POUR VOUS SERVIR :
Journal - Librairie
Imprimerie
Reliure - Photogravure
Lithographie

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,232

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
19 OCT 67 CS 7293

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE

Pour la région de Québec: généralement ensoleillé aujourd'hui. Vents devenant de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec 35 et 45. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante. Doux.

Samedi, 30 mars 1968

Effets inattendus aux mesures restrictives et à la hausse de taxes

Le budget freine l'élan universitaire et AUGMENTE le coût du transport

A l'université Laval

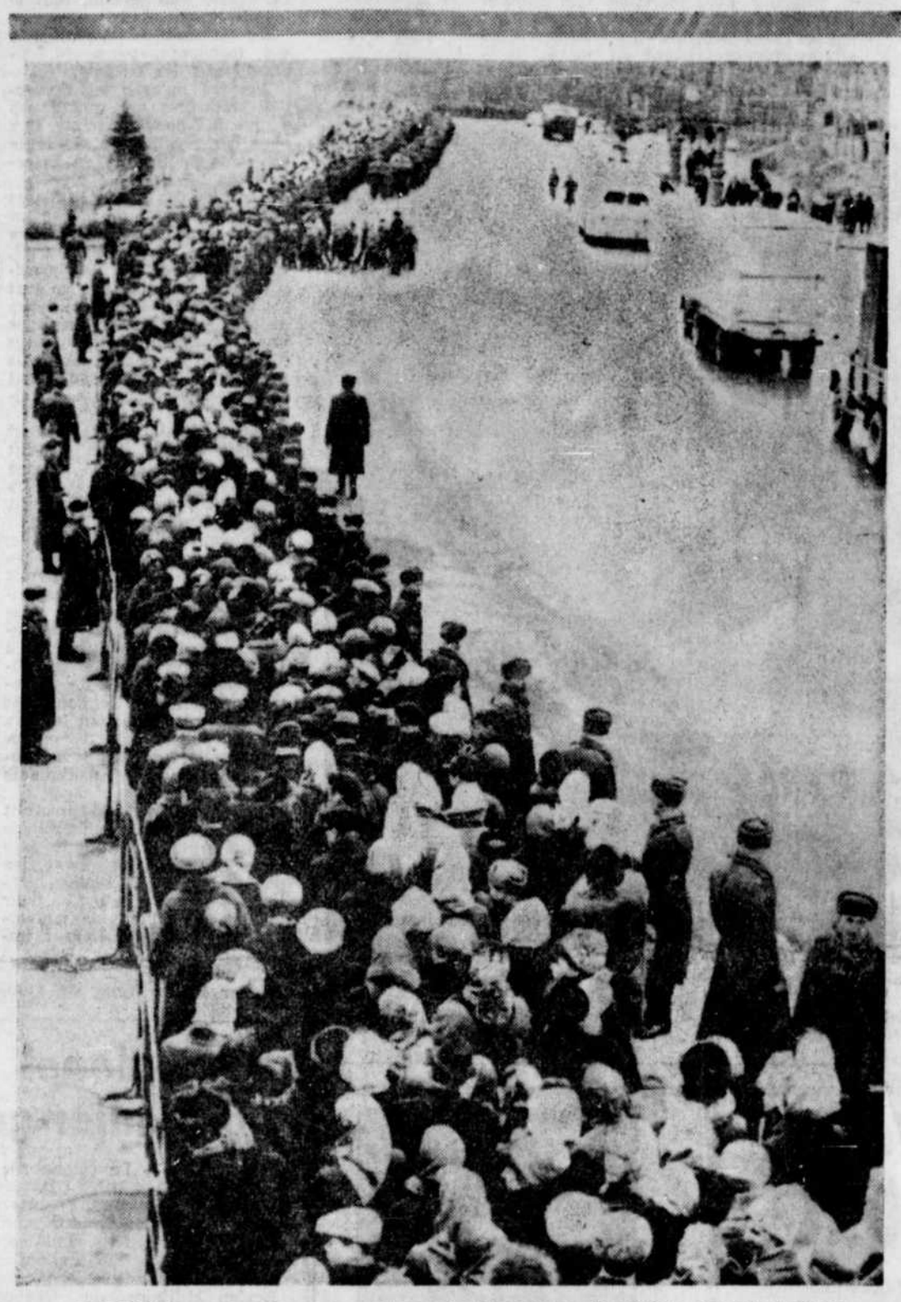
"Des restrictions pénibles et frustrantes" (Mgr Vachon)

"Le budget de l'Université Laval en sera un d'austérité, avec tout ce que ces termes impliquent de restrictions, de ralentissements, de délais, d'embarras et d'ennuis de tout genre". C'est en ces termes que s'est exprimé le Recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Aibert Vachon, en apprenant quelles seraient les subventions d'équilibre budgétaire accordées à l'Université Laval aux fins de son fonctionnement pour l'année 1968-69.

Tout en notant avec satisfaction que le Gouvernement voulait, cette année encore, accorder une attention prioritaire aux besoins de l'enseignement supérieur, et en observant que la subvention d'équilibre budgétaire de l'Université Laval a augmenté notablement, le Recteur a déploré l'écart considérable existant entre les demandes de l'Université Laval et les sommes consenties par le gouvernement de notre province. "Nos demandes correspondaient à nos besoins réels", a dit Mgr Vachon, et aucune modification n'est survenue récemment dans cette évaluation de nos besoins. Elles avaient été présentées aux autorités gouvernementales dans la perspective d'un développement normal et harmonieux de l'Université Laval. Certaines dépenses étant, comme on le sait, incompressibles, les coupures qui nous sont imposées atteignent notre université dans le vif de ses efforts d'expansion et de plus ample rayonnement. Les subventions telles qu'annoncées dans le discours du budget, a poursuivi le Recteur, signifient pour nous une administration laborieuse, difficile, qui exigera, dans tous les secteurs de l'Université Laval, des restrictions pénibles et souvent frustrantes. En d'autres termes, il faudra s'imposer des limites très rigoureuses dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, ainsi que dans tous les services que l'Université doit rendre à la société".

Le Recteur a, par la suite, fait état des perspectives nouvelles qui se présentent pour septembre 1968: nombre des admissions plus considérable que jamais; exigences de l'enseignement et de la recherche quant au personnel enseignant et non enseignant, quant à l'équipement, etc. "Alors, a-t-il dit que l'Université Laval doit être à la pointe du développement et du progrès en tant de domaines à la fois, et que la société attend d'elle tant de services, les coupures imposées à notre budget s'avèrent très lourdes de conséquences. Si l'Université Laval ne peut répondre à toutes ces exigences, le Ministère de l'Education et le public en général devront se rappeler que c'est là l'effet non pas de quelque défaut de prévoyance et de dynamisme de la part de l'Université, mais d'un manque de ressources qu'aucun effort, qu'aucune initiative, qu'aucun usage si efficace qu'il soit des ressources mises à notre disposition, ne sauront combler".

Mgr Vachon devait terminer en disant: "Il revient sans doute au Gouvernement de la province de Québec de juger en dernière analyse de la distribution des fonds publics, et nous ne voulons, en aucune manière, porter atteinte à son pouvoir de décision, ni sous-estimer les graves problèmes financier auxquels le Québec doit faire face, mais nous devons en même temps, en égard aux responsabilités qui incombent au personnel de l'Université et à ses dirigeants, dégager certaines implications de la situation résultant du budget austère qui sera nôtre".



• MOSCOU. — Les Russes se sont pressés par centaine de milliers hier sur la Place Rouge, à Moscou, pour pouvoir défiler devant l'urne contenant les cendres de Youri Gagarine, le premier homme à effectuer un voyage dans l'espace. Ce dernier est mort récemment dans un accident d'avion.

La taxe sur l'essence provoque une hausse des frais de transport

(Par Marc ST-PIERRE)

QUEBEC — La goutte d'essence ou de carburant diesel de trois cents du gouvernement va faire déborder le vase des tarifs à tous les niveaux dans le domaine du transport.

C'est l'élément essentiel qui se dégage d'un bref sondage effectué auprès d'association de taxis de compagnies d'autobus et d'entreprises de camionnage au lendemain de la hausse de trois cents par gallon d'essence ou de carburant diesel prescrite par le gouvernement du Québec dans son récent budget.

Cette majoration de trois cents par gallon constitue le signal d'une augmentation des tarifs des taxis, des autobus et des camions après la hausse du coût des véhicules en marge de la montée du coût de la vie ou de la taxe de vente, après celle du coût des réparations par l'obtention de meilleurs salaires par les mécaniciens, après celle du coût des chauffeurs d'autobus ayant obtenu de meilleurs salaires, et autres.

Tous ces éléments générateurs de dépenses se sont accumulés et avec la goutte d'essence à trois cents, il semble inévitable de ne pas majorer les prix.

Les taxis

Les taxis de Québec semblent les plus durement touchés par cette hausse du fait qu'ils ne peuvent inconsidérémment hausser leurs tarifs sans courir le risque de voir leurs usagers prendre d'autres moyens de transport pour se déplacer.

M. Raymond Vaudreuil, président de l'Association des propriétaires de Taxis de Québec, a confirmé hier que les taxis majoreront leurs prix dans un avenir rapproché.

Le montant exact de cette hausse n'a pas encore été déterminé. Il le sera à l'occasion d'une assemblée des propriétaires de taxis qui aura lieu le 8 avril.

Cette hausse ressemblera à celles des années précédentes mais tiendra évidemment compte de l'indice du coût de la vie, du coût des automobiles, des réparations, etc.

Tous ces éléments se sont accumulés sans que les taxis ne montent leurs tarifs.

Ces tarifs ont été augmentés la dernière fois il y a trois ans, soit une première augmentation en dix ans. Avant cette majoration, les tarifs qui sont demeurés en vigueur pendant dix années étaient de 35 cents au départ et 30 cents du mille additionnel.

Les tarifs présents, que les taxis s'apprêtent à augmenter, sont de 40 cents au départ et de 35 cents du mille additionnel.

L'ECHELLE

M. Vaudreuil a expliqué que les propriétaires de taxis font tout en leur pouvoir pour "se tenir sur le bord de l'échelle" en considération du public et des taxis-fantômes de l'extérieur qui profitent toujours de la situation pour transporter des voyageurs à des coûts moindres.

"Mais là, a-t-il dit, avec ce trois cents de plus du gallon de gazoline, nous ne pouvons plus nous tenir sur le bord de l'échelle".

Les chauffeurs de taxis de son association dépensent quotidiennement entre 20 et 24 gallons d'essence. Bref, dans l'année, ils ont utilisé 600,000 gallons. "A trois cents de plus, a conclu M. Vaudreuil, ça fait une jolie augmentation".

Les autobus

L'Association des propriétaires d'Autobus de son côté, qui groupe 90 compagnies de tout le Québec, a dit par l'intermédiaire d'un porte-parole qu'il demeure certain que le prix des billets sera majoré.

M. Paul Noreau, secrétaire du groupement possédant 1,500 autobus, a dit que cette hausse des tarifs n'a pas encore été discutée mais qu'elle le sera prochainement. Outre le trois cents les éléments qui provoqueront cette augmentation sont évidemment les augmentations de salaires aux chauffeurs, le coût de réparation des véhicules, le coût des mécaniciens, etc.

M. Noreau a révélé qu'en certains secteurs, les propriétaires d'autobus n'attendent justement que se règlent les conventions collectives de travail avec les chauffeurs avant de considérer plus à fond l'augmentation des tarifs.

C'est notamment le cas de la firme Québec Autobus où les négociations avec les chauffeurs en sont rendues à la période de conciliation.

L'augmentation suivra peu après que ce contrat collectif sera réglé, a commenté à ce sujet M. Jean-Paul Clavet, président et gérant général de cette compagnie. Le montant exact de cette hausse n'a pas été révélé.

Les camions

Les entreprises de camionnage se proposent de leur côté de voter une majoration des tarifs au congrès de leur association au début d'avril.

Un porte-parole du groupement a indiqué toutefois que les tarifs minima demeureront vraisemblablement inchangés mais le plafond sera haussé sûrement.

Cette majoration, selon la même source, sera vraisemblablement de deux ou trois pour cent. Elle fera suite à une hausse récemment entrée en vigueur de cinq pour cent.

Selon les recteurs

Discrimination à l'endroit des universités anglaises

par Uriel Poitras

Alors que l'Université francophone de Moncton, au Nouveau-Brunswick, a noté son net désavantage vis-à-vis les subventions accordées aux universités anglophones de cette province, les trois universités anglophones du Québec ont fait état hier d'une discrimination à leur endroit en ce qui a trait aux subventions accordées par le gouvernement aux universités pour l'exercice financier 1968-69.

Les Universités McGill, Sir George Williams et Bishop's n'ont en effet pas tardé à riposter concernant les subventions d'opération prévues cette année pour les universités dans le budget de la province. Elles ont fait part des revendications suivantes, lors d'une conférence de presse à Montréal:

— La réduction, effectuée par le gouvernement dans les subventions pour fins d'exploitation recommandées par le comité Gauthier (nommé par le gouvernement) pour l'année 1968-69, est discriminatoire;

— La méthode utilisée pour effectuer cette réduction n'est pas valable;

— Les fonds d'exploitation dont peuvent disposer les universités de langue anglaise par étudiant (y compris toutes les sources de revenu d'exploitation - dons, dotations, frais de scolarité, subventions) sont beaucoup moins élevés que les fonds mis à la disposition des universités de langue francaise;

— Les subventions de rattrapage allouées aux universités francophones sont injustes parce qu'elles ont eu l'occasion de se rattraper ces dernières années.

"Injustice"

Il appert donc, d'après le mémoire de protestation envoyé au gouvernement par les universités anglophones du Québec, que les subventions allouées cette année les rendraient "incapables de faire face d'une manière adéquate aux besoins de leurs étudiants parce qu'on leur refuse leur part équitable des fonds disponibles".

Les trois recteurs déclarent donc qu'ils doivent dès lors exprimer leur "inquiétude croissante quant au traitement et au statut dont jouira dans le futur la population d'expression anglaise du Québec".

Le comité Gauthier, chargé de recommander au gouvernement les subventions à accorder aux universités, a vu ses demandes de subventions à accorder aux universités anglophones diminuées d'un total de $2,509 par le gouvernement, alors que les subventions aux universités francophones ont été diminuées de $351 en tout. C'est l'Université McGill qui en perd le plus avec $2,275 de différence.

Les recteurs anglophones ont déclaré à ce sujet que la méthode "adoptée unilatéralement par le gouvernement pour déterminer les subventions n'a aucun rapport avec les normes employées par le Comité Gauthier, et constitue une dure épreuve pour les universités de langue anglaise".

Les recteurs ont souligné cependant qu'ils ne contestaient nullement le montant total des subventions d'exploitation accordé à l'ensemble des universités du Québec. Mais le gouvernement a annulé le travail du Comité Gauthier, affirmentils: "c'est ainsi qu'il a modifié la répartition des subventions recommandées par ce Comité de telle manière que les universités de langue française recevront $1.5 millions de plus, tandis que les universités de langue anglaise auront à subir une réduction de $2.9 millions".

Dans une analyse comparative, la déclaration des recteurs montre que si les recommandations du Comité Gauthier avaient été suivies, les dépenses d'exploitation par étudiant, dans les université de langue française, en 1968, se seraient élevées à $475 de plus que dans les universités de langue anglaise. L'allocation du gouvernement toutefois augmente cette différentielle et la porte à $591 par étudiant.

"L'action unilatérale présente du gouvernement, qui ne tient pas compte de son propre comité, soulève la question de l'efficacité de tout comité consultatif de ce genre", affirment les recteurs en parlant du Comité Gauthier.

Au cours de la période s'étendant de 1962-63 à 1967-68, les universités de langue française ont dépensé, pour leur exploitation, un montant total de $235.4 millions — une moyenne de $2,249 par étudiant, basée sur un total de $194,659 étudiants. Quant aux universités de langue anglaise, ces chifffres sont de $164.3 millions, c'est-à-dire $1,724 par étudiant, pour 95,287 étudiants.

Rattrapage

Les recteurs ont ajouté qu'ils reconnaissent la nécessité d'une politique de rattrapage à l'endroit des universités de langue française, politique qui préconise "d'accorder au secteur de langue française une plus grande partie des fonds publics destinés au développement universitaire".

Cependant, affirment-ils, les "chiffres montrent que la proportion des professeurs par rapport à celle des étudiants est nettement plus mauvaise dans les universités de langue anglaise; que les traitements des professeurs y sont généralement moins élevés; que les frais d'administration y sont relativement moins importants; et que leurs budgets d'installations sont substantiellement moins élevés".

LA LOI DE POLICE EST ADOPTÉE EN 2e LECTURE

Par Jacques DALLAIRE

La Loi de Police adoptée hier en seconde lecture par l'Assemblée législative du Québec marque une autre étape importante de la revalorisation de l'appareil judiciaire dans la province et sonne le glas au patronage politique dans les cas d'engagement ou de congédiement de policiers, qui trop souvent a constitué une entrave à la régression du crime sous toutes ses facettes.

Malgré certaines réserves exprimées par le député libéral de Verdun, et ex-ministre de la Justice, M. Claude Wagner, le titulaire actuel de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a exposé à la Chambre que le bill 14 se rend au voeu exprimé par de nombreux organismes intéressées à la question, étape que viendront sans doute parfaire les recommandations de la Commission Prévost.

Dans ses remarques, le ministre a souligné que cette loi visant notamment à encourager la population à avoir confiance à la justice plus que jamais, tend surtout à revaloriser la profession policière.

Uniformisation

Le bill 14, a expliqué M. Bertrand, favorise l'organisation concertée et systématique de l'activité policière quant à la capture des criminels. Cette mesure signifiant l'uniformisation des moyens d'action et l'institution d'un système pratique de communications rapides entre les divers corps de police municipaux.

Comme autres particularités, le projet de loi définit les champs de compétence et le partage des responsabilité entre la Sûreté provinciale et les corps policiers municipaux.

Le bill 14 suggère également la création d'une Commission de police, qui sera le trait-d'union entre les corps de police de la province et le procureur général.

Cette Commission pourra préparer des règlements établissant des règles uniformes quant à la qualification et la conduite des policiers ou encore prévoir des pouvoirs spéciaux, calqués sur ceux contenus dans le bill 50 adopté l'an dernier, pour maintenir un service de sécurité à l'Expo '67.

Dans d'autres considérations, M. Bertrand a souligné que cette loi vise à préserver l'autonomie des municipalités et n'intervient pas dans les relations de travail, soit le renouvellement de conventions collectives.

M. Wagner

Se prononçant en faveur du principe mis en lumière par le présent projet de loi, M. Claude Wagner a néanmoins fait remarquer que la Commission de police ne devra pas jouir de pouvoir si étendue qu'elle échappera, sous le contrôle de trois personnes non élues par le peuple, à la direction même du ministère de la Justice ou du gouvernement.

"Si le gouvernement", reprit l'ancien titulaire de la Justice, "quand viendra le moment de choisir le président et les membres de la commission de police, a le courage de sortir des ornières de la partisanne rie politique pour confier à des hommes intègres, indépendants et compétents ce fardeau lourd et délicat à la fois que constituent les obligations prévues par la présente loi, alors nos espoirs auront été justifiés. Mais, si par malheur, le gouvernement désirait rémunérer par une permanence de dix ans des gens qui auraient bien servi un parti politique, nos inquiétudes grandiront".

Abordant un autre aspect du bill 14, M. Wagner affirma que rien dans la présente loi ne garantit de façon claire les droits du témoin convoqué devant la Commission de police, car, il n'est pas certain, à son avis, on en a pas l'assurance, que le témoin jouira des mêmes privilèges dont ils profitent devant les tribunaux judiciaires.

Le député de Verdun laissa au gouvernement pour réflexion que le gouvernement d'Ontario a justement prévu le contraire, en permettant au témoin appelé devant la Commission de retenir les services d'un conseiller juridique, de se prévaloir de l'habeas corpus, du certirorari, du bref de prohibition, du mandamus et autres recours extraordinaires.

M. Wagner a fait remarquer surtout qu'il est inquiétant de constater, à la lecture du bill 14, que la prévention du crime, l'efficacité des corps policiers, et, par voie de conséquence, la lutte contre le crime deviendront maintenant la responsabilité de trois membres qui ne rendront de compte au peuple que par le truchement d'un rapport annuel qui contiendra ce qu'ils ont choisi d'y mettre.

L'ex-ministre a noté en terminant qu'il "y a des dispositions délibérément insérées dans la loi pour introduire, par le biais, une position constitutionnelle que le gouvernement n'a pas le courage de proclamer ouvertement et sans ambages".

l'Action

Annonces classées	18-19
Bridge	7
Décès et funérailles ..	21
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15
Horoscope	6
Mots croisés	7
Nouvelles canadiennes	10
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	22
Spectacles, T.V. ...	8-20
Sport	12-13-14

• "Austérité" mais... $10.5 millions à l'information — en page 11

• L'Opposition fait inscrire 138 questions au feuilleton — en page 3

• Le diplômé universitaire et le marché du travail — en page 2

L'UNIVERSITAIRE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les diplômés ne sont pas assurés de trouver un emploi dans la discipline de leur choix

Par Robert GIROUX

Les finissants diplômés qui sortiront de l'Université Laval et des autres universités canadiennes dans une couple de mois ne trouveront pas tous des emplois auxquels les disciplines qu'ils ont étudiées les préparaient et les autres étudiants, qui ne sont pas encore rendus à ce stage final, auront beaucoup de difficultés à se trouver un emploi d'été.

C'est ce qui ressort d'une interview que nous a accordée M. Emile Simard, directeur du Service de Placement des Etudiants de l'Université Laval et vice-président de l'Association canadienne de Placement dans les universités.

Ce dernier organisme, à caractère national, groupe de 250 employeurs qui font du recrutement de travailleurs professionnels au niveau universitaire ainsi que les responsables des bureaux de placement des universités canadiennes.

Le nombre de finissants, cette année, dans les universités de notre pays, marque une augmentation de 18% sur le chiffre de l'an dernier et les représentants d'entreprises qui font du recrutement sur les divers campus sont en nombre moindre et offrent, en moyenne, de 15 à 20% moins d'emplois que l'an passé.

Le phénomène n'est pas particulier à Laval puisque l'université de Toronto, placée dans un secteur de choix pour attirer le recrutement de ses diplômes, n'a accueilli, cette année, que 320 représentants d'entreprises comparativement à 371, en 1967.

Le nombre d'entreprises qui envoyaient, chaque année, des représentants rencontrer les finissants dans diverses universités canadiennes est passé de 500 à 400, en 1968.

M. Simard attribue cette situation à un fléchissement de notre économie et à certains programmes d'austérité décrétés par les gouvernements.

Certains employeurs ont en effet contremandé leur visite de recrutement, créant ainsi certaines appréhensions parmi les finissants, fait remarquer notre interlocuteur.

"Malgré tout, il semble que la situation actuelle n'affectera qu'un nombre limité des diplômes. Les étudiants qui se sont préparés à entrer sur le marché du travail ont reçu des offres", a-t-il précisé.

Auparavant, il avait admis qu'au niveau des positions permanentes pour les finissants, cette année, la situation était moins reluisante que les années passées, moins d'employeurs étant venus faire du recrutement, les offres d'emploi s'étant faites moins pressantes.

Mais il n'y a pas lieu de s'alarmer, a encore déclaré M. Simard.

"Certains éprouveront des difficultés à se placer, mais en ce qui concerne les finissants ici, à Laval, j'ai confiance que tous pourront trouver une situation".

La période de recrutement à l'Université Laval s'étend du 1er novembre au mois de mars de l'année suivante.

Depuis 10 ans, nous manquions de finissants vers la fin de janvier, a rappelé M. Simard.

Cette année, les gouvernements, le gouvernement provincial et fédéral, ont décrété des programmes d'austérité ce qui n'est pas de nature à aider les finissants des universités et l'industrie s'en ressent, tout le monde s'en ressent.

Ce ne sont pas les emplois qui manquent, pense M. Simard, mais les budgets.

J'espère qu'avec les demandes pressantes qui sont faites auprès des gouvernements, il y aura des résultats, a ajouté le directeur du Service de Placement de Laval.

Au sujet des autres étudiants qui sont encore à un niveau inférieur à celui de la dernière année, dans nos universités, M. Simard pense que les prévisions d'emploi pour eux ne sont pas très bonnes et que plusieurs de ceux-ci pourraient être dans une situation pécunière assez difficile à surmonter lorsqu'ils reviendront à Laval, au début de la prochaine année académique.

Mais ce malaise sera surtout ressenti, comme il l'a souvent été, par les étudiants qui ne font que débuter dans leurs cours à la cité universitaire, soit ceux de 1ère et de 2e année.

Au cours de notre interview, M. Simard a précisé que les conclusions qu'il nous livrait étaient le résultat d'une assemblée récente à Toronto de l'Association canadienne de Placement dans les Universités à l'occasion de laquelle les directeurs de services de placement avaient tâté le pouls des 150 employeurs de tout le pays sur la politique qu'ils entendaient adopter dans leur programme d'emploi d'étudiants universitaires.

Leur rapport final montrait que la politique d'embauchage de finissants à travers le pays était difficile, que les offres d'emploi seraient moins nombreuses et que la situation pour les autres étudiants des universités serait assez difficile à travers le Canada.

En conclusion du rapport, le recteur Bruce Wells, de l'université de Calgary, président de l'Association canadienne de Placement dans les Universités, déclarait qu'il n'y avait pas là matière à panique pour les étudiants.

Il ajoutait qu'il ne s'agissait que d'un phénomène de réadaptation. "Les entreprises ne font actuellement que de cesser d'inonder les finissants d'universités d'une quantité considérable d'emplois pour retourner à une politique plus normale, plus réaliste", dit-il.

Quant aux autres étudiants des universités, ils doivent s'attendre à une baisse considérable d'emplois au cours de la saison estivale.

Les emplois offerts à l'occasion de l'Expo et de la célébration du centenaire de la Confédération ont cessé d'exister et plusieurs entreprises donneront, dorénavant, la priorité à leurs employés réguliers qui sont menacés de mise à pied à la suite d'une réduction de production de leurs usines.

D'autres entreprises, enfin, ne réembaucheront que les étudiants qu'ils avaient déjà employés, l'année précédente.

Il semble que les ingénieurs sortis des universités soient les premières victimes de ce régime de restriction, les compagnies réduisant leur budget, leur capitalisation, leurs recherches et leurs explorations.

M. Simard garde quand même espoir que les restrictions gouvernementales vont être élargies dans un avenir assez prochain.

Le ministère de l'Education a un besoin pressant de professionnels, de même que celui des Terres et Forêts et de la Voirie, fit-il observer.

Il en sera de même du ministère de la Fonction publique qu'on est à la veille de créer.

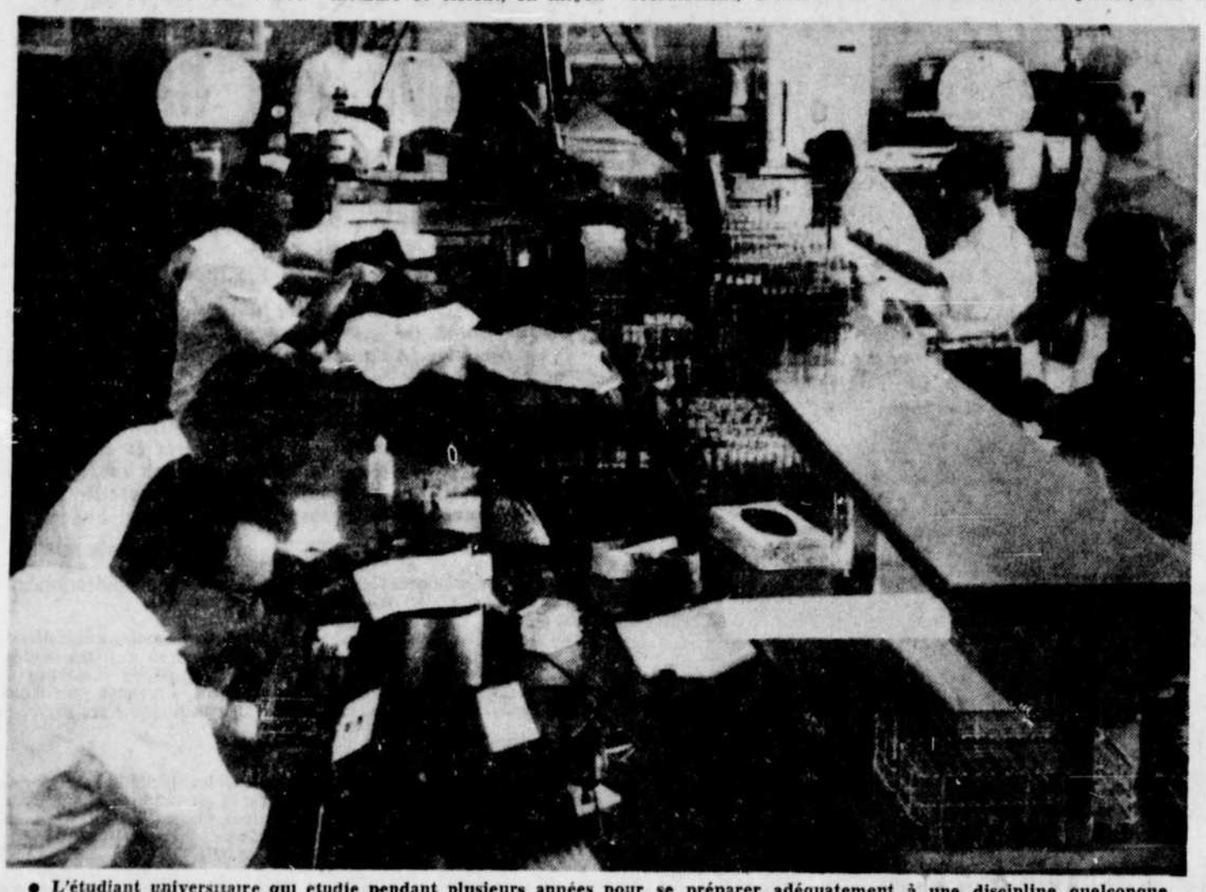
Pour pouvoir opérer efficacement, tous ces ministères auront besoin de spécialistes professionnels de diverses disciplines et c'est la raison pour laquelle je demeure confiant que nos finissants ont de grandes chances de pouvoir encore, à brève échéance, obtenir des emplois permanents, conclut-il.

Notre interlocuteur fait encore observer que le ministère de l'Education et les commissions scolaires ont un grand besoin de professionnels et que leurs besoins ne seront pas comblés avant 1970. L'été dernier, l'université Laval a employé 400 étudiants environ pendant la période des cours d'été.



● M. EMILE SIMARD : "Les étudiants d'universités auront de la difficulté à se trouver des emplois cet été".

(Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● L'étudiant universitaire qui etudie pendant plusieurs années pour se préparer adéquatement à une discipline quelconque n'est pas assuré, à la fin de l'année académique 68, de trouver l'emploi qu'il souhaiterait avoir dans la carrière qu'il a choisie. Le service de placement des étudiants révèle en effet qu'il sera difficile, cette année, pour les diplômés universitaires et même pour les étudiants en vacances de trouver un emploi.

Le colonel Reid promu brigadier-général lundi

QUEBEC. — Le colonel Roland A. Reid, MC, CD, de Montréal sera promu brigadier-général lundi le 1er avril. Le brigadier-général Reid occupe depuis la mi-février, le poste de commandant de la Région Militaire du Québec avec quartier général à Québec. Il était auparavant commandant du Collège militaire Royal de St-Jean.

Le brigadier-général Roland R. Reid, MC, CD, est né à Montréal le 30 août 1920. Il fit ses études au Collège Sainte-Marie, et après [illegible] B. A. [illegible]



l'Université de Montréal, étudia le génie mécanique à l'Université McGill.

D'abord enrôlé au Contingent Universitaire de Montréal en 1936, il y obtint son brevet d'officier en 1940. Durant la seconde guerre mondiale, il servit au Canada avec le Régiment de Maisonneuve, puis outre-mer avec le Devonshire Regiment. C'est alors qu'il servait avec ce régiment de l'armée britannique qu'il se vit décerner la Croix Militaire, en Normandie en 1944. Il y fut aussi blessé deux fois.

De retour au Canada en 1946, il fut d'abord adjudant du Royal 22e Régiment à la Citadelle, puis affecté successivement au grand quartier-général de l'armée à Ottawa, comme officier d'état-major général, puis au Collège Militaire Royal de Kingston, comme officier d'administration.

De retour au Canada en 1946, il fut d'abord adjudant du Royal 22e Régiment à la Citadelle, puis affecté successivement au grand quartier-général de l'armée à Ottawa, comme officier d'état-major général, puis au Collège Militaire Royal de Kingston, comme officier d'administration.

De retour au Canada pour suivre le cours d'état-major, à Kingston, il fut par la suite affecté au quartier-général de la région militaire du Québec, à Montréal, puis à l'état-major du premier groupement de brigade, à Edmonton et Wainwright, d'abord comme adjoint au sous-adjudant et quartier-maître général, puis comme chef des opérations.

En 1959, il fut choisi pour être écuyer de Sa Majesté la Reine, et après avoir passé 3 mois au palais de Buckingham et au château de Windsor, il accompagna Sa Majesté durant la visite royale au Canada. Il a été de nouveau désigné comme écuyer de Sa Majesté durant les visites royales au Canada de 1964 et 1967.

Au mois d'août 1959, après la visite royale, il assuma le commandement du 2e bataillon, Royal 22e Régiment.

En 1962, il est permuté au grand quartier-général de l'OTAN (SHAPE) à Paris, comme lieutenant-colonel à la section logistique. En septembre 1965, il occupe un poste comme membre du personnel enseignant au collège d'état-major à Kingston et en juillet 1966 il est promu colonel commandant le Collège militaire royal de St-Jean. A la mi-février 1968, il est nommé commandant de la région militaire du Québec et le 1er avril de la même année il est promu brigadier-général.

Messe téléphonée

Les vicaires de sept villes du Kent, en Angleterre, situées le long de la rivière Medway, ont organisé un service de messe téléphoné 24 heures sur 24.

Condamnations

En 1886, 3,123 personnes âgées de plus de 16 ans étaient condamnées au Canada pour actes criminels. En 1954, ce chiffre était de 76,310.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o. m. i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse "LA SAINTE CROISADE, 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Bijoutiers - Horlogers



13-16-20-23-27-30-3 3-6-10-4 107 C.L.

Pour venir en aide aux pauvres de Québec
NOUS AVONS BESOIN
DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES
C'est urgent ! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus
LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

Autos à vendre

VOLKSWAGEN
VENTE et SERVICE
Dépositaire
RINFRET AUTO ENR.
LEO RINFRET - G. BEDARD Tél. : 833-2133
176, rue St-Georges, LEVIS, Qué.
4728 30-3 (s. au 20-4) A.V. C.L.

A vendre — Divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir
DÉCORATION-AMEUBLEMENT-APPAREILS ÉLECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LÉVIS, QUÉ. TÉL: 837-8821
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
3986 19-2 (1 j. s. au 18-4) 25 C.L.

UN CHOIX SANS PAREIL DE..... MEUBLES
POUR TOUTES LES PIECES DU FOYER
AINSI QU' APPAREILS ELECTRIQUES
AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX CHEZ
Nioreau LIMITÉE
MEUBLES - ACCESSOIRES ELECTRIQUES - TAPIS - TUILES
44, rue St-Louis — Lévis, Qué. — 837-9321
4361 9-2 (s. au 25-3) 25 C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

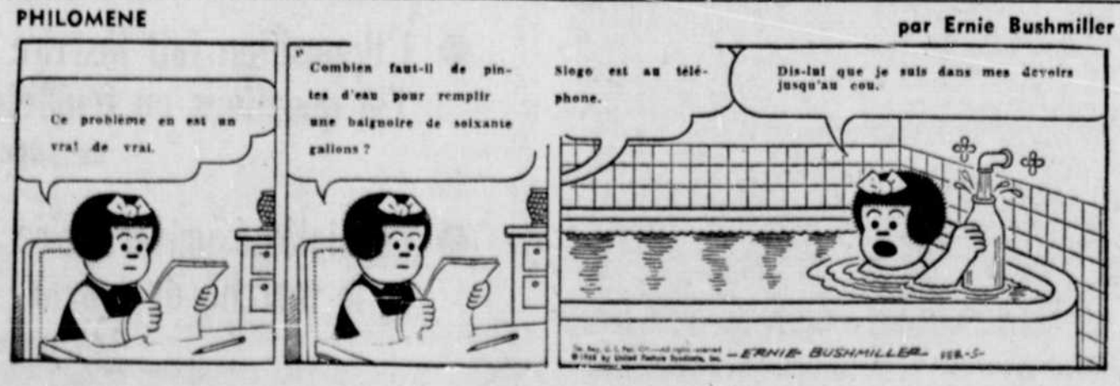
LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller





Cinq policiers municipaux protestent de leur innocence

Cinq autres agents de la police municipale présumément impliqués dans l'affaire des remorquages ont comparu devant le juge Robert Perron de la Cour des Sessions de la paix pour répondre des accusations portées contre eux par le ministère public.

Marc-Edwin Tanguay, René Cantin, Gérard St-Pierre, Ronald Cayer et Yvan Giguère ont tous protesté de leur innocence et leur enquête préliminaire a été fixée au 27 mai prochain.

Ils étaient représentés par Me Jean Bienvenue alors que Me Roch Lefrançois représentait la poursuite.

Me Bienvenue a suggéré au juge Robert Perron de laisser aller ses clients sur la simple signature d'une somme de $100. Me Lefrançois ne s'y est pas objecté.

Tanguay faisait face à 12 chefs d'accusation représentant un total de $85, Cantin à sept chefs d'accusation pour un montant de $32, St-Pierre à cinq chefs pour une somme de $46, Cayer à deux chefs pour $36.50 et Giguère à une accusation de $3.

Mardi dernier, un autre accusé dans cette affaire, l'ex-agent Claude Lafond avait comparu devant le même juge et avait enregistré un plaidoyer de culpabilité face à sept chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

Une grave accusation serait portée contre un présumé voleur d'auto

Le juge Robert Perron de la Cour des Sessions a refusé hier tout cautionnement à Jacques Desgagnés, chauffeur de camion de 30 ans, accusé de vol d'automobile et du recel de la même automobile volée.

Desgagnés qui demeure au 272½ des Pins est à Québec a enregistré un plaidoyer de non culpabilité aux accusations portées contre lui.

Son enquête préliminaire a été fixée au 4 avril "pro forma". C'est le procureur de la couronne, Me François Tremblay, qui s'est objecté à tout cautionnement pour l'accusé. Me Tremblay a déclaré à la cour que l'accusé avait une feuille de route très lourde et a même fait du pénitencier au cours des dernières années.

Desgagnés est accusé d'avoir volé une Pontiac '67 d'une valeur d'environ $2,500, la propriété de Claude Chantal.

"Il est évident qu'il veut vivre en marge de la société et de la loi" a déclaré Me Tremblay en ajoutant qu'il est fort possible qu'une accusation "très sérieuse" soit portée contre lui d'ici peu.

Les détectives de la SM auraient capturé Desgagnés à l'issue d'une chasse à l'homme atteignant des vitesses de 80 milles à l'heure. L'automobile volée que conduisait l'individu serait entrée en collision avec un lourd camion-remorque, à l'angle de St-André et de Dalhousie, vers les 8h., jeudi soir.

La voiture est une perte totale.

Un compagnon de l'accusé qui voyageait dans la voiture volée a été sérieusement blessé et il reposait encore entre la vie et la mort hier.

Vol à l'étalage chez Simpsons-Sear

Deux individus au casier judiciaire assez chargé, Léo Paquet, journalier de 46 ans sans adresse fixe et Jean-Paul Boies, camionneur de 36 ans, du 2030 des Roches, ont été accusés d'avoir volé de la lingerie pour une valeur de $69.02, au magasin Simpsons-Sears jeudi dernier.

Les deux individus qui étaient représentés par Me Georges Boudreau ont été admis à caution.

Boies pourra être libéré moyennant un cautionnement de $150 en argent ou de $300 par personne solvable.

Le cautionnement de Paquet a été fixé à $300 en argent ou à $500 par personne solvable.

L'enquête préliminaire du duo a été fixée au mois d'avril.

C'est le juge Robert Perron qui a accordé les cautionnements. Me André Gaulin, procureur de la couronne, ne s'y est pas objecté.

Accusé de conduite affaiblie... une fois par année en moyenne

Un journalier de 29 ans qui selon les dires de Me François Tremblay, procureur de la couronne, a fait face à pas moins de huit fois à l'accusation d'avoir conduit son véhicule alors qu'il était en boisson depuis 1959, a protesté de son innocence hier face à une même accusation.

L'enquête préliminaire a été fixée au 17 avril prochain. Me François Tremblay s'est objecté à tout cautionnement pour le prévenu en déclarant qu'il était dangereux de le laisser libre.

"Vous êtes un danger public...", a fait remarquer le juge Robert Perron en fixant un cautionnement de $500 en argent ou de $1,000 par personne solvable pour que l'individu puisse retrouver sa liberté.

Le prévenu, Gaston Sévigny, de St-Flavien, a un dossier judiciaire très chargé. En plus des nombreuses infractions au code de la route, le prévenu a déjà été condamné pour des vols et des tentatives de vol.

Pour répondre de l'accusation portée par la couronne, Sévigny devait se présenter de lui-même au Palais de justice. Il brillait cependant par son absence lorsque vint le jour de sa comparution.

Me Tremblay a fait savoir au juge que les policiers provinciaux avaient dû le rechercher pendant un certain temps avant de pouvoir lui mettre la main au collet.

L'offense commise serait survenue dans la nuit du 19 au 20 janvier dernier à Ville-Roy.

Jimmy Richardson est condamné à 30 mois de "pen"

Jimmy Richardson, gérant de cabaret montréalais de 25 ans a écopé de 30 mois de prison hier avant-midi du juge Gérard Lacroix de la Cour supérieure.

Richardson avait subi son procès la semaine dernière et avait été trouvé coupable du recel de marchandise volée à la firme J.-B. Renaud, le 18 novembre dernier, de même que du recel d'un camion International.

Un jury des Assises criminelles l'avait reconnu coupable samedi matin dernier après plus de 10 heures de délibération.

En rendant sa sentence, le juge Lacroix a déclaré qu'il était convaincu que l'accusé savait que la marchandise était volée lorsque deux agents de la Sûreté municipale du Québec l'avaient arrêté en pleine nuit.

L'acte d'accusation soutenait que Richardson avait été trouvé en possession de la marchandise et du camion, le tout représentant une somme de $10,000.

"Je souligne toutefois qu'il y a encore des possibilités de réhabilitation à cause de son jeune âge... une bonne conduite pourra aussi abréger la sentence que je vous donne", a dit le juge Lacroix.

Richardson a un dossier judiciaire très chargé. Il était défendu par Me Lawrence Corriveau. C'est Me Maurice Lagacé qui représentait le ministère public dans cette affaire.

Fernand Quirion meurt dans sa prison de St-Vincent de Paul

Fernand Quirion, chauffeur de camion de 44 ans dont le nom a été intimement lié au réseau de faillites et d'incendies criminels qui a défrayé la manchette des journaux au cours des années 1965-66, est mort de cause naturelle en fin de journée jeudi.

Quirion purgeait une peine de huit années de pénitencier à St-Vincent de Paul. Une autopsie pratiquée sur le corps de l'individu a bel et bien révélé qu'il était mort d'une façon naturelle.

Lors d'une enquête du coroner tenue le 18 novembre 1965, Quirion avait aussi été trouvé criminellement responsable de la mort d'Albéric Bilodeau, un entrepreneur-peintre de Ste-Marie de Beauce. Il n'avait cependant pas encore été mis en accusation.

Le 21 novembre dernier, il avait comparu devant un juge de la Cour des Sessions pour répondre de deux faux témoignages qu'il aurait fait au cours de deux procès tenus à St-Joseph de Beauce et à Québec.

M. Powell refait ses forces

L'ancien maire de Duberger reviendra dans la politique.... plus tard

Par Eddie LABRIE

L'ancien maire de Ville de Duberger, M. Joffre Powell reviendra dans la politique (probablement sur la scène municipale). Quand? Lui seul le sait... pour le moment du moins.

"J'ai démissionné comme premier magistrat, il n'y a pas très longtemps, a-t-il dit lors d'une entrevue exclusive, mais cela ne veut pas dire que j'ai définitivement quitté la politique. Je vais refaire mes forces et après..."

Comme on se souvient, M. Powell qui occupait le poste de maire de Duberger depuis près de quatre ans, a remis sa lettre de démission vers le milieu du présent mois. Dans sa lettre, il déclarait ceci : "Les efforts physiques et intellectuels que j'ai dû faire depuis passablement longtemps ont rongé ma résistance et je sens ne plus pouvoir fournir la même efficacité dans l'administration municipale".

M. Powell précisait plus loin qu'il regrettait devoir abandonner "au beau milieu des difficultés" ceux qui avaient mis en lui leur confiance. "Il y avait tant à faire et il y a encore tant à faire", devait-il enchaîner.

"Je n'ai fait que mon possible"...

M. Powell, qui a présidé aux destinés de ette municipalité de banlieue pendant plus de 40 mois, disait en terminant : "Je n'ai fait que mon possible. Notre municipalité est une jeune ville. Elle a immensément de possibilités, mais elle devra faire attention à son développement progressif afin de ne pas être embarquée dans une dédale..."

A regret, sa démission fut acceptée...

Devant l'irrévocabilité de la décision de M. Powell, un conseiller demanda lors d'une séance spéciale (convoquée au sujet de la démission de M. Powell) que la démission du maire de Duberger soit acceptée.

Aux urnes le 7 avril prochain...

Par suite du départ de M. Powell, les citoyens de Duberger devront se présenter aux urnes dimanche le 7 avril prochain pour se choisir un nouveau maire.

Présentation des candidats, aujourd'hui...

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Hôtel de ville la présentation des candidats au poste de premier magistrat de la municipalité de Duberger.

L'échevin Careau sera candidat...

On sait que le conseiller Emilien Careau, représentant du Quartier Central, vient de démissionner à ce poste, annonçant en même temps son intention de se présenter à la mairie. M. Careau en était à sa deuxième année comme conseiller.

Selon les commissaires de la Régionale de Tilly

La position des enseignants n'est pas nécessairement représentative

Les commissaires délégués à la Commission scolaire régionale de Tilly (Ste-Foy) ont tenu à commenter les récentes déclarations des enseignants de la régionale. Ils déclarent en substance dans leur communiqué que la prise de position des enseignants n'est pas nécessairement représentative et manque de sérieux et de réalisme.

Les enseignants avaient déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'ils se refusaient à être complices de la situation qui prévalait à la régionale, tout en demandant la création d'un poste d'administration générale, la disparition des commissions scolaires locales et l'élection des commissaires par des comités scolaires. La position des commissaires de la régionale doit nous parvenir sous peu.

Nous livrons intégralement les six considérations du bureau des délégués :

"1.— Pour qu'une prise de position reflète vraiment l'opinion de ses membres, un organisme se doit, en démocratie, de consulter les dits membres. Nous doutons beaucoup que le communiqué paru dans les journaux locaux soit l'expression des sentiments de la majorité.

2.— L'évaluation rapide que connaît notre système d'éducation, exige que nos professeurs, s'ils veulent atteindre le statut professionnel que nous serons les premiers à leur décerner, se redéfinissent et apportent à leur formation les remèdes qui s'imposent. A l'heure actuelle, le petit groupe qui fait beaucoup de bruit et réclame la disparition des commissions scolaires, totalise si peu d'années d'expérience pratique que nous sommes tentés de croire à une tactique pour cacher leur propre incompétence.

3.— La formule proposée pour remplacer les commissions scolaires n'a rien de bien nouveau et est encore une autre preuve de la manie qu'ont certains pseudo-intellectuels de remplacer par des titres ronflants le nom d'institutions justement créées pour répondre aux fins auxquelles ils prétendent en arriver, c'est-à-dire la représentation directe des parents dans l'administration du système d'éducation. Personne ne peut nier que les commissaires d'écoles soient les représentants légaux des parents puisqu'ils sont nommés par le vote populaire, dans le vrai sens du mot. Nous doutons fort qu'il en soit de même avec la formule des comités d'école. C'est illogique de dire que les commissaires en place ne s'intéressent pas à l'éducation, car s'ils y sont c'est justement parce qu'ils sont conscients des problèmes et qu'ils se dévouent en grande majorité bénévolement, souvent même à leurs dépens.

De plus les commissaires n'ont-ils pas trouvé leur souci d'efficacité en préparant eux-mêmes, au sein de leur fédération, des projets de regroupement logique, non pas comme le voudraient ceux qui vivent dans l'irréel en préconisant la création de monstres sacrés auxquels il faudrait sacrifier et nos enfants et nos biens, mais des unités administratives réalistes, dirigées par des gens qui vivent sur la terre en 1968.

4.— Une autre preuve de manque de sérieux; M. Beaudin plaint les secteurs de la rive-sud parce qu'ils n'auront pas de polyvalence en septembre prochain et qu'il y aura probablement double horaire pour le premier semestre.

Nous préférons de beaucoup cette solution de pis aller, complètement hors de notre vouloir et il sait bien pourquoi, plutôt que d'organiser quelque chose qui exposerait nos enfants à subir des torts irréparables.

Cela parce que les écoles ne sont pas construites en fonction de ce système et que ce n'est qu'à coups de sommes d'argent considérables que la Régionale pourrait donner une continuité à cette expérience. Alors n'est-il pas plus sage d'implanter des écoles suivant des plans bien définis, sensibiliser le corps enseignant et ensuite aménager la polyvalence.

6.— Enfin les délégués espèrent que la population toute entière s'unira à ses commissaires pour faire triompher la voix du bon sens et les aider à construire dans l'ordre, des structures qui fourniront à nos élèves les outils nécessaires pour faire face à la vie, plutôt que d'écouter ceux qui sèment la destruction avec de hauts cris pour mousser leurs intérêts personnels."

Blessé dans une collision

QUEBEC (M. S. P.) — Une collision impliquant deux automobiles a fait un blessé à l'angle des rues Deschênes et du Colisée, vers 18 heures 30, ce soir, à Québec.

Le blessé, qui a subi une fracture du nez, est M. Laurent Michaud, âgé de 41 ans, domicilié au 5400 de la rue Guy, à Charlesbourg.

Le conducteur de l'autre véhicule s'en est tiré indemne.

Les ambulanciers de la maison Hubert Moisan ont effectué le transport du blessé à l'hôpital.

L'Opposition fait inscrire 138 questions au feuilleton

Par Lucien Bouchard

Le feuilleton de l'Assemblée législative a pris soudainement de l'embonpoint hier, lorsque l'Opposition libérale a fait inscrire 138 questions à l'adresse de différents ministres du gouvernement de l'Union nationale. L'Opposition a donc dévoilé ses batteries et elle engagera dès lundi une bataille rangée contre le gouvernement à l'aide de ces munitions.

L'Opposition n'a fait inscrire ces questions qu'hier au feuilleton parce qu'un règlement de l'Assemblée législative défend aux députés d'aborder durant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône les projets de loi et les questions qui apparaissent au feuilleton de la Chambre. Le débat s'est terminé jeudi soir.

Selon des informations, l'Opposition aurait encore plusieurs autres questions à inscrire au feuilleton, soit pour un total de plus de 200.

"Presque tous les députés libéraux, souligne le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, grâce au travail d'équipe qui se poursuit dans une vingtaine de comités, ont des renseignements à demander au gouvernement". Ces questions portent sur la presque totalité des départements de l'administration provinciale.

M. Laporte a aussi déclaré que l'opposition avait l'intention de soulever un débat sur la motion pour faire siéger le comité des subsides chaque fois que cela paraîtra utile ou nécessaire. Il a annoncé également une nouveauté : la motion régionale pour l'étude des principaux problèmes de leurs régions et "des lacunes les plus criantes dans l'administration de l'Union nationale". Les constatations seront résumées dans des résolutions qui seront inscrites au nom de tous les députés de la région et permettront à leurs proposeurs d'aérer l'essentiel des problèmes de chacune des régions du Québec.

Les principales questions ont trait à l'agriculture, à la fonction publique, aux finances. L'opposition s'interroge également sur les fonctions du conseiller législatif, M. Marcel Faribault et sur sa participation aux séances du Conseil exécutif.

L'Office d'Information et de publicité fait l'objet d'une longue série de questions portant sur tous les aspects de ce service "qui', de dire M. Laporte, semble bien plus au service de l'Union nationale que des citoyens de la province".

"L'opposition, a dit M. Laporte, compte que le gouvernement profitera de la vacance parlementaire de deux semaines pour répondre au plus grand nombre possible de ces questions".

On peut se faire une idée de la nature de ces questions en citant quelques exemples :

M. Lesage : Quel a été le coût total de l'aménagement des bureaux ou suites de bureaux de tous les membres du Conseil exécutif, à Québec et ailleurs, du 16 juin 1966 jusqu'à maintenant ? "

M. Laporte : Depuis le 1er avril 1967 quel est le nombre de municipalités de la province qui ont été regroupées, en vertu de la loi de la fusion volontaire des municipalités ?

M. Courcy : — A quelles dates et dans quels journaux la Commission de la fonction publique a-t-elle annoncé la tenue d'un concours pour le poste de coordonnateurs régionaux au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ?

M. Pinard : — Depuis le 16 juin 1966, combien de dépotoirs d'automobiles pouvant être vus d'un chemin entretenu par le ministère de la Voirie ont été entourés d'une clôture conforme aux normes pescrites par les règlements du Lieutenant-gouverneur en conseil ?

En somme, le parti libéral rend au gouvernement de l'Union nationale la monnaie de sa pièce alors que les rôles étaient renversés.

Ici et là dans l'éducation

Le locataire assujetti à l'impôt foncier

S'élevant contre les prétentions des municipalités qui estiment injuste de faire financer l'éducation par les propriétaires d'immeubles, M. Maurice Lavallée, président de la Fédération des commissions scolaires, a déclaré jeudi que ce sont les occupants des logements qui financent l'éducation. "Personne, dit-il, n'ignore que le propriétaire d'un immeuble à appartements tient compte de ses impôts fonciers lorsqu'il établit le prix de son loyer. La preuve en est que les augmentations de taxe correspondent automatiquement à des majorations de loyer". Plus loin, le président est d'avis que la situation n'est pas différente pour un propriétaire sans locataire. "Le fait que les impôts fonciers soient plus élevés, parce que non partagés avec des locataires, ne change rien et doit être attribué au coût élevé de son logement. Le cas est le même pour un locataire qui habite une conciergerie de luxe".

Solutions à la langue française

A la suite d'une enquête faite dans les classes de Belles-lettres et Versification du Collège St-Alexandre de Limbour, les élèves ont énuméré quelques solutions en vue d'améliorer la langue parlée. Par ordre du nombre de mentions, les voici : éliminer les sacres; une plus grande influence des professeurs et des plus âgés; répandre l'idée à l'extérieur du collège ;faire de la publicité dans un français impeccable; moins d'anglais à la radio et à la télévision; institutions de notes de langage; cours de bon parler et de phonétique même dans les hautes classes; se départir du préjugé d'avoir peur de faire rire de soi; se reprendre les uns les autres; et enfin faire des efforts communs et personnels.

Nomination

M. Jean-Paul Fortin, étudiant en 2ième année de médecine à l'université Laval, a été élu président de la faculté de Médecine 1968-1969. Il est le fils du juge Marc Fortin, de la Cour Provinciale. Le nouveau président a fait ses études au collège des Jésuites de Québec.

George Williams : Université française ?

La revue Education Québécoise voudrait que la Sir George Williams University devienne la 2ième université de langue française de Montréal. S'inspirant d'une étude faite par MM. Henripin et Légaré qui prévoient un nombre de 19,567 étudiants anglophones en 1976-1977 au niveau collégial, la revue ne voit pas pourquoi il y aurait plus d'une université anglaise au Québec. Elle soutient que bon nombre d'étudiants américains et de Québécois francophones fréquentent ces institutions. Plus loin, elle déclare que le gouvernement du Québec a payé $20 millions pour la construction de l'édifice et que par conséquent, ce serait une aubaine dans la période d'austérité que nous traversons.

Le Québec métropolitain

Par Eddie LABRIE

Un café-terrasse où l'on servira des boissons alcooliques...

La ville de Québec permet à MM. Adrien Demers et Victor Paquet d'exploiter un "café-terrasse" sur la rue Saint-Joseph en front du restaurant "Le Baril d'Huitres" et d'y vendre et d'y servir des boissons alcooliques après l'obtention du permis de la Régie des Alcools. Cependant, la Capitale se dégage de toutes responsabilités concernant la construction, le maintien et l'exploitation de ce café-terrasse qui ne doit être qu'une installation temporaire dont la durée ne dépassera pas celle du Mail Saint-Roch.

Un excédent des revenus au montant de $34,378.49...

Pour l'année 1967, les revenus et dépenses du garage souterrain de Place Jacques-Cartier de Québec se lisent comme suit : revenus globaux : $82,339.60 et dépenses totales : $47,961.11, ce qui donne un excédent des revenus sur les dépenses de $34,378.49. REVENUS : stationnement "au mois" : $4,286.50; "la nuit" : $4,220.35; "le jour" : $47,096.31; "le soir" : $17,376.55; "plan parc-achats" : $9,359.25 et divers : $0.64. DEPENSES : salaires et gages : $16,225.95; assurance-chômage : $199.20; rentes du Québec : $244.54; électricité : $17,015.14; entretien du garage : $2,000.68; entretien de l'équipement : $3,581.83; uniformes : $55.62; appels téléphoniques : $164.34; accidents du travail : $201.30; assurances resp. et patronale : $300; accessoires de bureau : $173.76; administration et surveillance : $4,680.00; frais bancaires : $80.35; papeterie : $1,423.54; amortissement sur équipement et ameublement : $1,373.96 et divers : $240.90.

Construction d'un nouveau chalet au Parc Saint-Mathieu...

Le comité exécutif de la Capitale vient de nommer M. Gérard Venne (architecte) pour la préparation des plans et devis en vue de l'édification d'un nouveau chalet au parc St-Mathieu. La démolition du vieux chalet est maintenant en cours et sera terminée dans quelques jours. On estime le coût de cette nouvelle bâtisse à $50,000. Au taux normal de 6 pour cent, les honoraires de l'architecte se chiffreraient à $3,000.

Concernant le réseau routier...

La Chambre de Commerce Régionale Montmorency demande au ministère de la Voirie de faire connaître immédiatement au public les grandes lignes du rapport sur le réseau routier de la région de Québec. "Nous savons que ce rapport est prêt et tout ce que le ministère fait, c'est d'apporter de légères corrections de temps à autre. Selon cet organisme, cette lenteur (a publier le rapport) nuit énormément à tout le développement économique industriel de la région car la base d'une région économique forte "est un réseau routier adéquat".

Centre de desserte postal dès juin...

LEVIS. — Le bureau de poste de la ville de Lévis sera vraisemblablement converti en un centre de desserte postal à partir du premier jour du mois de juin 1968. Ce futur centre préparera et recevra des dépêches de 98 bureaux allant jusqu'au Lac Etchemin, Lac Frontière, Saint-Joseph de Beauce, Saint-Jean-Deschaillons, Saint-Gilles, Saint-Sylvestre et Plessisville.

Cours de natation à Lévis...

LEVIS. — La direction de la piscine de l'Hôtel-Dieu de Lévis informe la population que des cours de natation, donnés par des instructeurs de la Croix-Rouge, commenceront dès la semaine prochaine.

Les cours se donneront le mardi et jeudi après-midi ainsi que le mardi, jeudi et vendredi soir. Des cours sont aussi donnés pour les petits enfants de moins de six (6) ans, le mercredi après-midi.

Tous les instructeurs en natation sont diplômés de la Croix-Rouge et possèdent plusieurs années d'expérience.

Pour de plus amples informations on pourra communiquer au bureau de la piscine, école des infirmières, en composant 837-0281, local 57,

Avez-vous lu ça ?

Il y a deux moyens de devenir riche — dépenser moins que vous gagnez ou gagner plus que vous dépensez.

—oOo—

Pour une distraction, c'en fût toute une. Un manufacturier de chaussures, homme d'affaires bien connu et vétéran spectateur des joutes de hockey au Colisée, a fait son signe de croix en même temps que trois ou quatre joueurs après l'hymne national.

—oOo—

C'est en 1954 que La Banque Royale du Canada a publié la première édition de "La Transmission des idées", un recueil de textes choisis parmi les bulletins mensuels de La Banque Royale. Depuis 1954, ce livre en est rendu à sa huitième réimpression. Une neuvième est possible.

—oOo—

Avec sa série "Les jeunes à l'écoute de la catéchèse", Thérèse Dallaire intéresse tout le monde, jeunes et vieux. C'est rafraichissant et surtout encourageant. Ainsi François Lahaye, déclare qu'il "comprend" sa religion en plus de l'apprendre.

—oOo—

Le lieutenant-colonel Simon-G. Parent, consul honoraire d'Italie à Québec a déclaré à Rénald Kéroack qu'il y a approximativement 1200 Italiens vivant à Québec. Il semble bien que les Québecois sont très intéressés par l'Italie. Les demandes d'information sont nombreuses.

—oOo—

Le journal "Chicago Tribune" qui se prétend modestement "The World's Greatest Newspaper" publie chaque jour, pendant le carême, un article sur la "Foi vivante".

—oOo—

Ce doit être un célibataire endurci qui a dit que la lune de miel, c'est la vacance qu'un homme s'accorde avant de travailler pour un nouveau patron.

Jean Napran

Les beaux côtés de la vie



Le bien devrait faire du bruit

Cher Monsieur Gaillard,

Le courrier reçu à l'hôpital contient parfois des mots exquis de reconnaissance qui font chaud au cœur.

Voici des extraits de la lettre d'un "frère séparé" américain soigné chez-nous, à la suite d'un accident d'auto, que je me permets de vous transmettre pour l'édification de vos nombreux admirateurs de la chronique : "Le bien devrait faire du bruit".

"Votre hôpital non seulement connait le service professionnel et le possède, mais il a aussi un cœur d'or. J'en suis profondément reconnaissant.

Puis-je signaler que vos médecins les plus compétents firent un travail d'expert en me faisant 150 points de suture dans la figure. Ils firent merveille pour me ramener en bonne santé, et par leur bonté et leur chaleur humaine, ils m'enlevèrent toute inquiétude concernant mon état.

Je dois mentionner, en l'accentuant grandement la compétence et la bienveillance du personnel de la Salle d'Urgence et du 8ème étage.

Il y a tant de personnes que j'aimerais remercier (y compris mes compagnons de chambre) dans votre hôpital ! Et, j'aimerais remercier la province de Québec.

Nous pouvons seulement remercier Dieu et écrire autant de lettres que possible. Nous avons quelques adresses, mais pas suffisamment. S'il-vous-plait informer le personnel de nos remerciements. Que Dieu vous bénisse tous !"

Je vous fais partager, M. Gaillard, tout le bien que nous a fait cette lettre, en vous priant d'agréer toutes mes félicitations pour votre admirable chronique.

X.
Hôtel-Dieu, Lévis

—o—

Une telle attestation réjouira tout le monde, tant pour l'excellent renom de votre hôpital que pour celui de notre province de Québec.

R. GAILLARD

l'Action éditoriale

Une recommandation du Père Bouvier

Le Révérend Père Emile Bouvier, s.j., directeur du département d'économie politique à l'Université de Sherbrooke, souhaiterait que le gouvernement mette sur pied une commission ou une fondation de travail en vue d'établir une politique salariale à long terme. L'organisme, selon le Père Bouvier, pourrait grouper des représentants de l'Etat, des patrons, des ouvriers et des consommateurs.

La suggestion est heureuse et méritera l'attention du gouvernement et des groupements intéressés à ces questions, surtout lorsque l'auteur donnera plus d'explication sur son projet. Il a promis en effet d'élaborer sa pensée lors du congrès des conseillers en relations industrielles, au début d'avril.

L'adoption d'une politique salariale à long terme est recommandée par les chefs syndicaux depuis longtemps et les autorités gouvernementales, de même que les représentants patronaux en ont eux aussi reconnu la nécessité. Lorsque M. Marcel Pépin, président de la CSN, avait insisté sur ce point en octobre dernier, durant une rencontre télévisée avec le premier ministre M. Daniel Johnson, il en faisait une condition prioritaire des bonnes relations entre l'Etat et la fonction publique.

L'an dernier, les enseignants furent obligés de retourner au travail par suite de l'adoption du bill 25; ils tombaient alors sous le coup d'une loi comportant des échelles de salaires. Comme le fait remarquer le Père Bouvier, il s'agissait là d'une politique salariale à court terme et ce n'est certes pas la formule pour améliorer définitivement les relations patronales-ouvrières.

En Angleterre, M. Wilson a appliqué une limite aux augmentations de salaires pour les deux prochaines années en fixant leur croissance à un maximum de 3.8 pour cent. Cette décision découle bien plus d'une décision gouvernementale que d'un véritable dialogue entre les groupes intéressés. Aussi la réaction des unions ouvrières prouve que l'on ne s'entend pas sur la limite imposée.

Il va de soi que l'établissement d'une politique salariale ne pourra se faire sans de grandes difficultés car même si c'est avec l'accord de la majorité des parties intéressées, il demeure que l'on demandera à chacun de céder un peu des libertés illimitées dont on veut profiter. Il est certain par ailleurs, qu'une telle politique ne pourra atteindre son but qui est d'assouplir les relations patronales-ouvrières tout en affermissant les bases de l'économie, que si les décisions se prennent à la suite d'un véritable dialogue avec les syndicats, les employeurs et les consommateurs.

Une campagne d'éducation s'imposera sans doute auprès de la population et des syndiqués au moment de la mise en application d'une telle politique, mais même cette mesure n'aurait aucun sens et n'atteindrait aucun résultat si elle n'avait pour but que de faire accepter une décision unilatérale.

Et si l'on s'engage dans le champ d'une politique salariale, il faudra peut-être aussi considérer l'adoption d'une politique des prix. Le citoyen, qui est à la fois salarié et consommateur ne verra peut-être pas tellement d'objection à ce que ses revenus n'augmentent que de tel pourcentage par année, à condition que les prix qu'il doive payer pour les biens de consommation ne viennent pas lui en arracher davantage. C'est, nous le savons, un cercle vicieux bien verrouillé : les augmentations de salaires entraînent une augmentation des prix laquelle incite à nouveau les employés à demander d'autres augmentations de salaires. Les deux facteurs devront être considérés en même temps pour solutionner le problème.

Il y a bien sûr, plus que ces simples questions dans une politique salariale : emploi, productivité, concurrence, parité de salaires, et le reste.

Les principes exposés par le R. P. Bouvier sont très valables et les autorités gouvernementales, syndicales et patronales devraient, à partir de ces éléments, se rencontrer pour amorcer le dialogue.

Roger Bruneau

Les passages à niveau

Dans sa livraison de mars, la revue "CITES ET VILLES" rappelle que, dès 1868, soit il y a tout juste un siècle, le parlement d'Ottawa autorisait la mise sur pied d'un comité du Conseil privé relatif aux chemins de fer. Une partie du travail de cet organisme, dit le périodique, consistait précisément dans l'étude des problèmes de sécurité aux passages à niveau.

C'est en 1909, face à l'importante sans cesse croissante des questions suscitées par les traverses, que les dirigeants fédéraux créaient un fonds autonome pour apporter une aide financière aux compagnies de chemins de fer et aux municipalités désireuses d'instaurer des moyens de protection efficace pour le public auxdits endroits.

L'assistance fournie par le fonds en cause fut tout d'abord bien modeste. On prenait en charge 20 p. 100 du coût total des travaux au programme; et encore, dans aucun cas, la somme versée ne devait pas dépasser les $5,000. Il y a une quinzaine d'années, en 1954, la contribution du fonds était portée à 40 p. 100, soit le double, et l'on fixait le maximum individuel à $150,000.

Subséquemment, à la suite de recommandations du comité ayant mission d'administrer le fonds, le gouvernement d'Ottawa, en 1955, décrétait que les contributions pourraient être de l'ordre de 60 p. 100 du coût des entreprises, et le maximum devenait de $300,000. En même temps, le Fédéral décida d'y aller d'une contribution n'excédant point 30 p. 100, avec maximum de $150,000, dans le cas des travaux de rénovation des ouvrages déjà existants.

Puis, trois années plus tard, en 1958, toujours dans le but d'éliminer les périls que comportent les passages à niveau, l'administration fédérale établissait la contribution du fonds d'assistance à 80 p. 100 du coût de construction des nouveaux ouvrages, avec un maximum de $500,000. Dans le cas des ouvrages déjà construits, mais requérant une rénovation ou mise au point, on y allait d'une offre de paiement allant jusqu'à 50 p. 100 du coût, avec maximum d'un quart de million de dollars. Il est actuellement prévu que, pour leur part, les compagnies de chemins de fer et les responsables de la voie publique devront, le cas échéant, y aller de versements variant avec la nature des travaux à entreprendre, qu'il s'agisse de l'installation de systèmes de protection automatiques et de l'amélioration des conditions de visibilité aux passages à niveau; de la construction de nouveaux ouvrages destinés à l'élimination des traverses, ou encore, de la restauration d'ouvrages existant déjà.

Il s'est sûrement fait passablement de choses en ces domaines. La revue "CITES ET VILLES" mentionne notamment ceci : En 1966, dans le pays, le fonds créé il y a à peu près un demi-siècle a participé à quelque 1,039 entreprises; ses subventions ont atteint un chiffre de $21,000,000. C'est quelque chose. Mais il reste énormément à faire et l'on devra, effectivement, continuer à aller de l'avant.

Il y a toutefois des ombres au tableau. En janvier dernier, le ministre québécois du Travail, M. Maurice Bellemare, reprochait à Ottawa d'imposer des délais trop longs avant d'investir de l'argent dans la construction de viaducs aux passages à niveau. Le ministre annonçait, par ailleurs, que le gouvernement du Québec était disposé à verser des sommes considérables, en pareille voie, dans le cadre d'un programme où le Fédéral aurait aussi son mot à dire.

Au sujet des délais demandés par Ottawa, M. Bellemare a dit que, chaque année, des montants imposants, prévus dans le budget du Québec, étaient retournés au Trésor, parce que les délais eux-mêmes étaient trop prolongés. Il a conséquemment invité les corps intermédiaires à exercer des pressions auprès de l'autorité compétente, à Ottawa, pour que l'on abrège ces délais.

Où en est-on, au juste, depuis lors ? Nous avouons tout bonnement ne point le savoir. Mais des chiffres communiqués à M. Bellemare, lors d'une entrevue qu'il eut en janvier avec des délégués de la Fraternité des employés de chemins de fer, sont véritablement de nature à faire réfléchir et faire agir : N'a-t-on pas dit qu'en 1966, au Québec, plus de 105 accidents sont survenus à des passages à niveau ? Accidents à la suite desquels l'on a pu dénombrer 51 pertes de vies et 138 blessés. Cela, sans compter les multiples inconvénients et ennuis que comporte ici et là la présence de traverses du genre.

Les passages à niveau ! A Québec même, depuis combien d'années en parle-t-on ? Tout comme l'on parle de ré-aménagement, de rénovation. Il est manifestement temps que, d'un commun accord, l'on passe un peu partout à une action plus déterminée. C'est ce que souhaitent, pour leur part, les résidants de l'aire no 10 (Saint-Roch), et bien d'autres avec eux.

Odilon ARTEAU

LA REVUE DE LA PRESSE PERIODIQUE

Gare à vous, messieurs du Fédéral !

Persistez à jouer avec vos nerfs et la soupape va sauter

Il fallait s'attendre à une résistance naturelle de la part d'Ottawa face aux revendications des porte-parole de la Fédération canadienne des producteurs de lait (Dairy Farmers) et de la Fédération canadienne de l'agriculture. Ceux-ci se sont rendus dans la capitale fédérale la semaine dernière pour "étudier" avec le ministre J. J. Greene et la Commission canadienne du lait la nouvelle politique laitière 1968-69, qui doit entrer en vigueur le 1er avril prochain.

Cette résistance s'est plutôt manifestée sous la forme d'une apparente compréhension de la part du ministre de l'Agriculture des nombreux et graves problèmes qui doivent sans cesse affronter les producteurs laitiers. Mais, que tels propos soient entourés de miel ou de fiel, le résultat final demeure le même si l'on raisonne en termes de dollars et de cents.

Toujours est-il que le chat est sorti du sac. M. Greene a tenu à souligner d'abord que la situation financière internationale et nationale était tendue — nous nous en doutions — et qu'en conséquence, même s'il se faisait l'avocat de la cause des producteurs auprès du ministère des Finances, il craignait que les difficultés politiques et financières ne viennent contrecarrer ses efforts. Il a donc exprimé certaines craintes à l'effet que les crédits de $121 millions consentis à la CCL pour l'année 1967-68 pourraient non seulement ne pas être maintenus mais même amputés.

Tout n'est pas encore définitif, soit. M. Greene a promis de tenter l'impossible auprès de son collègue des Finances, même s'il devait se reprendre un peu plus tard au cours de la rencontre et affirmer : "Je doute fortement qu'il me soit possible d'arracher des fonds additionnels au ministre des Finances".

Il nous vient immédiatement à l'esprit devant telle attitude une certaine déclaration faite cette fois par le candidat à la chefferie du parti libéral (pourtant le même homme) il n'y a pas tellement longtemps, lors de l'assemblée générale annuelle de la F.C.A., à Victoria. Vous vous souvenez ces paroles surprenantes de la part de M. Greene ? — "Je suis étonné, dit-il, que les producteurs agricoles soient les seuls agents de la vie économique canadienne auxquels on demande d'absorber l'augmentation de leur coût de production par un accroissement de leur productivité". M. Greene devait reprendre ces mêmes propos il y a une quinzaine de jours, à Ottawa.

Commentant cette dernière déclaration de M. Greene, M. Lionel Sorel a admis que le ministre pouvait bien être sincère mais, précisait-il, "je crois qu'il compare toujours le Canada aux autres pays dont les conditions ne s'apparentent nullement aux nôtres". A l'instar de M. Sorel, nous sommes portés à croire que le ministre Greene est foncièrement honnête et exprime le fond de sa pensée. Toutefois, il lui faudra bien un jour passer à l'action et non seulement réclamer mais exiger auprès des autorités compétentes ce que l'ensemble des cultivateurs demande avec une patience qui a atteint ses limites. Permettons-nous ici une courte parenthèse : l'an dernier, lors d'une réception au Pavillon du Québec, à l'Expo 67, le ministre Greene s'était présenté quelque peu en retard. Installé au volant de la confortable voiture, le chauffeur était "passé tout droit" à Montréal et avait dû faire demi-tour en réalisant sa distraction. Pour éviter au ministre Greene une nouvelle déconvenue, beaucoup plus grave celle-là, nous nous permettons de lui suggérer de considérer plus en profondeur certains problèmes agricoles et d'y apporter les remèdes nécessaires, au lieu de toujours aller trop vite pour ne pas arriver en retard.

M. Glen Cole, président de la Fédération canadienne des producteurs de lait, a rappelé lors de la rencontre de mercredi dernier la résolution adoptée lors du congrès annuel de cet organisme ratifiée par la F.C.A., à l'effet d'assurer un prix de $5 le cent livres de lait, net de la prime à l'exportation. Il a appuyé cette demande par l'augmentation constante des coûts de production sur les fermes au cours de la dernière année. Ainsi, M. Charles Munrow, président de la Fédération agricole d'Ontario, a estimé à plus de 10% l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre qu'il a connue sur sa ferme en un an.

Au Québec, le prix des services et des marchandises utilisés par les cultivateurs a subi une hausse de l'ordre de 4½% alors que le coût de la main-d'oeuvre a augmenté dans une proportion de 9½%. 'Est-il nécessaire de préciser que dans les circonstances, le prix de $5 réclamé par une partie des producteurs canadiens est un minimum. Pour les producteurs québécois, qui ont réclamé lors du congrès annuel de l'U.C.C. un prix de $5.50 le cent livres, il est moins que suffisant. M. Sorel l'a clairement laissé entendre lors de cette rencontre en affirmant qu'avec le $5, cela serait à peine suffisant pour compenser une partie seulement des hausses enregistrées depuis deux ans. Le président général de l'U.C.C. n'a pas manqué de dire qu'il voyait difficilement comment les cultivateurs du Québec allaient accepter un prix inférieur. Il comprend mal que le gouvernement fédéral, en dépit de ses problèmes financiers, tente par quelque moyen que ce soit de toucher des gars à faible revenu. Cette idée ne devrait même pas effleurer M. Greene.

Par ailleurs, la Fédération canadienne des producteurs de lait estime à quelque $35 millions la somme supplémentaire qu'il faudrait affecter au crédit de la C.C.L. pour assurer le prix de $5. A cela, le ministre a avancé l'idée d'un palliatif, qui permettrait de l'atteindre sans faire appel à des fonds additionnels en provenance du gouvernement. Il a suggéré entre autres mesures de réduire le pourcentage de la production subsidiée, ce qui aurait pour effet d'assurer indirectement le $5. Inutile de préciser que l'on s'est élevé en bloc contre une telle mesure, qui ne donnerait en somme rien de plus au producteur, si ce n'est d'affecter encore davantage le gagne-petit.

Tout ça, évidemment, écarte une fois de plus l'objectif légitime de $5.50 que se sont fixés les producteurs du Québec. A en croire le ministre, il se pourrait même que le $5 ne puisse être atteint, du fait qu'une telle mesure aurait pour effet de nécessiter un budget accru. M. Greene a poussé les choses au pire, prétextant qu'il n'était même pas assuré d'obtenir à nouveau les crédits de $121 millions. Ce qui pourrait signifier alors une baisse sur le subside actuel et possiblement la perte des argents non distribués par la C.C.L. au cours de la dernière année laitière, lesquels devraient normalement s'ajouter au crédit de l'année 1968-69.

Nous reviendrons évidemment sur ce sujet bientôt en pensant d'ici là qu'il y a une m . . . limite à jouer avec les nerfs des habitants.

Pierre COURTEAU

"La Terre de Chez-Nous"

La génétique forestière : une urgence

Récemment le Dr Paul Lachance, président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec, déclarait que tout n'allait pas pour le mieux dans le domaine de la pulpe et du papier; il basait ses affirmations sur une diminution sensible de la production qui doit aller en s'accentuant pour quelque temps. Les causes de ce recul sont attribuables à la concurrence étrangère, entre autres à celle des pays scandinaves à cause du coût de production, mais surtout à l'augmentation de la production des Etats-Unis dans les Etats du sud.

Rien n'est plus exact; depuis une quinzaine d'années les ingénieurs forestiers attirent l'attention sur ces questions et, entre autres, les Drs Lussier et Maheux publiaient en 1959 une étude intéressante mais alarmante pour nous sur la question des forêts du Sud. Bien des cris d'alarme lancés par les ingénieurs depuis un quart de siècle sont restés sans écho.

Un article publié récemment dans le "Wall Street Journal" rapporte que plus de 45,000,000 d'acres ont été plantées dans 12 Etats du Sud, ce qui veut dire que 45 milliards de plants ont été mis en terre — (au Québec, l'on plante 10 à 15,000 000 par année, ce qui couvre 10 à 15,000 acres.

Par ailleurs, les investissements de l'industrie dans ces Etats sont passés de $2.9 billions en 1956 à $4.9 billions cette année et l'on prévoit qu'un autre montant de $2 milliards sera investi d'ici la fin de 1968 dans de nouvelles usines.

Les Etats du Sud produisent cette année 45% des besoins en papier des Américains; en 1947, soit il y a 20 ans, cette production représentait 29%; dans le domaine du contreplaqué, cette production du Sud représente 13% actuellement et elle augmentera à 20% d'ici 1969.

Les compagnies américaines ne sont pas encore satisfaites et dépensent considérablement pour des recherches en génétique forestière pour trouver un super-pin qui poussera encore plus vite et plus gros que le pin indigène; les résultats s'annoncent très bons; d'autres recherches sont très denses dans le domaine de la fertilisation. L'on veut arriver à produire des arbres commerciaux en 10 ou 15 ans; actuellement les pins du Sud sont exploitables à 20-30 ans; l'on travaille aussi sur une essence brésilienne qui serait exploitable à l'âge de 5 ans et sur l'eucalyptus qui est l'arbre croissant le plus vite dans le monde.

En même temps les compagnies dépensent énormément pour éduquer la population et l'inciter à planter; des techniciens sont mis gratuitement à la disposition des propriétaires et l'on fournit des millions de plants gratuitement aussi.

Tout ceci est merveilleux, mais de mauvais augure pour notre propre industrie. Certaines compagnies installées au Québec, d'ailleurs, construisent présentement des usines dans le Sud.

Notre industrie québécoise, pendant ce temps, est en recul.

Lors de la récente assemblée annuelle de l'Association forestière québécoise, à la suite d'un panel sur le reboisement au Québec où des experts ont présenté leurs points de vue, une résolution fut passée pour demander à l'Etat de créer au plus tôt un organisme de génétique forestière et d'amélioration des arbres forestiers. Aucun programme de reboisement ne peut être sérieux sans un tel organisme de recherche.

Souhaitons qu'un tel projet ne restera pas comme tant d'autres dans la phase nébuleuse de la planification.

J.-A. BRETON, ing. f.

"Forêt Conservation"

Une méfiance difficile à comprendre

Si on s'arrête un peu à étudier l'évolution historique du mouvement coopératif au Québec on se rend compte que, chronologiquement, il y eut au début des coopératives locales, ensuite des régionales et enfin des fédérations. Dans le cas des coopératives d'épargne et de crédit, dans le cas des pêcheries, dans le cas des coopératives agricoles et dans le cas des magasins CO-OP, ce n'est qu'après la naissance ici et là d'un certain nombre de coopératives locales qu'on a vu naître la structure régionale ou fédérative. C'est un phénomène normal de croissance. D'aucuns diront que je ressasse des Lapalissades. Je ne le crois pas, car ce qui retient mon attention depuis quelque temps c'est l'inquiétante méfiance qui semble exister ici et là entre les divers niveaux de la pyramide coopérative. Souvent, on ne croirait à une conférence entre Ottawa et Québec sur la répartition des pouvoirs ! Dans l'entreprise coopérative, ce n'est pas normal. Examinons un peu la situation.

UN RETOUR AUX SOURCES

Exprimé dans les termes les plus simples, coopérer veut dire : faire collectivement ce qu'on ne peut faire individuellement. Dans tel ou tel secteur de l'activité économique, les sociétaires ont réussi à faire collectivement ce qu'ils ne pouvaient faire individuellement : services d'épargne et de crédit, meuneries, usines de transformation, organismes de mise en marché, etc. C'est ainsi qu'on a vu naître des milliers de coopératives locales destinées à la satisfaction des besoins des sociétaires. Ces coopératives étaient rendues possibles et viables grâce à la solidarité des sociétaires et le contrôle démocratique qui caractérise la formule coopérative.

Un pas de plus : les coopératives locales ont reconnu qu'elles avaient des besoins qu'elles ne pouvaient satisfaire par elles-mêmes prises individuellement. Logiquement, elles ont réalisé qu'elles pouvaient satisfaire ces besoins en se groupant, en faisant collectivement ce qu'elles ne pouvaient faire individuellement. Elles ont donc fondé des régionales ou des fédérations auxquelles elles ont délégué certains pouvoirs et sur lesquelles elles exerçaient un contrôle démocratique. La naissance de ces régionales ou de ces fédérations constituait une extension normale de la structure de l'entreprise pour mieux servir les sociétaires. Au niveau des principes, la relation entre la coopérative locale et sa régionale ou sa fédération doit être harmonieuse. Si elle ne l'est pas on n'a pas compris les plus élémentaires données de la coopération.

De la même façon que les coopératives locales, en principe toujours, sont contrôlées démocratiquement par les sociétaires, la régionale ou la fédération est contrôlée aussi par des représentants dûment élus des coopératives locales. Si ça ne roule pas rond, s'il y a conflit, ce n'est pas la formule qu'il faut mettre en question, mais la mentalité et les attitudes des coopérateurs eux-mêmes.

Par les voies démocratiques les coopératives doivent faire connaître aux administrateurs qui les représentent au niveau régional ou fédéral, les services désirés, formuler des commentaires quant à la qualité des services actuels, etc. De son côté la régionale ou la fédération doit consulter, expliquer et, en somme, dialoguer avec les coopératives locales. La relation existante entre ces deux niveaux n'en est pas une d'autorité mais une de service; ce n'est pas une relation de supérieur à inférieur, ce n'est pas la relation d'un siège social avec ses succursales, c'est, au contraire, la continuation, la collaboration de deux niveaux importants et essentiels pour améliorer le service aux membres. A défaut de bien saisir cette importante distinction, on risque de retrouver des comportements de capitalistes dans des structures coopératives. Il va sans dire que ça peut créer des situations qui seraient drôles si elles n'étaient pas si tragiques.

LE COMPLEXE "EUX AUTRES"

La moutarde me monte au nez quand j'entends un gérant ou un administrateur de coopérative locale référer à sa fédération ou à sa régionale en disant : "Eux autres, il faut les surveiller; si on les laisse faire, ils vont tout mener et nous ne serons que des petits commis" ou quelque chose du genre. On parle de sa fédération ou de sa régionale comme s'il s'agissait d'un ennemi, d'un concurrent, d'une autorité inflexible et dominatrice qu'il faut sans cesse mettre à caution. C'est grave ! Ce n'est pas "eux autres", c'est "nous autres", ensemble, pour le bien de nos membres. Si certaines coopératives locales abusent de ce qu'il est convenu d'appeler l'autonomie, c'est aux autres coopératives affiliées à la régionale ou à la fédération de les convaincre de leurs obligations à l'égard des membres et à l'égard du bien commun. Si, par contre, la fédération ou la régionale ne rend pas les services pour lesquels elle fut mise sur pied, si elle ne respecte pas les structures démocratiques, la solution est simple : il s'agit d'élire un conseil d'administration qui fera son boulot.

CONCLUSION

La démocratie n'est guère plus efficace que ceux qui s'en servent. Dans certains pays qui se disent démocratiques, l'apathie des gens, leur ignorance de leurs droits et de leurs devoirs font que des politiciens ressemblent étrangement à des monarques qu'on a tout simplement omis de couronner.

Le mouvement coopératif n'en est pas là, et dans une large mesure la démocratie est convenablement respectée. Cependant, il en est de la démocratie comme de la plupart des vertus : vaut mieux en avoir trop que pas assez.

Gilbert CHARRON

"Ensemble"

Feu l'abbé Zéphirin Beaulé

Il y a quinze jours à peine s'éteignait d'épuisement, à force de souffrir depuis plusieurs années, un prêtre tout jeune encore. Hier disparaissait soudainement en la personne du curé de St-Pie X un prêtre qui a donné quarante-et-un ans de service à l'Eglise et aux âmes.

Sur le plan temporel, les paroissiens de St-Pie X doivent à l'abbé Beaulé leur temple et l'enviable organisation paroissiale qui s'est formée et développée autour de leur clocher. Autant de réalisations visibles qui laissent facilement deviner un dévouement de toutes les heures de la part de celui qui, en 1955, devenait le premier pasteur de cette paroisse nouvelle. On imagine aisément ce que supposent de démarches et de tracas de toute sorte la fondation d'une paroisse et la construction de son église, de son presbytère et de ses écoles ... etc. Le travail ne coûtait certes pas à l'abbé Beaulé, lui qui précédemment avait pourvu du même nécessaire pastoral Ste-Brigitte de Laval, Montmorency.

Ce que le bâtisseur accepta vaillamment d'édifier sur le plan matériel laisse deviner tout ce que le prêtre en lui rêvait d'édifier surtout sur le plan spirituel. S'il prenait sur lui de travailler sans compter à assurer un toit au Dieu de l'Eucharistie dans un nouveau secteur pastoral, c'est qu'il ambitionnait d'y rassembler autour d uChrist Sauveur les adorateurs en esprit et en vérité que recherche le Père, selon la révélation de Jésus à la Samaritaine. Les pierres de granit avec lesquelles il fallait élever le nouveau temple ne pouvaient manquer d'évoquer chez le premier curé de St-Pie X les pierres vivantes que sont les âmes croyantes et pratiquantes avec lesquelles se construit le Corps mystique du Christ, ébauche ici-bas dans l'Eglise du Royaume du Père dans l'au-delà.

Le prêtre appelé à travailler au salut des âmes oeuvre en ce monde sur une voie que son Maître et Seigneur Jésus lui trace au fil des jours et des années. L'abbé Yvon Garant s'était vu plutôt destiné à l'apostolat de la souffrance rédemptrice : l'abbé Zéphirin Beaulé le fut davantage à celui de l'action et des oeuvres. Le mérite de chacun est d'entrer avec foi et amour dans les desseins de Dieu. Desseins de Dieu qui sont au-dessus des nôtres autant que le ciel l'est de la terre, comme le dit l'Ecriture !

Dans un dialogue avec Jean Guitton, ainsi s'exprimait notre Pape bien-aimé Paul VI : "Le prêtre doit chercher à exprimer les ineffables vérités qui nous appellent et nous pressent : à approcher sans toutefois le rendre profane le mystère qui enveloppe l'univers. Je vais plus loin : à étendre la liturgie jusqu'au cosmos entier qui chante Dieu en silence et aussi jusqu'aux formes les plus humbles, à donner une signification aux choses, à prêter un langage intérieur aux esprits. Davantage, davantage encore : à pénétrer jusqu'aux secrets cachés de cette existence humaine à laquelle les modernes attachent tant de prix".

Les magnifiques réalisations du premier curé de St-Pie X témoignent d'un tel idéal chez l'abbé Beaulé. Idéal que les généreux paroissiens et les principaux responsables de la pastorale en ce secteur de l'Eglise de Québec auront sûrement à coeur de poursuivre toujours avec le nouveau pasteur.

Maurice FORTIER, ptre

Commentant le "Vive le Québec libre", Robert Aron déclare...

"De Gaulle a toujours eu une vision historique des événements"

par Renald KEROACK

Agrégé d'Université, Robert Aron a été un des initiateurs en France du Mouvement personnaliste, précurseur de l'actuelle politique européenne et fédéraliste. Pendant la guerre et l'occupation, il a conservé ses amitiés antérieures en cherchant à dégager ce qui pouvait rassembler les Français dispersés dans les différents camps politiques. Après son arrestation par la Gestapo, il s'est évadé de France en novembre 1942 et a rejoint Alger, où il a participé aux travaux des gouvernements Giraud et de Gaulle. Depuis la libération, Robert Aron collabore activement à l'action européenne et fédéraliste dans le Mouvement "La Fédération" où il assume la formation doctrinale des cadres.

A l'occasion du passage à Québec de l'historien français Robert Aron, nous l'avons rencontré afin de discuter amicalement de la situation européenne et de la coopération franco-québécoise. Expert de l'histoire contemporaine française, M. Aron poursuit actuellement à travers le Canada un voyage de deux mois.



● ROBERT ARON — "Québec est une ville européenne. On se sent parfaitement chez soi ici".

Ecrivain, journaliste et éditeur chez Plon, Robert Aron a écrit plusieurs livres dont "l'Histoire de Vichy" qui a le mérite de décrire objectivement une période sur laquelle tant de Français se divisent et s'opposent encore. "Dossiers secrets de l'époque contemporaine" et "l'Histoire de la Libération" sont deux autres travaux auxquels il a consacré plusieurs années. L'an prochain, Robert Aron fera publier "l'Histoire de l'épuration".

De Gaulle est un Européen

Une conversation à bâtons rompus dans laquelle M. Aron a d'abord traité des problèmes européens actuels. "Je ne crois pas", dit-il, qu'il est bon que deux pays, en l'occurrence les Etats-Unis et l'Union Soviétique deviennent à eux seuls les centres d'intérêt de notre planète.

La politique française axe depuis la venue au pouvoir du général de Gaulle, en 1958, toutes les énergies à établir principalement une 3e force, une 3e position qui sera celle de la culture européenne et française. On a de ce côté-ci de l'Atlantique l'impression que la constitution d'un esprit européen suscite de graves difficultés principalement à cause de l'attitude choquante du président français. De Gaulle est, j'en suis convaincu, un Européen. Il a bien sûr une façon un peu personnelle de le dire et de le faire sentir; mais pardessus tout, il désire créer un système d'alliances très organique où les Etats européens ne perdraient en aucune manière leur entité propre. Pas d'obédience, ni à l'est, ni à l'ouest.

Ce qui répugne le plus à de Gaulle, c'est qu'un gouvernement ait à déléguer d'une façon quelconque ses pouvoirs. Pour lui, l'Europe politique serait limitée à une Confédération d'Etats, à un regroupement de groupes ethniques.

"L'Europe possède une culture irremplaçable. Hélas, les moyens pour appliquer nos connaissances nous font cruellement défauts. La guerre ne nous a pas épargnés, et vouloir rattraper les pays hautement automatisés tout en conservant une indépendance amène des obstacles quasi insurmontables. Nos ingénieurs émigrent aux Etats-Unis et le gouvernement ne peut empêcher cette hémorragie intenable.

Coexistence pacifique

Les manifestations de la jeunesse américaine, polonaise et allemande représentent-elles un rapprochement, sans les adultes, des pays politiquement différents ?

"Nous nous dirigeons certainement vers deux blocs monolithiques (mais coexistant pacifiquement) où une Fédération européenne prendra place. Les manifestations, du moins celles de Varsovie et de Prague, sont une preuve d'une évolution de la pensée marxiste. Ces régimes, nés de l'après-guerre sous la poussée d'un front commun contre l'hitlérisme, reviennent peu à peu au libéralisme. Et ce n'est pas la génération de la guerre froide qui opérera le dégel. Le capitalisme aussi modifie sensiblement son orientation, et malgré la guerre vietnamienne, rien n'empêche les gouvernements américain et soviétique de discuter désarmement et d'intensifier discrètement leurs échanges. Le danger que je vois venir, c'est le danger chinois. Peuple fanatisé et fort, il est en mesure d'entraîner à sa suite les pays sous-développés qui souffrent comme lui de l'écart grandissant entre les nations riches et les nations pauvres.

Québec, ville européenne

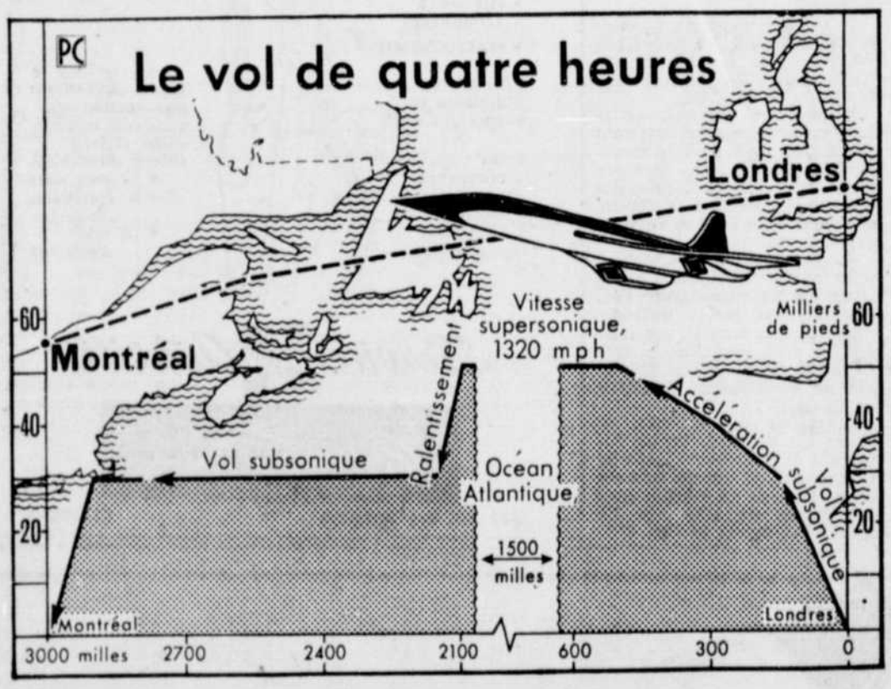
Et le Québec, le voyage du général de Gaulle, qu'en pensez-vous ?

"Il est un fait indéniable, c'est qu'au point de vue culturel, le Québec et la France se rejoignent. Il existe dans votre peuple des affinités identiques à celui de France. Mais il ne faut pas oublier que votre conception de la vie, apprise de l'américaine, demeure différente. Pourtant, et c'est agréable de le souligner, j'ai visité tout le Canada, et vraiment le Québec ne ressemble pas au reste du pays. Cette ville de Québec, par exemple, offre un visage européen. C'est de toutes les villes canadiennes, la seule qui présente autant de ressemblances avec une ville française.

J'ose même dire, que maintenant, bien des villes françaises n'ont plus ce que Québec a conservé.

Corriger l'erreur du passé

La déclaration du général de Gaulle n'est pas, comme on le prétend, un appel à la sécession du Québec, mais une manifestation de sa volonté de rétablir la présence, par là le prestige de la France en Amérique. De Gaulle a toujours eu une vision historique des événements de notre époque, et on ne peut lui prêter sérieusement quelques intérêts purement matériels à déclarer "Vive le Québec libre". De Gaulle est sans doute conscient de l'erreur que la France de jadis commit envers le Canada, et désire ainsi rétablir par l'aide qu'il procure à la "nation française du Canada" l'idée qu'il se fait de la France, c'est-à-dire prestigieuse, paternelle et indépendante. Si de Gaulle a fait connaître Québec à la France, il faudra maintenant que le rôle du Canadien français soit de poursuivre ce qui est déjà commencé. C'est la condition essentielle d'un rapprochement véritable.



● ENVOLEE DE QUATRE HEURES — Lorsque l'avion supersonique Concorde entrera en service entre Londres et Montréal après 1970, le temps de l'envolée sera en moyenne de quatre heures 18 minutes, dont environ une heure 45 pour le parcours final de Terre-Neuve à Montréal. Le graphique indique la route probable et le comportement d'envolée du Concorde selon la possibilité que le gouvernement canadien exige que l'immense appareil vole à des vitesses subsoniques sur le territoire canadien. Après le décollage à Londres, l'avion grimperait à la hauteur de 30,000 pieds à vitesse subsonique au-dessus du canal de Bristol. Il accélérerait ensuite jusqu'à vitesse supersonique et voyagerait à environ 1,320 milles à l'heure à une altitude de 51,000 pieds. Peu avant de passer la côte de Terre-Neuve, il descendrait à 30,000 pieds pour le dernier parcours subsonique sur le Canada. La descente d'une altitude de 30,000 pieds se ferait sur les 100 derniers milles.

Vénus serait une terre brûlée

A mesure que les scientifiques scrutent l'univers, on acquiert d'étranges connaissances.

Par exemple, la surface de Vénus est d'un noir carbonisé. Dans l'atmosphère de Vénus, des matériaux que nous tenons pour inflammables : bois, papier, tissus, ne brûlent pas; ils produisent de la fumée et deviennent d'un noir roussi en un instant.

Ce phénomène a été confirmé par des expériences qui simulent les conditions atmosphériques de Vénus. Les expériences se font sous les auspices de grandes compagnies qui éditent des journaux et sous les auspices de l'Institut des métaux, agence du gouvernement japonais.

Jusqu'ici, des expériences complexes répudient la conjecture scientifique selon laquelle tout brûle intensément sur Vénus. La première conjecture se fondait sur des renseignements obtenus d'une étude de Vénus qui a été faite par la sonde-robot de l'Union soviétique, Vénus 4.

En reproduisant l'atmosphère de Vénus dans un autoclave, les scientifiques japonais qui poursuivent cette série d'expériences en sont venus à une grande conclusion.

Il n'y a pas assez d'oxygène sur Vénus; voilà pourquoi rien n'y brûle. Et pourtant Vénus est un enfer de chaleur intense. Voilà pourquoi tout ce qui y existe sous forme de matière est d'un noir roussi.



Paquet

000 000 0
MME LA CLIENTE PAQUET
20 RUE DU BONHEUR
QUÉBEC

Innovation chez Paquet:



Une nouvelle carte de crédit!

pour un service amélioré et plus rapide

Paquet vous invite à vous joindre à ses milliers de clients qui utiliseront désormais cette nouvelle carte de crédit. Elle est en plastique d'un format standard et déjà en usage en plusieurs endroits. Bientôt vous la verrez partout; elle est commode. Son utilisation augmente de jour en jour! Elle vous permet de magasiner, sans être dans l'obligation de porter sur vous de fortes sommes d'argent. C'est la tendance moderne, c'est si pratique! Paquet vous offre cette nouvelle carte de crédit dans l'espoir de toujours vous mieux servir !

Paquet, Service des ventes à crédit, 6e étage. Tél.: 524-5121, local 216

Paquet

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: 9H. A 5H.30, EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30
PLACE LAURIER: 9H.30 A 5H.30, EXCEPTE LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30

l'Action féminine

Mlle Martine s'intéressait plus à la mode qu'à jouer "à la maman"

Par Céline COTE

"A l'âge où les fillettes s'amusent à jouer à la maman, moi, ce qui m'intéressait davantage c'était déjà les questions de mode et j'adorais me retrouver devant les lampes éblouissantes des caméras". Alors la profession de mannequin était donc innée chez mademoiselle Martine Boiguérin d'origine parisienne, travaillant actuellement à Chica-



• Mademoiselle Martine (Boisguérin), mannequin professionnelle.

go !..

Présentement en tournée à travers les grands centres canadiens et américains, afin de lancer sur les marché deux nouveaux produits de beauté offerts par Toni, département de la Compagnie Gillette de l'Amérique du Nord, mademoiselle Martine était de passage à Québec ces jours derniers.

Au cours d'une entrevue qu'elle nous accordait à cette occasion "La Française des Etats-Unis", nous avouait l'importance capitale que sa carrière occupe dans sa vie, actuellement. Ce métier, précisait-elle, est fort exigeant. Nos heures de travail sont souvent longues et fatiguantes. Une diète sévère s'impose à quiconque s'y engage. Les heures de sommeil sont d'une importance primordiale, car nous ne pouvons pas nous permettre des présentations en public si des traits de fatigue intense se dessinent sur nos visages.

Il n'est pas toujours facile d'être jolie, de se maquiller lorsque nous n'en n'avons pas envie, n'est-ce pas !

De plus, soulignait mademoiselle Martine, nous devons disposer d'une garde-robe à la fois variée, considérable et composée de vêtements de qualité remarquable.

Souventes fois, notre travail demandera qu'on informe les gens au sujet des nouvelles tendances. Il nous faut être renseignées sur les particularités qui caractérisent les grands couturiers du monde en ce qui concerne les tendances de chacun dans telle ou telle collection.

Quelques impressions...

Québec est une ville fort jolie et ses gens sont des plus sympathiques... Pour la première fois de ma vie j'ai vu des "Taxis" galants et courtois pour leur passagère... C'est fantastique, ils sortent de leur voiture pour nous ouvrir la portière, s'occupent de déplacer nos bagages et les rendent même à l'hôtel où vous habitez ! Vous avez besoin de renseignements, c'est avec une politesse remarquable qu'ils vous informeront.

Mademoiselle Martine qui avait passé quelques jours à Montréal avant de venir chez-nous, a été également surprise de constater le contraste et la différence qu'il existe entre ces deux villes du Québec !

Enfin, nous confiait cette jeune française, je vous assure qu'il m'a été agréable de vivre chez-vous, l'atmosphère ressemble tellement à quelques villes de mon pays. J'aime bien vivre aux Etats-Unis mais, vous savez je ne maîtrise pas encore parfaitement l'anglais...

Horoscope

LUNDI, 1er AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée qui promet d'être exceptionnellement agréable. Ne négligez pas les intérêts de votre famille. Vos projets pour la fin de semaine sont bien agréés.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Votre santé vous cause des inquiétudes, mais si vous avez soin de vous recréer et de vous reposer, en fin de semaine, tout rentrera dans l'ordre.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne cherchez pas à voir clair dans trop de problèmes à la fois, étudiez-les, un par un, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Soirée réconfortante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Exprimez-vous avec clarté et franchise et vous éviterez des malentendus. Vous partagez le succès d'un de vos collaborateurs. Journée bien remplie.

24 juillet au 23 août (Lion) — Soyez calme, même si l'on s'objecte à vos initiatives. Vous recevrez une invitation qui vous comble de joie. Evitez les indiscrétions, vous vous en féliciterez.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Dans la matinée vous pourrez suivre votre programme à la lettre, mais pendant le reste de la journée, vous devrez vous adapter à toutes sortes d'imprévus.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une journée à la mesure de vos talents et de vos ambitions. La soirée vous apportera des distractions originales, en compagnie agréable.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Des différends rendront l'atmosphère de votre foyer un peu orageux, mais avec du coeur et de la bonne volonté vous surmonterez cette vilaine passée.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous êtes sensible aux témoignages d'affection. Vous vous en promettez beaucoup pour aujourd'hui, mais vous ne pourrez pas en faire le quart.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Configurations planétaires encourageantes pour les natifs de ce signe. Vous avez intérêt à décliner une proposition qui vous est faite.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Votre ingéniosité et votre dynamisme seront deux puissants atouts, au cours de la prochaine période. Ne versez pas dans le caprice et la fantaisie.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous ferez preuve d'une vivacité intellectuelle peu commune, au cours de la prochaine période. Soirée agrémentée par les amabilités de votre entourage. La fin de semaine s'annonce bien.

SI VOUS ETES NE UN 1er AVRIL

Le moins qu'on puisse dire de vous, c'est que vous êtes original. Votre amour du voyage sera amplement satisfait. Vous êtes exigeant pour ceux que vous aimez. Votre vie sentimentale ne sera pas de tout repos.

Le deux-pièces favori



9067
SIZES 8-16
Marian Martin

Confectionnez ce joli deux-pièces, celui-ci émerveillera tous les jeunes de votre âge.

Remarquez les coutures aux hanches. Choisissez une toile shantung.

Demandez le patron 9067 — grandeurs : 8, 10, 12, 14, 16.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Arrêtée par les "forces de sécurité" de Pékin

PEKIN AFP — Mlle Liou Ping Ping, fille du président Liou Shao Chi, a été arrêtée par les "forces de sécurité", le 26 mars, indique le récit d'un activiste diffusé à Pékin.

Cette relation précise que l'arrestation de Mlle Liou Ping Ping a eu lieu dans le cadre du "mouvement anti-droitiste".

Mlle Liou Ping Ping et semble-t-il, d'autres enfants du président de la République s'étaient distingués au début de 1967 en critiquant l'attitude et la "ligne réactionnaire bourgeoise" de leur père, Liou Shao Chi, et de leur mère, Wang Kwang Mei, mais les écrits et les déclarations de Mlle Liou Ping Ping contre ses parents semblent maintenant avoir été jugés insuffisants.

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 6-59

Mme Greene suit la politique et pratique les sports

Par SUSAN BECKER

OTTAWA (PC) — Madame Joseph Greene, femme du ministre de l'Agriculture du Canada et candidat à la direction du parti libéral fédéral, étudiait encore lorsqu'elle se maria et devint mère.

"Cela faisait beaucoup de travail, confie-t-elle. J'ai l'habitude de dire que j'ai eu mon premier enfant et mon BA avant d'avoir 21 ans".

Mince femme aux yeux bleu-clair et aux longs cheveux bruns, Corinne Green s'intéresse de près à la mode.

Rencontrée au luxueux salon des dames sur la colline du parlement, elle portait un chandail à col roulé boutonné au côté du col, un ensemble de suède brun, des bas beiges et des souliers de cuir à bouts carrés.

Benjamine de sept enfants, Mme Greene a grandi à Arnprior, petite ville d'Ontario, à 40 milles d'Ottawa. C'est là qu'elle vit aujourd'hui avec son mari.

Elle a commencé à fréquenter l'université à l'âge de 17 ans, après des études dans sa ville natale et deux années au Ontario Ladies" College de Whitby.

Un court d'art

Elle étudia pendant un an les sciences économiques et politiques à l'université Queen's de Kingston, en Ontario et c'est alors qu'elle rencontra son futur mari, en visite chez un ami à Arnprior.

Mme Greene passa aux arts à l'Université de Toronto et se maria en 1948, deux ans avant d'être diplômée.

Après que M. Greene eut obtenu son diplôme en droit d'Osgoode Hall, à Toronto, tous deux emménagèrent à Arnprior. Ils ont aujourd'hui cinq enfants, dont quatre étudient loin du foyer pour la première fois.

Glen, âgé de 18 ans, suit un cours d'arts à l'université Simon-Fraser, à Burnaby, en Colombie-Britannique. Peter, 16 ans, est à l'école Trinity College, à Port Hope, en Ontario.

Jocelyn, 15 ans, et Stephanie, 14 ans, sont à l'école Notre-Dame-de-Lourdes d'Ottawa, et Virginia, 11 ans, étudie à l'école d'Arnprior.

Il y a aussi Sandy, un chien de race inconnue que les enfants ont trouvé dans un cimetière.

Outre sa famille, Mme Greene s'intéresse essentiellement à la politique et aux sports.

"Lorsque je me sens renfermée, je mets mes skis et vais me promener dans l'air frais et le soleil. Il y a un terrain de golf près de notre chalet d'été. J'y vais jouer presque tous les jours, lorsque nous sommes à proximité".

Aux Communes

Mme Greene aime voir les députés à l'action aux Communes et elle lit régulièrement le compte rendu des débats de la Chambre.

Elle s'est rendue avec son mari en Yougoslavie, en Irlande et en Argentine, et elle s'intéresse vivement aux affaires agricoles.

"J'aime bien les événements auxquels mon mari doit assister, comme les expositions et foires. Il est également intéressant de comparer l'agriculture européenne ou sud-américaine à celle de notre pays".

CKCV MICRO-QUEBEC
Invités Lundi matin de 6h.15 à 9h.
M. Réal OUELLET et M. Guy MARCOTTE
Sujet : "COLLOQUE SUR LA CRIMINOLOGIE"
Sujet : "CHAMBRE DE COMMERCE, VILLE BELAIR"

DES EMISSIONS POUR MADAME

DIMANCHE — RADIO

CBV :

"Concours beau voyage" 11.00 à 11.30 heures a.m. Emission évoquant un voyage imaginaire en Suisse, sur le nombre de ses habitants, sa superficie, sa situation géographique, son folklore, son mode de vie et la mentalité des gens qui la composent.

Le concours est ouvert à tous les élèves de 10 à 14 ans. Les gagnants effectueront un beau voyage en Suisse.

"Présent-Dimanche", 12 h 30 à 1 h. p.m. — Revue des journaux français de province et entrevue avec des correspondants de Moncton, de Winnipeg, de Chicoutimi, de Québec, de Toronto et d'Ottawa. Animateurs : Adréanne Lafond et Roger Nantel.

"Jardins plantureux, jardins fleuris", 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Invité : Antonin Le Beau, du Jardin botanique de Montréal. Sujet : les plantes de maisons faciles à cultiver.

"Cours universitaires", 6 h. 30 à 7 h. p.m. — "Histoire de la philosophie moderne et contemporaine", avec M. Gustave Hennuy, prof. de philosophie à l'Université de Moncton.

CHRC :

"La foi vivifante", 8 h. 30 à 8 h. 45 p.m. une émission religieuse présentée par les Eglises Evangéliques Unies du Canada.

"Refrain des temps heureux" 10 h. 30 à 12 h. 55, p.m. — Des succès d'hier et d'aujourd'hui, choisis dans les répertoires français et canadiens.

CJLR :

"Café Opéra", 10 h. à 10 h. 55 a.m. Extraits d'opéra parmi les plus célèbres et les plus connus interprétés par des artistes de renom. — Animateur : Claude Mercier.

"De Hollywood à Broadway" 11 h. à 12 h. 26 p.m. Les amateurs de comédies musicales seront choyés car à notre émission nous présentons des extraits de films et comédies musicales américaines... sélectionnés parmi les meilleurs — Animateur : Claude Mercier.

LUNDI — RADIO

CBV :

"Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Fémini", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice : Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Sujet : "La Greffe du coeur", signé Campagnarde, et "Le Journal intime", signé Attentive. Présentatrice : Nicole Bisaillon.

"D'une certaine manière, 12 h. à 12 h. 15 p.m. "La Peur", avec Robert Gadouas et Laurence Vallier. Texte : Eugène Cloutier.

"Le Père Legault", 1 h. 30 à 2 h. p.m. — Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2 h. 32 à 3 h. 30 a.m. Invité : André Lejeune. Enquête : "Les hommes sont-ils des poissons ?" Animateurs : Lise Payette et Guy Provost. Ensemble de Paul de Margerie.

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. "Faire sa vie au Lac Saint-Jean". Dorval Brunelle rencontre l'abbé Antonio Villeneuve, de Roberval; il nous parle de sa région, des problèmes qu'on y rencontre, de sa lutte contre la pauvreté et de son désir d'un ordre social plus juste.

"Orchestre de chambre de Québec", 8 h. 02 à 8 h. 30 p.m. Dir. Sylvio Lacharité. Invitée : Marcelle Couture, soprano. Suite "Céphale et Procris" (Grétry); "Attente" (Paul-Marcel Robidoux et "Pavane pour une infante défunte" (Maurice Ravel).

CHRC :

"Point de vue" 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m., avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-notes", 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice : Mme Lucille Després. Du lundi au vendredi cinq cours bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", 2 h. à 2 h. 55 p.m. — Animatrice : Mme Françoise Larochelle-Roy, assisté de Roc Prou. Un service d'entraide où des auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

CJLR :

"10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m. Origine du poisson d'avril. Les plaisirs du déménagement.

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parle de cinéma, des modes, de la femme, de l'homme et de l'actualité.

CKCV :

"Micro Québec" 6 h. 15 à 12 h. a.m. Emission ligne ouverte.

"Les vainqueurs", 9 h. à 12 h. p.m. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Tour d'Horizon" 12.00 à 1 h. 30 p.m.

Balade à travers le monde avec textes, musique et chansons.

"Eclairez-moi", 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

Cours de sexologie pour les enfants

MONTREAL PC — Le Dr Franz Manouvrier, de l'Institut de sexologie, a prononcé hier une causerie devant une centaine d'épouses et mères au thé-causerie du Club "Elle" à Montréal.

Il a parlé d'une expérience-pilote, celle qui est tentée par l'Auberge des 4 vents, et qui consiste à offrir aux enfants des cours de sexologie.

Partant des éléments de la nature, les jeunes découvriront par groupe de 6 ou 7 la reproduction des plantes, des animaux, pour arriver à celle des hommes. Le dialogue s'établira en fonction de l'âge des jeunes explorateurs.

A ce propos, le Dr Manouvrier a dit: "L'Auberge des 4 vents est l'occasion pour l'enfant de socialiser ce qu'il apprend dans la famille; son intégration à la sexualité se fera en même temps que le processus de socialisation qu'entraîne le jeu".

L'Auberge des 4 vents est située sur les bords du lac Archambault, à St-Donat, dans les Laurentides, et permet aux enfants d'entrer en contact avec des jeunes de leur âge au moyen des sports et des arts.

Pause-café

Citoyen du monde

par Thérèse Dallaire

La visite à Montréal de la célèbre chanteuse de music-hall des années /30, Joséphine Baker et son appel entendu par les téléspectateurs du réseau national a remis en question le grand devoir de fraternité.

Il semble que tous les hommes désirent cette fraternité entre les hommes et entre les peuples. Les jeunes aux divers niveaux scolaires m'en ont parlé dans nos rencontres.

Les chansonniers l'expriment dans divers mélodies. Vigneault: "Je crie avant de me taire A tous les hommes de la terre, Ma maison c'est votre maison".

Avant lui, Raymond Lévesque avait chanté : "Quand les hommes vivront d'amour..."

Les diverses communautés chrétiennes se donnent la main, unissent leurs efforts pour une meilleur compréhension de la pensée de Dieu.

L'épiscopat canadien a invité ses fidèles à un carême partagé.

Les nouvelles en provenance des pays en voie de développement nous informe du beau travail des nôtres au quatre coins du monde.

Une association "La Fraternité canadienne" noue les liens d'amitié entre les Canadiens des diverses origines ethniques.

Il y a certes un mouvement mondial pour "la fraternité". Nous prenons conscience d'être "citoyen du monde". C'est sans doute la raison qui nous laisse optimistes, malgré tous les bouleversements qui troublent l'équilibre mondial.

Un jour ce désir d'une fraternité totale entre les individus, qu'importent couleurs, religions, classes, frontières, se réalisera. Un jour... un jour... les hommes vivront d'amour. Mais, comme dans ce monde tout se paie. C'est nous aujourd'hui, qui avons à payer la note.

Communiqué

Cercle Hélène Boullé

Le cercle Hélène Boullé des Filles d'Isabelle procédera à "L'Initiation" de nouveaux membres, dimanche le 31 mars, à 14 hres en la salle des Chevaliers de Colomb, 270 chemin Ste-Foy.

Dames et messieurs sont invités au souper qui suivra à 22 hres.

Décoration

Près de la moitié des 15,000 personnes qui travaillent à plein temps aux Etats-Unis dans la décoration intérieure, sont des femmes.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION



Et maintenant service complet
DE CORSETERIE MEDICALE et section pour COMMUNAUTES

Pour les cas
• POSTOPERATOIRES
• SUPPORTS LOMBAIRES
• MASTECTOMIE
Spécialistes diplômées et supports CAMP.
choix complets de Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable

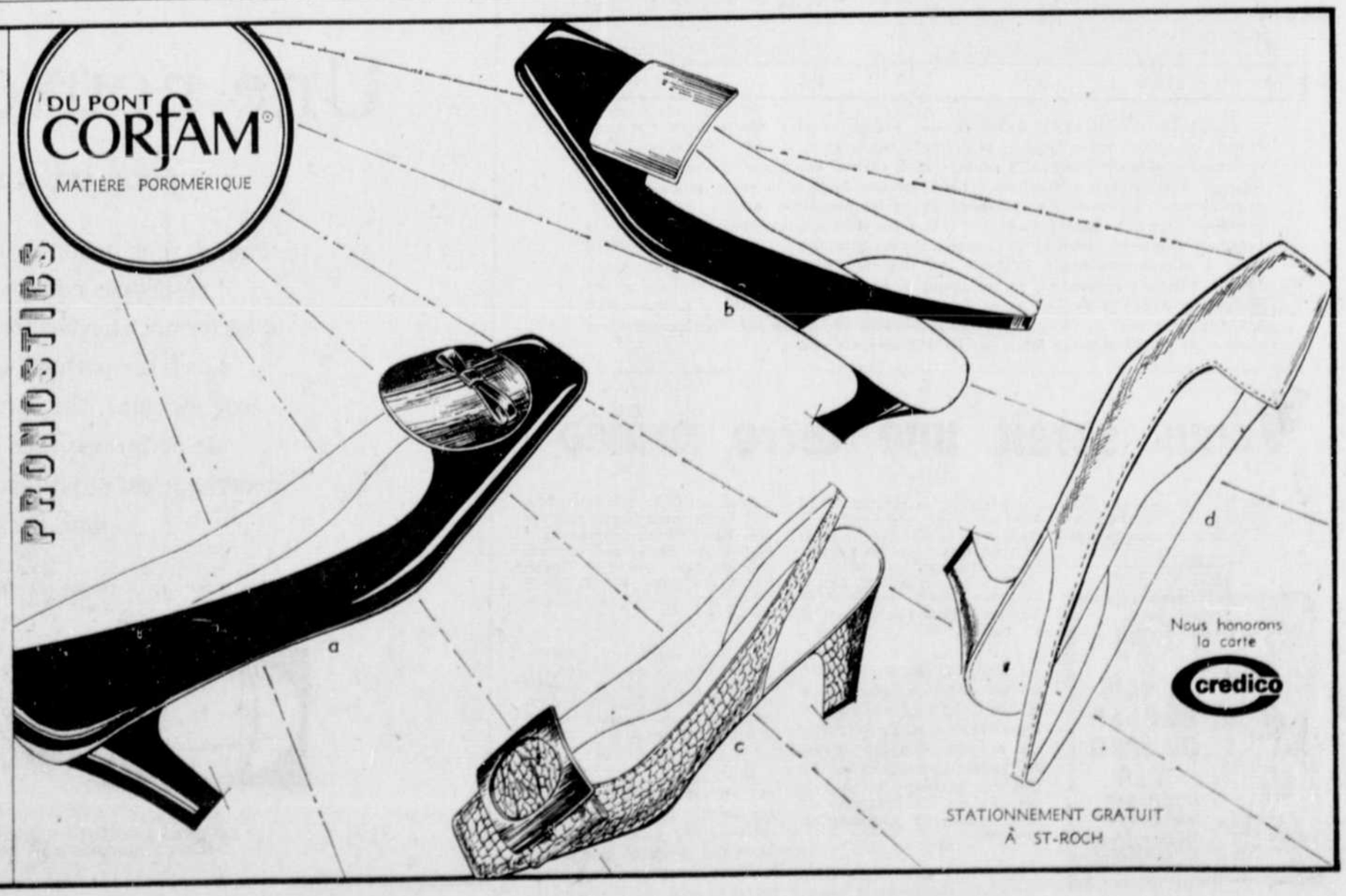


Pour les membres des COMMUNAUTES
nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
• 22 employées
• 9 corsetières diplômées
• 18 salons d'essayage

Service CAMP Autorisé
Geneviève Morel
287 est, rue St-Joseph 522-3590

Les chaussures les plus féminines en ville
Yves Poulin Enr.
620 est, rue ST-JOSEPH, Québec
Tél. : 523-9885

SOULIERS DE CORFAM
MATIÈRE POROMÉRIQUE DE DU PONT
• Corfam est le seul qui respire
• Corfam est si facile à entretenir...
• Corfam est plus léger...
• Corfam garde son apparence de neuf !
a) Corfam brillant, bleu marine ou noir $20.99
b) Corfam brillant, noir. Boucle de nacre blanc $20.99
c) Corfam babygator, blanc, bleu pâle, os ou africain. Boucle en nacre ambré $20.99
d) Corfam blanc brillant $18.99
• Sacs à main pour compléter l'ensemble
$20.99 à $25.99



La perte du chasseur-bonbardier américain F-111A

Le fruit de $1 milliard en travaux de recherche "donné" aux communistes

D'après A.F.P. et P.A.
Par la Presse Canadienne

La perte du chasseur-bombardier américain F-111A dont l'Agence nord-vietnamienne d'information a annoncé qu'il avait été abattu jeudi au-dessus de la province de Ha Tinh, pourrait fournir aux communistes les résultats de travaux de recherche et de développement qui ont coûté aux Etats-Unis plus d'un milliard de dollard jusqu'à fin 1967.

L'Aviation américaine poursuit ses recherches de l'épave de ce chasseur-bombardier à géométrie variable disparu après sa deuxième mission de combat. Une fois l'épave retrouvée elle sera vraisemblablement bombardée pour "détruire" les débris de l'avion qui dispose de l'équipement le plus perfectionné dans toutes les forces aériennes du monde.

Il est probable, bien que cela n'ait pas encore été confirmé, que les deux pilotes ont été tués sur le coup. L'hypothèse la plus vraisemblable est que cet avion a été détruit en se rendant vers l'objectif de Dong Hoi ou en revenant, à la suite de la défaillance de l'équipement électronique extrêmement compliqué qui doit lui permettre de voler au ras du sol, même en région montagneuse et à la vitesse du son. Il doit ainsi éviter la détection.

En l'absence de tout élément sérieux d'appréciation sur l'état dans lequel l'avion est tombé aux mains des communistes, il est difficile de dire quels bénéfices ils pourraient en tirer.

Selon des sources américaines, les Soviétiques auraient déjà fait de notables progrès dans la technique des avions à géométrie variable et cet appareil ne saurait leur ajouter grand-chose. Mais là où Nord-Vietnamiens, Soviétiques et Chinois pourraient tirer profit c'est dans l'équipement électronique secret de "contre-mesures" qui permettent à l'avion de tromper les radars ennemis, de pénétrer jusqu'à son objectif et rentrer à sa base en toute sécurité.

Si cet équipement tombait intact aux mains des ingénieurs communistes ceux-ci pourraient mettre au point un matériel leur permettant de neutraliser son efficacité. L'appareil comporte, entre autres mécanismes compliqués :

— un radar qui lui permet de voler à ras du sol à une vitesse supersonique avec un automatisme lui permettant d'éviter des obstacles tels que collines et montagnes;

— un système automatique de navigation et de bombardement, combiné avec un radar et d'autres mécanismes plaçant l'avion sur une trajectoire précise et lui permettant de bombarder ses objectif avec un maximum de précision dans l'obscurité et par mauvais temps.

Le F-111A est, en outre, équipé d'un excellent système de sauvetage. La cabine contenant le pilote et son co-pilote peut être éjectée du reste de l'appareil par une charge explosive que le pilote déclenche à l'aide d'une manette placée à côté de son siège. La cabine devient alors une sorte de capsule qui descend au sol à l'aide d'un parachute.

Les F-111 ont le même rayon d'action que les derniers modèles de bombardiers B-52 qui équipent actuellement l'armée de l'air américaine mais leur vitesse est deux fois plus grande et varie entre 160 et 1,800 milles approximativement selon le type de mission qui leur est confié.

La décision de construire ces appareils, version améliorée des TEX qui donna lieu à de multiples controverses, avait été prise en décembre 1965 et c'est en mai 1967 que l'aviation militaire américaine signa un contrat avec "General Dynamics Corp." au terme duquel cette société construirait 493 exemplaires au coût total de un milliard 820 millions de dollars.

Ces avions qui devaient servir à la fois à l'aviation militaire et à l'aéronavale des Etats-Unis étaient destinés à standardiser les escadrilles de l'armée de l'air et celles de la marine. Le modèle de l'armée de l'air, F-111A était opérationnel depuis peu. Un escadrilles de six appareils était arrivée le 17 mars en Thaïlande d'où l'un d'eux effectua, il y a seulement trois jours, une mission couronnée de succès. C'est au cours de la deuxième mission pour ce type d'avion que survint la disparition d'un F-111A.

Le modèle de l'aéronavale, le F-111B n'est pas encore opérationnel.



● La perte du chasseur-bombardier américain F-111A dont l'Agence nord-vietnamienne d'information a annoncé qu'il avait été abattu jeudi au-dessus de la province de Ha Tinh, pourrait fournir aux communistes les résultats de recherche et de développement qui ont coûté aux Etats-Unis plus d'un milliard de dollars jusqu'à la fin de 1967.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

Je me permets de répéter un conseil que beaucoup connaissent déjà mais qui cependant ne saurait jamais être assez rappelé : quand vous jouez avec le mort, prenez toujours un temps de réflexion avant d'en détacher la première carte. Consacrez ce temps à faire votre plan général. Si cette carte est évidente, excusez-vous si vous le désirez, mais ne jouez que lorsque votre plan de bataille est établi. C'est en effet à ce moment que vous devez prendre vos dispositions, envisager plusieurs éventualités et dégager votre ligne de conduite. Ce procédé vous fera souvent trouver les solutions de certains problèmes avant que ceux-ci ne se présentent. En agissant ainsi vous réfléchissez en somme avant la date et, ce faisant, vous supprimerez dans le déroulement du coup nombre d'hésitations qui seraient pour vos adversaires autant de renseignements précieux.

Ne parlez jamais avant le déroulement d'un coup. Tant que le coup n'est pas fini, à moins d'étaler vos cartes, ce qui n'est pas recommandable, tout peut se produire. Si quoique ce soit de fâcheux, survient, ce sera de votre faute si vous avez parlé.

Ceci m'amène à vous parler d'un chelem à Carreau joué par le Dr Jaïs, célèbre champion français :

La demande de 7 Carreaux fut faite par ce grand bridgeur avec la main suivante :

♠ V 10 x
♠ x — ♠ D x x
(N O E S)
♠ A R x x x x

Mais laissons-le parler :

"Lorsque j'eus demandé 7 Carreaux, mon adversaire de droite se lamenta en disant qu'il n'avait jamais de cartes et subissait sans arrêt tous les coups du sort. Naturellement je tirai l'As et le Roi d'atout et chutai mon grand chelem. J'étais furieux car, disciple d'Albarran, je fais toujours l'impasse quand les atouts sont divisés 6-3.

Mon adversaire de gauche, et ami, l'excellent bridgeur Casanova qui connaissait ma manière de jouer, eut l'exceptionnelle sportivité de passer la main suivante où il avait 20 points d'honneur... Inutile de vous dire que cette grande élégance ne fut pas tout à fait du goût de son partenaire...

Rentré à Paris, je demandai peu de temps après, un autre grand chelem à Carreau. Mes atouts étaient à peu près les mêmes, et pourtant il fit lui aussi à peu près les mêmes réflexions amères. Je jouai As et Roi d'atout, il avait la Dame troisième... Nous n'avons jamais plus joué ensemble...

CHEZ LES DAMES
(Club St-Dominique)

1) Mmes A. Gagné et G.-H. Dufout, 2) Mmes L. Arsenault et A. Boutin, 3) Mmes C. Langevin, 4) Mmes E. Caron et C.-Painchaud.

A L'UNION COMMERCIALE
25 mars

Le tournoi annuel pour les PAIRES MIXTES fut joué lundi dernier avec les résultats suivants :

1) Gagnants du trophée : M. et Mme H. Maheu, 2) Mme G.-H. Dubois et M. H.-P. Laliberté, 3) Mme J. Robitaille et M. S. Martel, 4) Mme L. Arsenault et M. P. Savard, 5. M. et Mme P. Boucher.

CHEZ LES DAMES
(Club Jacques-Cartier)

1) Mmes O. Paquet et J.-E. Trépanier, 2) Mmes P. Gauchon et R. Lessard, 3) Mmes A. Baker et N. Rousseau, 4) Mmes P. Towner et A. Racette, 5) Mmes L.-A. Belisle et A. Bossinotte ex-aquo avec Mmes G. Ratté et R. Rainville.

MOTS CROISES

Problème No 19

HORIZONTAL

1—Ministre de la Justice.
2—Faire cuire dans une poêle avec du beurre — Manoeuvre en Amérique du Sud.
3—Examiné en vue de réparer — Douleur physique.
4—Un des douze petits prophètes hébreux — Formation géologique.
5—Usages, coutumes — Rendre uni.
6—Pillage d'une ville — Odorat du chien — Symbole chimique.
7—Demander un prix trop élevé d'une marchandise — Plus mal.
8—Cause l'étiolement — Petit amas d'eau dormante.
9—Serrer, comprimer excessivement.
10—Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu — Faire usage de quelque chose.
11—Résulter.
12—Mesure pour le bois de chauffage — Suinte — Connaissance d'une chose.

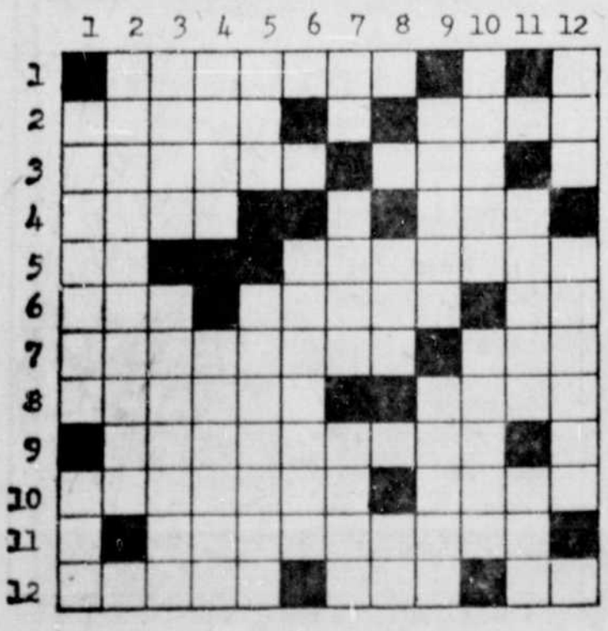
VERTICAL

1—Peur extrême (Pop) — Seuil.
2—Sursauter.
3—Bord d'un cours d'eau — Marque qui permet de distinguer le vrai du faux.
4—Mari de Bethsabée — Façonner.
5—Article — Talus (Géogr).
6—Déments.
7—Article contracté — Barre servant à fermer une porte — Enflé.
8—Epaissi — Ruisseau.
9—Anc. petite monnaie — Troupe de chiens courants dressés pour la chasse.
10—Chef-lieu du dép. de Seine-et-Marne — De la secte de Zoroastre.
11—Arriver à son terme — Légumineuse.
12—Jamais (Vx) — Personne ennuyeuse (Fam).

PROCUREZ-VOUs à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). — PRIX : $0.60.

SOLUTION du problème No 18

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	P	A	R	A	T	I	S	T	E	■
2	A	V	I	D	E	■	O	■	I	A	G	O
3	M	A	C	O	N	■	I	S	S	U	E	■
4	■	N	O	N	N	E	T	T	E	■	R	A
5	■	E	T	I	E	R	■	E	■	O	I	E
6	A	S	E	S	■	R	E	N	T	R	E	R
7	■	C	R	E	V	A	N	T	■	A	■	E
8	J	E	■	R	E	N	T	O	I	L	E	R
9	O	N	C	■	S	T	E	R	N	E	■	■
10	E	T	A	I	T	■	T	■	O	■	F	A
11	U	■	R	E	T	E	N	U	E	■	!	■
12	F	A	C	E	■	■	R	O	I	S	E	L





LIMONADE
ASEPTA
LIBERE, EMBELLIT
Douce de l'acier au teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

PRIX SURPRISES AVANT PÂQUES

Pâques approche et chacun fait toilette neuve au Syndicat. Durant cette vente à nos magasins de St-Roch et Place Laurier, toute la famille profite des prix surprises sur vêtements et souliers printaniers. Magasinez du 1er au 6 avril inclusivement et profitez de ces aubaines avant Pâques.

LE Syndicat DE QUÉBEC

UN GRAND EVENEMENT MUSICAL AU COLISEE



● Nouvel ambassadeur musical et passionnant des Forces armées de l'U.R.S.S., le Choeur de la Marine Soviétique sera bientôt parmi nous, présenté par Canadian Concerts & Artists à qui nous devons les attractions les plus sensationnelles depuis plusieurs années à Québec. C'est au Colisée de Québec, jeudi, vendredi et samedi les 25, 26 et 27 avril, que nous pourrons assister à ce concert-spectacle d'une haute qualité. Après le Choeur de l'Armée Rouge, les Danseurs Moiseyev, voici que 100 artistes nous présenteront de joyeux refrains de matelots russes, des airs du folklore traditionnel. Quant aux danses, elles appartiennent aussi bien au folklore qu'aux danses des marins et aussi quelques danses ukrainiennes ainsi qu'un némoré intitulé : "Danse des cavaliers turcs", ce qui nous éloigne de la haute mer, mais qui donne lieu à une brillante exécution faite de bravoure et de virtuosité comme seuls les Russes en sont capables. Les musiciens de la troupe joueront des solos et feront aussi entendre à l'auditoire, quelques-uns de leurs instruments si typiques. Voilà donc une chance, pour tous ceux et celles qui n'ont pu voir jusqu'ici le célèbre Choeur de l'Armée Rouge, d'apprécier un autre grand ensemble soviétique d'égale valeur.

Monique LEYRAC est aussi fantaisiste

Monique Leyrac qui doit occuper la scène du Palais Montcalm les 2, 3 et 4 avril prochain a été le sujet de nombreux articles, de maints reportages. A la suite d'une entrevue avec cette grande artiste, un journaliste de "La Patrie" écrivait récemment :

"Il y a des gens qui meublent une maison en trois jours. Et allez donc pour les mobiliers complets, les ensembles ! On s'assoit dedans, dessus, et c'est fini. Faudra attendre vingt ans avant de renouveler cette pièce-ci ou cette pièce-là.

Monique, au contraire, décore ses maisons comme on fait un jardin soi-même. Elle brocante, musarde chez les antiquaires, vise les ventes de tableaux, devine les vrais encans, s'attarde devant l'imprévu.

Habituée pendant plusieurs années à vivre dans ses valises, c'est petit à petit que, de nomade sans attaches, sans roulotte, elle est devenue balladin mais avec pied à terre, dans la montagne, rue Ridgewood. Et c'est charmant, chez elle. On va de découvertes en trouvailles. Et chaque meuble victorien, chaque toile a sa romance. Cette icône lui a été donnée en Russie. Ces tasses sont souvenirs du Liban. Ces couteaux ont été dénichés chez un antiquaire de Londres. Ah ! si elle connaît, comme les gitans, l'art de ne rien faire et si elle en rêve parfois, on sait pourquoi elle ne s'ennuie jamais.

L'été, en France, elle tapisse, jardine, lit, flâne dans Paris désert, cherche d'autres maisons, s'immobilise pour dresser un petit festin, invite quelques amis, puis va à la mer, fait le lézard, se dore et revit. Ça doit être à ces moments-là qu'elle déclare qu'elle est faite pour la contemplation. Que voulez-vous, comme disait Yvette, il y a des choses qu'une femme n'oublie pas. Et cela revient même en février.

En outre, il y a toujours le théâtre qui lui tient d'autant plus à coeur que Jean en vit, qu'il en cause et qu'ensemble, comme ils ont construit leur existence, ils partagent leur idéal.

Il y a, parfois, pour fêter le printemps même en hiver, des visites lumineuses et chaudes, de solides amitiés qui rappliquent. Comme celle d'Aznavour, dernièrement, qui ne manque jamais de démesurer une soirée, avenue Ridgewood. Par plaisir. Parce que c'est bon. Parce que cela fait du bien, l'amitié qui dure et se multiplie.

Elle est toujours soigneusement mise, Monique Leyrac. Avec toujours quelque chose de romantique. Un jour, c'est une écharpe jetée sur l'épaule comme un au revoir; une heure, c'est une améthyste à la main droite, comme le rappel de beaux yeux; un soir, c'est une cape de velours comme un prélude de Chopin; un matin, c'est une paire de belles bottes de cuir fin, claquantes des talons, des bottes de sept lieues. Parfumée, les yeux doux, fredonnant toujours un refrain, distraite un brin, l'encolure droite, un peu guépard dans les mouvements, plus heureuse que jamais tout de même, elle va son chemin. Après avoir beaucoup travaillé, bien rodé ses chansons, elle sait où mettre le pied et le pose en dansant.

Il a valu la peine d'être exigeante, de choisir, d'endurer, en plus. Puisque cela signait le passeport pour toutes les frontières".

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES : E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE : 1—chef d'oeuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine : Le corps et le fouet (5) à 6.30, 9.35. La nuit des vampires (7) à 7.55. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Le corps et le fouet à 1.00, 3.53, 6.45, 9.50. La nuit des vampires à 2.24, 5.17, 8.10. Films à venir à 9.44. Fin à 11.14 hres.

CANARDIERE. — Oscar (4) à 1.15, 4.00, 6.45 et 9.35 hres. Le Gang descend sur la Ville (5) à 2.40, 5.25 et 8.10 hres. Continu de 1.15 à 11.00 hres. (8e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.30 à 11.00. Alfie (4) à 1.45, 3.25, 9.00. La proie nue (4) à 3.40 et 7.25 hres.

CARTIER. — Sur semaine : Tonnerre sur Pékin (7) à 6.20, 9.40. Nouvelles à 7.52. Mr X (6) à 8.00. Films à venir à 9.31. Fin à 11.11. Samedi et dimanche : Nouvelles à 1.15, 4.37, 7.52. Tonnerre sur Pékin à 1.24, 4.45, 8.00. Films à venir à 2.55, 6.16, 9.31. Mr. X à 3.06, 6.21 et 9.40. Fin à 11.16 hres.

EMPIRE. — Mouchette (2) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 7.09. Un dimanche à New York (6) à 1.17, 5.24, 9.27. Films à venir à 3.02, 5.03, 9.06. La blonde de la station 6 (6) à 3.23, 7.26. Fin à 11.12 hres.

LAIRET. — Sur semaine : Le corps et le fouet (5) à 6.45, 9.55. La nuit des vampires (7) à 8.15. Fin à 11.23. Samedi et dimanche : La nuit des vampires à 1.35, 4.50, 8.05. Le corps et le fouet à 3.20, 6.50, 9.45. Fin à 11.12 hres.

LE BIJOU. — Sur semaine : Les tueurs de San Francisco (4) à 6.00, 9.45. Tout commence par un baiser (6) à 7.56. Fin à 11.36. Dimanche : Tout commence par un baiser à 12.45, 4.05, 7.55. Les tueurs de San Francisco à 2.02, 5.52, 9.42. Fin à 11.35 hres.

LEVIS. — Celui qui n'existait pas (5) à 7.30. Rancho Bravo (E-3) à 9.00. Dimanche, matinée pour toute la famille : Declic et des claques (5) à 1.30. Rancho Bravo à 3.00. Dimanche : Rancho Bravo à 6.00, 9.00. Celui qui n'existait pas à 7.40 hres.

LIDO — SAMEDI, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée : Le grand restaurant à 6.15, 9.17. Declic et des claques à 7.52. Dimanche : Le grand restaurant, à 1.00, 4.01, 6.52, 9.54. Declic et des calques à 2.37, 5.28 et 8.30 hres.

ODEON (Salle Dauphin) — Samedi première représentation à 6.00 seulement. Dimanche et les autres jours de la semaine : Opération Crossbow (A-4) à 12.20, 4.05, 7.50. La strip-teaseuse effarouchée (4) à 2.25, 6.10, 9.55. Fin à 11.30 hres. (3e semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Dr Jivago (2) (version française) à 1.30, 8.35. Fin à 11.43 hres. Deux représentations par jour seulement. En couleurs. (6e semaine).

PARIS. — Paris brûle-t-il ? (A-4) à 12.05, 4.25, 8.50. Sentence contre une femme (—) à 3.00 et 7.30 hres.

PIGALLE. — Mélodie en sous-sol (5) à 12.30, 4.20, 8.10. Paradiso hôtel du libre échange (4) à 2.25, 6.15 et 9.45 hres.

PRINCESSE. — Nouvelles à 1.00, 4.58, 6.57. Ursus le rebelle (A-6) à 1.06, 3.06, 9.25. Films à venir à 2.38, 6.36, 9.04. Les sables du Kalahary (3) à 2.59, 7.05. Fin à 10.55 hres.

SILLERY. — Sur semaine : Les chemins de la puissance (4) à 7.30. Une vierge pour le prince (5) à 9.40. Fin à 11.20. SAMEDI, matinée pour toute la famille : La reine des pirates (A-5) à 2.00 hres. DIMANCHE : Une vierge pour le prince à 1.35, 5.55, 9.45. Les chemins de la puissance à 3.40, 7.35. Fin à 11.25.

STE-FOY (Salle Alouette). — Cool Hand Luke (3) à 6.15, 8.45. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Sujets courts à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Cool Hand Luke à 1.15, 3.45, 6.15, 8.45. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — La proie nue (4) à 7.10. Alfie (4) à 9.05. Fin à 11.05. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Sujets courts à 1.10, 5.00, 8.40. Alfie à 1.30, 5.20, 9.05. La proie nue à 3.20, 7.10. Fin à 11.05.

ST-ROMUALD. — Ne pas déranger s.v.p. (5) à 7.30. Un million d'années avant J.C. (—) à 9.20. SAMEDI, matinée pour les jeunes : Les deux violents (A-4) à 1.30. Dernier jour d'un empire (—) à 3.10. DIMANCHE, matinée pour les jeunes, mêmes films que samedi. En soirée : Un million d'année avant J.C. à 6.00 et 9.25 hres. Ne pas déranger s.v.p. à 7.45 hres.

STUDIO 6. — Sang réservé (4) à 7.30, 9.45 hres. Fin à 11.30 hres. (3e semaine).

"PARTAGE DE MIDI" de Claudel, au CAPITOL



● Après le très grand succès remporté par la "matinée Bérénice", alors que plus de mille personnes ne purent obtenir de billets, de nombreuses demandes sont faites auprès du Théâtre Capitol pour une présentation de Claudel à l'intention des étudiants. Pour se rendre à ces demandes, Mme Yvette Brind'Amour viendra présenter "Partage de midi", lundi le 20 mai, à 16 heures 30, au Capitol. C'est dans une mise en scène de Jean Faucher, des décors signés Hugo Wuetrich et des costumes de François Barbeau, que Mme Yvette Brind'Amour, Gilles Pelletier, Jean Doyon et Ronald France interpréteront Claudel. Nous prions les groupes d'étudiants intéressés de s'assurer immédiatement de ne pas manquer ce spectacle, en écrivant au : Théâtre du Rideau Vert, Théâtre Capitol, 972, rue St-Jean, Québec 4; en mentionnant le nombre de billets requis, un nom responsable, son adresse, son numéro de téléphone. Il ne sera pas nécessaire de payer les billets en les commandant. Le nombre demandé sera réservé, le premier choix allant aux premières demandes. Un mandat-poste devra être envoyé avant le samedi 18 mai.

Réalisation de Robert Bresson, d'après le roman de Georges Bernanos — à l'affiche
Avec Nadine Nortier, Jean Claude Guilbert
mouchette
LA CRITIQUE EST UNANIME ★★★★
14 ANS
à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE
UNE ENFANT FEMME VIT SOUFFRE MEURT
POUR 1 SEMAINE SEULEMENT... Horaire 1h., 3h., 5h., 7h., 9h.
EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

'Metzengerstein' : une histoire de métempsycose

C'est dans le village de Sibiril à quelques kilomètres de Roscoff, dans le Finistère, que Roger Vadim achève le tournage de METZENGERSTEIN, nage de **Metzengerstein**, un des trois sketches du film **Les histoires extraordinaires** d'après Edgar Poe. Les réalisateurs des deux autres sketches sont Federico Fillini et Louis Malle.

"La nouvelle que j'ai choisi d'adapter, nous a déclaré le réalisateur de **Barbarella**, est assez brève. L'action y est suggérée plutôt que traitée et autorise de la part de l'adaptateur une certaine liberté . . . Mon intention est de l'utiliser comme un simple point de départ et d'en dépasser les limites en m'inspirant, au fil de l'intrigue, de certaines obsessions le Poe. Si je prends d'assez grandes libertés avec le texte, c'est dans l'espoir de m'avancer le plus loin possible dans l'univers de Poe. En un mot, j'ai décidé de ne pas suivre la lettre pour mieux rendre l'esprit.

La partie la plus importante du sketch doit être improvisée. Nous avons donc, Pascal Cousin et moi, simplement indiqué dans le scénario ce qui ne sera véritablement exprimé que par l'image.

"Je ne veux pas situer d'une façon précise les lieux où se déroule cette histoire. Le style des costumes ne doit pas non plus appartenir à une période trop facilement reconnaissable; il doit toutefois être relativement ancien et assez romantique . . .

"Parmi les thèmes qui reviennent chez Poe, la métempsycose (c'est-à-dire le transfert d'un être humain dans une forme animale) n'a jamais été traitée de façon aussi précise que dans **Metzengerstein**. Il n'en demeure pas moins que l'envahissement d'une personnalité par une autre est l'une des principales obsessions de Poe. Je tente donc de raconter ici l'histoire des relations d'un cheval mentalement et psychologiquement humain et d'une femme".

Comme pour **La curée** et **Barbarella**, Roger Vadim a fait de son épouse Jane Fonda l'héroïne de son film. Cette fois Jane incarne une comtesse débauchée, la comtesse Metzengerstein. Elle habite un château somptueux. Son voisin le plus proche est le baron Wilhem de Berlifitzing. C'est un être d'une beauté mystérieuse et sombre. La comtesse s'intéresse fort à lui, mais le jeune homme a pour seules passions ses chevaux et la chasse. Un jour, par dépit, la comtesse fait incendier les écuries du baron Wilhem. Ce dernier trouve la mort dans l'incendie. Mais plus tard, Wilhem réapparaît sous la forme d'un magnifique cheval noir. Et la comtesse tombe amoureuse de ce cheval.

Précisons encore que c'est Peter Fonda qui incarne le baron Wilhem. Serge Marquand, Philippe Lemaire, James-Roberson Justice, Carla Marlier, Anny Duperey et Françoise Prévost font également partie de la distribution.

LE THEATRE DU RIDEAU VERT
présentera au THEATRE CAPITOL
pour se rendre à la demande de nombreux collèges de Québec,
LUNDI LE 20 MAI
à l'occasion du centenaire de Claudel :
PARTAGE DE MIDI
à 16 hres 30
Orchestre, tous à $1.50
Balcon, " $1.00
Nous accepterons les commandes de groupes d'étudiants, de professeurs et de religieux. Veuillez nous adresser votre commande au Théâtre Capitol, en spécifiant le nombre de billets requis. Le premier choix sera réservé, et nous garderons les billets qui seront payables avant samedi le 18 mai.
— En vedette —
Yvette Brind'Amour, Gilles Pelletier, Jean Doyon et Ronald France

THEATRE CAPITOL
mercredi le 17 avril
LE THEATRE DU RIDEAU VERT
présentera la pièce de Marie-Claire Blais dont tout Montréal parle depuis le 15 mars :
L'EXÉCUTION
avec 20 jeunes artistes qui font sensation actuellement au Théâtre Stella. Mise en scène : Yvette Brind'Amour; décors : Hugo Wuetrich; costumes : François Barbeau.
LOCATION — Orch. $2.50, $3., $3.50; Balcon $2., $2.50, $3.; Loges $3.50
Représentation à 20 hres 30
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

Palais MONTCALM Les 6 et 7 avril à 8h.30 p.m.
Comédie-Canadienne PRESENTE
jean ferrat
EN PREMIÈRE PARTIE DUPONT ET PONDU
AUJOURD'HUI 30 MARS
Billets en vente au guichet de 10h.30 a.m. à 6h.30 p.m.
$2.50 à 5.50

Festin d'HORREUR
14 ANS
LE CORPS ET LE FOUET
La nuit des VAMPIRES
DALIAH LAVI et CHRISTOPHER LEE
CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER 656-9922
LAIRET 1044 3e AVENUE 523-5050
Canadien: continue à partir de 1 h. D. spectacle au complet à 8 h. 10. -
Lairet: continue à partir de 1 h. 30. D. spectacle au complet à 8 h.

COMMENÇANT VENDREDI, 5 AVRIL
En nomination pour 5 TROPHEES DE L'ACADEMIE
CAMELOT
TECHNICOLOR® PANAVISION® FROM WARNER BROS.-SEVEN ARTS
IN BREATHTAKING 70 MM STEREOPHONIC SOUND
RICHARD HARRIS · VANESSA REDGRAVE · FRANCO NERO · DAVID HEMMINGS · LIONEL JEFFRIES
HEAR ALL THE GREAT SONGS IN BREATHTAKING STEREO!
ALOUETTE PLACE STE-FOY, 656-0592
POUR TOUS

Palais MONTCALM Les 2, 3 et 4 avril à 8h.30 p.m.
MONIQUE LEYRAC
BILLETS EN VENTE AU GUICHET de 10h. 30 a.m. à 6h. 30 p.m.
$2.50 à $5.00

cine-campus
présente en primeur à Québec
"LE FACISME ORDINAIRE"
un film de montage de MIKHAIL ROMM
2 SOIRS SEULEMENT
Dim. et Lundi, 31 mars et 1er avril à 7 h et 9 h 30
THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
PRIX : Etudiants .50 —:Autres $1.25 (14 ans et plus)

LA SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL
présente un récital de
FRANS BROUW (pianiste)
le mardi, 2 avril à 20 h. 30
THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
Au programme :
BEETHOVEN - FRANCK - DEBUSSY
SCHUMANN - RAVEL - BRAHMS
Admission — Etudiants : $1.00 - Autres : $2.25
RESERVATIONS : 656-2765

HATEZ-VOUS DE LE VOIR... IL NE SERA PRESENTE NULLE PART AILLEURS A QUEBEC!
8e SEMAINE DE RIRE!
LOUIS de FUNÈS
Le film qui mérite l'OSCAR du rire!
OSCAR
SCOPE-COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME ELKE SOMMER
TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRUAUTÉ DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI!
LE GANG DESCEND SUR LA VILLE
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
STATIONNEMENT GRATUIT Centre d'Achats Canardière - 661-8575
CINEMA CANARDIERE

Délicieusement osé ... 18 ANS et PLUS
ALFIE
AUSSI MICHAEL CAINE
AVEC SHELLEY WINTERS, SHIRLEY ANNE FIELD, JULIA FOSTER, VIVIEN MERCHANT
A L'AFFICHE
LA PROIE NUE
Technicolor avec CORBEL WILDE
Capitol: Continue de 1h.30 à 11h. Champlain: Continue à partir de 6h.45
CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300
CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592


LE CHOEUR DE LA MARINE SOVIETIQUE
CCA présente
DIRECTEMENT de l'URSS
Après le Choeur de l'Armée Rouge, c'est maintenant celui de la Marine qui vient faire notre conquête.
COLISEE de QUEBEC
Jeu., Vend., Sam. 25, 26, 27 avril
Billets en vente au Colisée. Parterre, $4., $5.; Loges, $4., $5.; Mezzanines, $4., $3.50; Balcon, $2., $3.
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste payable à l'ordre de L'Exposition Provinciale avec une enveloppe-retour adressée et affranchie.

Sélection d'éditoriaux puisés dans la presse anglaise

Le Tribune, Winnipeg

Les Français, dans un referendum, en 1958, ont endossé la constitution établie principalement par le général de Gaulle. Après beaucoup de délibérations et de consultations par des experts, la constitution qui créait la Vème République était censée être aussi près de la perfection que la pouvaient faire les cerveaux les plus brillants.

Malheureusement, les choses n'ont pas tellement bien tourné. Les artisans de la constitution n'ont pas su prévoir les dangers d'un système présidentiel où le chef de l'Etat est en même temps une puissante force politique et le foyer central de la fidélité nationale.

Cette faille a été démontrée par les représailles de plus en plus sévères imposées aux critiques de de Gaulle. D'après une loi passée en 1813, il est considéré comme une offense criminelle en France d'être discourtois envers le chef d'Etat.

Avant de Gaulle, cette loi n'avait été invoquée que cinq fois. Mais depuis son élection, plus de 300 poursuites ont été intentées, dont la plupart ont donné lieu à des condamnations plus ou moins sévères, selon les cas...

Bien que le président de Gaulle soit un chef d'Etat élu, il gouverne et il règne.

Au sein d'un système présidentiel, où le chef d'Etat a vu tel pouvoir politique, il y a danger constant d'abus de pouvoir. C'est l'un des maux dont est exempte une monarchie constitutionnelle. Les à-côtés de cette situation ne devraient pas échapper à l'attention des artisans fervents de la constitution de notre pays. — Le 18 mars.

Le Examiner, Peterborough

La controverse soulevée entre le Québec et le gouvernement fédéral concernant la juridiction sur la radiodiffusion pourrait avoir été réglée plus tôt, s'il y avait eu consultation entre les deux gouvernements. Celui du Québec, et principalement M. Daniel Johnson, a laissé entrevoir son inquiétude à ce sujet, il y a déjà quelque temps. Les préoccupations du Québec sont en rapport avec les vastes domaines de la radiodiffusion et n'ont rien à voir avec les aspects principaux de la loi récemment rénovée sur la radiodiffusion. La réponse faite par M. Pearson à M. Johnson, soumise aux Communes mardi, était un geste tardif qui, s'il avait été fait plus tôt, eût pu épargner au gouvernement un certain sentiment de gêne en plus d'avoir été une preuve de bonne éducation.

L'argument apporté par M. Pearson, selon lequel le fait de contester le droit du gouvernement fédéral à s'immiscer dans le domaine de l'éducation en facilitant la création d'un réseau de télévision éducationnelle ne ferait que plonger dans le doute d'autres secteurs de la coopération fédérale-provinciale, semble être fondé. Il l'est plus encore du fait que plusieurs des provinces ont recommandé fortement que ETV devienne partie du domaine de Radio-Canada. La faiblesse de la position du gouvernement fédéral est mise en lumière du fait que le gouvernement du Québec a déjà entrepris de coopérer avec la France pour créer un lien de télévision France-Québec, par satellites. Québec a laissé entendre que ceci était la première étape vers l'établissement d'un réseau québécois susceptible de remplacer Radio-Canada, si Ottawa refusait de coopérer.

Lorsque le premier ministre Johnson a fait part de l'attitude de sa province concernant les nouvelles lois de la radiodiffusion, en novembre dernier, Ottawa aurait dû prendre des mesures pour discuter de cette affaire, au lieu de laisser s'installer l'impasse dans laquelle les deux gouvernements sont plongés actuellement. — Le 20 mars.

Le Telegraph-Journal Saint-Jean, N.-B.

Les raisons invoquées l'année dernière par le comité de sondage de l'école de médecine du Nouveau-Brunswick contre la construction d'une école de médecine dans la province semblaient faibles, à l'époque. Elles le paraissent encore davantage à la lumière du rapport produit par une commission de la Nouvelle-Ecosse qui a poussé des études approfondies dans le but de préparer l'entrée de cette province dans le plan d'assurance-maladie.

Le rapport de cette commission que la Nouvelle-Ecosse manque déjà de médecins et qu'il lui en faudra 200 de plus qu'elle n'en a actuellement lorsqu'elle instaurera le système d'assurance-maladie...

Le rapport produit par la Nouvelle-Ecosse déclarait qu'il y a actuellement pénurie d'étudiants en médecine dans la région Atlantique, simplement parce qu'il n'y a pas assez d'écoles de médecine. Le rapport du Nouveau-Brunswick a adopté une attitude pessimiste : il n'y a pas assez d'aspirants étudiants en médecine, actuellement, pour justifier la construction d'une école, et, bien qu'une telle école soit de nature à stimuler l'intérêt jusqu'à un certain point, le nombre d'étudiants ne serait pas encore assez grand si une nouvelle école était construite.

Et pourtant, la commission du Nouveau-Brunswick a démontré que cette province manquait de médecins, et que cette pénurie ne ferait que s'aggraver.

Lorsque l'école de médecine de Terre-Neuve commencera de fonctionner, le Nouveau-Brunswicn et l'Ile du Prince-Edouard seront les seules provinces canadiennes à devoir compter sur d'autres pour former leurs médecins. — Le 21 mars.

Le News, Medicine Hat

La chose peut devenir très grave si le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne règlent pas le différend qui existe au sujet de la responsabilité de fournir des services médicaux aux Indiens et aux Esquimaux du Canada.

L'essentiel de cette querelle, c'est que le gouvernement fédéral a l'intention de cesser de fournir des soins médicaux et mentaux à tous les Indiens, à l'exception des indigents. Les Indiens qui ne sont pas classifiés comme indigents pourraient alors être tenus de défrayer le coût de ces soins, à même des fonds collectifs ou individuels.

Pour l'Alberta, la seule alternative serait que le gouvernement provincial défraye le coût des soins médicaux grâce à l'assurance-santé de l'Alberta. Ceci a été proposé par le gouvernement fédéral.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral est actuellement à court de fonds. Néanmoins, Ottawa ne devrait pas, en l'occurrence, essayer de se décharger de ses responsabilités sur les provinces.

Nous ne pouvons accepter l'argument voulant que le gouvernement fédéral n'a aucune responsabilité en ce qui concerne les services médicaux aux Indiens, parce qu'il n'existe aucune législation dans ce sens. Les Indiens habitant les réserves ne sont pas citoyens ordinaires. Selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement fédéral est seul responsable des affaires indiennes.

Il n'appartient pas au gouvernement provincial d'assurer les soins médicaux aux Indiens. Ceci a été et devrait continuer d'être une responsabilité fédérale. Si les deux gouvernements sont d'accord, des services pourront être assurés par l'assurance-santé de l'Alberta, mais tous les frais devraient être payés par Ottawa... — Le 16 mars.

Le médecin de campagne est en voie de disparition

NOELVILLE, Ont. (P.C.) — Le médecin de campagne est un personnage en voie de disparition, ce qui ne laisse pas d'inquiéter plus d'un politicien et les résidents de Noëlville ainsi que d'autres communautés analogues dans le nord de l'Ontario.

"Je me prépare à prendre ma retraite, mais je sais parfaitement bien que nul ne viendra me remplacer", a dit le Dr Georges Vachon, âgé de 68 ans, qui soigne la population de Noëlville depuis plus de 30 ans.

"Trois ou quatre jeunes gens de chez nous ont fait des études médicales, mais aucun d'eux n'a songé à s'établir ici. Les jeunes médecins vont là où il y a un hôpital et plusieurs d'entre eux se spécialisent. Ils ne sont tout simplement pas intéressés à devenir des médecins de campagne", dit le Dr Vachon.

Pas d'hôpital

Les Noëlvillois n'ont pas d'hôpital et ils doivent parcourir 50 milles pour atteindre l'hôpital le plus proche, soit à Sudbury (au nord-ouest), soit à Sturgeon Falls (au nord-est).

La population de St-Charles, village de 1,026 habitants, n'a même pas son médecin de campagne et depuis plus de 30 ans, elle doit se rendre à Sudbury, à 37 milles de là, pour une simple consultation médicale.

M. Ronald Lapointe, membre du conseil et président de la Chambre de Commerce, ne se fait d'illusions. "Si vous étiez médecin, dit-il, vous iriez de préférence à Sudbury où vous pourriez gagner plus d'argent. Un bon médecin ne pourrait faire grand'chose ici."

L'ambulance la plus proche est à Sudbury et l'on fait bien plus vite de transporter les maladies par voiture.

Pénurie de médecins

Le gouvernement de l'Ontario a eu vent de cette situation et certains députés à la Législature lui ont demandé d'ouvrir une enquête sur la pénurie de médecins dans le Nord.

Mme A. L. Roy, de Hagar, petit hameau situé à 31 milles à l'est de Sudbury, a dit que le véritable problème est celui de la pénurie de médecins à Sudbury.

"Il vous faut, parfois, attendre un mois avant d'être reçu par un médecin, à moins que ce ne soit un cas urgent", dit-elle.

Mme Roy ajoute cependant que "ceux qui ont vécu à la campagne toute leur vie sont habitués à cet état de choses; ce sont ceux qui viennent de la ville qui s'en inquiètent le plus".

A Hanmer, petite ville de 8,100 habitants à 15 milles au nord de Sudbury, le conseil municipal a envoyé le mois dernier une délégation à Queens Park demander de l'aide pour la construction d'une clinique d'urgence.

Elie Martel, député NPD de Sudbury-Est, a proposé à la Législature que le gouvernement crée des cliniques d'urgence dans les petites agglomérations du nord afin d'y attirer les médecins.

Le Dr D. A. McCowan, de Capreol, se rend à Hanmer deux heures par jour, cinq jours par semaine. Il y ausculte une moyenne de 50 à 69 malades par jour. Il lui est même arrivé d'en ausculter 85 en un jour.

Le conseil municipal et le comité des citoyens de Hanmer ont trouvé un médecin de Sudbury qui serait prêt à s'établir dans leur ville si l'on y construit une clinique.

Guy Thibert, président du comité des citoyens a dit qu'un médecin qui traitant à Hanmer a quitté la ville car il devait travailler jour et nuit.

Selon M. Hubert Roy, de Markstay, parcourir aujourd'hui 26 milles pour se faire soigner à Sudbury est moins problématique que par le passé. On trouve toujours une voiture, dit-il, pour les cas urgents, et les habitants de Markstay ne s'inquiètent pas outre mesure de la pénurie de médecins.

Les rentes du Québec répondent à un besoin social (De Coster)

SHERBROOKE. — (P.C.). — Les prestations de survivant que la Régie des rentes du Québec a commencé à verser depuis le mois de février constituent une étape fertile en incidences sociales et économiques.

C'est ce qu'a déclaré M. Robert de Coster, c.a., président de la Régie au cours d'une causerie prononcée devant les membres d'un club social à Sherbrooke.

Les rentes de survivant répondent à un besoin social un peu négligé jusqu'ici par la société, soit l'aide aux veuves et aux orphelins a dit M. de Coster, qui a indiqué que les prestations de décès assureront une plus grande autonomie économique de la famille, atténuant par le fait même les conséquences immédiates du décès du cotisant.

Avant déclaré que la veuve et les orphelins pourraient compter par la suite sur un revenu mensuel garanti, M. de Coster a souligné que c'était là un autre facteur important de stabilité pour le groupe familial, puisque les enfants pourront continuer de vivre avec leur mère au lieu d'être dispersés dans la parenté où dans les institutions, comme cela se faisait couramment auparavant.

Il a noté que les orphelins âgés de 18 ans recevront directement leur rente à condition de poursuivre leurs études. M. de Coster a émis l'opinion qu'il est facile de concevoir la réduction importante que les prestations apporteront à la charge de l'Etat au chapitre de l'assistance sociale.

"Sans avoir pu constater encore concrètement les effets des rentes de survivant, on peut supposer qu'elles auront des implications importantes sur le comportement de la société québécoise", a-t-il dit.

Au début de sa causerie, le président de la Régie avait dit que l'année 1968 marque une nouvelle étape parce que la Régie, qui jusqu'ici versait une rente de retraite au cotisant lui-même, de son vivant, étend maintenant cette protection à ses survivants.

Il a rappelé que la Régie commencera à verser en 1970 les rentes d'invalidité.

M. de Coster a poursuivi en soulignant que les prestations de survivants sont au nombre de quatre, soit la rente de veuve, la rente d'orphelin, la rente de veuf invalide et la prestation de décès.

Il a noté que la rente de veuve est une prestation mensuelle versée à la veuve du cotisant admissible.

M. de Coster a précisé que sont admissibles à la rente de veuve, celles qui ont des enfants à leur charge, peu importe l'âge de la veuve au décès de son mari, celles qui sont invalides au décès de leur mari ou qui le deviennent subséquemment, qu'elles aient des enfants à charge ou non, et peu importe leur âge au décès de leur mari, et les veuves sans enfant, âgées de 46 à 65 ans au décès de leur mari.

Il a expliqué que la rente d'orphelin était le complément de la rente de veuve.

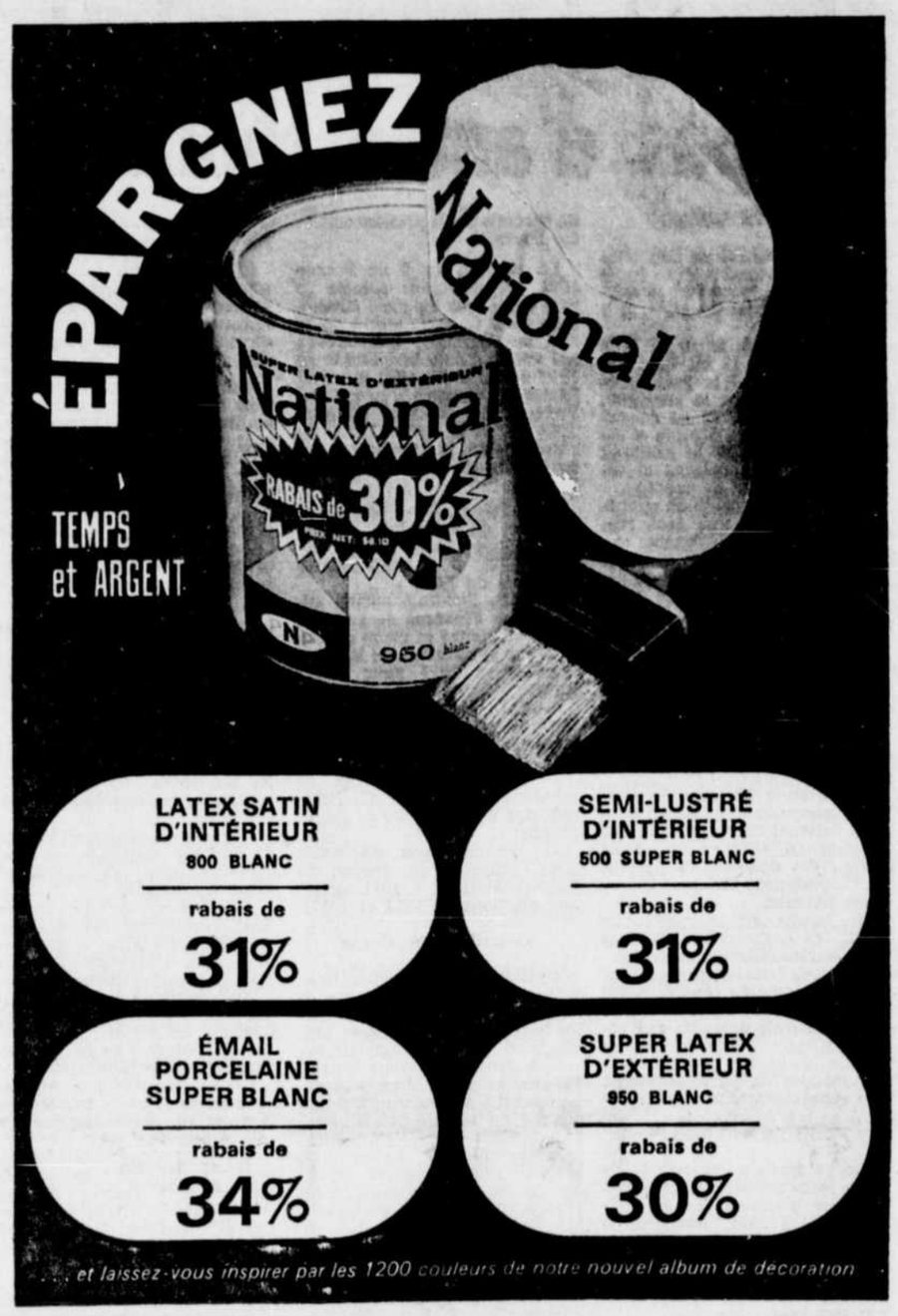
Le président de la Régie des rentes a aussi exoliqué que l'enfant à charge du cotisant, aux fins du régime de rentes, doit avoir moins de 18 ans, ou être âgé de 18 à 25 ans et fréquenter l'école ou l'université.

Il a indiqué que la prestation de décès est une somme d'argent payable en un seul montant aux ayants droit du cotisant admissible.

M. de Coster a noté que ce montant était égal à six fois le montant de la rente de retraite auquel le cotisant décédé aurait eu le droit s'il avait contribué au régime pendant 10 ans.

Il a ajouté qu'exceptionnellement s'ajoute aux prestations de survivant une protection pour le mari invalide qui devient veuf alors que son épouse était le soutien de la famille.

Enfin, il a déclaré que le régime des rentes qu'on a souvent tendance à assimiler strictement à la retraite est particulièrement généreux après le décès du cotisant, au moment même où le besoin est souvent le plus urgent et le plus grand.



VOYAGE CULTUREL
Eté – 1968 – Europe

Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe — 42 jours en Europe : départ 3 juillet, avion de Dorval; retour, 13 août, avion de Paris — Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Monaco et France. TOUT COMPRIS.

$1,210.00
en dollars canadiens

Profitez de l'expérience. — 14e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. — Pour informations, demandez :

P. JULIEN DEZIEL, o.f.m.
LES FRANCISCAINS
2010 Ouest, boul. Dorchester, Montréal







AVIS AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

IMPORTANT:
TOUS LES PERMIS SPÉCIAUX SONT ANNULÉS POUR LA PÉRIODE DE DÉGEL

Voici les pesanteurs totales permises, charge y compris, sur les chemins publics durant la période du dégel, printemps 1968 :

sur les chemins publics de la classe 1
(grandes routes et chemins importants)

Camions à 2 essieux	28,000 livres
Camions à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et remorque à 3 essieux	46,000 livres
Tracteur et remorque à 4 essieux	60,000 livres
Tracteur et remorque à 5 essieux	70,000 livres
Autobus	28,000 livres

Grande routes

Route 1 : Thetford Mines — Black Lake.
Route 2 : Frontière d'Ontario à Frontière du N.-B.
Route 2B : Dorval — Boul. Décarie (autoroute 520).
Route 2C : Québec — Champigny.
Route 3 : Sorel — Valleyfield.
Route 3A : De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (Ste-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois.
Route 4 : Ville St-Pierre — Pont Honoré Mercier — Huntingdon — Trout River.
Route 5 : Plessisville — Sherbrooke — Rock Island.
Route 6 : Matane — Sainte-Flavie — Mont-Joli.
Route 7 : Pont Victoria — Boul. Taschereau (route 9).
Route 8 : Montréal — Pont St-Eustache — Hull — Aylmer.
Route 9 : État de New York — St-Lambert — St-Hyacinthe — Autoroute 20.
Route 9B : Laprairie — N.-D.-du-Mont-Carmel — Frontière des É.-U.
Route 9C : Candiac (route 9) — Caughnawaga (route 4).
Route 10 : Rivière-du-Loup — Sainte-Flavie.
Route 11 : Pont Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous.
Route 11A : Pont de Cartierville — Pont de Sainte-Rose.
Route 13 : Autoroute 20 — Pont de Trois-Rivières.
Route 15 — Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Sept-Iles — Moisie.
Route 16 : St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno.
Route 16A : Bagotville — Jonquière via rond point (route 54).
Route 17 : Dorion — Pointe Fortune.
Route 18 : Montréal — Pont de Terrebonne.
Route 19 : Trois-Rivières — Grand'Mère — La Tuque.
Route 22 : Richmond — Drummondville.
Route 29 : Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides).
Route 32 : Saint-Dominique — Saint-Hyacinthe (route 9).
Route 34 : Victoriaville — Autoroute 20 (via St-Valère) — Pont de Trois-Rivières.
Route 37 : Tour de l'Ile de Montréal.
Route 38 : Tour de l'Ile Jésus
Route 48 : Charlemagne — L'Assomption — Joliette.
Route 48A : Saint-Sulpice — L'Assomption.
Route 49 : Black Lake — Plessisville — N.-D. de Lourdes — Autoroute 20 (Villeroy).
Route 54 : Québec — Chicoutimi.
Route 54A : Lac Jacques-Cartier — Hébertville.
Route 54C : Québec — Charlesbourg (1ère avenue).
Route 55 : Hébertville — Saint-Bruno — Alma.
Route 58 : Mont-Laurier — Senneterre.
Route 59 : Cheminis — Rouyn — Louvicourt.
Route 60 : Amos — Val d'Or.
Route transcanadienne : Pont de Québec — Frontière de l'Ontario (Pointe Fortune).
Autoroutes : 10, 15, 20, 25, 30, 40, 420, 520, 640.

Chemins importants

Tous les chemins secondaires de l'Ile Jésus (Cité de Laval).
Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8.
Chemin Bas-Saint-Martin — de la route 11A à la route 11.
Route Ste-Claire (villes de Québec-ouest et Charlesbourg-ouest).
Boulevard Hamel (ville de Québec-ouest).
Boulevard Henri IV (ville Sainte-Foy).
Boul. Charest (du Boul. Saint-Sacrement, Québec, à la route 2).
Chemin de descente de la Butte des Varennes.
Chicoutimi — Saint-Ambroise — Alma.

Sur les chemins publics de la classe 2

Camions à 2 essieux	25,000 livres
Camions à 3 essieux	35,000 livres
Tracteur et remorque à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et remorque à 4 essieux	52,000 livres
Tracteur et remorque à 5 essieux	61,000 livres
Autobus	28,000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur tous les autres chemins publics.

Le ministère de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA VOIRIE

P.S. : *La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.*



P. E.-TRUDEAU PAUL MARTIN PAUL HELLYER MITCHELL SHARP JOHN TURNER JOE GREENE ALLAN MacEACHEN ROBERT WINTERS ERIC KIERANS LLOYD HENDERSON ERNEST ZUENDEL L. LAFRAMBOISE R. WOODCOCK

La course à la chefferie libérale

Lorsqu'ils ont "inventé" le congrès de direction du parti

Les libéraux n'avaient pas d'autre choix

(par BEN WARD)

OTTAWA (P.C.) — Les libéraux n'avaient pas d'autre choix lorsqu'ils ont "inventé" le congrès de direction de parti, il y a 49 ans.

La mort soudaine de sir Wilfrid Laurier, le 17 février 1919, avait désorganisé le parti libéral fédéral. Selon la tradition, il aurait dû revenir au caucus parlementaire des députés et sénateurs de choisir le nouveau chef. Mais d'importants obstacles empêchaient ce procédé.

Sir Wilfrid, catholique québécois, considérait que dans l'intérêt de l'unité nationale, son successeur devait être un protestant du Canada anglais. Lors du désastreux scrutin de 1917, 62 libéraux avaient été élus au Québec, mais seulement 20 des autres provinces.

Il en résultait clairement que le déséquilibre de représentation au caucus en faisait un moyen peu propice à une décision sur la direction qui soit conforme à la pensée de Laurier.

Un groupe de députés éminents rappelèrent le grand congrès national du parti, réuni par Laurier en 1893 et qui avait amené des délégués de partout au Canada pour reforger l'idéologie libérale.

Se basant sur le modèle de 1893, les organisateurs dirigés par Charles Murphy, ancien ministre sous Laurier, préparèrent un programme de congrès selon lequel chaque circonscription enverrait trois délégués qui voteraient pour un chef en un scrutin secret. Les organisations provinciales du parti acquirent une représentativité moindre.

JUSQU'A MAJORITE

On prépara un programme de trois jours: résolutions politiques et discours devaient en occuper les deux premiers, le troisième étant consacré à la votation en autant de tours qu'il faudrait pour qu'un candidat obtint une majorité simple des voix.

Les congrès de direction du parti de 1948 et 1958 suivirent la même formule, qui sera répétée du 4 au 6 avril lorsque les libéraux, réunis au nouveau centre civique d'Ottawa, éliront un successeur au premier ministre Pearson.

Le congrès du 5 au 7 août 1919 est considéré comme le plus important du parti libéral, mais celui de cette année pourrait le surpasser. L'assemblée qui choisit Louis St-Laurent en 1948 et celle de 1958 qui élut Lester B. Pearson n'eurent pas l'intérêt du premier congrès. Tant en 1948 qu'en 1958, les résultats de la votation à un seul tour de scrutin étaient prévus.

Cette fois-ci, il y a plus d'une douzaine de candidats, dont 9 ont quelque chance de succès.

En 1919, il y avait quatre candidats en lice:

— W.S. Fielding, ancien ministre des Finances de Laurier, qui avait quitté le camp de son chef sur la question de la conscription en 1917 pour siéger comme libéral unioniste;

— D.D. McKenzie, du Cap-Breton, nommé leader parlementaire intérimaire, après la mort de Laurier;

— George P. Graham, de Brockville, en Ontario, ancien ministre des Chemins de fer et canaux;

— William Lyon Mackenzie King, ministre du Travail de Laurier de 1909 à 1911, défait aux élections de 1911 et 1917.

Spécialiste du travail

Graham et McKenzie n'avaient guère que des appuis régionaux. Fielding, appuyé par les huit premiers ministres provinciaux libéraux, semblait appelé à l'emporter. Mais il avait 71 ans, sa santé était chancelante et il était encore considéré comme un traître sur la question de la conscription.

Mackenzie King, d'autre part, revenait d'un séjour de 10 semaines en Europe où il avait étudié les conditions de travail. Il n'avait pas d'organisation de campagne et était inconnu de plusieurs délégués.

King, alors âgé de 46 ans, décida de compter avec les engagements qui liaient Fielding. On devait plus tard critiquer King pour son style oratoire ennuyant, caractéristique qui n'apparaissait pas encore en1919: les comptes rendus de la presse du temps parlent du "triomphe oratoire" de King devant les délégués.

King n'ignorait pas que la plupart des délégués étaient des patriotes choisis de Laurier. Son discours, à la veille du jour du scrutin, magnifia la grandeur du chef disparu.

Grattan O'Leary, alors sénateur conservateur, confia, le lendemain, dans l'Ottawa Journal: "Ce fut un coup de maître qui mobilisa et consolida les voix canadiennes françaises et celles pour Laurier. Auparavant, il existait de l'hostilité mal organisée contre l'Unionisme: l'éloquence de M. King présenta un homme autour duquel cette force puisse se rassembler".

Réformes sociales

Mais King offrit plus que des exploits oratoires. Les autres candidats parlaient de chemins de fer et de commerce extérieur. King, sensibilisé à l'opinion publique, mit l'accent sur les nouvelles et inquiétantes tendances du temps: les syndicats, le socialisme, le bolchévisme.

Il parla d'assurance-chômage, d'assurance médicale, de pensions aux gens âgés et d'autres réformes sociales.

Au premier tour de scrutin, King menait par 344 voix contre 297 à Fielding. Graham et McKenzie, avec chacun 153 voix, étaient manifestement éliminés.

Au deuxième tour, King atteint 411 voix et Fielding 344. Graham en obtint 124 et McKenzie 60. Ces deux derniers abandonnèrent la partie.

Le troisième tour, annoncé quatre heures après le début de la votation, élut King par 476 voix contre 438.

Sans aucun doute, la nouvelle méthode de choix en congrès fut le seul facteur qui fit de MacKenzie King, le leader libéral. Nouveau venu, il n'aurait pas eu de chance au caucus.

Ainsi que le rappelle le sénateur C. G. Power, alors jeune député de Québec: "King ne jouissait pas, parmi nous, d'un fort prestige. Mais au congrès, on avait laissé entendre que de tous les collègues de Laurier, il avait été le plus fidèle".

Trudeau est le candidat favori d'un certain nombre de journaux

Par la PRESSE CANADIENNE

Les journaux canadiens, en général, évitent d'afficher leur appui envers l'un quelconque des candidats au leadership du parti libéral. M. Pierre Elliott-Trudeau, le ministre de la Justice "dans le vent" qui a attiré le plus d'attention au cours de cette campagne qui prendra fin samedi, le 6 avril, est le candidat favori des quelques journaux qui, jusqu'ici, ont déclaré leur préférence pour l'un ou l'autre des candidats sérieux au leadership.

L'Ottawa Citizen, aujourd'hui, dans son éditorial, disait que le choix de M. Trudeau serait un risque considérable, et ajoutait: "Le Citizien croit que c'est un 'gamble' qui en vaut la peine... M. Mitchell Sharp serait, à notre avis, le deuxième en liste".

Le Toronto Star disait jeudi qu'il était impossible d'appuyer l'un quelconque des candidats sans faire de réserves, mais ajoutait que M. Trudeau "est le meilleur de cette forte équipe".

"...Nous sommes d'avis que M. Trudeau a raison en ce qui concerne le problème le plus important pour le pays et qu'il a, de toute évidence, le potentiel nécessaire pour offrir au Canada un leadership stimulant et compétent".

Le Star de Windsor est en faveur de M. Paul Martin, dans la présente course au leadership.

Dans son édition d'aujourd'hui, on peut lire un éditorial nettement favorable au ministre canadien des Affaires étrangères, M. Martin, qui est d'ailleurs natif de Windsor.

"Il n'est que naturel que les libéraux locaux et la majorité des citoyens de la région espèrent que Paul Martin remportera le leadership libéral la semaine prochaine, devenant ainsi premier ministre du Canada", écrit l'éditorialiste.

Autres commentaires

Voici d'autres commentaires:

Le Montreal Star écrit: "Il est certain que le fait d'avoir M. Trudeau au poste de premier ministre empêcherait que le problème qui existe entre le Québec et le reste du Canada soit présenté sous l'étiquette des deux nations, ce qui arriverait sûrement s'il y avait confrontation entre une premier ministre anglophone et le premier ministre du Québec, Daniel Johnson".

L'Edmonton Journal dit: "Sans aucun doute, M. Pierre Trudeau est le plus 'rafraichissant' et le plus prometteur des candidats au leadership du parti libéral et au poste de premier ministre du Canada".

Le Medicine Hat News déclare: "Le Medicine Hat News croit que le candidat libéral le plus compétent, par une marge considérable, de relever le défi des années à venir est M. Pierre Elliott Trudeau".

Le Devoir, Montréal: Si on choisit un chef canadien-français, il sera nécessaire d'envisager la possibilité d'un écartèlement perpétuel entre la loyauté qu'il doit à son peuple et à ceux qui l'ont élu au Canada anglais.

L'Action, Québec: Embrouillé dans les problèmes intérieurs canadiens, imprévisible sur la scène internationale, M. Trudeau ne saurait développer une politique économique cohérente.

Le Soleil, Québec: La candidature de M. Trudeau impliquerait certainement un risque pour le parti. Mais le plus grand risque dans la vie de toute organisation vivante est de refuser de prendre des risques; la stagnation mène plus sûrement à la mort.

Quebec Chronicle - Telegraph: Les travaux de M. Trudeau, comme écrivain et professeur d'université, constituent un témoignage remarquable du sérieux et de la maturité d'un homme que ses détracteurs persistent à taxer d'inexpérience. Dans toute l'histoire canadienne récente, on n'a rien vu qui ressemblait au caractère d'assistant du complot qui entoure M. Trudeau.

Des candidats critiquent la politique de défense

Par DAVE McINTOSH

OTTAWA (PC) — Les politiques canadiennes en matière de défense nationale ont été l'objet des critiques de quelques candidats au leadership.

La critique la plus sévère a été formulée par M. Eric Kierans, l'ancien ministre québécois de la Santé et du Revenu D'autres candidats ont également décoché quelques traits à l'endroit de la défense, notamment MM. Pierre Elliott-Trudeau et J.J. Greene.

M. Kierans a dit pour sa part qu'il croit que le Canada devrait se retirer militairement de l'OTAN et du NORAD et mettre ses effectifs à la seule disposition de la force de paix de l'ONU. Il s'est également dit en faveur de l'interruption des ventes d'armement canadien aux Nations unies.

M. Trudeau pense d'autre part que le Canada devrait se retirer militairement, mais non politiquement ou diplomatiquement de l'OTAN et voir à la défense de son propre espace aérien. "Si nous ne le faisons pas, ce sont les Américains qui vont s'en charger", a précisé le ministre de la Justice.

du pain ou des canons ?

Le ministre de l'Agricultuer, M. J.J. Greene, prétend que le gouvernement agit à l'encontre du bon sens en dépendant $1,700,000,000 annuellement pour la défense et seulement $300,000,000 pour l'aide extérieure.

Selon lui le Canada devrait cesser de participer à l'OTAN et se concentrer davantage sur la défense de l'Amérique du Nord. La meilleure façon, pour le ministre, de contribuer à la paix mondiale serait d'améliorer les connaissances agricoles des pays en voie de développement.

Toutefois, MM. Trudeau et Greene ne sont pas d'accord avec M. Kierans lorsqu'il exige que le Canada cesse ses envois d'armes aux Etats-Unis.

Une question critique

L'alternance sera-t-elle oui ou non respectée?

Par BEN WARD

OTTAWA (PC) — La question peut-être la plus critique à laquelle les libéraux feront face lors de leur congrès pour la nomination d'un chef à Ottawa, du 4 au 6 avril, sera de décider de poursuivre ou non l'alternance entre les chefs protestants canadiens-anglais et catholiques canadiens-français.

Cette question fait l'objet d'un conflit à tous les niveaux de l'organisation du parti. L'alternance commença avec sir Wilfrid Laurier qui prit la direction en 1887, succédant à Edward Blake. Avant ce dernier, les leaders avaient été Alexander Mackenzie et George Brown.

Sir Wilfrid, premier Canadien français à devenir premier ministre du Canada, décida avant sa mort subite en 1919 que son successeur devrait être un Protestant du Canada anglais.

Le premier congrès de direction du parti, à l'été de 1919, élut William Lyon Mackenzie King, un Presbytérien d'Ontario. Aucun de ses trois rivaux n'était canadien-français.

Lorsque King prit sa retraite en 1948, il choisit comme successeur Louis St-Laurent, Catholique québécois. Deux candidats anglophones lui firent la lutte, mais M. St-Laurent fut élu au premier tour de scrutin. A son tour, il prépara à sa succession Lester B. Pearson, né en Ontario, fils d'un ministre méthodiste.

Le suivant

Le congrès de direction de 1958 agréa ce choix unanimement et élut M. Pearson de préférence à Paul Martin.

Plusieurs observateurs considèrent que M. Pearson s'en est tenu au précédent créé par MM. King et St-Laurent de passer la direction à un candidat préféré. Pourtant, quelques-uns firent la moue au début de cette année devant l'encouragement accordé au ministre de la Justice, M. Trudeau.

Si l'on décide de suivre l'alternance, seulement deux des principaux candidats répondent cette fois-ci aux exigences.

Ce sont M. Martin, né d'une mère canadienne-française et d'un père irlandais-français, et M. Trudeau, fils d'un Canadien français et d'une Ecossaise. Tous deux ont été élevés dans des familles francophones et catholiques.

Certains Libéraux en vue soutiennent que l'alternance observée dans le passé procédait de circonstances spéciales du moment. Laurier, par exemple, était préoccupé par l'unité nationale de son parti après l'élection de 1917, qui avait donné aux Libéraux 62 sièges au Québec et seulement 20 dans les autres provinces.

M. Martin lui-même, que la tradition favorise cette fois-ci, passa plusieurs heures au congrès de 1958 à expliquer que l'alternance devrait cesser.

L'actuelle confrontation entre francophones et anglophones complique le problème.

Contre le séparatisme

Des Libéraux québécois soutiennent que le parti doit conserver la tradition et élire un Canadien français, de façon à opposer un argument au séparatisme.

D'autres considèrent qu'un premier ministre canadien-français arriverait moins facilement qu'un Canadien anglais à faire des concessions au Canada français sans provoquer le dissentiment dans les autres provinces.

Parmi ceux qui s'opposent à la tradition, il s'en trouve pour affirmer que la règle est ségrégative, car elle empêche un Catholique anglophone ou un Protestant français d'accéder à la direction du parti. Selon eux, la tradition jouerait également contre les Canadiens d'origine autre que britannique ou française.

GRANDE EXPOSITION DE MOTOS 1968
A PLACE LAURIER ET ST-ROCH
CHEZ NAP. COTE SPORTS





LAMBRETTA 98 à 200 cc. Le seul scooter au monde avec freins à disques. $450 à $600

SUPER-PUISSANCE DE LA "BSA"
- Accélération foudroyante
- Carburateurs jumelés
- Cylindres jumelés
- Frein avant à double sabot
- Gros moteur de 53 c.v.
- Speedometer et tachymètre jumelés, pour un contrôle absolu de vitesse

Venez le voir! Informez-vous de ses performances auprès de ceux qui en possèdent.

LORSQUE VOUS ACHETEZ CHEZ NAP. COTE
vous obtenez les avantages suivants:
- AUCUN COMPTANT jusqu'à 36 mois pour payer
- COURS DE CONDUITE
- POLICE D'ASSURANCE ACCIDENT
- PERMIS DE CONDUIRE

Tout cela avant de partir avec votre véhicule.

Exposées à PLACE LAURIER

MOTOS HONDA
6 modèles 1968
$299 à $1240



- BSA
- HONDA
- LAMBRETTA
- HARLEY DAVIDSON

Plus de 35 MODELES sur le plancher

$249 à $1275
● AUCUN COMPTANT

SUZUKI 1968



- 4 vitesses
- 8 c.v.
- Fourche télescopique
- Système d'échappement HI-FLO

$359 à $1,099

6 modèles en mains

SUZUKI A ST-ROCH SEULEMENT

NAP. COTE SPORTS ST-ROCH ET PLACE LAURIER

A VOTRE SERVICE
● 6 MECANICIENS PIECES AUTHENTIQUES DEPUIS 49 ANS A VOTRE SERVICE

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Depuis quelques semaines

Révélations pour le moins étonnantes faites à l'Assemblée Législative

(Par Jacques Dallaire)

Depuis quelques semaines, des révélations pour le moins étonnantes sont faites à l'Assemblée législative du Québec. Ainsi, hier, le premier ministre Daniel Johnson, dénonçant la lenteur administrative du ministère de l'Education a, déclaré qu'aucune commission scolaire de la province n'a encore reçu l'approbation de son budget pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1968.

Bien plus, à une question de l'ex-ministre de l'Education, M. Paul-Gérin Lajoie, le chef du gouvernement a indiqué que 138 commissions scolaires n'ont pas encore présenté leur budget.

Sans expliquer davantage, le premier ministre a dit que le gouvernement a pris les moyens pour accélérer le processus, admettant que "ce n'est pas une situation que le ministère considère comme normale", ce qui risquerait de placer éventuellement les commissions scolaires dans une situation financière intenable.

Fond des choses

M. Johnson, précisant qu'on fait maintenant usage de l'informatique, pour accélérer le système, ajouta qu'un jour le gouvernement dira "le fond de sa pensée".

"Et ce sera extrêmement désagréable pour une foule de gens", a-t-il noté.

Interrogé à nouveau par M. Gérin-Lajoie, qui désirait savoir quelles dispositions le gouvernement entend prendre, le premier ministre a contourné la question en alléguant qu'il ne faudrait pas donner l'impression au public que le manque d'approbation formelle d'un budget prive les commissions scolaires des subventions prévues par la loi ou encore des subventions d'équilibre budgétaire, du moins d'un acompte.

Les machines à la place des fonctionnaires

De quelle façon régler définitivement le problème ? Instituer bien sûr un système vraiment fonctionnel. Mais, une autre question se pose au niveau de la fonction publique.

M. Johnson a rappelé hier que la Fonction publique, en accord avec le gouvernement, a gelé les effectifs. "Il faut y aller prudemment s'il s'agit d'augmenter le nombre des fonctionnaires", a souligné le premier ministre, "j'aimerais mieux augmenter le nombre de machines".

En terminant, le chef du gouvernement a lancé un appel aux 138 commissions scolaires qui retardent de présenter leur budget, si elles veulent profiter des mêmes avantages que les autres.

Les Montréalais catholiques voient la taxe scolaire haussée à $1.60

MONTREAL PC — La taxe scolaire des contribuables catholiques de Montréal a été haussée de plus de 18 pour cent alors que les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont porté à $1.60 le $100 d'évaluation le taux qui était de $1.35 en 1967 et de $1.25 l'année précédente.

Le budget de la CECM, qui doit être dévoilé vers la mi-avril, sera de près de $160,000,000 les dépenses augmentant dans une proportion d'environ l'année en cours, et cela mal-23 pour cent par rapport à l'année en cours, et cela malgré une diminution de $12,000,000 dans les premiers estimés des dépenses. C'est le président de la CECM, M. André Gagnon, qui a fait la proposition. Seul le commissaire Michael McMannus était absent de la séance.

Pour sa part, le commissaire Paul-Henri Lavoie a assorti de "trois conditions" l'acceptation du nouveau taux de la taxe.

LES CONDITIONS

Le commissaire Lavoie veut que la péréquation des revenus scolaires provenant de la taxe dite des "neutres" les corporations soit appliquée intégralement, ce qui ne devrait pas faire de difficulté d'après le président Gagnon.

Il exige aussi que tous les élèves soient comptés "pour un" dans le partage fiscal, et non "pour deux" comme c'est le cas pour les "enfants neutres", c'est-à-dire les enfants non catholiques et non protestants, ainsi que les enfants juifs à l'extérieur de Montréal et d'Outremont. Ici, il ne semble pas que la condition posée par le commissaire puisse être remplie dès cette année.

Enfin, M. P.-H. Lavoie exigeait que le pourcentage d'augmentation du taux de la taxe des neutres soit au moins égal au pourcentage d'augmentation chez les contribuables catholiques. Cela n'arrivera sûrement pas, a répondu le président Gagnon, qui a ajouté que les corporations étaient déjà "chargées" dans les circonstances actuelles.

Le vice-président, M. Jos.-L. Pagé, a fait remarquer au commissaire Lavoie que si les "enfants neutres" s'inscrivaient dans les écoles de la CECM, celle-ci serait alors bénéficiaire de la double valeur qui s'attache à leur statut. Ce à quoi M. Lavoie devait répliquer qu'il ne voulait pas de privilège, ni pour la CECM ni pour une autre commission, mais justice entre tous les enfants.

SURSIS DES CATHOLIQUES

Si l'an dernier le taux n'a été augmenté que de $0.10, a expliqué le président de la CECM, cela est attribuable au fait que la commission avait accumulé des surplus considérables. "Les contribuables catholiques de Montréal ont donc joui, d'une certaine façon, d'un sursis, a-t-il dit. Leur taxe aurait dû normalement être portée à $1.45 et même $1.50", l'an dernier, au lieu de $1.35.

Ces surplus antérieurs seront éliminés en juin prochain. D'où l'augmentation de 18 pour cent qui survient cette année, le lendemain même de l'annonce par Québec d'une augmentation des taxes et des impôts provinciaux. La CECM ne pouvait trouver un autre moment pour annoncer une telle nouvelle, cependant, la loi lui imposant de fixer le taux avant le 30 mars.

Loin de se retirer du champ de l'impôt foncier, la CECM y fauchera donc une plus large portion des essources fiscales.

SOURCES DES REVENUS

Rappelons que la CECM a déjà fixé à $2.50 le taux temporaire de la taxe des neutres. Dès que la loi haussera ce maximum permissible, ce qui devrait se faire dans quelques jours, la CECM s'entendra avec son homologue protestant, le PSBGM, pour fixer le taux définitif. Faute d'entente, la décision appartiendra aux autorité provinciales.

Les subventions per capita donneront quelque $30,000,000; les services de la CECM, quelque $5,000,000; la taxe catholique, $41,000,000 soit $9,000,000 de plus grâce à la nouvelle augmentation.

Selon M. Jean Basdevant

Travail intensif de la part de la 5e Commission permanente de la coopération franco-québécoise

par Renald KEROACK

"La cinquième réunion de la Commission permanente de la coopération franco-québecoise a fait l'objet, selon les paroles de M. Jean Basdevant, chef de la délégation française, d'un travail intensif, car il était nécessaire d'orienter les programmes consultés en commun qui sont extrêmement vastes et qui dépassent déjà les projets de coopération de septembre dernier".

Réunie pendant deux jours, cette Commission permanente qui fut créée en mai 1965 groupait cette fois du côté français : M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire et directeur des Affaires culturelles au ministère des Affaires étrangères, M. Pierre de Menthon, Consul général à Québec ainsi que les trois directeurs des services de coopération du Consulat français, et enfin de nombreux conseillers des ministères de l'Education nationale, de la Recherche Scientifique, de l'Information, de la Jeunesse et des Sports — Du côté québecois, la délégation était dirigée par M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, Jean Chapdelaine, Délégué général du Québec à Paris, ainsi que MM. Lepage et Vallerand de la Délégation à Paris, et de nombreux fonctionnaires québecois.

Projets de coopération

Faisant suite à l'entente signée en septembre dernier entre le premier ministre Johnson et Alain Peyrefitte, ministre français de l'Education nationale, la Commission a discuté du développement des échanges projettés principalement dans les secteurs modernes, soit scientifique, technique (et agriculture, médecine et géologie).

Répondant aux questions posées par les journalistes, M. Basdevant s'est refusé à citer le moindre chiffre concernant les échanges éventuels soulignant simplement que dans tous les domaines discutés à l'ordre du jour (échanges d'enseignants, équivalence des diplômes, création de centres franco-québecois dans l'enseignement technologique, scientifique et pédagogique) des progrès marquants avaient été enregistrés.

Télécommunications et information

En ce qui a trait aux télécommunications et projet d'un satellite franco-québecois, le ministre français n'a rien ajouté de plus, s'attardant seulement à dire que des réalisations concrètes verront le jour bientôt dans les programmes d'informations mutuelles dans les deux pays. En effet, une présence culturelle et artistique très poussée est prévue du Québec en France et de la France au Québec par des manifestations, des services de documentation et de publications officielles qui seront mis sur pied d'ici peu des deux côtés de l'Atlantique. La diffusion du film français au Québec ne saurait tarder non plus.

Nouvelle entente?

M. Basdevant est d'avis que l'entente actuelle, celle de septembre 1967, permet largement de couvrir les échanges prévues d'une façon satisfaisante. Il n'est pas nécessaire, a-t-il précisé, qu'une autre entente soit signée, car nous sommes très à l'aise présentement".

Rencontre avec Robichaud

Le ministre français, attaché au ministère des Affaires étrangères doit rencontrer aujourd'hui le recteur de l'Université de Moncton, M. Cormier, et il rencontrera probablement avec deux de ses collègues le premier ministre Louis Robichaud pendant son séjour de 2 heures en terre acadienne. On se rappelle que le recteur de l'Université faisait partie de la délégation acadienne reçue à Paris par le Président De Gaulle il y a quelques semaines. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré M. Basdevant, a manifesté le désir de nous rencontrer pour discuter avec nous de choses culturelles".

Aucun message de De Gaulle à Johnson

En terminant, il a affirmé qu'il n'était porteur d'aucun message du général De Gaulle au premier ministre Johnson qui l'a reçu jeudi. La rumeur voulait que M. Basdevant transmettre au chef du gouvernement québecois une invitation officieuse du gouvernement français à assister à la conférence des ministres de l'Education des pays francophones qui doit avoir lieu en juin à Paris.

La prochaine réunion de la Commission permanente de coopération franco-québecoise se tiendra vraisemblablement dans la capitale française.

Invisibles barrières entre époux

Dans toute vie conjugale, il est des moments où les époux s'aperçoivent qu'ils sont restés, à certains égards, des étrangers l'un pour l'autre. Si vous êtes de ceux qui veulent faire quelque chose pour combler le fossé qui existe dans leur vie conjugale, lisez le captivant article de Sélection du Reader's Digest d'avril, consacré aux difficultés d'être deux. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Un budget "d'austérité" qui prévoit toutefois $10.5 millions pour l'information

Par Lucien BOUCHARD

Dans le budget "d'austérité, de frugalité et de modération" soumis par le ministre des Finances, M. Paul Dozois, mercredi on trouve encore malgré l'épuration et les coupures généreuses qu'on y a faites, une somme totale de près de $10,500,000 consacré à l'information et à la publicité sous différente forme.

La compilation a été faite par le député-journaliste libéral de Gouin, M. Yves Michaud qui préconise la création d'un secrétariat d'état à l'information pour exercer une surveillance sur toutes ces dépenses publicitaires.

Selon les chiffres de M. Michaud, les depenses en publicité ont presque triplé depuis 1966, passant de $4,059,400 en 1966-67, à $7,393,800 en 1967-68 et enfin à $10,496,300 en 1968-69.

Le budget de l'Office de l'information et de publicité a presque doublé comparativement au budget de 1967-68 et plus que quadruplé depuis 1966-67, passant de $1,585,700 à $3,247,900 puis à $6,083,100.

Bien qu'on ait commencé à intégrer les services d'information et de publicité, on trouve des augmentations dans plusieurs ministères à ce chapitre, soit aux ministères suivants : Affaires culturelles, Agriculture, Education, Famille et Bien-Etre, Richesses naturelles, Tourisme.

Voici le tableau soumis par M. Michaud qui a souligné qu'au budget de 1967-68, année de l'Exposition universelle qui impliquait naturellement des dépenses publiques considérables, le montant prévu était inférieur de plus de $3,000,000.

DEPENSES de PUBLICITE

Gouvernement du Québec

(recherches : Yves Michaud)

	1968/69	1967/68	1966/67
Affaires culturelles	$ 173,900	$ 165,400	$ 129,200
Affaires municipales	36,000	36,800	50,000
Agriculture	913,600	615,900	137,000
Conseil exécutif	6,083,100	3,247,900	1,585,700
Education	1,192,900	1,153,000	600,000
Famille et Bien-Etre	56,000	9,000	9,000
Industrie et Commerce	226,900	333,900	192,000
Richesses naturelles	245,000	205,400	187,400
Santé	62,000	74,000	66,400
Secrétariat	13,500	30,000	20,000
Terres et Forêts	34,400	48,000	10,000
Tourisme	1,430,700	1,339,500	1,072,700
Voirie	27,000	135,000	—
TOTAL	$10,496,300	$7,393,800	$4,059,400

Mémoire de la Corporation des Ingénieurs forestiers

Adoption de diverses mesures pour augmenter le rendement des forêts

La Corporation des Ingénieurs forestiers de la province de Québec a présenté, hier, au ministre des Terres et Forêts un mémoire dans lequel on suggère l'adoption ou la généralisation de diverses mesures pour augmenter le rendement des forêts et fournir du travail à la population.

Le mémoire souhaite, entre autres choses, que l'on complète, à brève échéance, l'inventaire des superficies susceptibles d'être reboisées ou traitées au point de vue sylvicole.

Egalement, que le ministère encourage le reboisement des terrains abandonnés ou brûlés et le traitement sylvicole des peuplements existants par une éducation accrue du public, une aide financière plus grande et une aide technique plus considérable.

Les ingénieurs favorisent aussi l'intensification des travaux de recherche et la création d'autres forêts expérimentales.

Depuis 40 ans, souligne le rapport, le territoire du Québec ne fournit pas l'apport souhaitable au point de vue forestier.

On attribue ce fait à l'expansion inconsidérée des cultures agricoles devenues par la suite peu rentables et de la dégradation progressive des peuplements forestiers.

"Alors que les prédictions les plus autorisées indiquent que la demande mondiale en produits forestiers en l'an 2,000 augmentera de plusieurs fois par rapport à son niveau actuel, au Québec des millions d'acres de terre de culture abandonnées demeurent improductives et de vastes étendues de terrains forestiers à potentiel élevé donnent un faible rendement".

Les ingénieurs rappellent encore la vocation forestière de notre province, celle-ci occupant le 1er rang entre toutes les régions du monde productrices de papiers et de cartons.

En réponse au mémoire, qui fut présenté par M. Jean-Louis Colbert, président de la Corporation, le ministre Claude-G. Gosselin a remercié les ingénieurs forestiers de leur intérêt aux politiques de son ministère et les a assurés qu'il entendait poursuivre et intensifier son travail dans ce secteur en dépit de la période d'austérité que traverse présentement le gouvernement.

R.G.

Emilien Lafrance et Jean-Noël Tremblay ne seront jamais copains

(L.B.) — Le député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance et le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay ne seront jamais des copains. Tout les divise, même les Saltimbanques. Car non seulement le ministre n'a pas interdit le film "I A Woman", mais il a accordé une subvention à l'atelier-théâtre des Saltimbanques pour présenter au Festival international de Nancy la pièce de Pierre Moretti qui avait tant scandalisée les policiers de Montréal "Equation pour un homme actuel".

Ce premier festival international du jeune théâtre réunira des troupes de 14 pays.

La pièce "Equation pour un homme actuel", est à la fois poème et fresque dramatique, inspirée par la condition humaine.

Office franco-québecois:

Provision et programmation économique et sociale

PARIS (AFP) — Un office franco-québécois pour la prévision et la programmation économique et sociale pourrait être constitué prochainement, apprend-on au commissariat du Plan français.

Cet office qui serait présidé par le commissaire général français et le directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec aurait pour tâche :

— De favoriser le développement de recherches conjointes sur la prévision;

— De contribuer à l'établissement de programmes communs de formation de "prévisionistes" à l'intention des collectivités locales ou régionales, et des entreprises;

—D'organiser de façon régulière des échanges de spécialistes, fonctionnaires et enseignants.

Parallèlement, les experts français de la planification pourraient faire bénéficier de leur aide technique la création au Canada d'un institut québécois de prévision.

Ces projets qui entrent dans le cadre des conventions signées entre la France et le Québec, ont été évoqués au cours d'une session d'études sur "les sciences humaines appliquées à l'action économique" qui s'est tenue au Canada à l'automne dernier.

Fermeture de routes aux poids lourds

Le ministère de la Voirie prie les propriétaires de véhicules lourds de noter que toutes les routes de la région de Montréal, du nord et du nord-ouest de Montréal, des Cantons de l'Est et de l'Abiitbi seront fermées à la circulation lourde, mercredi le 3 avril prochain, à minuit.

Les restrictions imposées sur l'ensemble du territoire durant la période du dégel seront donc en vigueur à compter de cette date dans les comtés suivants : Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bourget, Brôme, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux - Montagnes, Drummond, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Napierville, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Richemond, Rouville, Rouyn-Noranda, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Maurice, Shefford, Sherbrooke, Soulanges Stanstead, Témiscamingue, Terrebonne, Trois - Rivières, Vaudreuil, Verchères, Wolfe et Yamaska.

Les propriétaires de véhicules lourds se rappelleront que, pour cette période, les permis spéciaux et généraux accordés par le ministère des Transports et des Communications sont annulés.

La Voirie du Québec croit pouvoir retarder de quelques jours la fermeture des chemins dans les autres régions, à moins qu'un changement subit de température l'oblige à prendre des mesures d'urgence pour la protection des routes.

La date de cessation des restrictions imposées durant le dégel sera annoncée plus tard.

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2015

TEL.: 529-0216
J.-G. LETARTE A.P.A.
Comptable Public
874, DE LA SALLE EST
Québec 2

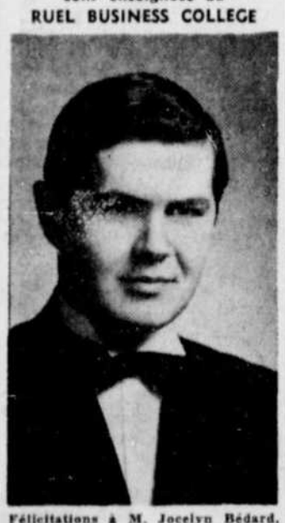
CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

BEGAIEMENT
DYSLEXIE
Traitement rapide et efficace
Centre Audio-vocal
Fondé par
LUCIE DE VIENNE
G. Bemers, dir.
527-1749
RESIDENCE :
1517, boul. St-Cyrille ouest, Québec 6
Sur rendez-vous seulement.

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, LL.L.
RAYMOND-A. GAGNON, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247


ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619


Travaux artistiques d'embellissement
Plantation de gros arbres
C'est le temps de tailler les arbres
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
Patio - Murs en pierre
623-1455
Vieille Maison de confiance

Les 2 LANGUES
sont enseignées au
RUEL BUSINESS COLLEGE

Félicitations à M. Jocelyn Bédard, Ste-Germaine, Dorchester qui a suivi les cours de commerce anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 32, Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu une position de commis de bureau chez BELLE-CHASSE TRANSPORT, St-Henri, Lévis, P. Q.

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

Cours de prospection
DU 16 AVRIL AU 10 MAI 1968
● COURS : (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
● SUJETS : Prospection, géologie, minéralogie, analyse géophysique de minerais, excursions, géochimie, etc.
● CONDITIONS : $15.
Aucun examen d'admission.
S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.
L'inscription doit se faire avant le 10 avril. Le nombre de places est limité.

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 26
487 est, boul. Charest
Québec

TAPIS DRAPERIES PRELARTS TUILES
TAPIS AU PRIX DU GROS
GRATIS Sous-tapis et posage
DRAPERIES et RIDEAUX MODELES EXCLUSIFS
• ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE AVEC ECHANTILLONS
• PLAN MISE-DE-COTE
• MODES DE PAIEMENT JUSQU'A 42 MOIS
ROBERT SIMARD ENR.
COUVRE-PLANCHER
614 Christophe-Colomb-Ouest — Qué. 8
Etablie en 1940
683-1983 683-1984
683-0462 681-8547
Ouvert tous les soirs jusju'à 9h 30

Dernière joute de la L.N.H. à Québec

Trois qui ont fait leurs preuves avant l'expansion



Earl INGARFIELD



Léo BOIVIN



Val FONTEYNE

Une nulle procurerait le titre de la division de l'Ouest aux Flyers

(Par Jean POULIOT)

Une équipe qui lutte désespérément pour éviter l'élimination et une autre qui n'a besoin que d'une nulle pour s'assurer le championnat se feront face cet après-midi à 2h.05 au Colisée lors de la dernière joute de la ligue Nationale à être présentée à Québec. Les Flyers de Philadelphie, qui réintégreront le Spectrum pour y disputer leurs joutes de la coupe Stanley recevront en effet les Pingouins de Pittsburg dans la première d'une série de deux joutes "home and home" qui clôturera le calendrier de la ligue Nationale.

LES FAVORIS

L'équipe amassée par Jack Riley et dirigée par Red Sullivan constituait sur papier la meilleure formation de la nouvelle division à la suite du repêchage de juin dernier et nombreux furent les experts qui lui concédaient le premier rang.

C'est en effet sur cette équipe qu'on retrouve le plus de joueurs qui évoluaient régulièrement dans la Nationale l'an dernier, soit Léo Boivin, Al McNeil, Val Fonteyne, Andy Bathgate, Earl Ingarfield, Ken Schinkel et Ab McDonald.

Bathgate et McDonald sont en fait les deux seuls marqueurs de 20 buts dans l'équipe. La couleur locale sera fournie au Colisée par trois athlètes qui portaient les couleurs des As l'an dernier, soit Noël Price, Bob Rivard et Wayne Hicks. L'alignement se complète de Hank Bassen et Les Binkley dans les filets, Dunc McCallum et Bill Speer à la défense, Gene Ubriaco, Billy Dea, Keith McCreary et Paul Andrea sur les avants.

Ce sera incidemment la première présence de Wayne Hicks contre son ancienne équipe depuis qu'il a été échangé pour Art Stratton. Binkley et Bassen sont les adversaires les plus tenaces des Flyers dans la nouvelle division. Binkley n'a alloué que 11 buts dans sept joutes, alors que Bassen a blanchi Philadelphie 5-0 dans l'autre match.

DEUXIEME DUO

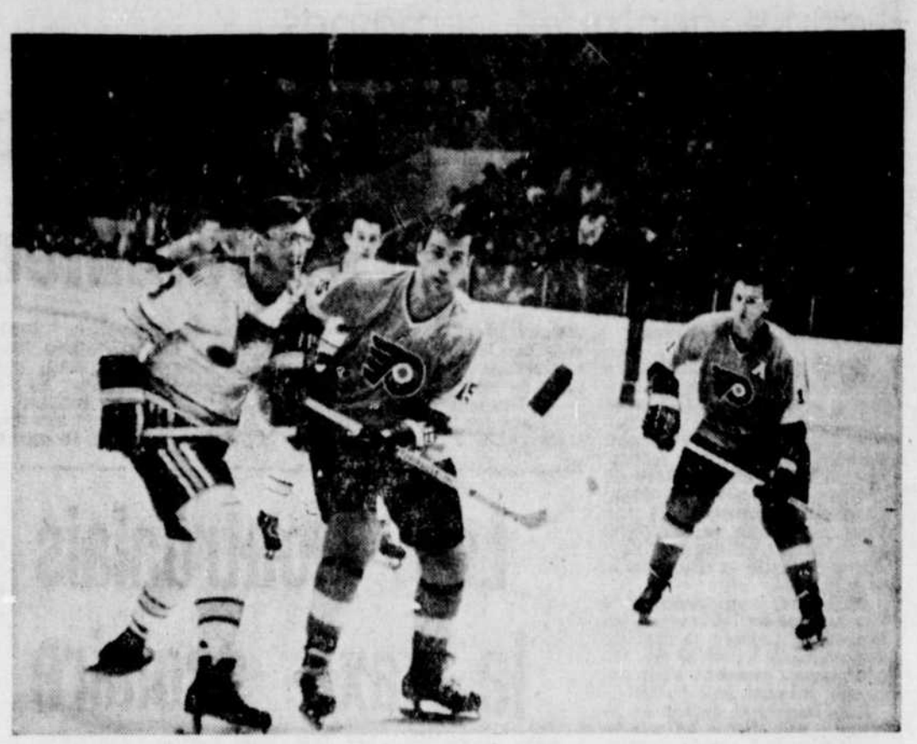
Doug Favell et Bernard Parent sont à 11 buts derrière Gump Worsley et Rogatien Vachon dans la lutte au trophée Vézina. D'autre part, ils n'ont que trois buts d'avance sur Johnny Bower et Bruce Gamble s'ils désirent se partager le deuxième boni. Contre Pittsburgh, ils ont l'excellente moyenne de 1.62.

Les deux joueurs à surveiller sont apparemment Ab McDonald qui a participé à six des 13 buts des Pingouins contre Philadelphie et Lou Angotti qui a obtenu six points en 11 filets des Flyers contre Pittsburgh.

ENFANTS

A l'occasion de cette dernière joute, les enfants pourront être admis au prix de $1.50 et plusieurs sections leur seront réservées.

Après la rencontre, on donnera comme souvenir 2,000 photos en couleurs de l'édition 1967-68 des Flyers qui, à ce moment-là, pourrait bien s'être assuré le titre de la division ouest.



● André Lacroix, qui avait connu des débuts fulgurants dans la ligue Nationale, est l'objet d'une surveillance beaucoup plus étroite depuis qu'on a réalisé sa valeur réelle, et Al Arbour ne le quitte pas d'une semelle dans la zone des Blues de St-Louis. Néanmoins, l'athlète de Lauzon a recueilli 13 points dans ses 16 premières joutes et il n'aurait besoin que de cinq points en fin de semaine pour devenir le seul joueur de la division Ouest à avoir conservé une moyenne d'un point par joute. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Encore beaucoup à faire

OTTAWA PC — Le Canada a encore beaucoup de chemin à parcourir s'il veut continuer son accession et devenir une force mondiale en athlétisme, a déclaré vendredi Geoffrey Dyson qui terminait son engagement de cinq ans comme directeur du programme d'entraînement sportif de la Légion canadienne.

Dyson, qui est âgé de 53 ans et qui est un ancien entraîneur de l'équipe nationale de Grande-Bretagne, partira la semaine prochaine pour le Royaume-Uni où il deviendra directeur de l'éducation physique du collège Winchester, l'un des plus fameux pensionnat du pays.

Il a déclaré lors d'une interview que le Canada possédait maintenant le "matériel brut" nécessaire pour se faire un nom en athlétisme. Mais il faudra qu'il poursuive son programme de cliniques nationales d'enseignement ainsi que celles destinées aux athlètes remarquables.

"Il a déclaré que sans se vanter il croyait avoir rempli son mandat en Canada. Le rôle qu'on lui avait confié en 1963 était de "piloter les pilotes et d'instruire les instructeurs".

Le programme de la Légion que dirigeait Dyson visait à mettre à la portée des jeunes athlètes de meilleurs pilotes d'athlétisme.

Des cliniques annuelles ont été tenues à Guelph ainsi que plusieurs cliniques provinciales et régionales.

Dyson a révélé qu'environ 3,500 pilotes et instituteurs physiques avaient assisté aux cliniques qu'il avait organisées et auxquelles étaient invités des instructeurs renommés venant d'un peu partout au monde.

Dyson a cependant averti, que les pilotes d'écoles aux Etats-Unis demeuraient actifs durant cinq ans et que si la même situation se produisait au Canada, la nécessité de continuer les cliniques était évidente.

COUT

Ces cliniques, qui ont coûté environ $1,000,000 à la Légion aidée par des subventions du gouvernement, dans les mots mêmes de Dyson, "ont élargi la base de participation aux épreuves d'athlétisme" mais il faudra plus que cela pour intéresser les jeunes.

Le hockey a ses Gordie Howe et ses Bobby Hull, et l'athlétisme a besoins de tels héros si l'on veut qu'il prenne place au rang des sports populaires au Canada. Les jeunes bien doués méritent aussi qu'on leur donne la chance de prouver qu'ils peuvent gagner dans des compétitions mondiales.

Dyson a déclaré que la preuve que le programme d'athlétisme de la Légion avait porté fruit, c'est qu'on a présenté l'an dernier 620 demandes d'enregistrement de records comparativement à seulement 40 en 1963.

Le fameux athlète britannique a affirmé qu'il faudrait cependant plus de clubs d'athlétisme au pays, qu'il faudrait qu'ils soient mieux équipés et qu'il devrait y avoir des camps nationaux d'entraînement.

Il a blâmé la télévision nationale pour ne pas présenter aux jeunes entre 10 et 15 ans des programmes d'entraînement athlétique. Il a rappelé que ces programmes avaient connu de grands succès en Angleterre et en France.

Il continuera à venir au Canada deux fois par année, afin de diriger les cliniques nationales de Guelph.

Et il a averti les Canadiens de surveiller les résultats de l'équipe canadienne qui participera l'été prochain à un tournoi d'athlétisme en Angleterre.

"Ils ne remporteront pas toutes les épreuves, mais..." a-t-il conclu.



HIER

Ligue Américaine

Québec 5, Buffalo 3
Cleveland 4, Rochester 6
Hershey 2, Baltimore 4

Ligue Junior A d'Ontario

Semi-finale 4 de 7

Montréal 1, Niagara 3
(série égale 1-1)

Détail junior A provincial

Finale 3 de 5

Verdun 6, Drummondville 3
(Verdun mène 1-0)

Détail junior B provincial

Série de 2 au total

Ste-Foy 1, Rimouski 7
(première partie)

Tournoi des ligues de bienfaisance à Granby

Progression 9 Magog 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Buffalo à Baltimore
Rochester à Hershey
Providence à Springfield

Ligue Nationale

Pittsburgh à Philadelphie
(jouée à Québec à 2h.05)
Boston à Montréal
Chicago à Toronto
New York à Détroit
Minnesota à St-Louis
Los Angeles à Oakland

DIMANCHE

Ligue Américaine

Québec à Rochester
Cleveland à Buffalo
Baltimore à Providence
Hershey à Springfield

Ligue Nationale

Montréal à New York, P.M.
Philadelphie à Pittsburgh, P.M.
Toronto à Boston
Détroit à Chicago
St-Louis à Minnesota

Ligue Junior A d'Ontario

Semi-finale 4 de 7

Niagara à Montréal
(série égale 1-1)

Détail junior A provincial

Finale 3 de 5

Drummondville à Verdun
(Verdun mène 1-0)

Ligue Provinciale

Finale 4 de 7

Drummondville à Victoriaville
(Victoriaville mène 3-1)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	70	33	29	8	262	236	74
Springfield	70	30	32	8	231	260	68
Providence	70	29	32	9	229	263	67
Baltimore	70	28	32	10	233	246	66

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	70	36	26	9	261	231	81
Québec	70	32	27	11	269	230	75
Buffalo	70	30	28	12	231	220	72
Cleveland	70	28	28	14	232	243	70

LIGUE NATIONALE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	72	42	20	10	233	161	94
New York	72	37	23	12	219	180	86
Boston	72	36	26	10	256	211	82
Chicago	72	32	25	15	207	214	79
Toronto	72	31	31	10	202	175	72
Détroit	72	27	34	11	239	256	65

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	72	31	30	11	172	172	73
Los Angeles	73	31	33	9	198	222	71
Minnesota	72	27	30	15	187	213	69
St-Louis	72	25	31	16	169	186	66
Pittsburgh	72	25	34	13	198	215	63
Oakland	73	15	43	16	151	217	46

Errare humanum est

BOSTON (PC) — Un juge de buts de la Ligue Nationale de hockey vient d'admettre qu'il a fait jeudi soir une erreur qui pourrait bien coûter à chaque joueur des Bruins de Boston une somme de $500, la différence entre terminer en deuxième et en troisième position de la division Est.

Bernie Bailey a déclaré qu'une photo publiée dans un journal montre qu'un lancer de Phil Esposito contre les Rangers de New York était bien entré dans les filets du gardien de but Ed Giacomin.

Bailey n'a pas allumé la lumière indiquant un point. Il a expliqué qu'il avait cru que la rondelle avait frappé le poteau des buts.

Les Bruins avaient protesté sans résultat et l'arbitre John Ashley avait maintenu la décision du juge de buts.

Les Rangers ont terminé le match par une victoire de 5-4, s'assurant pratiquement la deuxième position. Chaque joueur d'une équipe se classant en deuxième position reçoit une somme de $1,250 tandis que ceux d'une équipe en troisième position ne reçoivent que $750 chacun.

Bailey ne reçoit aucun salaire pour sa tâche, mais seulement deux billets à titre gratuit pour chaque partie.

Autre gain de la ligue Progression

Conduite à l'attaque par Gratien Roy qui y est allé de quatre buts, l'équipe d'étoiles de la ligue Progression a facilement disposé de Magog 9 à 1 en deuxième ronde du tournoi des ligues de bienfaisances tenu à Granby. Ce soir à 9h.30, les porte-couleurs de la capitale provinciale rencontreront le vainqueur d'un match qui mettra aux prises Laprairie et Joliette.

Ecole d'arbitres

Une nouvelle saison s'annonce fort prometteuse pour l'Association des Arbitres de la Rive Sud. En effet, déjà plusieurs ligues de balle-molle de la région ont manifesté le désir d'avoir recours aux officiels de cet organisme pour la prochaine saison.

A cet effet, il convient que tous les arbitres soient prêts à donner le signal du début des activités au cours du mois de mai. Des cours théoriques et pratiques seront donnés par le président de cet organisme, Jean-Yves Guay, ainsi que son assistant Nick Samson. Ces cours débuteront dimanche le 31 mars à 10 h. 30, au local situé à: 10, rue St-Antoine, à Bienville (à l'arrière de l'Eglise).

Une invitation spéciale a été lancée à tous ceux qui ont déjà joint les rangs de l'Association des Arbitres de la Rive Sud, dont la fondation remonte à deux ans.

Il y a toutefois place pour de nouveaux candidats, et vous êtes priés de vous rendre au local mentionné plus haut.

L'incroyable fin de saison

PHILADELPHIE — Points : 73	**A jouer : 2**
Chez lui (1) : Pittsburgh	
Ailleurs (1) : Pittsburgh	
LOS ANGELES — Points : 71	**A jouer : 1**
Chez lui : Aucune	
Ailleurs (1) : Oakland	
MINNESOTA — Points : 69	**A jouer : 2**
Chez lui (1) : St-Louis	
Ailleurs (1) : St-Louis	
ST-LOUIS — Points : 66	**A jouer : 2**
Chez lui (1) : Minnesota	
Ailleurs (1) : Minnesota	
PITTSBURGH — Points : 63	**A jouer : 2**
Chez lui (1) : Philadelphie	
Ailleurs (1) : Philadelphie	

Départ à midi du sixième marathon Québec-Donnacona

C'est maintenant officiel, le sixième marathon Québec-Donnacona pour l'obtention du trophée "Labatt" partira depuis la rue Dalhousie, à midi. Au moins 36 coureurs participeront à cette classique annuelle d'une distance de 30 milles, divisée en deux étapes. Le point final de cette course à relais sera fait à l'entrée du Centre Récréatif de Donnacona où aura lieu également la remise des prix et la présentation du trophée à l'équipe gagnante.

Ces coureurs, qui viendront d'un peu partout au Québec et en Ontario, ont obligé les responsables de cette course à retarder le départ de deux heures en raison de l'arrivée tardive de quelques compétiteurs. Toutefois, le temps de trois heures et six minutes qui a été réalisé l'an dernier par une température inhumaine, sera sérieusement menacé samedi. On prévoit une température idéale pour ce genre d'épreuve.

Les villes de Toronto, Hamilton, Montréal et Québec seront dignement représentées mais, il y en aura d'autres de Grand'Mère, Trois - Rivières, Donnacona et Pont-Rouge qui seront de la partie.

Cette année, on mise beaucoup sur les chances de Dave Lach et Michel Rose, deux athlètes de la métropole, qui possèdent un intéressant dossier dans les marathons sans oublier les redoutables Régis Forel et Roland Michaut, qui en seront à leur sixième participation dans cette course. En dernière heure, Bob Peel et Mehdi Jaouhar, également de Montréal, ont décidé de s'inscrire, et ils se promettent bien de faire la vie dure à leurs confrères du club des Francs-Amis.

Cependant, tous ces valeureux compétiteurs de Montréal devront lutter contre les Bruce Drewalt, Ron Evans, Bob Aikman, Steve Ransier, Pete Stigman et Kyke Van Der Mal, de Hamilton.

De Québec, il sera intéressant de surveiller Yves Garon et son partenaire de Lauzon, Michel Boy. Ces deux coureurs constitueront sans aucun doute une menace constante pour les autres aspirants au titre laissé vacant par Ron Wallingford. On sait que Geoffrey Hodson tentera de le défendre en compagnie d'un nouveau-venu mais, l'inscription de cette année devrait modifier le tableau des gagnants.

Outre Garon et Boy, les frères Godin ainsi que Pierre Gingras et Jacques Gagnon seront dans la lutte sans oublier la présence de Christian Roy et Yves Bernier, forts de leur expérience de l'an dernier.

Cette année, l'équipe des officiels a été confiée à l'expérimenté Georges Lachance. Ce dernier n'a plus besoin de présentation et, il a prouvé par son travail des dernières années dans le monde du cyclisme et autres compétitions amateurs qu'il était l'homme tout choisi pour assurer le succès du 6e marathon. Georges Lachance sera aidé de Paul-Emile Viger, Gaston Pouliot et Maurice Gagné.

Lites des Equipes :

1. K. Beswetherick - J. Peacock
2. G. Hodgson -
3. B. Drewalt - R. Evans
4. B. Aikman - B. Lewis
5. S. Ransier - P. Stigman
6. D. Scorrar -
7. A. Boychuck - B. Fayhey
8. D. Lach - M. Rose
9. R. Forel - R. Michaut
10. F. Provencher -
11. Y. Garon - M. Boy
12. M .Godin - G. Godin
13. P. Gingras - J. Gagnon
14. C. Roy - Y. Bernier
15. B. Peel - M. Jaouhar
16. H. Van Der Mal -

D'autres coureurs sont attendus pour la course et quelques autres équipes seront complétés.

Dans l'orbite de la joute à Buffalo

● *Les journalistes de Buffalo ont approuvé plus ou moins la décision de la ligue sur le protêt des As. Ils admettent que les Barons étaient dans le tort et ne méritaient pas les deux points d'une victoire illégale. Toutefois, ils redoutent que le championnat des compteurs soit faussé, surtout pour Simon Nolet à qui il manquera une partie si la joute n'est pas reprise, lundi soir prochain. Dans le cas contraire, ce sera par contre à son avantage car il n'avait pas produit lors de la partie controversée...*

● *C'est dans la pleine incertitude que les As passeront donc la fin de semaine car ils ne sauront pas avant minuit dimanche soir où ils devront rebondir. Si la joute de lundi doit se jouer, il faudra alors qu'ils retournent à Québec en avion, car les 500 milles entre Rochester et Québec devront être franchis dans le temps le plus court. Un retour en autobus est néanmoins possible, mais les As ne seraient pas en forme pour sauter sur la glace du Colisée quelques heures seulement après leur arrivée...*

● *Sur une banderole tendue dans le War Memorial de Buffalo, on lisait ceci : "Flower children prefer Bob Jones..."*

● *Serge Bernier a tenu sa promesse en "montant plusieurs Bisons dans la broche", celle remplaçant la clôture vitrée derrière les buts...*

● *L'arbitre John D'Amico n'est pas plus l'enfant chéri du public au War Memorial Auditorium qu'il ne l'est au Colisée de Québec.*

● *7,849 spectateurs ont été témoins de la rencontre, portant ainsi le total des assistances à tout juste 150,000. L'hiver dernier, l'assistance globale s'était élevée seulement à 93,883 personnes. Il s'agit donc d'une hausse remarquable...*

(J.R.)

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO

Tonique pour les hommes "toujours fatigués"

4-sem

COLISEE

(Tél.: 525-8101)

Joute de Cédule Régulière
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

★ CET APRES-MIDI ★
à 2 heures

PINGOUINS
(de Pittsburgh)
— vs —
FLYERS
(de Philadelphie)

Loges $5.50
Mezzanine ..... $4.50 et $4.00
Balcon $3.00
(Taxe & Ch. de Service Incl.)

Billets en vente au COLISEE de 9.00 a.m. jusqu'à l'heure de la joute

DETENTEURS de BILLETS de SAISON auront priorité jusqu'à MIDI
Enfants - 16 ans et moins - admission à $1.50 — 2,000 billets seront à leur disposition avant la partie.

Avec ou sans protêt, les As...

BUFFALO. — (De notre envoyé spécial, Jacques REVELIN). — La direction des As n'a pas protesté inutilement. L'examen de son protêt sur la partie de mardi soir dernier a produit les résultats suivants :

1— Les deux points acquis par les Barons de Cleveland leur ont été enlevés.

2— La joute a été entièrement effacée, y compris les buts et les assistances obtenus durant le match.

3— Cette joute sera rejouée à Québec lundi soir prochain, si elle est nécessaire au classement final de la section Ouest.

Cette conjoncture est difficile à expliquer. Disons que si les As ou les Barons ne se qualifient pas pour le détail dimanche soir par la marge de un ou deux points, la partie de lundi devra se disputer. Ce sera aussi le cas advenant que les As ou les Barons terminent derrière les Bisons avec une faible marge. Les deux équipes auront alors la possiblité de décrocher le second rang au Colisée par une victoire les faisant passer devant les Bisons.

Le verdict a été rendu après une longue assemblée. En le prononçant, le président de la ligue a motivé la décision en disant à peu près ceci : "Les Barons n'ont pas réussi à prouver de façon satisfaisante que Don Fedun n'était pas en mesure de jouer à cause d'une blessure à la main gauche. De plus, la direction des Barons était au courant de l'état de santé de Fedun dès le 25 mars, soit vingt-quatre heures avant le début de la rencontre de mardi dernier. Or, comme l'équipe de Cleveland n'a pas présenté un certificat médical prouvant que Fedun était inapte à jouer, le protêt est maintenu. De plus, si une nouvelle joute est nécessaire entre les deux clubs, Bryan Watson n'aura pas le droit de porter l'uniforme des Barons.

...sont dans les séries Calder

BUFFALO (De notre envoyé spécial Jacques Revelin) — Avec ou sans protêt, les As se sont taillé une place dans les éliminatoires, en disposant des Bisons de Buffalo 5-3, pendant que les Barons de Cleveland baissaient pavillon 6-4 devant les Américains de Rochester.

Une défaite du Buffalo dans ses deux dernières rencontres ou une victoire des As à Rochester dimanche, assureraient les protégés de Vic Stasiuk du deuxième rang. La seule influence du protêt a peut-être été de donner confiance aux joueurs avant la joute, car ils ont montré beaucoup d'enthousiasme.

Ce voyage n'a pas ressemblé aux autres, car c'était la première victoire des As en cinq rencontres à Buffalo. Après la rencontre, ils sont partis immédiatement pour Rochester.

Simon Nolet a connu une soirée fructueuse avec deux buts et une aide, les autres filets des As allant à Dick Sarrazin, Jim Johnson et Serge Bernier, dans un filet désert. Guy Trottier, Dennis Kassian et Gerry Ouellette ont marqué les buts du Buffalo. Les As menaient 3-1 à la première et 4-2 à la deuxième.

LES AS EN AVANT 3 A 1

C'est Fernand Rivard qui exécuta les deux premiers arrêts de la partie, vers la quatrième minute, alors que le duel commençait déjà à s'échauffer sous les vigoureuses secousses des nombreuses mises en échec, particulièrement celle de Bernier et de MacSweyn. Puis ce fut au tour de Villemure d'intervenir à plusieurs reprises, à la huitième minute surtout, quand Hanna fonca dans la zone des Barons pour décocher un puissant lancer qui obligea Villemure à s'étirer. Revenus aussitôt à la charge, les As se massèrent autour des filets rivaux et Jim Johnson ouvrit le pointage en captant une courte passe de Paiement.

Maintenant leur pression, les As continuèrent à contrôler le jeu, puis Hextall et Hanna se firent punir pour bâton élevé et c'est durant leur séjour au pénitencier que les As portèrent leur avance à 2-0, à la suite d'une montée de Jean-Guy Gendron. Celui-ci se rabattit sur l'aile droite et fit une passe en arrière à Simon Nolet, dont le "slap shot" toucha directement la cible, avant même que Villemure puisse faire un geste. Morisson qui avait lancé l'attaque obtint une assistance sur ce point.

Puni à 13:33 pour avoir fait trébucher un adversaire derrière la cage de Rivard, Ralph MacSweyn mit son club en infériorité numérique (3 contre 4), ce qui permit aux Barons d'enfiler leur premier point sur un lancer de la ligne bleue qui dévia sur le bâton de Guy Trottier, posté juste devant les buts des Québecois, en compagnie de Jim Morrison. Serge Bernier se fit punir par la suite, mais ses coéquipiers résistèrent, contrairement aux Barons qui se retrouvèrent avec un déficit de 3-1, trente cinq secondes avant la fin de cette première période, quand, profitant d'une punition à Gerry Ouellette, les As firent fructifier leur jeu de puissance, Dick Sarrazin comptant sur un retour de lancer de la pointe par Nolet qui avait reçu le disque de Serge Bernier.

Lancers par:
Buffalo 5, Québec 10

LES AS TOUJOURS EN AVANCE PAR DEUX POINTS

Le second engagement débuta calmement, avec un léger avantage du côté des Bisons que l'on voyait plus souvent dans leur zone d'attaque. Fernand Rivard était toutefois vigilant et il fallut une rafale de trois lancers pour le faire fléchir à la sixième minute, lorsque Gerry Ouellette glissa le disque à travers plusieurs patins. Bill Knibbs et Guy Trottier avaient exécuté les deux précédents lancers et obtinrent une assistance sur ce point, resserrant le pointage à 3-2.

Ca réveilla les As. Ils redonnèrent en effet un petit coup sur l'accélérateur et il fallut que Gilles Villemure plonge dans les jambes de Jean-Guy Gendron pour le priver d'un but qui semblait assuré, après une belle passe de Nolet, en provenance de l'aile droite. Ralph MacSweyn se fit punir peu après, mais René Drolet se chargea d'enrayer les efforts des Bisons, en coupant presque toutes leurs passes, avec l'aide de Wright, Hanna et Morrison. L'équilibre revenu, les As se commencèrent à dominer et faillirent bien marquer un quatrième point sur une montée de Drolet et de Sarrazin. Ce dernier reçut une passe parfaite juste devant la cage, mais sa blessure au poignet l'empêcha d'exploiter cette opportunité en ne parvenant pas à rabattre le disque sur son revers.

Une autre occasion n'allait toutefois pas tarder à se présenter et ce fut Simon Nolet qui en profita pour enregistrer son deuxième but, à la faveur d'une mise au jeu à gauche de Villemure. L'allier droit prit possession du disque et effectua quelques zigs zags vers les buts et glissa discrètement la rondelle derrière le cerbère complètement déjoué par les feintes.

Les As portaient leur avance à 4-2 et c'est sur ce pointage que la période se termina.

Lancers par:
Buffalo 8, Québec 11.

Le troisième et dernier engagement débuta favorablement pour les gilets verts, surtout pendant la punition à Allan Hamilton qui donna beaucoup d'ouvrage à Gilles Villemure. Calmé un peu par la suite, le duel retrouva toute son intensité vers la dixième minute, après un début de combat entre Nolet et Dennis Kassian. Le joueur des As reçut une punition double et son adversaire une mineure simple. C'est alors que l'on vit une incroyable furia des As. Bernier se rua seul sur Villemure qui bloqua. Puis Hanna imita Bernier mais une fois encore Villemure ne flancha pas. Ce fut enfin Gendron qui s'essaya, mais tout aussi vainement que les deux autres. L'assistance était survoltée, à tel point qu'un cinglé lança une bouteille du haut du deuxième balcon et le projectile toucha Fernand Rivard, sans le blesser fort heureusement. Denoncé par ses voisins, l'individu se fit sortir par les policiers pendant que l'on ramassait les débris autour des filets québécois.

Momentanément arrêtée, la joute reprit. Ball se fit punir et Blackburn vint le rejoindre peu après, sans que le pointage change, les As jouant admirablement bien défensivement. Onil Boutin qui remplaçait Larry McKillop depuis le second engagement commit malheureusement une faute au milieu de la glace, en jouant l'homme au lieu de la rondelle. Les Bisons en profitèrent et se présentèrent à trois devant Rivard qui capitula, Dennis Kassian le déjouant avec l'aide de Joe Szura et Ron Attwell, ceci portait le pointage à 4-3, moins de deux minutes avant la fin du match.

L'instructeur Fred Shero rappela Gilles Villemure à 19:15. Les mises au jeu se succédèrent dans le fond de la zone des As et finalement, Serge Bernier s'empara du disque pour l'expédier tout droit dans les buts déserts des Bisons qui s'inclinèrent ainsi par 5 à 3. C'était la première fois de l'hiver que les As triomphaient à Buffalo.

ALIGNEMENTS

QUEBEC — BUTS: Fernand Rivard; DEFENSES: Jim Morrison, John Hanna, Onil Boutin, Ralph MacSweyn, Terry Ball; AVANTS: Jean-Guy Gendron, Jim Johnson, Dick Sarrazin, Keith Wright, Simon Nolet, Serge Bernier, Larry McKillop, René Drolet, Ron Racette.

BUFFALO — BUTS : Gilles Villemure; DEFENSES : Bob Blackburn, Bob Ash, Ron Ingram, Allan Hamilton, Bob Jones; AVANTS : Guy Trottier, Gerry Ouellette, Bill Knibbs, Wayne Larkin, Michel Labadie, Dennis Hextall, Dennis Kassian, Joe Szura, Ron Attwell.

Arbitre : John D'Amico.

SOMMAIRE
Première période

1—Québec, Johnson (Paiement) ... 8.43
2—Québec, Nolet (Gendron, Morrison) ... 11.54
3—Buffalo, Trottier (Hamilton, Szura) ... 13.42
4—Québec, Sarrazin (Nolet, Bernier) ... 19.25
Punitions : Hextall, Hanna 11.34; MacSweyn 13.33; Bernier 15.02; Ouellette 18.43.

Deuxième période

5—Buffalo, Ouellette (Knibbs, Trottier) ... 5.28
6—Québec, Nolet ... 18.19
Punitions; Boutin 7.30, MacSweyn 12.26.

Troisième période

7—Buffalo, Kassian (Szura, Attwell) ... 18.33
8—Québec, Bernier ... 19.30
Punitions : Hamilton 3.12, Nolet (double), Kassian 8.44; Ball 13.42; Blackburn 14.54.

Lancers par :				
Québec	10	11	14	— 35
Buffalo	5	8	4	— 17



● Même s'ils sont déjà assurés du championnat de la saison régulière, les Canadiens vont tenter d'éviter en fin de semaine leur nonchalance de mercredi dernier afin de conserver à LORNE WORSLEY et à ROGATIEN VACHON leur avance de 11 buts dans la lutte au trophée Vézina.

Les positions semblent assez définies dans les deux sections

Par la Presse Canadienne

Il existe peu de doute quant aux équipes qui participeront à la première ronde éliminatoire de la coupe Stanley 1968 au hockey, bien que la course pour participer aux éliminatoires ait pris une des plus intéressantes tournures depuis nombre d'années.

Personne ne peut maintenant détrôner les Canadiens de Montréal de la première position de la division Est. Les Canadiens, assurés de la première position depuis la fin de semaine dernière avec 94 points, ont huit points d'avance sur les Rangers de New York, qui occupent la deuxième position.

Quant aux Rangers, ils se sont pratiquement assuré la deuxième position en battant jeudi soir 5-4 les Bruins de Boston. Les Bruins, avec 82 points, ont quatre points de moins que les Rangers, et pour finir sur un pied d'égalité avec ces derniers, ils devront remporter leurs deux dernières parties et espérer que les Rangers perdront leurs deux dernières parties et espérer que les Rangers perdront leurs deux dernières.

En cas d'égalité dans les points entre les deux équipes, les Bruins hériteraient de la deuxième position étant donné qu'ils ont remporté plus de victoires que les Rangers. Il existe cependant peu de chances que cette situation se produise, étant donné que les Bruins doivent affronter ce soir, à Montréal, les Canadiens avant de s'attaquer demain soir aux Maple Leafs de Toronto.

RANGERS

Durant ce temps-là, les Rangers affronteront les Red Wings, à Détroit, ce soir et les Canadiens à New-York, demain après-midi.

Tout ce dont New York a besoin pour être opposé au cours des éliminatoires aux Black Hawks de Chicago — qui ont actuellement 79 points — c'est d'une seule victoire sur les deux parties de la fin de semaine.

Les quarts de finale en vue de la coupe Stanley débuteront jeudi prochain.

Chicago a encore la possibilité de finir troisième, mais il faudrait pour cela que les Hawks remportent deux victoires au cours de leur deux derniers matchs et que les Bruins soient défaits deux fois.

Les Hawks jouent à Toronto ce soir avant de visiter Détroit pour leur dernier match du calendrier, demain soir.

A moins d'un imprévu important au cours des deux derniers jours du calendrier de 74 parties, Montréal affrontera les Bruins en quart de finale.

Dans la division Ouest, la première ronde des éliminatoires sera probablement disputée entre les Flyers de Philadelphie et les North Stars de Minnesota, tandis que les Kings de Los Angeles et les Blues de St-Louis luttent pour obtenir une place aux éliminatoires.

Les Flyers, qui disputeront leurs matchs pour la coupe Stanley à Philadelphie, le toit de leur stade étant endommagé depuis près d'un mois, mènent leur division avec 73 points, deux de plus que les Kings.

Les Flyers affronteront les Pingouins de Pittsburgh cet après-midi à Québec, et de nouveau demain après-midi. Une victoire leur assurera la première position étant donné que les Kings n'ont plus qu'une partie à jouer et qu'ils la disputeront ce soir aux Seals, à Oakland.

Par ailleurs, Minnesota est deux points en arrière des Kings et fera face aux Blues, ce soir à St-Louis et demain soir à Minneapolis. Pour s'assurer de la deuxième position, les North Stars devront remporter leurs deux joutes et espérer que Los Angeles perdra le seul match qu'il lui reste à disputer. L'égalité dans les points du classement ne donnerait pas la deuxième position aux North Stars étant donné qu'ils ont quatre victoires de moins que les Kings.

Les Blues, avec 66 points, devront battre les North Stars deux fois pour finir en troisième position.

Les vainqueurs de la série Montréal-Boston et de celle de New York-Chicago s'affronteront ensuite dans une série quatre de sept pour le droit de s'attaquer aux champions de la division Ouest.

L'autre semi-finale sera disputée entre les vainqueurs de la série Philadelphie-Minnesota et de celle de Los Angeles-St-Louis.

Retard d'une heure

MONTREAL. (PC). — Les deux premières parties éliminatoires des Canadiens de Montréal commenceront une heure plus tard que d'habitude afin de permettre à Radio-Canada de télédiffuser les matchs ainsi que la convention libérale de nomination à Ottawa.

Un communiqué émis conjointement vendredi par le réseau et par MacLaren Advertising, agence de publicité qui s'occupe de l'aspect commercial des parties télévisées de hockey, informe que la joute disputée à Montréal, le jeudi 4 avril, débutera à 9 heures p.m. et qu'elle sera télévisée à partir de 9 h. 30, pourvu que le premier ministre Pearson ait terminé son discours aux délégués de la convention.

Le samedi, 6 avril, la joute débutera aussi à 9 heures p.m. et sera télévisée à partir de 9 h. 30.

Les Canadiens, qui sont assurés de la première position de la division Est, ignorent encore qu'elle équipe ils affronteront dans cette série.



Direct au but!

par Jacques REVELIN

Haute fonction exigeant un haut calibre

Si ce n'est déjà fait, il faut s'attendre sous peu à une importante nomination, celle du haut-commissaire de la jeunesse, des loisirs et des sports à qui incombera la tâche de diriger le "sous-ministère" dont la création a été annoncée dernièrement, par l'honorable Daniel Johnson, quand il a introduit dans son cabinet M. Jean-Marie Morin, le député de Lévis devenu le grand responsable des deux branches devant composer plus tard l'ossature d'un ministère voué à l'animation générale des Québécois.

Il y aura d'une part l'office d'échanges franco-québécois dont le mécanisme doit se mettre en branle incessamment.

Par ailleurs, les loisirs et les sports seront sous la direction d'un commissariat, une cellule administrative créée pour la toute première fois au Québec, sous l'influence d'un exemple puisé en France.

L'importance de la tâche attendant le haut-commissaire nécessite un choix rigoureux du titulaire d'un tel poste. On ne peut le confier à n'importe qui et rares sont ceux possédant l'ensemble des qualités requises. Quand on sait combien il est difficile de faire converger les opinions des promoteurs des sports et des loisirs, c'est assurément un homme possédant l'habileté d'un diplomate qu'il faudra asseoir derrière le bureau du haut-commissaire. Cet atout majeur ne devra pas être le seul. D'autres seront indispensables, notamment celui grâce auquel les frictions entre la théorie et la pratique pourront se produire sans provoquer des étincelles. Deux grandes tendances se heurtent depuis quelque temps. L'une s'appuie sur des conceptions naturelles découlant de l'improvisation, du dévouement et surtout de l'expérience. L'autre est basée sur la méthodologie, la technique, la planification, voir sur la psychologie et la science.

D'une part il y a ceux pour qui les sports et les loisirs doivent se développer spontanément, sous l'impulsion des goûts et de l'ardeur physique, sans être téléguidés par la bureaucratie. Ce sont les partisans de l'action par l'action. D'autre part, il y a ceux pour qui rien ne peut se faire de valable sans de minutieuses études sans des classifications, sans normes, et sans principes.

Ces théoriciens ont été moulés à l'université ou ont forgé leurs opinions en lisant de nombreux livres d'experts en la matière.

Pour eux, il n'est plus possible désormais de concevoir l'organisation des sports et des loisirs sans le moindre système, comme autrefois.

Il faut certes admettre que l'ordination s'impose, surtout sur le plan administratif. Ceux qui la préconisent et qui sont aptes à l'appliquer auront donc un rôle efficace à remplir. Ils devront cependant tenir compte des valeurs pratiques et voilà pourquoi le haut-commissaire aura besoin de s'entourer de compétences variées et c'est à lui que reviendra la délicate responsabilité de coordonner et de faire fructifier cette collaboration.

En somme, c'est évident, pour manoeuvrer ce haut-commissariat, il faudra un homme de très grand calibre.

L'avenir de J. C. Killy

Jean-Claude Killy n'abandonnerait pas totalement la compétition, selon une célèbre voyante ayant annoncé d'avance qu'il remporterait trois médailles d'or à Grenoble.

Ignorant sans doute que les règlements de l'amateurisme l'empêcheront d'être aussi prolifique, elle entrevoit le proche avenir du champion sous les différents angles que voici :

"Il sera très accaparé par ses nouvelles fonctions de conseiller technique d'une station d'hiver américaine, après avoir abandonné son métier de douanier (?) pour accepter les propositions mirifiques des Etats-Unis.

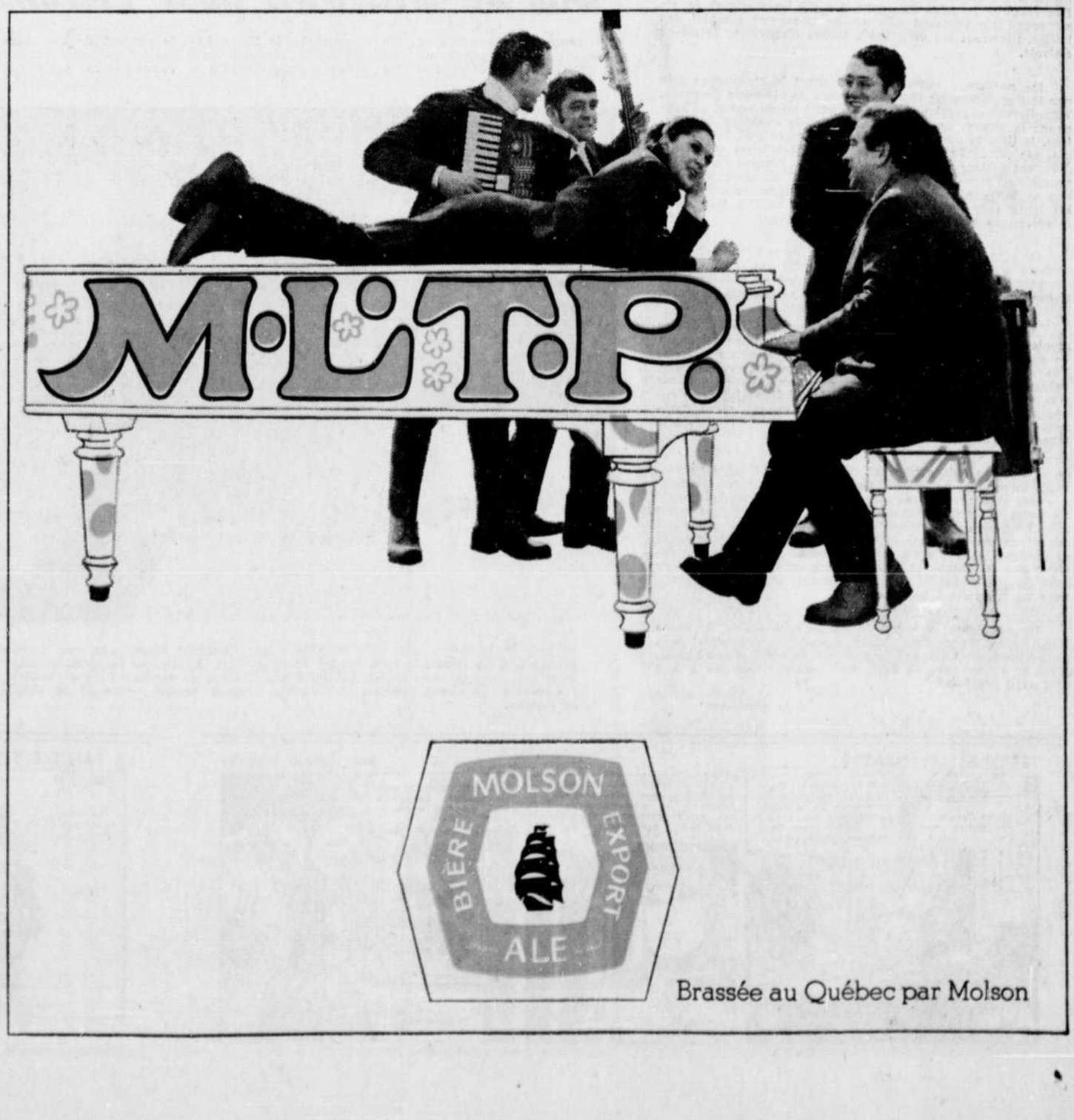
"Je le vois même tourner un film à Hollywood. Il y jouera son propre personnage.

"Rentré en France après plus d'un an d'absence, il s'installera à Val-d'Isère où il fera construire un hôtel avec l'argent gagné en Amérique.

"Quelques mois plus tard, il épousera une jeune fille du pays. Ils auront deux enfants.

"Mais avant d'en arriver là, Jean-Claude Killy aura beaucoup fait parler de lui à cause de certaines idylles. Je vois, entre autre, un long roman d'amour avec une grande vedette italienne. Son nom apparaitra également dans la presse pour une autre raison. En effet, il sera victime d'un assez grave accident de la route aux Etats-Unis. Il en réchappera miraculeusement et n'aura à souffrir d'aucune sequelle..."

Voilà ce que nous avons lu dans l'hebdomadaire "France-Dimanche", à bord d'un autobus canadien roulant sur le sol américain. Attendons maintenant les développements pour voir si cette voyante... a vu juste.





SPORT PATROS

par Gilles Déry

L'université, en trois joutes

En effet, ce sont les porte-couleurs de l'Université Laval qui se sont emparés de la coupe emblématique du grand championnat, dans la ligue de la cité, au basketball masculin.

Ce n'est toutefois qu'à la joute limite que s'est réalisée leur confirmation au titre de "grands champions" puisque la finale les opposent aux représentants du patro Roc-Amadour a nécessité le maximum de rencontres, soit 3. La cause de ce prolongement doit cependant être attribuée aux deux formations rivales puisque chacune s'était mérité une victoire sur le terrain adverse, comme ce fut le cas, d'ailleurs, au cours de la demi-finale. C'est là une situation tout de même assez cocasse. On pourrait croire que chaque club voulait démontrer qu'il méritait vraiment ses victoires en allant les arracher sur le terrain de l'adversaire. En tous les cas !

Pour en revenir à la grande finale, disons que l'Université avait pris les devants 1-0 dans les parties gagnées en remportant le match inaugural disputé le 21 mars dernier, avant de voir le Roc-Amadour niveler les chances, 3 jours plus tard et nécessiter la présentation d'une ultime rencontre dans son propre gymnase. Mais le sort devait jouer contre lui en l'obligeant à se soumettre à la loi qu'on semblait avoir établie, à savoir que le club local ne devait jamais gagner chez lui durant les éliminatoires 1968. Gageons que les équipiers du Roc-Amadour auraient préféré disputer ce match sur le terrain adverse ?

Quoi qu'il en soit, ce sont les porte-couleurs de l'Université qui sont désormais champions et tous les honneurs rattachés à ce titre leur sont dus. Félicitations donc aux titulaires 1968 et bravo au Roc-Amadour pour la chaude lutte qu'il a livrée aux nouveaux champions et son championnat de la saison régulière. Comme note terminale, on pourrait ajouter que le triomphe des universitaires venait confirmer le rêve que nous avions eu le 24 février dernier et où nous entrevoyions l'ultime victoire de l'Université. Sans prétention ! A la saison prochaine.

Un dernier mot

Avant de tourner la dernière page de l'édition 1967-68 du basketball masculin, nous voulons rendre justice à ceux qui ont primé par leur habileté tout au cours de la saison. A cet effet, nous présentons un tableau statistique comportant le classement final des équipes au terme du calendrier régulier ainsi que celui des performances individuelles.

	P.J.	P.G.	P.P.	PTS	P.P.	P.C.	PUN.
Roc-Amadour	12	8	4	16	621	593	224
Charlesbourg	12	7	5	14	607	569	179
Laval	12	5	7	10	595	596	267
Y.M.C.A.	12	4	8	8	633	698	210

COMTEURS

	PAN.	L.F.	PTS	PUN.
Done Brock (Y.M.C.A.)	76	32	184	37
Ray. Proulx (Charl.)	69	43	181	24
E. Malenfant (R-A)	72	15	159	36
D. Lockhast (Y.M.C.A.)	52	38	142	28
Robert Proulx (Charl.)	58	23	139	28
Andy Cohen (Y.M.C.A.)	50	21	121	31
M. Turgeon (Charl.)	42	35	119	19
J.-F. Dionne (Laval)	35	41	111	38
J.-M. Plourde (Laval)	41	25	107	41
C. Bernard (R-A)	34	28	96	25

Si l'on tente de "faire parler" ces statistiques, on peut remarquer que le Charlesbourg, après s'être retrouvé dans la cave du classement à la mi-décembre, a gravi plusieurs échelons importants pour terminer au second rang. De plus, l'équipe la plus opportuniste fut le Y.M.C.A., bien qu'il occupe le dernier échelon. Défensivement, la formation la moins vulnérable fut le Charlesbourg, tout en s'avérant l'équipe la plus "douce", avec 179 pénalités, alors que le Laval s'avérait le plus touché dans ce même département, étant pris en faute en 267 occasions. Cela nous semble l'essentiel se dégageant de ces quelques chiffres et il faudra attendre la prochaine édition pour tenter des comparaisons.

Sportorama '68

Le Sportorama de Québec, qui ouvrira ses portes le 4 avril prochain au Patro Roc-Amadour, sera un des plus importants du genre jusqu'à date dans la région de Québec. Dès jeudi et jusqu'au dimanche 7 avril, les amateurs de vie au grand air pourront admirer un panorama complet des loisirs, illustrant les différentes façons d'apprécier la saison estivale.

De nombreux exposants apporteront leur concours afin que le Sportorama de Québec demeure un classique du genre. Tous les sports pratiqués durant la belle saison seront à l'honneur : la chasse, la pêche, le camping, le canotage, la natation, le tir à la carabine, le motocyclisme, le golf, le cyclisme, etc . . . Les organisateurs, Léo Henrichon et Marcel Joly, ont déclaré leur intention de mettre l'accent sur le côté sportif de l'exposition. Ainsi les "mordus" du sport, les sportifs en herbe et même les profanes pourront recueillir sur les lieux tous les renseignements ayant trait à leur sport favori ou au sport qu'ils aimeraient pratiquer.

De plus, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche aménagera un kiosque important où des représentants compétents se feront un plaisir de répondre aux questions des visiteurs. L'on pourra aussi s'y procurer des permis de pêche.

A son kiosque, le ministère des Terres et Forêts offrira gracieusement ses renseignements et ses recommandations en ce qui concerne la protection et la conservation de la forêt. Les amateurs de sports aquatiques se réjouiront du vaste échantillonnage de canots, hors-bord et autres yachts qui leur fera entrevoir des vacances ensoleillées et inoubliables. Conséquemment, dans chaque kiosque, des experts seront présents et conseilleront les visiteurs sur les usages et les avantages des différents types d'embarcations.

Outre les buts d'information et de promotion, le Sportorama se propose de divertir les visiteurs. En effet, un cinéma sera aménagé et présentera des films sur tous les grands moments et les merveilleuses expériences de la vie au grand air. De plus, un spectateur digne des plus grands music-hall canadiens sera présenté et composé de deux parties : jeudi et vendredi, 4 et 5 avril, le Père Gédéon se chargera de dérider tout le monde. Le samedi et le dimanche, ce sera au tour de Dominique et Denise Filiatrault ("Moi et l'Autre"), avec un spectacle à leur façon.

On peut donc en conclure que le Sportorama du Patro Roc-Amadour ne négligera aucun aspect du sport estival, tout en permettant à ses visiteurs de se divertir adéquatement. C'est un rendez-vous au Patro Roc-Amadour pour les 4, 5, 6 et 7 avril prochains.

A la prochaine !

Killy finit en beauté

ROSSLAND, C.-B. (AFP-PC) — Jean-Claude Killy a peut être mis fin définitivement à sa carrière par une éblouissante victoire dans le slalom de Rossland qu'il était venu courir pour faire plaisir à son amie Nancy Greene, native de cette ville. En effet, après les épreuves du match des cinq nations de Sun Valley, Killy avait décidé de ne pas participer aux courses de Rossland, assuré qu'il était virtuellement sûr de remporter pour la seconde fois consécutive la Coupe du Monde de ski alpin. Mais Nancy intervint auprès de lui et Jean-Claude immédiatement revint sur sa décision. "Je suis vraiment heureux d'être venu à Rossland et d'avoir gagné le slalom et définitivement la Coupe du Monde chez Nancy et ses amis", déclara Killy après sa victoire.

Aucun coureur, sauf l'Autrichien Gerhard Nenning dont les chances étaient d'ailleurs pratiquement nulles, ne pouvait en effet battre Killy dans la Coupe du Monde depuis les courses d'Aspen. Par sa victoire d'hier Killy a parachevé de la plus belle façon son succès dans le trophée.

MAUVAIS TEMPS

Le slalom spécial a été disputé sous la pluie et la grêle. Pour une dénivellation de 630 pieds, le premier parcours tracé par le Canadien John Pratt comprenait 61 portes et le second tracé par l'Autrichien Fritz Huber, 57 portes. Le Français Jean-Pierre Augert fut crédité du meilleur temps dans la première manche avec 51.20, Killy étant second à 13 centième, le jeune Français Patrick Russel, arrivé la veille à Rossland venant de Bulgarie, troisième à 16 centièmes, l'Américain Rick Cahffee, quatrième à 34 centièmes, l'Autrichien Alfred Matt, qui avait échangé sa place de départ avec son compatriote Carl Schranz afin que celui-ci puisse gagner des points FIS en slalom, cinquième à 88 centièmes, le Français Guy Périllat, sixième à 89 centièmes, etc . . .

L'Autrichien Gerhard Nenning qui, pour conserver encore une chance de battre Killy dans la Coupe du Monde devait absolument remporter ce slalom, n'était que neuvième à 1.51.

Les pistes des deux épreuves étaient longues de 1,700 pieds chacune et avaient une dénivellation de 630 pieds.

Au nombre de ceux qui ont félicité Killy, on notait l'Autrichien Tony Sailer, seul homme à remporter trois médailles d'or olympiques avant que Killy répète l'exploit à Grenoble, cette année.

CANADIENS

Le meilleur classement canadien a été Scott Henderson, de Banff, en Alberta, 17e en 1:07.42. Peter Duncan, de Mont Tremblant, était arrivé 11e en 1:06.15, mais il a été disqualifié pour avoir manqué une porte.

Le tourpoi, le premier tenu au Canada accordant des points pour le championnat mondial, se poursuit aujourd'hui avec la première épreuve du slalom géant pour hommes. Il prendra fin demain après la deuxième épreuve et le slalom géant féminin.

Killy a accumulé cette année 200 points comparativement à un compte parfait de 225 points l'an dernier. Le Suisse Dumeng Giovanoli est deuxième avec 117 points, et Nenning a ajouté six points pour obtenir la troisième place avec 98.

Beaucoup ont prédit que c'était la dernière fois que Killy participait à un tournoi amateur, mais ses pilotes ont déclaré qu'il était possible que le Français âgé de 25 ans prenne part au tournoi de Heavenly Valley, les 6 et 7 avril prochain.

Vingt-huit skieurs ont été disqualifiés au cours de l'épreuve y compris l'Autrichien Karl Schranz, Billy Kidd, de Stowe, Vermont, et Rod Hebron, de Vernon, en Colombie-Britannique. Quatre des 81 concurrents n'ont pas terminé l'épreuve.

Le seul blessé a été Curry Chapman, de Montréal, qui s'est forcé les ligaments de la cheville droite lors d'une chute à ua première descente.

Killy ne participera pas ainsi qu'il était prévu au slalom géant de Rossland. D'ailleurs il a quitté Rossland immédiatement après la course dans un avion à réaction appartenant à l'un de ses amis américains pour Détroit où il est invité par les directeurs des deux plus grandes firmes automobiles, General Motors et Ford.

Après sa visite dans la grande cité industrielle du Michigan, il se rendra, toujours dans cet avion privé, à Heavenly Valley en Californie, où seront disputés les deux dernières épreuves de la Coupe du Monde.

Toutefois, Killy n'a pas encore pris une décision quant à sa participation éventuelle à ces épreuves, un slalom et un slalom géant. Il est certain cependant qu'il sera présent à la distribution des prix, le 7 avril.

Le résultat

ROSSLAND, C.-B. (P.C.) — Résultats après deux épreuves du slalom masculin au tournoi international de ski, vendredi :

1—Jean-Claude Killy, (France)	51.33	51.52
2—Jean-Pierre Augert, (France)	51.20	51.92
3—Rick Chaffee, (Burlington, Vt.)	51.54	51.84
4—Alfred Matt, (Autriche)	52.08	51.45
5—Andrzej Bachleda, (Pologne)	53.42	51.54
6—Gerhard Nenning (Autriche)	52.72	52.27
7—Spider Sabich, (Kyzburg, Calif.)	52.55	52.58
8—Heine Messner, (Autriche)	52.22	51.92
9—Guy Perillat, (France)	52.09	53.32
10—Edmund Bruggman, (Suisse)	53.22	52.67
16—Scott Henderson, (Banff, Alberta)	53.38	54.04
18—Wayne Henderson, (Banff, Alberta)	54.42	54.43
19—Keith Shepherd, (Waskesui, Sask.)	54.33	54.77
24—Gerry Rinaldi, (Kimberly, C.-B.)	54.68	55.60
25—Bob Calladine, (Vancouver)	54.46	56.34
34—Dan Irwin, (Port Arthur, Ont.)	56.90	56.30
35—Bert Irwin, (Princeton, C.-B.)	56.31	57.24
38—Bob Roy, (Toronto)	58.65	59.04
39—Walter Schoffield, (Ste-Adèle)	58.58	59.15
40—Dan Hadley, (Toronto)	59.15	59.52

N'ont pas terminé la 1ère épreuve: John Ritchie, Port Arthur, Curry Chapman, Chelsea, P.Q., Don Brough, Ottawa, Peter Wellssein, Oshawa, Ont.

Une équipe de Saskatoon balaie le curling senior

EDMONTON (PC) — Don Wilson a conduit ses Granite de Saskatoon à une victoire de 10-3 sur l'Ontario-Nord, remportant ainsi sa 10e victoire consécutive et devenant la première équipe à remporter le championnat senior canadien de curling sans subir une seule défaite.

Les joueurs de Saskatchewan qui n'avaient jamais joué ensemble avant les éliminatoires provinciales, n'ont été battu qu'une seule fois au cours des 23 dernières parties. Ils ont perdu la première partie de la série éliminatoire provinciale en trois parties.

L'équipe du Manitoba, en deuxième position avec une fiche de 7-3, ne ouait pas à la 10e ronde.

Ron Wright, de Hudson, au Québec, a perdu sa chance de monter en deuxième position sur un pied d'égalité avec le Manitoba, alors qu'il a été défait 12-5 par l'équipe de Nouvelle-Ecosse. Il est passé en troisième position, sur un pied d'égalité avec la Colombie-Britannique, et le Nouveau-Brunswick, qui ont tous des fiches de 6-4.

Le plus vieux joueur de curling participant au bonspiel, Andy Grant, de Unionville, Ontario, âgé de 72 ans, a conduit son équipe à une fiche de 5-5, suivi de l'Ile - du - Prince-Edouard et de l'Alberta, avec des fiches de 4-6.

L'Ontario-Nord a terminé avec un classement de 3 victoires et de 7 défaites et Terre-Neuve n'a pas remporté une seule victoire au cours du bonspiel.

Au cours des autres parties de la 11e ronde, la Colombie-Britannique a vaincu l'Ontario 10-5, l'Ile-du-Prince-Edouard a battu l'Alberta 10-5, et Terre-Neuve a baissé pavillon 12-10 devant le Nouveau-Brunswick dont le quatuor était dirigé par Harold Mabey, de Moncton.

Au cours de la 10e ronde, la Saskatchewan avait défait la Nouvelle-Ecosse 12-9, Ontario avait vaincu le Manitoba 9-8, le Nouveau-Brunswick avait dépassé l'Ontario-Nord 7-6, la Colombie-Britannique avait eu raison de l'Ile du Prince-Edouard 10-8. Québec avait défait l'Alberta 9-5 et Terre-Neuve ne jouait pas.

CURLING

EDMONTON (P.C.) — Classement final au bonspiel pour le championnat senior de curling du Canada :

	G	P
Saskatchewan	10	0
Manitoba	7	3
Québec	6	4
C. Britannique	6	4
Nouveau-Brunswick	6	4
Ontario	5	5
Alberta	4	6
I. P. E.	4	6
Nouvelle-Ecosse	4	6
Ontario-Nord	3	7
Terre-Neuve	0	10

Verdun surprend

DRUMMONDVILLE (F.L.) — Les Maple Leafs de Verdun ont explosé pour cinq buts à la troisième période pour disposer des Rangers de Drummondville 6 à 3 dans la première partie de la finale 3 de 5 pour le championnat junior A provincial.

Les Rangers avaient pris l'avance 3-0 sur des buts de Michel Parizeau, Michel Archambault et Denis Laliberté durant les 34 premières minutes, mais Robert Brunelle réduisit la marge à 3-1 quinze secondes avant la fin du second engagement. Deux buts de Jean-René Lozier et un chacun par Réal St-Jean, Richard Lavoie et Jean-Yves Cartier ont achevé la déconfiture des Rangers, qui semblaient se ressentir de leur longue inactivité.

Le deuxième match de la série aura lieu dimanche après-midi à 2h.30 à l'Auditorium de Verdun.

BOXE

LOS ANGELES — Paul Rojas, 126, de San Pedro, Californie, a vaincu aux points Enrique Higgins, 125 1-2, de Bogota, Colombie, dans un match de 15 rounds. Rojas a ainsi mérité la couronne mondiale poids-plume, de l'Association mondiale de la boxe.

Don de $10,000 pour l'Aréna de Ste-Foy

En annonçant dernièrement aux jeunes de Ste-Foy qu'ils auront un aréna à leur disposition l'hiver prochain, le Maire Roland Beaudin a largement misé sur la bonne compréhension et le support de ses concitoyens pour tenir cette promesse. Un appui collectif est en effet indispensable et devrait se matérialiser le plus tôt possible, afin que l'on puisse entamer sous peu la construction de l'édifice sportif répondant à un urgent besoin reconnu par tous.



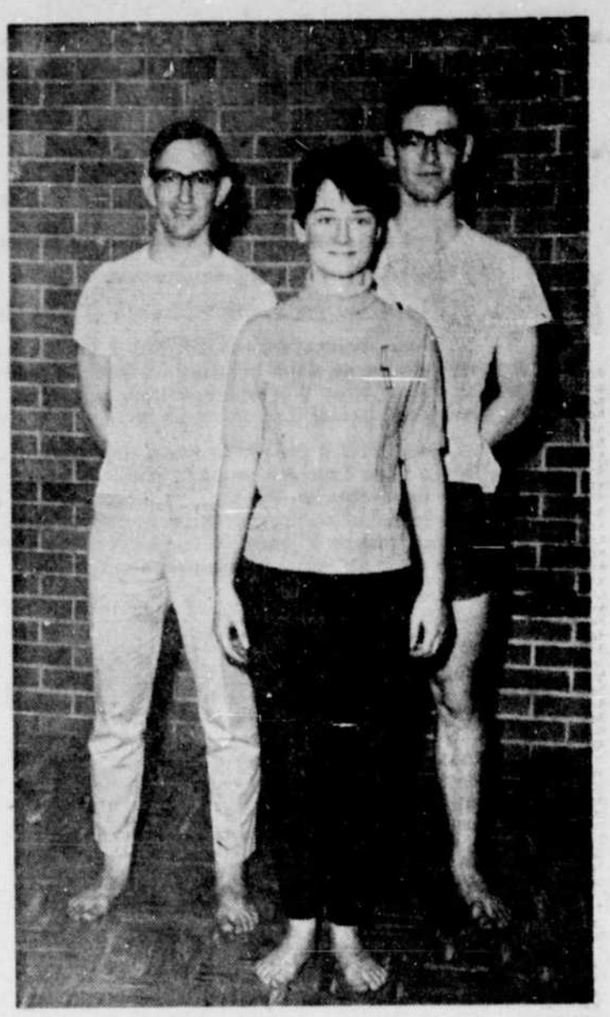
● Lors de la remise d'un don de $10,000 par Couillard Entreprises pour l'Aréna de Ste-Foy, on remarque dans l'ordre habituel : MM. J. Jacques Langlois, président de la campagne de souscription; Roland Beaudin, maire de Ste-Foy; Roland Couillard, président de la firme précitée; et l'échevin Léopold Arcand, président du Comité de l'Aréna.

Les plans de cet aréna ont été conçus avec le souci d'écarter ce qui pouvait être superflu et onéreux. On a tenu compte avant tout, des nécessités, et voilà pourquoi ce stade de glace sera l'un des plus fonctionnels qui soient, en favorisant la pratique de multiples activités sportives, récréatives et culturelles, sans la moindre relâche.

Il reste néanmoins un problème à solutionner et c'est celui du financement. Une souscription publique vient donc d'être lancée avec un objectif de $200,000. Elle est sous la présidence d'honneur de Monsieur Isidore Pollack. Cette somme est nettement inférieure à la valeur des profits de son placement, car un aréna constitue une énorme garantie pour l'avenir d'une ville, puisqu'elle favorise l'éclosion de la jeunesse.

Le geste posé par un industriel ne pouvait mieux lancer cette souscription. Au soir du triomphe des porte-couleurs de Ste-Foy qui ont remporté la finale de la ligue de hockey junior B du district de Québec, Monsieur Roland Couillard qui commanditait le club, a en effet tiré un chèque de $10,000 au compte bancaire de l'aréna. Ce don ne manquera pas de donner un élan vigoureux à la Campagne, en l'amorçant aussi énergiquement.

Qui ne suivra pas désormais un si bel exemple?



● Le colonel Marcel Richard, commandant de la Base de Valcartier a remis hier soir des médailles à trois jeunes gens qui se sont qualifiés dans des cours de sauvetage sous l'égide de la Royal Life Saving Society. Ces cours qui ont été donnés à la piscine du centre sportif de la Base étaient dirigés par l'adjudant-chef T. Weatherall. Les récipiendaires sont dans l'ordre habituel : David Jones, Mary Miller et Bryan MacClean. Tous sont des enfants des membres des Forces armées cantonnés soit à la Base de Valcartier ou au Centre de Recherches de CARDE. (Photo des Forces canadiennes)



Avant-goût de la semi-finale "A"

Les deux équipes qui s'affronteront probablement dans une des séries semi-finale de la coupe Stanley se feront face au Forum ce soir, mais on doute que l'ardeur soit la même dans les deux camps.

Les Canadiens ont donné une piètre exhibition à Toronto mercredi, cherchant surtout à éviter les blessures et mettant en danger à un moment la suprématie de Lorne Worsley et Rogatien Vachon dans la course au trophée Vézina. Ils seront peut-être gênés d'être aussi nonchalants devant leurs supporteurs ce soir, mais ont ne peut pas s'attendre à ce qu'ils mettent au jeu autant d'ardeur que les Bruins de Boston, qui ont encore des chances mathématiques de se hisser au 2e rang.

Si Boston l'emporte, New York aura l'opportunité de rencontrer lui aussi le Canadien dimanche et il s'agira du match télévisé sur le réseau américain C.B.S..

Outre l'importance de la joute pour les Bruins ce soir, il sera également intéressant de surveiller les efforts de Phil Esposito qui, comme Gordie Howe, n'est qu'à trois points du meneur Stan Mikita.

Le DuMaurier international

Le programme de la fin de semaine comprend du ski, probablement pour une des dernières fois cette saison.

C'est au DuMaurier international que nous transporteront les caméras de Radio-Canada dimanche après-midi à 3 heures et tout le Canada se joindra aux habitants de Rossland, C.-B., dans leur enthousiasme pour Nancy Greene, l'aimable tigresse Nancy aura l'occasion de décrocher la coupe du monde pour la deuxième année consécutive dans ce qui pourrait bien être son chant du cygne.

Il est possible qu'on assiste également au film de la victoire de Jean-Claude Killy, qui a non seulement fait le voyage dans l'Ouest canadien à la demande expresse de Nancy, mais qui a vu à ne pas faire mentir sa réputation en triomphant malgré la pluie et des conditions peu dignes d'un tel champion.

Pour ceux qui ont le câble, un programme intitulé "La coupe du monde" a lieu à midi 30 demain, et normalement on devrait revoir les principales épreuves de la saison, si le titre est le moindrement approprié au contenu du programme réalisé par CFCM-TV (12).

Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI

12h.30 : Tele 5 — Curling
1h.00 : CBVT (11) — Le golf et ses étoiles
2h.00 : Tele 5 — Kaleidasport
3h.00 : Télé 4 — Sur le matelas (LUTTE)
4h.00 : Tele 5 — CBS golf classic
8h.30 : CBVT (11) et Tele 5 — Boston à Montréal (HOCKEY)

DIMANCHE

12h.30 : CFCF (12) — La coupe du monde (SKI)
2h.00 : WCAX (3) — Montréal à New York (HOCKEY)
3h.00 : CBVT (11) — Du Maurier international (SKI)
3h.30 : Tele 5 — Wonderful world of golf
4h.30 : Télé 4 — Téléquilles
5h.30 : CBVT (11) — L'heure des quilles

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Uran	5000	10½	10	10
Accra	3000	12½	12	12
Advocate	2000	250	245	245
Aetna Inv	200	31	31	31
Agnico	1603	185	180	180
Akaitcho	7200	49	45	45
Am Larder	500	26	26	26
Am Moly	2042	22	22	22
Ang Ruyn	1000	90	90	90
Ang UD	48700	87	80	86
Area	500	252	252	252
Argosy	5000	55	51	55
Armore	71400	23	22	23
Arcadia	1000	24	24	24
Atl C Cop	500	80	80	80
Atlas Yk	2000	8	7	7
Aunor	3400	360	330	330
Bankeno	1240	94	94	94
Bankfield	1000	8½	8½	8½
Barnat	3500	49½	47	49½
Bary Expl	3000	58	55	55
B-Dqu	500	16	16	16
Belcher	400	35	35	35
Bellet	172100	44½	38	40
Bethlm	2970	735	725	725
Big Naam	3375	26	25	25
BL Hawk	2200	35	35	35
Bounty Ex	1307	17	17	17
Brzierne	1100	230	225	225
Broul Reef	2100	36½	36	36½
Brunswk	3100	480	460	470
Bunker H	1000	19	19	19
Calmor 1B	4650	115	110	112
C Mines	12214	40½	37	38½
Camflo	13100	540	515	515
Camp Chib	1200	860	840	840
Camp RL	270	32¼	31½	31½
C Tung	2500	243	243	243
C Dyno	1200	215	214	215
Cdn Keely	4000	6½	6½	6½
Cn Lnert	351350	40	27	40
C Nisto	35500	53	49	50
Candore	5500	14½	14	14
Can-fer	2500	106	100	100
Cassiar	805	15	14¾	14¾
Cent Pat	2625	180	173	175
Chestrvile	4800	22	21	22
Chib-K	18000	18½	17	17
Chimo	3300	180	175	176
Chrom	20	106	106	106
Coch Will	1300	140	138	140
Comb Met	33	16	15½	15½
Conigo	421000	72	67	72
Con-ey	1000	9½	9½	9½
C Shawkey	6000	25	25	25
C Bell	54500	17	16	16
C Call	19000	15½	14½	15
Con Fardy	1500	325	320	320
Con Gillies	400	6	6	6
CG Arrow	1000	22	22	22
C Haili	600	60	60	60
C Marben	400	600	600	600
C Morisn	2900	305	295	300
C Neg	31116	46	34	39
C Rambler	5600	79	74	79
C Red P	10017	23	21	23
Conwest	310	740	725	740
Cop Fields	3500	120	118	118
Cop-M	13341	29	28	28
Coulee	8000	46	46	46
Courvan	6000	16	15	15
Craigmt	1200	10½	10	10½
Crowp	18000	14	13	14
Daering	4500	11	10½	10½
D'Ara	97500	42½	36	40
Deer Horn	1500	24	22	22
D'Elda	37100	85	80	80
Denison	1207	68	67¼	68
Dicknsn	2200	450	435	435
Discovry	230	145	135	145
Dome	3256	64¾	59½	59½
Donal	11800	15	14½	14½
East Mal	200	242	235	235
East Sull	720	650	640	650
Endako	125	10½	10⅛	10⅛
F'west T	3000	13	13	13
F Mar	500	140	138	140
F Nat Uran	2100	71	70	71
Frobex	1200	335	325	330
Gnt Masct	1000	120	117	120
Giant Yk	560	11½	11¼	11⅜
Glenn Exp	5600	15	14½	14½
Goldray	3800	199	195	195
Goldrim	9712	54	32	54
Gortd	16145	480	450	465
Gradore	13500	22½	20	22
Grandroy	6223	48	47	47½
Grdroy	11125	2	1½	1½
Granduc	1100	630	630	630
Granisle	3200	11⅜	11¼	11⅜
Green Pnt	4200	35	34	34
Gulch	5000	29	28	28
Gulf L	6000	8½	8	8
Gunnar	5857	190	184	190
Hallnor	100	325	325	325
Hastings	625	200	200	200
Headway	7600	15½	15	15½
Heath	9000	8	7½	7½
High-Bl	1475	16¾	16¼	16¾
Hollinger	50	26⅞	26⅞	26⅞
Huds Bay	407	54⅜	54¼	54¼
Hu-Pam	7000	28	25	25
Hydra Ex	2240	24	23	24
Int Bibis T	4500	57	56	57
Iron Bay T	125	375	375	375
Iso	4990	167	160	165
jaye Exp	4000	15	14	15
jelex	9000	25½	24½	25½
joliet	1500	32½	32	32½
jonsith	293050	34	25	27
joutel	1000	75	75	75
Ka Kotia	1100	280	272	275
Kerr Add	3721	16¼	15¾	15¾
Kelly Dsd	2000	19½	19½	19½
K Anacon	700	68	68	68
Kid Coner	4400	73	71	72
Kirk M	21000	16	13½	15½
Kirk Twns	6000	13	13	13
Kopan	2000	10	9	9
Lab Min	350	28	27¾	27¾
L Dufault	455	10	980	990
Lake Lyn	2000	23½	23½	23½
L Osu	6000	39	37½	38½
La Luz	50	15¾	15¾	15¾
Langis	300	37	37	37
Leitch	2300	10½	10	10½
Liberian	50	13¾	13	13
LL Lac	400	305	300	300
Lorado	3000	112	109	112
Louvicrt	6000	13½	12½	13
Macassa	680	171	167	167
Macdon	1000	23	23	23
Mac L Msh	2630	62	59	59
Madsn	10100	180	160	165
Malartic	1420	91	91	91
Man Bar	1000	25	25	25
Martin	1500	24½	24	24
Mateh	4500	13½	13	13½
Mattgi	945	13½	13⅜	13⅜
Maybrn	34000	15	14	14½
Mc Ada	1000	65	65	65
Mc Intyre	30	76½	75¾	75¾
Mc Wat	3000	46	45½	45½
Mentor	7600	75	73	75
Merrill	1500	195	195	195
Meta Uran	4500	19	18	18
Midri	8000	108	103	108
Min O	66385	24½	22½	22½
Mogul Min	1995	420	415	420
Moneta P	1000	125	125	125
Mt Wright	2000	19	19	19
Multi-Mi	3900	220	217	219
New Ath	2000	21	21	21
New Bid	6500	6½	5½	5½
New Cal	300	24½	24½	24½
Newconx	1400	720	710	710
N Gvue	11000	8½	8	8
N Harri	1500	15	15	15
N Hosco	6050	205	198	199
N Ipri	32530	335	315	330
N Kelore	7500	8½	7½	7½
Niund	19500	26	24	24
N Mylaa	1500	16	15	16
Nnor	29500	15	13½	13½
N Que Ragl	350	660	660	660
N Sen	80560	39	37	38
New Taku	3900	21½	18	18
Nick Rt	9500	15½	15	15½
Nor Ace	1000	15	15	15
Norbaska	3500	56	55	55
Norbeau	6000	35	32	35
Norgold	2100	9	9	9
Norlex	2000	14	14	14
Nret	14950	470	450	450
Northcal	3000	19½	19½	19½
N Coldst	2000	118	115	115
North Exp	1500	22	21	22
Northgat	7136	13½	12½	13
N Rank	3000	34	34	34
N Beauc	1000	48	48	48
Nudul	3000	17	16	17
Obaska	13500	9	8½	9
Obrien	2000	42	42	42
Opeska	1970	900	890	890
Orchan	2900	325	315	320
Osisko	8500	60	60	60
Paour	5600	252	240	240
Paraaq	17000	11	10	10½
Patino	227	18½	18½	18½
Pax Int	2000	11	11	11
Pce Exp	105389	320	305	320
Peerless	5000	8	8	8
Pick Crow	7500	34	31½	32
Pine Point	1155	39¼	39	39
Placer	100	29	29	29
Porc Pay	1066	15	15	15
Pow Rou	4500	31	30	31
Preston	566	18¼	18	18¼
Probe M	10147	18	17	1 7½
Pyraid	3850	121	117	120
Que Chib	5000	36	36	36
Que Lith	8	251	251	251
Que Man	4500	21	20	20
Q Mattgi	4900	88	80	80
Que Sturg	75	25	25	25
Queont	3395	10¼	10	10
Quonto	14000	7	7	7
Radiore	3700	54	53	53
Rayrock	3750	165	157	165
Rio Alog	1316	31	30⅜	31
Rio Alg	500	14¼	14¼	14¼
Roan	2530	21	20½	21
Ryanor	9000	12	11	11
St Fabien	2883	23	22	22
San Antoni	8041	17	16	16½
Sarico	4500	19	19	19
Satellite	2000	36	35	35
Sherritt	2850	470	460	460
Siga	500	655	655	655
Silvrflds	2800	425	400	400
Silg	11900	34	33	33½
Sil Stand	500	61	61	61
Sisco	1535	465	460	460
Stanrck	300	435	435	435
Steep R	4700	605	585	605
Sud Cont	5500	20	19	20
Sullivan	2700	480	450	480
Sunburst	3000	9½	9	9
Teck Corp	1444	485	480	485
Text	103400	97	83	89
Tex-Sol	200	23	23	23
Tho L	500	37	37	37
Tobill	1100	86	86	86
Toront	1000	7	6½	7
Towag	12800	40	38	38½
Tribag	6500	92	90	92
U Buffad	28350	74	72	73
Un Keno	1450	865	850	850
Upp Can	6200	199	180	190
Urban Q	1111	14½	14½	14½
vespar	4200	38	38	38
Wasac	3050	123	120	123
West Mine	2340	230	225	230
Wht	19500	34½	33	33
Wilco	2000	33	33	33
Windfall	2500	20½	19	20
Willroy	300	90	87	87
Win-Eld	3000	13½	12½	13
Wr Harg	3050	305	290	291
Yale Lead	5000	21	20	20
Yk Bear	4150	420	410	410
Yukon C	600	117	117	117
zenac	1500	27	26	26
zulapa	1000	16½	16½	16½
PETROLES ET GAS				
Alinex	900	455	445	445
A Led	35000	19	18½	19
Assera	100	555	555	555
Banff	1275	11¼	10⅞	11⅛
Bralsa	300	106	106	106
Calvert	7000	20	19	19½
CS Pete	1600	260	250	260
C Dehi	1128	440	435	440
C Delhi	100	44	44	44
CE Gas	16760	705	685	685
C Gridoil	900	875	850	875
Cdn Sup O	3492	41¾	40¾	41
Cent Del	5317	14⅝	13¾	14⅝
Charter Oi	266	525	515	525
Chieftan D	900	650	645	645
C West P	57	205	205	205
Dyna	10775	159	148	149
French Pt	2201	465	455	455
Gr Plains	1000	18	17¾	18
Gt C Oilsds	225	10¾	10⅜	10⅜
Int Heli	17700	160	156	156
Midcon	1000	42	42	42
Mill City	9835	140	131	135
Nat Pete	1800	250	240	250
N Cont	7100	66	63	66
N Dav	13000	13	12	13
NC Oils	400	700	700	700
Nuac	3650	470	460	460
Nuac	6400	105	101	105
Pero	3500	21½	20	20
Pinn P	12975	264	237	260
Place G	6800	159	154	155
Ponder	250	43	43	43
Ranger	6550	345	330	330
Scurry Rn	5285	30	28⅜	29¾
Spoon	41810	148	142	142
Triad Oil	8650	239	229	230
U Canso	4300	430	395	425
Un Reep P	5000	30	29	30
Wespac	200	14	14	14
W Decalta	2700	276	270	272
W Declt	1500	100	100	100
Wordwide	2282	400	300	400
MARCHE ETRANGER				
Teck Corp	200	550	535	535
Utd Keno	100	925	925	925
YK Bear	300	490	450	490

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSRIES

TITRES	ventes	haut	bas	fert.	chang.
Stl C	18945	16¾	16⅜	16¾	
Abtb	12992	7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Rvnu	11280	13½	13¼	13¼	+ ⅛
Cdn B	9325	7⅜	7¼	7⅜	÷ ⅛
Bnk M	8362	10¾	10⅜	10¾	+ ¼

MINES

Cng	421000	72	67	72	+ 6
Bltr	172100	44½	38	40	
Pc Ex	105389	320	305	320	+15

PETROLES

Spnr	41810	148	142	142	— 3
A Ld	35000	19	18½	19	+ ½
Int H	17700	160	156	156	— 2
C E G	16760	705	685	685	—10
N Dv	13000	13	12	13	+ ½

New-York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF 2.20	46	40	39⅝	39⅞
Addres 1.40	50	55⅞	54¼	55⅜
Admiral	48	18⅜	18	18
Alcan Al 1	119	22⅞	22⅜	22½
Alleg C .20g	43	13⅞	13½	13½
Allis Chal 1	194	30¼	29⅝	29⅝
Amerad 3	13	78½	77½	78½
A Airlin .80	2796	25	24⅝	24⅝
Am Can 2.20	56	49½	49	49¼
A Cyan 1.25	246	23¼	22½	22⅝
A Home 1.20	94	54¼	53¼	53⅞
Am Mot	186	11½	11¼	11½
Am Smel 3	19	69⅞	69⅛	69½
Am Std 1	86	31⅜	30⅞	31¼
AT T 2.40	682	49⅝	49¼	49½
Am Tob 1.80	84	30½	30⅛	30½
Ampex Cp	71	29⅜	28¾	28⅞
Astd 2.40	92	54	53⅞	54
Anacon 1.50	160	41½	40⅞	41½
Armco 3	45	48	47⅜	47⅞
Arm C 1.40a	64	62¾	62¼	62⅜
Avco 1.20	236	40¼	38½	39¼
Avon 1.60	93	129¾	124¼	126¼
Babck 1.36	57	41⅜	40½	41⅛
Beech Air 1b	20	45¼	44⅞	45
Bell H .50	84	71⅜	70	70¾
Ben F 1.60	26	33⅞	33⅜	33¾
Beth Stl 1.60	184	28¾	28¼	28¼
Boing 1.30	316	70¾	68½	68½
Bordn 1.20	57	29⅞	29⅜	29⅝
Borg Wa 1.25	23	26⅞	26⅜	26⅝
Bos Ed 2.08	15	38¼	37¾	38¼
Brist My 1a	116	65¼	63¾	65
Brunswk	128	13⅞	13½	13¾
Bucy 1.20	30	22⅞	22⅜	22⅜
Burl Ind 1.20	79	41	39¾	40⅜
Burrghs 1	435	182	174	177⅜
Calu H 1.20	70	42½	42	42½
Cmp RL .45a	115	34¼	32	32
Cmp Soup 1	57	29¾	29	29⅜
Can Dry .50	10	32½	32	32¼
Cdn Brew .40	1	7⅞	7⅞	7⅞
Case jI	52	14⅞	14⅛	14⅜
Cat Tr 1.20	198	37⅞	36⅜	37⅛
Celanese 2	116	54	53	53½
Ches Oh 4	28	61¾	61¼	61½
Chris Crft 1a	37	28	26½	28
Chrysir 2	1612	58⅛	57	57
Cities Sv 2	294	46	45½	45⅞
Clark E 1.20	33	23⅜	24	24⅜
Clevite 2.10	43	63½	62⅞	63⅛
Coca Col 2.10	156	134¼	132¼	133½
Clevite 2.10	43	63⅛	62⅝	63⅛
Coca Col 2.10	156	134¼	132¼	133½
CBS 1.40b	152	46¾	45⅛	46½
C Solv 1.20	14	34⅛	33⅜	34⅛
Com Sat	173	50¾	49⅜	50
Con Eds 1.80	304	32¾	32⅜	32⅝
Containr 1.40	37	28⅞	28⅝	28⅝
Cont Can 2	76	47¼	46	46⅜
Cnr Data	1356	129⅜	123	128⅛
Copw S 1.20	8	22⅞	22¾	22¾
Corn P 1.70	113	36⅞	36	36¾
Crane 1.60	38	46½	45¼	46½
Cr zell 2.20	43	42⅛	41¾	41¾
Cruc Stl 1.20	48	32	31⅜	31⅝
Curtiss Wr 1	43	22⅛	21½	21½
Deere Co 2	190	49	48⅛	48⅝
Denn Mfg .60	78	54⅞	52¼	52¼
Det Stl .60	56	20	19¼	19½
Dome M .80	201	58⅜	54	54½
Dow C 2.40	23	80	79⅝	79⅞
Du Pont 1.25e	83	152	149½	150¾
Du Pont pf 4.50	10	78	77	77
East K 1.60a	128	142½	139⅝	141½
Eaton Ya 1.25	36	27⅜	27¼	27¼
EG G .10	304	58	55½	57
El Pas NG 1	60	18½	18¼	18⅜
Elt 1	12	32⅜	32	32⅜
ESB 1.20	41	27⅞	27	27½
Essex W 1		43½	42⅞	43½
Ethyl Cp .60	157	29⅜	28¾	29¼
Evershp	23	14⅜	14⅛	14⅜
ExCel 1.20	21	30¾	29¾	30¼
Fr Cam .50g	501	72½	69	71
Firest 1.40	32	49½	49⅜	49⅝
FMC Cp .75	85	32⅜	32½	32½
FMC pf 2.25	3	51⅞	51½	51⅞
Ford 2.40	237	48⅞	48⅛	48½
Frueh 1.70	240	31¾	31	31⅜
Gen Dyn 1	256	50¼	49⅜	49½
Gen Ele 2.60	212	86½	85⅛	86⅜
Gen Mills .80	30	35¼	34½	34½
GMC .85e	343	75	72⅞	74¾
GP Cem .80	18	13⅜	13⅜	13⅜
G Prec .80	230	40½	39½	39⅞
G Tel E 1.40	166	39⅛	38½	39
G Tire .80	70	23⅞	23½	23½
Ga Pac 1b	38	63	62⅜	63
Gdrich 2.40	19	60	58⅛	59⅛
Gdyr 1.35	115	47½	46⅞	47½
Grand U .60b	26	24⅝	24⅜	24⅜
Gt AP 1.30a	84	28⅞	28⅜	28⅝
Gt No Ry 3	26	50⅜	49⅞	50
Gulf O 2.60	111	73¼	72⅜	72⅝
Heinz 1.40	3	43¼	43	43¼
High volt	116	26½	25¾	26¼
Hmstk .80	154	68⅞	64⅜	64⅜
Honywl 1.10	175	109¼	106	107⅛
House Fin 1	141	35¾	34⅝	34¾
H Bay 3.40a	3	60¼	60	60
Ill Cent 1.50	1	55½	55½	55½
Ing Rand 2	41	39⅝	39¼	39½
Ins NA 2.40	53	52¾	51½	52⅜
Intlk St 1.80	3	28½	28⅜	28½
IBM 5.20	199	613	602¼	612½
Int Harv 1.80	266	31⅜	30⅜	31⅜
I Nick 2.80a	70	107	106¼	106¼
I Pap 1.35	339	28¼	27⅛	27¾
jn Man 2.20	22	58⅞	58½	58½
Kays Ro .60	27	32	31½	32
Kellogg 1.40	22	38½	37⅜	37¾
Kennec 2	143	39⅞	39¾	39½
Kresge .90	48	85½	84½	84½
Kroehler .15e	4	22¼	21¾	22¼
Libb Mc M	21	15¾	15⅝	15⅝
Litton 2.65f	343	63⅞	62¼	62½
Lock A 2.20	2269	46	41	45¾
Loews .10h	195	59⅜	57¼	59
Mad S Gar	66	9⅞	9⅜	9⅜
Magvox .80	236	45¼	44	45
Mairy 1.80	16	53⅜	52⅞	53¼
Marathn 1.40	131	43½	42⅞	43⅛
Mar Mid 1.50	54	35	34¼	34¾
Marq Cm .60	207	14	13½	13¾
Marsh Fld 2	5	56½	56⅛	56⅛
Martin M 1	87	19⅜	19⅛	19⅜
Mass F 1	155	15⅜	15	15
Mc Gr H .60a	197	44½	41¾	42¾
Mc Intyr 2.30	11	86	84	84
Merck 1.60a	89	79⅞	78¾	78¾
MGM 1.20b	84	42⅝	41½	42½
Midldr 1.40	36	30⅜	29¾	30⅜
MMM 1.45	52	87¼	85⅞	86½
Mohasco 1	100	27	26⅞	26⅞
Mnsan 1.60b	146	42¼	41¾	41¾
Mont Wd 1	565	29¾	29¾	29¾
Motorola 1	223	120¾	115⅝	118¼
N Cash 1.20	200	115	112⅝	115
N Dairy 1.50	200	36¼	35⅛	36⅛
N Dist 1.80	61	38⅛	37¾	37⅝
Nat Gyps 2	44	46½	45½	45⅞
Nt Lead .75e	64	59⅝	58½	58⅜
Nor Pac 2.60	11	48⅞	48⅜	48⅜
Northrop 1	75	35¼	34⅜	34⅝
Out Mar 1	147	29⅜	27⅞	29⅛
Pac Pet .15g	109	16¼	15⅞	16¼
Pan Am .40	248	20	19½	19⅝
Parke Da 1	261	26⅜	25¼	26
Pen Cen 2.40	470	66⅛	67¼	67½
Pepsi Co .90	59	39½	38⅜	39¼
Peskin El	109	40½	38⅜	39¼
Pfizer 1.20a	316	61¼	60½	60⅞
Phips D 3.40	20	64¾	64	64
Phil Mr 1.40	84	46¾	46	46¾
Pit Bo 1.20	30	55¼	54⅜	55
Pit Pl 2.60	9	65½	65¼	65¼
Polroid .32	1243	108	98½	102
Proc G 2.40	8	28	87¼	88⅜
Pllmn 2.80		23	46⅞	46⅜
RCA 1		266	46¾	46
Ralst P .60		209	23⅛	22⅞
Rep St 2.50		50	40½	40
Rexal .30b		70	28⅜	27½
Rey T 2.20		226	42⅛	41¼
Rich M 1.30		27	73¾	72¾
Roy D 4.27t		229	45⅛	43⅞
Rubmd .96		1	34	34
Schenl 1.80		1089	66½	65
Scherg 1.20		15	61½	61
SCM .60b		155	41½	48¼
Scott Pap 1		246	25½	24⅞
Sears R 1a		145	62¼	61½
Shell 2.30		53	61¼	60⅜
Sinclr 2.80		182	78⅜	77⅞
Sou Pac 1.60		97	27½	27¼
Sper R .20e		767	48⅞	47½
Std Br 1.40		84	37⅛	36
Std Cl 2.70		181	60½	59½
Std Ind 2.10		137	52¾	51⅞
Std Nj .85e		231	70⅛	69½
Stude W 1		107	50⅝	49⅝
Sun Oil 1b		11	61½	60⅜
Swift 1.20		37	25⅜	25
Tel I 2.79t		876	105¾	101⅝
Tenco 1.28		146	25¼	25
Txco 2.80		172	73	72½
Tex G Sl .40		112	120	117
Tex Inst .80		216	101½	97¾
Textr .70		53	45⅞	45⅛
Thiok .40		146	16⅜	15⅜
Time 1.90a		13	92½	91¼
Timken 1.80		46	36	35¼
Transitrn		87	14⅞	14½
Twnt C 1		170	30¾	29⅞
Un Carb 2		503	41⅞	40⅞
Un Tank 2.50		6	71¼	71
U Air 1.60		78	72⅞	71½
Utd Cp .60e		35	11⅜	11
U Fruit 1.40		59	53¼	52
US Frt 1.25		36	39⅞	39⅜
US Gyps 3a		73	68¼	67¾
US Stl 2.40		161	38¾	38⅜
Vanity F 1		3	30¼	30
Varian As		89	24	23½
Walk H 1.20a		5	28⅝	28½
Warn Lm I		97	40½	40¼
Woolwth 1		200	22	21¾
Xerox 1.40		356	245½	240¼
Zenith 1.20a		64	57¼	56⅞

Total des ventes : 9,000,000.

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2990	7⅜	7⅛	7¼
Alcan	3754	24⅛	24⅜	24½
Alcan 4¼ pr	300	32¼	32¼	32¼
Algoma	300	16¾	16⅜	16⅜
Anglo Sc pr	375	7½	7⅜	7⅜
Argus C pr	375	7½	7⅜	7⅜
Asbestos	1100	19½	18¾	19½
Atl Sug	3150	7½	7¼	7½
Bank Mont	1928	10

Avec un actif total se chiffrant à $1,754,445,000

Le Mouvement coopératif Desjardins a atteint de nouveaux sommets en 1967

par Jean-Pierre Gagnon

Le Mouvement Coopératif Desjardins, qui désigne l'ensemble des Caisses populaires et des organismes qui s'y rattachent, a atteint au terme de l'année 1967 de nouveaux sommets. Tant dans les domaines de l'épargne et du crédit que dans ceux de l'assurance-vie, de l'assurance générale, de la fiducie et de l'éducation, les résultats des activités de l'année démontrent des progrès sensibles sur ceux des années précédentes.

L'actif global des institutions du Mouvement coopératif Desjardins s'est accru de $217,475,000 au cours de 1967, soit un accroissement de 14 pour cent, alors qu'au chapitre des avoirs propres, réserves et surplus, l'augmentation a été de $9,139,000, soit près de 10 pour cent de plus que l'année précédente.

Epargne et crédit

On comptait, au 31 décembre dernier, 1,291 Caisses populaires regroupées dans dix unions régionales affiliées à la Fédération de Québec des unions régionales affiliées à la Fédération de Québec des unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

A cette même date, un montant de $839,157,000, représentants la majeure partie des épargnes faites par les sociétaires, était prêté aux membres des Caisses populaires, soit sous forme de prêts personnels ou sous forme de prêts hypothécaires.

En décembre dernier, les épargnes déposées aux Caisses atteignait le chiffre record de $1,301,702,000, comparativement à $1,157,686,000 l'année précédente. L'actif du Fonds Desjardins se chiffrait pour sa part à $7,600,000 — $6,300,000 en 1966 — pour un total des épargnes atteignant $1,309,302,000, au regard de $1,163,986,000 en 1966.

Assurances

Les institutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjardins, à savoir l'Assurance-Vie Desjardins et la Sauvegarde, compagnie d'assurances sur la vie, ont enrégistré des progrès marqués au cours de l'année 1967.

La marche ascendante de ces deux entreprises se réflète dans l'augmentation de $456,092,000 d'assurance-vie en vigueur pour 1967. Cette augmentation porte leur total d'assurance-vie en vigueur à $2,637,071,000. Par ailleurs, les revenus-primes de ces deux institutions ont atteint un montant de $29,356,000, au terme de 1967, au regard de $25,383,000 à la fin de 1966. Leurs actifs totaux s'élèvent à $112,180,000 à la fin de 1967, comparativement à $101-174,000 au terme de l'année précédente.

De leur côté, les institutions d'assurances générales, La Société d'Assurance des Caisses populaires et La Sécurité, ont également réalisé d'importants progrès au cours de l'année 1967. Leurs revenus-primes totaux sont passés de $22,278,000 en 1966, à $25,542,000 en 1967. Par ailleurs, leurs actifs sont passés de $21,528,000 en 1966 à $25,821,000 au terme de 1967.

Fiducie

Par le truchement de l'Association Coopérative Desjardins, les Caisses populaires contrôlent la Société de Fiducie du Québec dont l'actif total est passé de $35,800,000, en 1966, à $52,500,00 en 1967.

Cette jeune société connait des progrès remarquables si l'on considère qu'à la fin de 1966, ses biens administrés étaient de $52,200,000, alors qu'ils sont passés de $95,300,000 à la fin de 1967. Par ailleurs, le Fonds Desjardins qu'elle administre est passé de $6,300,000, qu'il était en 1966, à $7,600,00 au terme de 1967.

Education

L'Institut Coopératif Desjardins a réalisé de nombreuses activités de formation au cours de 1967. Il a en outre accueilli 5,700 stagiaires pour des sessions d'études dont la durée moyenne a été de trois jours et demi.

LES INSTITUTIONS
Les Caisses Populaires Desjardins

Le bilan consolidé au 31 décembre 1967 des Caisses populaires Desjardins montre un actif total de $1,563,943,669 et un patrimoine s'élevant à $74-307,052 pour les 2,083,000 membres.

L'épargne déposée dans ces institutions atteignaient le chiffre de $1,293,000,000 à la fin de cette même année. La plus grande partie de cette épargne, soit 64.9 pour cent, était prêtée aux membres sur simple reconnaissance de dette ou sur hypothèque

Durant 1967, les Caisses ont consentis 265,398 prêts sur reconnaissance de dette pour un montant de $299,706,000, soit une augmentation de 30,213 prêts et de $43,383,000 sur 1966 Le nombre de prêts sur hypothèque s'est élevé à 34,264 pour un montant de $144,615,000, soit une augmentation de 7,272 prêts et de $23,599,000 sur 1966.

Durant l'année qui vient de finir, le nombre de sociétaires des Caisses populaires a augmenté de 162,000 nouveaux membres et l'actif global de ces coopératives d'épargne et de crédit, entièrement au service du peuple, a atteint lui aussi une hausse de $185 millions.

Enfin, ajoutons que la Fédération des Caisses populaires a sollicité une modification de la loi des Caisses d'épargne et de crédit auprès du gouvernement provincial. Si cette modification est acceptée, les activités des Caisses se développeraient dans le domaine industriel ou de la petite entreprise, devenant ainsi un des plus puissant levier économique québécois.

La Société d'Assurance des Caisse populaires

Le bilan financier de la Société d'Assurance des Caisses populaires fait voir des progrès fort intéressants. Son actif, qui atteint la somme de $17,603,568 — de $2,903,448 supérieur à 1966 — accuse donc un gain de 19.75 pour cent ,actif qui se traduit par une forte liquidité.

Des réserves pour réclamations en voie de règlement et frais d'ajustement ont été constituées de même qu'une réserve de $6,177,008 pour primes non acquises.

Si l'on prend en considération les dépenses et l'augmentation de la réserve pour primes non-acquises, les deux totalisant $17,761,765, les opérations de la Société d'Assurance des Caisses populaires laissent apparaître un profit net de $1,182,147, avant provision pour impôt.

En raison du profit net enregistré, le surplus accuse une augmentation de $518,460 et il s'établit à $2,599,254, bonifiant d'autant les contributions des Caisses populaires au capital, demeurées les mêmes qu'en 1966, à savoir $1,024,368, portant ainsi l'avoir propre des Caisses populaires à $3,623,622.

L'Assurance-vie Desjardins

L'année 1967 marque une étape importante pour l'Assurance-vie Desjardins, fondée par les Caisses populaires, puisque son encours (assurances en vigueur) est passé de $1,776,372,762 à $2,161,033,230, soit une augmentation de 21.7 pour cent.

Au terme de son 19ème exercice financier, L'Assurance-vie Desjardins possédait un actif de $36,166,991, comparativement à $30,280,543 en 1966, soit une augmentation de 19.4 pour cent. Cette augmentation substantielle se compare de façon très avantageuse avec la moyenne d'augmentation de l'actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie, qui se situe à moins de 10 pour cent.

Les revenus-primes accusent un accroissement de 14.7 pour cent, passant de $18,352,262 à $21,049,233. Les revenus nets de placements se situent à $1-475,453. représentant une augmentation de 16.4 pour cent sur l'année précédente. Les revenus de fonds séparés pour rentes de retraite ont augmenté de façon remarquable, soit de 55.4 pour cent, pour se totaliser à $1,097,164. Les revenus globaux de l'institution se chiffrent donc à $23,621,850, représentant une augmentation de 16.2 pour cent sur ceux réalisés l'année précédente.

On signale un accroissement de 26.2 pour cent au secteur des dividendes ou ristournes payés ou attribués au cours de l'année. De $1,442,661 qu'ils étaient en 1966, les dividendes aux assurés sont passés à $1,820,738.

La réserve mathématique, de même que les autres réserves et le surplus non attribué, formant un total de $24,894,791, constituent une garantie des plus intéressantes pour les assurés.

L'Assurance-vie Desjardins a retourné à ses assurés vivants ou aux héritiers d'assurés décédés près de $12,000,000, représentant plus de 50 pour cent de ses revenus globaux, pourcentage exceptionnel dans le domaine de l'assurance-vie.

Un ordre de priorité, révélateur de la philosophie et des préoccupations des dirigeants de l'Assurance-Vie Desjardins se découvre dans la répartition des investissements. En premier lieu, près de $13,000,000 onot été consacrés aux prêts hypothécaires. En second lieu, près de $7,000,000 ont été investis dans des valeurs municipales et scolaires et, en troisième, plus de $2,500,000, consentis à l'industrie et aux services publics.

La Sauvegarde

Le soixante-sixième rapport annuel de la Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967, coïncide également avec la cinquième année d'opération de l'entreprise au sein du Mouvement Coopératif Desjardins.

Les états financiers, publiés il y a quelques jours dans L'ACTION, démontrent à nouveau des progrès constants sur tous les plans: actif, revenu, surplus net de l'année, assurances en vigueur, taux nets de rendement et prêts hypothécaires.

Voici le résumé des état financiers :

Actif :	$76,013,000
Prêts hypothécaires	$31,280,000
Réserve mathématique	$55,859,000
Réserve et surplus	$14,385,000
Revenus et primes	$ 8,307,454
Revenus en placement	$ 4,274,384
Réclamations sur contrat	$ 4,618,000
Dividendes aux assurés	$ 725,039
Augmentation du surplus	$ 768,411
Assurance-vie en vigueur	476,038,000

Société de Fiducie du Québec

L'année qui vient de se terminer aura été une période de production intense à la Société de Fiducie du Québec. La croissance se reflète particulièrement dans les revenus bruts qui, à $3,900,000, marquent une augmentation de 49 pour cent sur l'année précédente.

Les biens sous gestion atteignent $95.3 millions à la fin de 1967, alors qu'ils étaient de $52.2 millions à la fin de 1966. Les dépôts garantis passent de $33.8 millions à $49.6 millions; les revenus avant frais d'administration ont augmenté de 64 pour cent, passant ainsi à $674,000. L'augmentation de 22 pour cent de l'ensemble des dépenses est conforme aux précisions, tout comme la perte nette de $187,807 qui est inférieure de $105,009 à celle de 1966.

Le volume des affaires s'est considérablement accru dans chacun des services, mais d'une façon particulière dans le courtage immobilier, où les ventes ont dépassé $2 millions, et dans le service des fiducies corporatives où on a obtenu de nouvelles émissions pour une valeur de $22.4 millions.

Par suite d'un apport additionnel de $1 million de l'Association Coopérative Desjardins, le caapital payé de la Société a été porté à $3,600,000. Il est prévu que la coopérative de gestion augmentera le capital payé à $4.5 millions au cours de 1968, grâce à la collaboration des Caisses populaires.

Enfin, signalons, parmi les réalisations de 1967 de la Société de Fiducie du Québec, la création du Fonds garanti spécialisé pour les institutions religieuses et les fabriques.

La Sécurité

Le bilan financier que la Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada vient de publier dénote sans contredit que cette compagnie vient de franchir une nouvelle étape dans la progression de ses affaires. Son actif s'est accru de $1,388,406 au cours de son dernier exercice pour atteindre $8,217,195, soit un gain de 20 pour cent, actif qui démontre une très forte liquidité, l'encaisse et les placements totalisant à eux seuls $6,230,993.

Les réserves pour sinistres en voie de règlement et pour primes non acquises, qui totalisent $3,297,643, ont été constituées, soit un peu au delà de 50 pour cent du total du passif qui se chiffre à $6,381,905, sans omettre comme sécurité additionnelle son capital et surplus de l'ordre $1,835,289, soit $445,625 de plus qu'en 1966.

Son revenu-prime qui accuse une augmentation de 12 pour cent, totalise $7,373,783. Il est intéressant de constater que le volume-primes, au moment de l'acquisition de la Sécurité par le Mouvement Coopératif Desjardins, fin 1963, était inférieur à $3,000,000.

Compte tenu des dépenses et de la réserve pour primes non acquises, les opérations de la Sécurité se sont soldée par un bénéfice de $294,914 net d'impôt.

Association Coopérative Desjardins

Dès 1944, les Caisses populaires commençaient à prolonger leur action au dehors de leur activité propre de coopératives d'épargne et de crédit en fondant la Société d'Assurance des Caisses Populaires. Ce geste fut suivi, en 1949, par la fondation de L'Assurance-Vie Desjardins. C'est en souscrivant au fonds de réserve de ces entreprises que les Caisses populaires s'en assuraient le contrôle et la surveillance au nom de leurs sociétaires.

Cette méthode, qui avait permis d'accomplir déjà beaucoup ne pouvait par ailleurs être utilisée pour acquérir des institutions déjà existantes. La Société de Gestion d'Aubigny Inc., propriété des deux entreprises d'assurance, fut fondée en 1962 pour acheter la majorité des actions de La Sauvegarde; par la suite, elle se porte acquéreur des actions de La Sécurité compagnie d'assurances générales du Canada et de La Société de Fiducie du Québec.

Afin de rapprocher des Caisses populaires le contrôle de certaines institutions acquises par elles ces récentes années, l'Association Coopérative Desjardins fut fondée en 1963; elle est la propriété directe des Caisses populaires et des institutions qui leur sont rattachées. Au 31 décembre 1967, un montant de $10,756,565 lui avait été versé en capital social et en obligations. C'est l'Association Coopérative Desjardins qui, maintenant, possède au nom des Caisses populaires, la totalité des actions de La Société de Gestion d'Aubigny Inc., de La Sécurité et de la Société de Fiducie du Québec. La majorité des actions de La Sauvegarde lui appartiennent aussi par l'entremise de La Société de Gestion d'Aubigny Inc.

L'Association Coopérative Desjardins a pour but "de faire, dans l'intérêt de ses membres, des investissements sans but spéculatif", qui leur rapporteront des avantages et, partant, aux membres des Caisses populaires.

La valeur et l'importance des services rendus par les institutions, dont l'Association permet la présence au sein du Mouvement coopératif Desjardins, sont des plus significatives.

QUELQUES CHIFFRES RELATIFS A L'ENSEMBLE DES INSTITUTIONS DU MOUVEMENT COOPERATIF DESJARDINS AU 31 DECEMBRE 1967

	1967	1966
Epargnes :		
Caisses populaires	$1,301,702,000	$1,157,686,000
Le Fonds Desjardins	7,600,000	6,300,000
Total	$1,309,302,000	$1,163,986,000
Prêts hypothécaires	605,631,000	550,222,000
Prêts personnels	253,381,000	246,598,000
Assurance-vie en vigueur	2,637,071,000	2,180,979,000
Primes d'assurance perçues en 1966 (vie et générale)	54,898,000	47,661,000
Prêts sur polices	5,237,000	4,934,000
Placements	592,362,000	519,469,000
Avoirs propres, réserves et surplus	101,689,000	92,551,000
Actif global	$1,754,445,000	$1,536,970,000

PERIODIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES dont L'IMPRIMEUR DE LA REINE est L'AGENT DE VENTE au CANADA

* Choisissez dès maintenant l'abonnement le plus susceptible de vous aider dans votre travail de tous les jours en vous apportant régulièrement une source complète d'information pertinente à l'échelle mondiale et une lecture enrichissante rédigée à votre intention par les plus grands experts.
* Indiquez-nous votre choix !
* Allouez six semaines avant réception !

Commandes payables à l'avance par chèque ou mandat-poste visés au nom du Receveur Général du Canada et adressés à :

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA

ONU — Organisation des Nations unies

☐ ONU CHRONIQUE MENSUELLE "Le meilleur moyen de connaitre et de faire connaitre l'ONU" $7.00

☐ Liste mensuelle d'ouvrages catalogués à la bibliothèque de l'ONU (Genève) — bilingue $5.00
☐ Liste mensuelle d'articles sélectionnés — bilingue $7.50
☐ Bulletin des stupéfiants — trimestriel $3.50
☐ Bulletin de lois pour l'Europe $5.00
☐ Bulletin mensuel de statistiques $17.50
☐ Bulletin trimestriel de statistiques de l'acier pour l'Europe $6.50
☐ Bulletin trimestriel de statistiques du charbon pour l'Europe $3.50

UNESCO — Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

☐ LE COURRIER DE L'UNESCO "Une fenêtre ouverte sur le monde" — mensuel — avant le 1er juillet $3.00

☐ Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques — trimestriel $4.00
☐ Chronique de l'Unesco — mensuel $3.00
☐ Impact : Science et Société — trimestriel $3.50
☐ Museum — bilingue — trimestriel $10.00
☐ Revue internationale des sciences sociales — trimestriel $7.00
☐ Abonnement général aux périodiques — rabais de 10%
☐ Abonnement général aux périodiques — rabais de 10%
☐ Abonnement aux documents de l'Unesco $30.00

OCDE — Organisation de coopération et de développement économiques

☐ L'OBSERVATEUR DE L'OCDE "Les affaires économiques et sociales mondiales" — trimestriel — avant le 1er juillet $2.50

☐ LES ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE — la série $10.00
"Analyse annuelle de la politique économique de chaque pays membres" — trimestriel $2.50
☐ LE GUIDE DE LA LEGISLATION SUR LES PRATIQUES commerciales restrictives en Europe et en Amérique du Nord — 5 vols. $30.00
64/65 mise à jour $6.00
66/67 suppléments $5.00
☐ PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES (y compris les suppléments trimestriels — production industrielle, prix) $18.00
☐ STATISTIQUES PETROLIERES PROVISOIRES par trimestre $3.00
☐ STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR
☐ SERIE A : par pays — trimestriel $7.50
☐ SERIE B : par produits et grandes régions — 4 x 6 fascicules $15.00
☐ SERIE C : par produits avec analyse détaillée — 4 vols. + suppléments $14.50

☐ Abonnement Global à toutes les publications de l'OCDE $340.00

BIT — Bureau international du travail

☐ REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL "Un guide précieux des conditions de vie et de travail à travers le monde" — mensuel $6.00

☐ BULLETIN DES STATISTIQUES DU TRAVAIL Complément statistiques de l'annuaire des statistiques du travail $3.00
☐ BULLETIN OFFICIEL trimestriel. Le compte-rendu des activités de l'Organisation internationale du travail $5.00
☐ SERIE LEGISLATIVE — trimestriel. Lois et règlements du monde du travail sous forme de fascicules séparées $7.50
☐ Documents de la conférence internationale du travail $20.00

☐ Procès-verbaux du conseil d'administration — session par session $6.00

☐ Offre spéciale d'un abonnement global à toutes les publications $50.00

OMS — Organisation mondiale de la santé

☐ SANTE DU MONDE "Le magazine de l'Organisation mondiale de la santé" — mensuel $5.00

☐ ACTES OFFICIELS DE L'OMS $15.00
☐ BULLETIN DE L'OMS — bilingue, mensuel $25.00
☐ CHRONIQUE DE L'OMS — mensuel $3.00
☐ Certificat de vaccination — bilingue, annuel $2.75
☐ Rapport épidémiologique et démograpique — bilingue, mensuel $16.00
☐ Recueil international de législation sanitaire — trimestriel $10.00
☐ Relevé épidémiologique hebdomadaire - bilingue $15.00
☐ Série de rapports techniques $15.00

☐ Abonnement spécial à toutes les publications de l'OMS $125.00
☐ Bulletin, chronique, série de rapports techniques et CSP $42.00
☐ Rapport épidémiologique et démographique, rapport annuel de stat. $32.00
☐ Abonnement combiné à tous les périodiques $90.00

OAA — Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

☐ UNASYLVA "Revue internationale de l'Industrie forestière" — trimestriel $2.50

☐ BULLETIN MENSUEL : ECONOMIE ET STATISTIQUES AGRICOLES $5.00
☐ BULLETIN PHYTOSANITAIRE DE LA FAO "Organe du Service mondial des renseignements sur les maladies et les ennemis des végétaux" — trimestriel $4.00
☐ RESUMES ANALYTIQUES DES PECHES MONDIALES — trimestriel $4.00
☐ Recueil de législation : alimentation et agriculture — trimestriel $3.50
☐ Statistiques du cacao — trilingue, trimestriel $2.50
☐ Substances ajoutées aux denrées alimentaires — mensuel $6.00

☐ Abonnement global à toutes les publications de l'OAA $60.00

OEA — Organisation des Etats américains

☐ ESTADISTICA "Revue trimestrielle de l'Institut inter-américain de statistiques" $3.00

☐ Revue Inter-Américaine de Bibliographie — trimestriel $3.00

OACI — Organisation de l'aviation civile internationale

☐ LE BULLETIN DE L'OACI "Problèmes et progrès dans le domaine de l'aéronautique" — "Compte rendu des activités de l'OACI" — mensuel $2.00

AIEA — Agence internationale de l'énergie atomique

☐ REVUE D'ENERGIE ATOMIQUE "Actualité et recherche en science atomique" — trimestrielle $12.00

☐ FUSION NUCLEAIRE — trimestrielle $10.00

UIT — Union internationale des télécommunications

☐ JOURNAL DES TELECOMMUNICATIONS "Périodique mensuel, source d'information complète" $5.00

Pour de plus amples informations, visitez votre
LIBRAIRIE DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,
Edifice Aeterna-Vie,
1182 ouest, rue Ste-Catherine,
MONTREAL

Les publications des organisations suivantes sont également en vente chez **L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA.**

GATT—Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce
UEO —Assemblée de l'Union européenne occidentale
CE —Conseil de l'Europe
CIJ —Cour internationale de justice
GNZ —Gouvernement de la Nouvelle-Zélande
OMM—Organisation Météorologique Mondiale.

AVIS

À tous les propriétaires et locataires des municipalités du Québec ci-dessous mentionnées et dont les logements étaient déjà assujettis à l'application de la LOI POUR FAVORISER LA CONCILIATION ENTRE LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES avant la sanction du bill 12 le 7 mars 1968:

Cité d'Alma
Ville d'Anjou
Ville de Beaconsfield
Ville de Bourlamaque
Cité de Cap-de-la-Madeleine
Cité de Chicoutimi
Cité de Chicoutimi-nord
Cité de Côte-St-Luc
Cité de Dorval
Cité de Drummondville
Ville de Gatineau
Cité de Granby
Cité de Grand'Mère
Cité de Hull
Ville d'Iberville
Cité de Jacques-Cartier
Cité de Joliette
Cité de Lachine
Cité de Laflèche
Cité de Lasalle
Ville de La Tuque
Cité de Lauzon
Ville de Lemoyne
Cité de Lévis
Cité de Longueuil
Ville de Malartic
Ville de Montmorency
Cité de Montréal
Ville de Montréal-est
Cité de Montréal-nord
Ville de Montréal-ouest
Cité de Noranda
Cité d'Outremont
Ville de Pierrefonds
Cité de Pointe-aux-Trembles
Cité de Pointe-Claire
Cité de Québec
Ville de Rimouski
Cité de Rivière-du-Loup
Cité de Rouyn
Ville de St-Hubert
Cité de St-Hyacinthe
Cité de St-Jean
Cité de St-Jérôme
Cité de St-Lambert
Cité de St-Laurent
Cité de St-Michel
Cité de Ste-Thérèse
Ville de St-Pierre
Cité de Salaberry-de-Valleyfield
Cité de Sept-Îles
Cité de Shawinigan
Ville de Shawinigan-sud
Cité de Sherbrooke
Cité de Sorel
Cité de Thetford-Mines
Ville de Tracy
Cité des Trois-Rivières
Ville de Val d'Or
Ville de Vanier
Cité de Verdun
Ville de Victoriaville
Ville de Villeneuve
Cité de Westmount

le village de Drummondville-ouest dans le comté de Drummond
le village de la Providence dans le comté de St-Hyacinthe
le village de St-Joseph dans le comté de St-Hyacinthe
la paroisse de St-Athanase dans le comté d'Iberville
la paroisse de St-Jean-l'Evangéliste dans le comté de St-Jean
la municipalité de Drummondville-sud dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1968 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1969, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

1 un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril;

2 un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire le 30 avril;

3 un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril;

4 un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit;

5 un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(Cet avis s'applique à toute maison construite avant le 30 avril 1951 si le loyer mensuel de cette maison, au 1er décembre 1962, était de $125.00 ou moins dans les municipalités de l'Ile de Montréal, ou de $100.00 ou moins, à la même date, dans les autres municipalités).

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à:

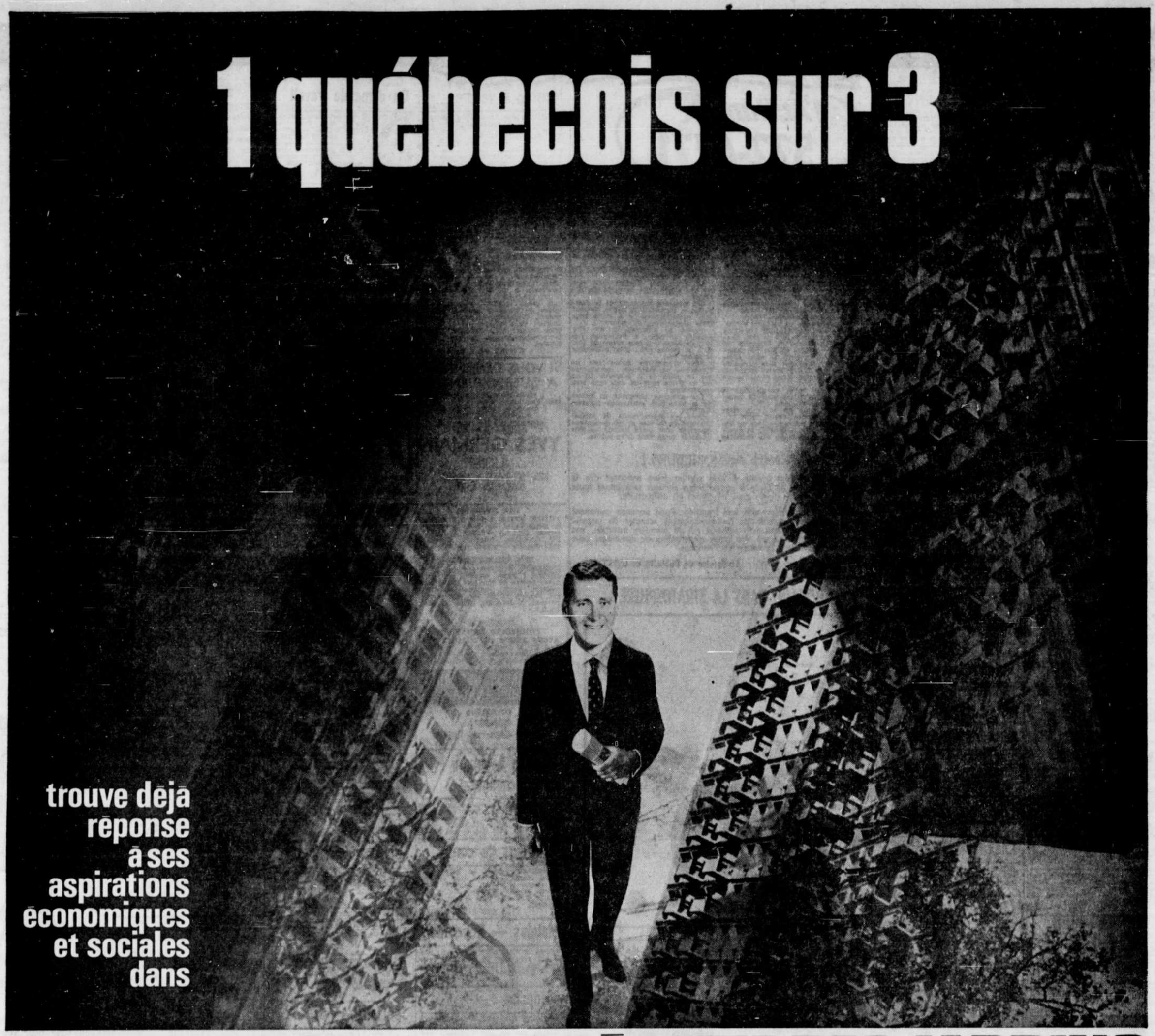
L'ADMINISTRATEUR DES LOYERS DE SA RÉGION

P.S. Le 31 mars étant un dimanche, la date limite où les demandes de prolongation pourront être faites et les avis de terminaison de bail donnés est le 1er avril 1968.

Pour tous les autres logements qui n'étaient pas soumis au contrôle de la Régie des Loyers avant l'adoption du bill 12, mais qui le sont maintenant par suite de l'adoption du bill 12, de nouveaux avis expliquant la situation paraîtront au début de la semaine prochaine.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1 québecois sur 3



LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS	1291 caisses populaires/10 unions régionales 108,000 prêts hypothécaires 293,000 prêts personnels Prêts aux corps publics Actif consolidé $1,563,944,000 2,083,000 membres	 $552,189,000 $253,381,000 $ 74,971,000 $880,541,000
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES	Volume-primes Capital et surplus Actif	$18,168,000 $ 3,624,000 $17,604,000
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS	Revenu-primes Assurance en vigueur Actif	$ 21,049,000 $2,161,033,000 $ 36,167,000
LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE	Revenu-primes Assurance en vigueur Actif	$ 8,307,000 $476,038,000 $ 76,013,000
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC	Le Fonds Desjardins Biens administrés Actif	$ 7,600,000 $95,300,000 $52,500,000
LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA	Volume-primes Capital et surplus Actif	$7,374,000 $1,835,000 $8,217,000
ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS	Société d'investissements non spéculatifs. Capital souscrit par les Caisses populaires et les institutions du Mouvement coopératif Desjardins.	
L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS	Centre résidentiel d'éducation des adultes. Stagiaires en 1967	 5,700

Extraits des rapports annuels 1967

1291 caisses populaires

112,000 prêts hypothécaires

293,000 prêts personnels

$25,542,000 de volume-primes (assurances générales)

$2,637,071,000 d'assurance-vie en vigueur

$95,300,000 de biens administrés

2,600,000 membres

$1,754,445,000 d'actif

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

VENDONS chiens enregistrés, Boston Bull, Berger Allemand, Cocker Américain, Boxer, Colley, Chihuahua, Caniche, autres races. Achetons chiens toutes races, aussi chats adultes. LEBOEUF KENNELS REG'D, St-Casimir, cté Portneuf, P.Q. — TEL.: 339-2455.
4726 30-3 (1 fs) 10

Animaux

ANIMAUX en pâturage à placer à $10.00 la bête, pour la saison. Pour informations; Tél.: 837-0090.
30-3 (3 fs) 10 A

Argent à prêter

UNE SEULE DETTE UN SEUL PAIEMENT

AUCUN cas refusé, jusqu'à $5,000. Consultez Sécurité Budget Enr., 368, du Roi; 523-5929, ce n'est pas une compagnie de finance.
4346 7-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél : 525-4637, demander M. André Lepage.
4236 4-3 (1 ms) 15

PRETS SUR GAGE

$5. à $1,000.00 consentis immédiatement; TEL.: 683-2751.
4234 4-3 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1re et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais créances. Je peux donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps : 626-4198.
4511 16-3 (1 mer. s. au 13-5) 15

ARGENT

MONTANT DU PRET	Première hypothèque	Deuxième hypothèque
$ 2,000.	$15.90	$ 26.26
4,000.	31.90	40.51
6,000.	47.70	75.77
8,000	63.80	101.02
10,000	79.50	126.28

PAIEMENT MENSUEL, COMPRENANT CAPITAL, INTERETS ET PROTECTION EN CAS DE CHOMAGE, GREVE MALADIE ET ACCIDENT DU MARI, DE L'EPOUSE ET DES ENFANTS.

AUCUNE COMMISSION
VILLES ET CAMPAGNES
RESIDENTIELS ET COMMERCIAUX
THIBEAULT & ASSOCIES INC.
285, St-Joseph Est — Québec
522-6464
LES PLUS GRANDS COURTIERS EN PLACEMENTS HYPOTHECAIRES DE QUEBEC.
4447 16-3 (s. au 6-4) 15

A vendre — Divers

ACHAT, vente, échange, entreposage de meubles appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURES MARIES, Croteau Ltée, 77, St-Vallier est, Québec; Tél.: 525-9426.
4684 29-3 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
4483 22-3 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations; M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
4678 27-3 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest Québec; ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
4321 6-3 (1 ms) 21

A VENDRE — SYSTEME chauffage, air chaud, eau chaude. Pour informations; TEL.: 872-9520.
4464 20-3 (1 ms) 21

RESERVOIR 10,000 gallons, à vendre. Pour informations; Tél.: 872-2455.
4464 20-3 (1 ms) 21

COFFRE-FORT de toutes sortes, pupitres pour étudiants, filières, chaises, etc... Monarch Safe; 522-3306.
4235 4-3 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
4407 15-3 (1 ms) 21

VOLUMES CANADIENS

NEUF mille volumes canadiens, anciens. Editions épuisées. Pour informations; Tél.: 529-8324.
4356 8-3 (2 ms) 21

VENTE de machines à coudre Singer et autres marques, à partir de $19.95. Cie Singer du Canada, 324, St-Joseph Est, Québec; Tél.: 522-8128.
4503 15-3 (1 ms) 21

TELEVISION de table (17 po.), R.C.-A. Victor, en parfaite condition valeur de $218.00, pour $50.00. Appelez 681-3284, pour rendez-vous.
4797 30-3 (3 fs) 21

TRICOLETTES, lisières de Jersey, couleurs assorties, à très bas prix; livraison si désiré. S'adresser à: 48, rue Leclerc, Notre-Dame des Laurentides; Tél.: 849-8728.
4468 14-3 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées. RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
4520 19-3 (1 ms) 21

POLYON, polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
4667 23-3 (1 ms) 21 j.n.o.

BEAUX MEUBLES
BON CHOIX, BONS PRIX

MEUBLES et appareils ménagers neufs, mobiliers de chambre, de salon, de cuisine et dinette lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts, bureaux avec miroir, commodes, fauteuils de repos, divan-lits, lampes de table et de plancher, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses lave-vaisselle congélateurs, fournaises à l'huile. Invitation aux futurs mariés. Bas prix garantis, facilité de paiement avantageuse, aucun comptant requis, si désiré, jusqu'à 36 mois pour payer. HENRI TURCOTTE LTEE 330 de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
4666 26-3 (6 fs) 21

A VENDRE, 3 manteaux de drap, très propres, manteau rat musqué court, mouton de perse, grandeur 11-12 ans. Linge d'enfant, naissance à 2 ans, très propre. Pour informations; Tél.: 523-3524.
28-3 (3 fs) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces aussi, équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, rue St-Jean, Québec 4.
4707 29-3 (1 ms) 21

SAC de golf à compartiments, 3 bois, 10 fers, avec voiture et parapluie. Valeur de $250. à sacrifier pour $150. Pour GAUCHER. Pour informations; Tél.: 872-7024.
29-3 (2 fs) 21

A vendre — Divers

MACHINE à coudre "Singer" $9.95, électrique $14.95. Pour informations; Tél.: 524-9767.
4524 19-3 (1 ms) 21 j.n.o.

EQUIPEMENT de restaurant neuf et usagé : grille-pain Toast-master, Silex, table chaude Modern Kitchen, poêle à hot-dogs et hamburgers Garland, poêle à patates frites Moffat, trancheuse, peleuse de patates, malaxeur, laveuse de vaisselle. Garantie VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. TEL.: 522-4315.
4243 16-3 (l.mer.s. au 13-5) 21

Appareils électriques
Beatty
Aussi pièces en mains
MAGASIN 43, AVE BEGIN LEVIS
J.-G. COUTURE; TEL.: 837-5393
3680 1-2 (mar. j. s. au 30-3) 21



AUBE
ESTAMPES
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
4536 30-3 (s. au 20-4) 21

Avis divers

AVIS AUX FUMEURS



100,000 GROS cigares marque Tremblay .05¢, 30,000 lbs tabac en feuilles .55¢ lb, cigarettes Tremblay, paquet de 20 King size .40¢, 4000 tubes pour cigarettes $1.00, tabac à cigarettes marques : Valdor, O.B., N.C. Piga 11 e, Continental, Tremblay, Nature $1.30 la boîte. Tabac à pipes coupé Nature, $1.30 la boîte, Joseph Tremblay, 245 St-Vallier Ouest, Québec.
4205 29-2 (mar. j. s. au 30-4) 25

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de service autorisé. A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
4525 19-3 (1 ms) 35-A.

Bureau à louer

IMMEUBLES Beaudet, 869-877, Boul. Charest Est, dimensions 400 pds c, 600 et 2500 pds c. Pour informations; Tél.: 525-8282 jour, et 527-3919, soir.
4322 8-3 (v. s. au 30-3) 37

Chambres à louer

STE-FOY, Chemin Ste-Foy, pour demoiselles, près hôpital Laval, autobus, magasins, 1er et 2e étage cuisine, laveuse, sécheuse, terrain gazonné. Pour informations; Tél.: 651-1134.
4626 22-3 (1 ms) 44

CHAMBRE à louer, très propre, ensoleillée, télévision, endroit tranquille, près Université, homme seulement. Pour informations; Tél.: 651-4265.
29-3 (3 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRES et pensions pour personnes sérieuses, et à leur retraite. Pour informations; Tél.: 524-6939.
4762 30-3 (6 fs) 46

Chalets à louer

CHALET à louer, situé Cap Rouge, Plage Jacques Cartier, meublé eau courante, $400.00 pour la saison. Pour informations; Tél.: 681-8909.
29-3 (3 fs) 50

Chalets à vendre

LAC ST-CHARLES 20' x 24', construction récente, meublé, foyer intérieur et extérieur, terrasse; terrain 95' 113', aubaine $4,500.00. Pour informations; Tél.: 667-2738, le soir.
4487 15-3 (1 ms) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec, — Tél.: 525-5158.
4401 12-3 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530 Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 523-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
4237 4-3 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest; Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons vendons machines de toutes marques rubans, carbone, fournitures.
4530 22-3 (1 ms) 60

Commerces

EUGENE PREMONT & FILS INC., climatisation, ventilation et toitures. Pour informations; Bureau; Tél.: 626-5991, 4540, Boul. Henri Bourassa, Charlesbourg, Résidence; Tél.: 663-6238.
29-3 (3 fs) 64

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
4528 22-3 (1 ms) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé, ou local à louer, pouvant servir pour différents commerces. S'adresser: 321, RUE CARON, QUEBEC.
4271 2-3 (1 ms) 66

HOTEL TOURISTES

PRES Château Frontenac, 38 pièces; Comptant $35 000.00. Balance 25 ans. Pour informations; Tél.: 522-8596.
4273 2-3 (1 ms) 66

RESTAURANT, ainsi que Station de gaz à vendre, situés à 50 milles de Québec, logement au 2e étage, moderne; gros [illegible] d'affaires. Directement du propriétaire, acheteur sérieux seulement. Ecrire au Casier 199, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2.
4723 27-3 (6 fs) 66

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, Soir, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 8e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
4405 15-3 (1 ms) 81

Entreposage

ENTREPOSAGE pour l'été, de skidoo et souffleurs à neige. Pour informations; Tél.: 872-7678.
30-3 (5 fs) 84

Avis aux annonceurs

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum: 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un cadeau, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone : il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

DEMAIN, DANS LA STRATOSPHERE



Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION

CONSTRUCTION à l'épreuve du feu, menuiserie générale. A vendre, malaxeur à ciment (London) capacité 1 sac, en bonne condition, 1800 DE LA RONDE — TEL.: 661-1301
4534 30-3 (s. au 20-4) 88

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 151ème Rue, Québec; 522-1661.
4535 25-3 (l. j. s. au 23-5) 89A j.n.o.

Hommes demandés

DEMANDES IMMEDIATEMENT: Apprêteurs et écharneurs de fourrures, expérimentés, pour travail dans atelier syndiqué, dans l'ouest canadien. ECRIRE A CASIER 203, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4751 29-3 (2 fs) 105

Hommes, femmes dem.

REPRESENTANTS et représentantes demandés pour produits de beauté et domestique réputés. Très haute commission. Pour informations; Tél.: 681-6948.
4792 30-3 (1 fs) 106

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec 4, C. P. 129, H.-V.; Tél.: 529-1751.
4411 19-3 (mar.j.s. au 16-4) 106 B

Hôtels à vendre

HOTEL TOURISTIQUE

ST-AIME-DES-LACS, Co. Charlevoix, hôtel licencié et bien meublé ainsi que 25 motels meublés, à vendre, plage idéale, la salle de réception peut contenir 250 personnes. Valeur de $90,000.00 à vendre, pour seulement $30,000.00. Comptant à discuter. Cause d'abandon du Commerce. Pour informations; Tél.: 623-2443.
4334 8-3 (v. s. au 30-3) 110

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou, Courtage Immobilier, Yves Germain; TEL.: 529-8121.
4290 9-3 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE
FARFISA
$599.



ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
4524 25-3 (l. mer. s. au 20-4) 115

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques
Electrophone
Choix: complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
4241 9-3 (l.j.s. au 6-5) 115

FRED TREMBLAY

Batterie à partir de $99.00. Musique d'orchestre 50% de réduction. Guitare à partir de $15.00. Chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère AVENUE
Québec 3—Tél.: 524-1090
4402 14-3 (mar. j. s. au 9-4) 115

Logement à louer

CHARLESBOURG logement à louer, trois petites pièces, 220, entrée seule, 2e étage, Prix $42.00 par mois. Pour informations; Tél.: 626-5186.
4128 20-3 (12 fs) 118

31, McMAHON, 3½ pièces, chauffé, poêle et réfrigérateur, $127.00. Tout meublé $140.00, libre le 1er mai. Pour informations; Tél.: 681-6151 ou 527-2814.
4736 29-3 (1 ms) 118

PROPRIETAIRES

COMMUNIQUEZ avec Habitat Service, 368, du Roi, Québec. Pour la location de vos logements; Tél.: 523-4121, P.S. Service gratuit au propriétaire.
4345 6-3 (1 ms) 118

URGENT, Logement de 5 ou 6 pièces, dans Courville, Villeneuve ou Montmorency. Pour informations; Tél.: 663-6227.
26-3 (6 fs) 119

Local à louer

LOCAUX à louer, 1500 pieds, entreposage autos camions, meubles, etc. Peut servir de boutique, fabrication ou réparation. Terrain 100,000 pieds. Pour informations; Tél.: 653-1523.
4282 5-3 (1 ms) 119-A.

Maisons à vendre

ST-EMILE, près Lorretteville, propriété 6 pièces, plus restaurant à vendre. Cause de maladie. Pour informations; Tél.: 842-1162.
4760 29-3 (6 fs) 127

ANCIENNE-LORETTE, directement du propriétaire maison de 7 pièces, grand terrain, conditions avantageuses. Pour informations; Tél.: 872-7089.
4674 23-3 (7 fs) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5352.
4284 8-3 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin; TEL.: 653-3183 ou 653-4945.
4239 4-3 (1 ms) 127

A VENDRE, maison à revenus, avec ameublement, à 10 rue Guénette, Lévis, $18,000.00; maison à six (6) logements, à 73, rue Saint-Onésime, Lévis, $25,000.00; environ 10,000' de bois usagé, $800.00. Permission de visiter du lundi au vendredi inclusivement, S'adresser à: Mme Malcolm Carrier; Tél.: 837-1895, ou à M. Patrice Hamel; Tél.: 837-4850. Exécuteurs-Testamentaires de feu Henri Bernier.
4390 9-3 (v. s. au 4-5) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT

. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC.
TEL: 529-8121
4293 16-3 (s. au 6-4) 127

2014, BRULART

MAISON STYLE à voir à l'intérieur, 9 pièces, près de tout, magnifique terrain (M.L.S.) TRUST GENERAL DU CANADA, courtiers; 529-5311; soir: Rosaire Turcotte; 681-8452.

1325, CHARLES HUOT

MAGNIFIQUE maison 2 étages, 2 logements 7 pièces, sous-sol, peut faire grand bureau de plusieurs pièces pour médecin, avocat, notaire, comptable etc. Terrain 75' x 100', entièrement paysagé, 1 logement libre 1er mai. (M.L.S.)

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES

AVONS BESOIN DE MAISONS SEULES ET A LOGEMENTS, COMMERCES, DANS QUEBEC ET BANLIEUE, AVONS ACHETEURS SERIEUX.

TRUST GENERAL DU CANADA
COURTIERS
529-5311
2, ave Chauveau, Québec
30-3 (1 fs) 127

Maisons à vendre ou à échanger

BOISCHATEL, propriété à vendre ou à échanger, serais prêt à donner un retour. De Boischâtel à Québec. Pour informations; Tél.: 822-2690.
4458 13-3 (1 ms) 127-B.

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine, Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair; TEL.: 842-1911.
4287 8-3 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
4682 29-3 (1 ms) 138

Médecins

DR. CHS. RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.
4531 22-3 (1 ms) 140

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES KAWASAKI, vente et service, AUCLAIR AUTOMOBILES, 200, Boulevard Hamel; Tél.: 681-8022.
4651 28-3 (j. v. s. au 24-5) 147

SPECIAL D'OUVERTURE DE SAISON
MOTO-JAWA
125cc, régulier $435.00 pour .... $359.
HERBERT ROUX
174 Boul. Hamel, Tél. : 527-6907
4623 21-28-3 30-3 (2 fs) 4-11-18-25-4 2-9-16-23-30-5 6-13-6 147

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier, Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures, Demandez catalogues gratis, Satisfaction garantie ou argent remis, LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
4289 9-3 (1 ms) Mdses sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition, MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
4406 15-3 (1 ms) Mdses sèches

On demande travail

COMPTABLE demande comptabilité à la semaine ou au mois. Pour informations, TEL.: 522-1129, le soir.
30-3 (3 fs) 156 A

DACTYLOGRAPHE d'expérience prendrait travail de bureau à la maison; comptes ou correspondance. Pour informations; Tél.: 683-8186.
29-3 (3 fs) 156-A.

COUTURIERE désirerait prendre de la couture à la maison. Pour informations; Tél.: 623-9342.
29-3 (3 fs) 156-A.

Psychologie

COURS DE YOGA — Relaxation psychique, détente mentale, phobie, alcoolisme, fumage invétéré, manque de concentration, lucidité cérébrale. Centre de Psychologie et d'hypnothérapie pratique. 750 est, St-Joseph, Québec; Tél.: 524-5849.
4522 19-3 (1 ms) 179-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144 St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
4533 23-3 (1 ms) 188 A

SERVICE AUTORISE



des compagnies McClary, Easy, Beatty, Connor, Thor, Tappan.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
4532 23-3 (mar.j.s. au 21-5) 188 A

Réparations diverses



REPARATION
de valise de toutes sortes.
S'adresser à :
CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
956 Ave Cartier - Tél.: 522-4620
4708 30-3 (1 fs) 190

Représentants demandés

OPPORTUNITE de carrière, dans la vente et la gérance éventuelle. Une compagnie jouissant d'un très grand prestige, est à la recherche d'un représentant pour Québec et la région. Salaire de base et commission illimités, assurance-groupe et fond de pension; entraînement très avancé, marié de préférence, âgé de 25 à 45 ans, bonne instruction et stabilité. Renseignements confidentiels, ECRIRE CASIER 200, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4729 29-3 (3 fs) 193-A.

Service domestique

BONNE demandée, avec expérience, deux enfants, bon chez-soi. Pour informations; Tél.: 837-3256, St-David, Co. Lévis.
4686 26-3 (6 fs) 198

FILLE de campagne demandée, pour ouvrage général, 2 enfants, 5 et 10 ans, laveuse et sécheuse automatiques, bon chez-soi. Pour informations; Tél.: 529-1156.
4725 27-3 (6 fs) 198

PERSONNE sérieuse, cuisinière, pour adultes. Chambre seule, avec T.V., pas de lavage de planchers, ni blanchissage à la maison. S'adresser: 171, Aberdeen.
4795 30-3 (5 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité: maladies de la peau et de cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
4681 28-3 (mar. j. s. au 25-5) 202

Tabac en feuilles

NOUS POUVONS vous offrir le tabac à cigarettes TREMBLAY doux (Bte rouge) fort (Bte bleue) $1.30 Bte, 2/5 lb. Même tabac que les cigarettes TREMBLAY. Pour informations; Tél.: 524-0275.
28-3 (3 fs) 204

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision, $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
4404 15-3 (1 ms) 209-B.

SEUL atelier télévision, jobber, troubles chassis $12.50 parantie, écran neuf 17, 21 pouces, $18.95, garantie 12 mois, location $12 montant versé crédité désireux d'acheter, Plante & Gagnon, 773 Ouest, St-Vallier; 651-5496.
3913 22-2 (j. v. s. au 20-4) 209-B.

Terrains à vendre

STE-FOY, terrain commercial, conviendrait épicerie, tabagie ou autres commerces. Pour informations; Tél.: 651-1231.
28-3 (3 fs) 210

PROJET résidentiel 1,000,000 pieds carrés, service eau, égout sur chaque terrain, Arpentés, prêts à construire, 10 minutes Ste-Foy, Plaza Belle-Vue, boul. des Chutes, St-Nicolas-sud. Tél.: 832-4170.
4735 30-3 (2 fs) 210

2 TERRAINS de 100' x 200', avec aqueduc et égout, $650, chacun. Une maison de 2 logements, prix $16,500., dont $1,500, comptant. S'adresser: 71, rue Demers, Québec; Tél.: 525-9105.
4798 30-3 (1 fs) 210

Terres à vendre

LORETTEVILLE, beau grand terrain avec de beaux arbres, nouvelle rue asphaltée, service aqueduc et égouts, $1200, dont $600, comptant. Balance paiements faciles. Pour informations; Tél.: 861-1495.
4434 12-3 (1 ms) 212

125 ACRES, 32 animaux de boucherie "Hereferd", instruments aratoires, terre à bois 60 acres avec ou sans animaux. Pour informations; Tél. : 837-6707, MONSIEUR ARTHUR SAMSON, St-Louis de Pintendre, Rang de l'église, Lévis, P.Q.
4590 25-3 (12 fs) 212

A VENDRE, belle terre, bien bâtie, avec ou sans roulant et aussi terre à bois. S'Adresser à: MONSIEUR ALPHONSE HEBERT, 4e Rang, Sainte-Croix, Co. Lotbinière, P.Q.
28-3 (3 fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS petite terre cultivable, cinq à dix arpents, avec bâtisses, dans Portneuf ou Champlain éloignée du village, paierais comptant. Pour informations; ECRIRE CASIER 202, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec 2, P.Q.
4734 25-3 (6 fs) 212

Réparations diverses

CORDONNERIE CONRAD BILODEAU

Transformation de souliers de tous genres. "Bouts ronds ou carrés"
Commandes postales acceptées.
956 AVE CARTIER
TEL. : 522-4620



4708 30-3 (1 fs) 190

Baiser coûteux

Raymond Harrison, 19 ans, a été condamné à $48 d'amende pour avoir embrassé son amie alors qu'il conduisait une voiture sur une route de campagne. Son amie s'est vue condamner à une amende de $24 pour complicité . . .

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
No : 9060 - F
Dans l'affaire de la faillite de :
OMER COTE, contracteur,
Soresto,
Comté Lévis, DEBITEUR :
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par les syndics soussignés à leur bureau 105, Côte de la Montagne, Québec le ou avant le 4 avril 1968 à MIDI pour l'achat des item ci-après décrits, savoir :

TERRAIN ET IMMEUBLES sis à Soresto Route Nationale Lévis-Jackman connus comme étant partie 119 du cadastre pour la paroisse Notre-Dame de la Victoire de Lévis comté de Lévis.

VALEUR : $65,000.00

Un chèque accepté par la Banque devra accompagner chaque soumission, lequel représentera 10% de la soumission, sans quoi ladite soumission ne sera prise en considération.

Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Les titres peuvent être examinés en s'adressant aux syndics soussignés.

Ces item sont visibles sur place en s'adressant à M. Omer Côté.

CONDITIONS DE PAIEMENT : COMPTANT sur acceptation de la soumission par les Inspecteurs de la faillite.

Québec, 19 mars 1968.
RENE LEFAIVRE &
ALBERT VERROEULST,
105, Côté de la Montagne, Québec,
SYNDICS.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
No : 8715 - F
Dans l'affaire de la faillite de :
ROMEO LECELRC,
employé civil,
982, 1ère Avenue, Québec.
DEBITEUR.

AVIS DE VENTE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE COMME SUIT : JEUDI, le 18 avril 1968, à 2 heures de l'après-midi, sera vendu par encan public, sur les lieux à la place d'affaires du débiteur, 75, rue St-Laurent, Lévis, l'immeuble suivant :

"Un terrain ou emplacement connu comme étant la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro SOIXANTE-QUINZE (75-2) du cadastre officiel pour le quartier St-Laurent en la Cité de Lévis, avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 75 rue St-Laurent, Lévis".

MISE A PRIX $500.00

Les titres peuvent être consultés en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Cet item sera offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente sera faite avec les formalités donnant les mêmes effets qu'une vente par le Shérif articles 715, 7-7 et 719-A du Code de Procédures Civiles et de l'article 55 de la Loi de Faillite, et se conformément à l'ordonnance rendue par la Cour Supérieure le 16 février 1968.

Cet immeuble est visible sur demande en s'adressant au bureau des syndicts soussignés.

CONDITIONS DE PAIEMENT : ARGENT COMPTANT.

Québec, 6 mars 1968.
René LEFAIVRE et
Albert VERROEULST,
105, Côte de la Montagne,
Québec,
Syndics.

Dans l'affaire de la faillite de : —

JEAN-MARIE BLOUIN, épicier, 786, avenue Royale, Beauport, Cité de Québec, Qué.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, à son bureau, le ou avant le vendredi, 5 avril 1968, à 5.00 heures P.M., pour l'achat de l'immeuble ci-après décrit, savoir :

a) UN TERRAIN OU EMPLACEMENT connu et désigné comme étant le lot numéro UN redivision du lot numéro DEUX, subdivision du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE DIX-HUIT (478-2-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec droit de passage inhérent au dit immeuble.

b) UN LOPIN DE TERRE, en la Ville de Beauport, côté Sud de l'Avenue Royale, étant connu sous le lot numéro UN, subdivision du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE-DIX- HUIT (478-1) du même susdit cadastre, borné en front au Nord-ouest par le Chemin Royal, vers l'Est à la propriété de Isidore Villeneuve ou représentants, vers le Sud et à l'Ouest au résidu du lot 478, mesurant soixante-quatre pieds et sept pouces en front sur l'Avenue Royale, cinquante pieds et huit pouces au bout Sud-est, par une profondeur de cinquante-deux pieds, mesure anglaise, sans garantie de mesure précise.

Avec la maison dessus construite portant les numéros civiques 782 à 786½, avenue Royale, Beauport, P.Q.

Les titres peuvent être examinés au bureau du syndic soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de 10% du montant soumissionné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Conditions de paiement : comptant ou à toutes autres conditions qui pourront être acceptées par l'inspecteur.

QUEBEC, ce 29 mars 1968.
MARC ANGERS, C.A., syndic
760, Grande-Allée est, Québec.
TEL.: 523-3147

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Révérende Mère

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

VENEZ COMPARER NOS PRIX
sur nos automobiles usagées

DE HAUTE QUALITE

1966 CHRYSLER "Windsor, 2 portes, H.T.	$2,500.
1966 CITROEN D.S.21 Pallas, intérieur cuir	$2,795.
1965 CITROEN, Station Wagon	$1,695.
1966 CITROEN, DS-21	$2,395.
1965 RAMBLER sedan, auto., V-8	$1,300.
1966 CITROEN SW, confort	$2,400.
1965 CHEVROLET V-8, aut., radio	$1,395.
1965 VOLKSWAGEN 1500, radio	$900.

CITROEN CANADA LTEE
1792, boul. Hamel, Route 2 Tél. : 681-7393

4757 30-3 (1 fs) A.V.

SPECIAUX DE LA SAISON
CHEZ RAMBLER JEEP INC.

66 FORD XL, H.T., 2 p., 4 vitesses, 428 p.c.
66 MERCURY Montclair, tout équipée, bas millage
65 PONTIAC, décapotable, tout équipée, état neuf
65 CHEVROLET SS, H.T., 2 portes, tout équipée
65 M. G. Midget, convertible, état neuf
64 JEEP Wagoneer, 38,000 milles, équipée
63 PONTIAC, décapotable, V-8, P.B., P.S. ,aut., radio
63 PONTIAC, décapotable, V-8, P.B., P.S., état de neuf
62 PONTIAC, décapotable, V-8, aut., moteur 327, propre
62 PONTIAC, H.T., 2 portes, Parisienne
1 JEEP universel avec cabine ,moteur neuf

SPECIAUX DE LA SEMAINE

PONTIAC Parisienne 1965, hard-top, 2 portes, seulement	$1,800
CHEVROLET Impala 1964, hard-top, 2 portes	$1,500

RAMBLER JEEP INC.
50 RUE DELISLE (PRES DU ROND-POINT, LEVIS)
Dépositaire des Javelin, AMX, Ambassador, Rebel, American et Jeep

Tél.: 833-2135

4795 30-3 (1 fs) A.V.

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE
Pierre Miville, prés.
NOUVEAU CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN A QUEBEC

MAINTENANT OUVERT

VENTE — SERVICE — REPARATION

777 BOUL. CHAREST OUEST

TEL. : 683-4451

4769—30-3 (1 fs) A.V.

"CHEZ LAURENTIDE"
VOICI QUE LE PRINTEMPS EST ARRIVE
VENEZ VOUS CHOISIR UNE BELLE VOITURE

68 PONTIAC — 2 + 2, power steering, power brake, automatique, radio, seulement 6,000 milles. Echangé pour question d'amitié et de sentiment . Profitez de cette occasion. ..... $3595.

67 PONTIAC — Laurentien, sedan, automatique, radio. Elle est parfaite. ..... $2195.

66 CHRYSLER — Convertible. Une magnifique voiture, dont vous serez fier. ..... $2495.

66 CHEVROLET — 8 cylindres ,automatique, radio. Une réelle aubaine. ..... $1650.

65 OLDSMOBILE '88' — Convertible. D'une propreté hors de l'ordinaire. Une voiture de prestige ..... $2100.

67 GALAXIE — "500", 8 cyls, hard top, 2 portes, automatique, radio, power steering. Un vrai spécial $2650. Venez voir cette magnifique voiture ! ! !

66 VAUXHALL VIVA — De Luxe, radio. Une belle petite voiture économique en très bonne condition. ..... $995.

66 FORD CUSTOM — Sedan, automatique, radio, très propre, en très bonne condition. ..... $1695.

66 MUSTANG — 8 cylindres, hard top, automatique, radio, toit de vinyle. Une superbe voiture sport. .... $2195.

63 FALCON — Sedan, automatique, radio ..... $750.

Conditions de paiement très faciles

LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.
JEAN CHAMPOUX, prés.
25 sud, rue Dorchester — 525-8181

4794 30-3 (1 fs) A.V.

ROLAND FRADET
AUTOMOBILES ENR
QUALITE
BAS PRIX
3, Marie-de-l'Incarnation
Québec 8. 681-6283

4294 16-3 (s. au 6-4) A.V.

CHRYSLER 67, Hard Top, 4 portes, finance si désiré, échange accepté; Tél.: 663-7089.
30-3 (1 fs) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
4527 23-3 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
4288 9-3 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs grilles, moteurs, Hoist, ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à: 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.
3482 30-1 (mar. j. s. au 30-3) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester; 522-2256 ou 653-9998.
4280 6-3 (1 ms) D.P.

Garage — Service

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 332, Ave St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2967.
4259 1-3 (1 ms) G.S. j.n.o.

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service, Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
4518 20-3 (1 ms) G.S.

GARAGE ANDREWS
60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, bicycles, neufs et usagés, réparation. Achetons débris de bicycles. PROPRIETE ET TERRE A VENDRE, SITUEE A ANCIENNE-LORETTE — Tél.: 523-3738, Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette; Tél.: 872-2795.
4732 30-3 (1 fs) G.S.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, Boul Des Cèdres; 626-6941.
4286 8-3 (1 ms) R.D. j.n.o.

Plan spécial
POUR ETUDIANTS
(finissants)

Volkswagen '68
TAXES
COMME COMPTANT!
$25.00 PAR MOIS

Appelez,
nous irons vous chercher.

JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester - 529-9051

22-25-27-3 6-16-18-20-30-4 2-4-14-5 A.V.

HUDON AUTOS ENR.
1966 Oldsmobile; 1966 Ford Station Squire; 1966 Galaxie XL convertible; 1965 Ford Station Wagon; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle station wagon; 1964 Station Wagon Ford; 1964 Cadillac décapotable; 1964 Epic; 1964 Buick; 1964 Falcon; 1964 Mercury; 1964 Plymouth; 1964 Chevrolet; 1964 Acadian; 1963 Dodge; 1963 Galaxie décapotable; 1963 Oldsmobile; 1963 Acadian; 1963 Chevrolet; 1963 Acadian Sport; 1962 Pontiac; 1961 Chevrolet convertible; 1961 Comet; 1961 Ford; 1961 Panel Thames; 1960 Oldsmobile; 1959 Dodge; 1959 Pick-up D-K-W; 1958 Camion 1 tonne. Aussi plusieurs autres. 1400 DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; TEL.: 525-4769.
4676 28-3 (1 ms) A.V.

DECAPOTABLE, Chevrolet 1962, prix: $650. Pour informations; Tél.: 842-2024.
4731 28-3 (6 fs) A.V.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
4238 4-3 (1 ms) Suspension.

Venez vous choisir une voiture usagée au plus grand centre OK

CHEVELLE Malibu 1965, hard-top, 2 portes, 8, automatique, radio **$1,995**

J. D. Chevrolet - Oldsmobile
565 BOUL. HAMEL — — TEL. : 529-4561

4735 29-3 (2 fs) A.V.

FAITES UNE BONNE AFFAIRE. . . A STE-CLAIRE

67 PONTIAC PARISIENNE convertible	$3,150.
65 CADILLAC DE VILLE, "DECAPOTABLE", tout équipée	$3,995.
65 MERCURY PARK LANE, "DECAPOTABLE", équipée	$2,450.
64 BUICK WILDCAT, "DECAPOTABLE", tout équipée	$1,975.
66 RAMBLER, Ambassador DPL, hard-top, 2 portes, un vrai bijou	$1,795.
66 FORD LTD, 4 portes, H.-T., tout équipée	$2,550.
66 STATION WAGON, FALCON FUTURA, en parfait ordre	$1,700.

Choix de 35 autres modèles à prix défiant toute compétition

à prix défiant toute compétition

DORCHESTER AUTOS LTEE
Dépositaire : BUICK - PONTIAC - ACADIAN - FIREBIRD - GMC
STE-CLAIRE, DORCHESTER — — — Tél.: 883-3344

30-3 (1 fs) A.V.

Vous voulez avoir une bonne voiture



Achetez VOLVO

AUSSI CHOIX D'AUTOS USAGEES
chez

TURMEL AUTO INC.
1385 DORCHESTER, QUEBEC — 522 2793

4756 30-3 (1 fs) A.V.

AUCUN RISQUE DE PANNE
Avec l'une de nos voitures usagées

1967 Falcon, Sedan, autom., radio	$2,050
1966 Chevrolet, Sedan, 8, autom., radio	$1,950
1965 Pontiac, automatique, radio	$1,500
1964 Chevrolet, S.S., Hard-top, équipée	$1,595
1963 Mercury, Sedan, 8, équipée	$1,195
1962 Chevy II, 26,000 milles	$ 750

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
Centre de l'auto et camions usagés

1095 de la Canardière Tél.: 529-3331

4679 27-3 (1 mer. s. au 1-4) A.V.

SPECIAUX AU PAVILLON

67	CHEVELLE, 4 portes. Automatique, radio	$2300
66	AMBASSADOR, 4 portes. V-8, aut. Equipement complet	$1950
65	ENVOY EPIC, 2 portes Radio	$ 850
64	RAMBLER CLASSIC, 4 portes. Automatique, radio	$1300
64	FORD GALAXIE "500", 4 portes V-8, automatique, radio	$1495
65	JEEP WAGONEER - 4 roues motrices. Equipement complet	$1495

PAVILLON RAMBLER Inc.
2025, BOUL. CHAREST-OUEST — 681-4631

4799 30-3 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES
1967 Renault R-10 Major, $1350.; 1966 Oldsmobile, hard top; 1966 Volkswagen Fatsback "1600"; $1350.; 1966 Parisienne Pontiac; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1965 Triumph convertible; 1964 Renault Caravelle; 1964 Ford; 1964 Volvo; 1964 Dodge; 1964 Corvair, $875.; 1964 Volkswagen, $475.; 1963 Acadian. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord Québec; TEL.: 522-2793.
4680 27-3 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1966 Simca; 1965 Volkswagen; 1963 Volkswagen Pick Up; 1962 Volkswagen 1500; 1959 Volkswagen. — 176, ST-GEORGES, LEVIS — Tél.: 833-2133.
4523 19-3 (1 ms) A.V.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"
VENTE et service Lemieux & Chêne Autos Ltée 845, rue Montmartre; Tél.: 683-1425.
4521 19-3 (1 ms) S.A.

FORD, Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques, W. Martin Limitée Rond-Point, Lévis; 837-8801.
3859 8-2 (3 ms) Services d'autos

CITE DE GIFFARD
Comté de Chauveau

APPEL D'OFFRES

Enlèvement, Transport et Disposition des Déchets

La cité de Giffard sollicite des offres pour l'enlèvement, le transport et la disposition de tous les déchets provenant du territoire de la cité et ce, pour les cinq (5) prochaines années.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les cahiers des charges, devis et formule de soumission officielle au secrétariat de l'hôtel de ville, 3095, chemin Royal, Giffard (entrée avenue Deblois), moyennant le paiement d'une somme de $2.00.

Présentées sur la formule officielle, les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi (17 h.), le mardi 16 avril 1968. Les soumissions devront être remises sous enveloppe cachetée, scellée et bien identifiée.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque accepté de $3,500.00 fait à l'ordre de la cité de Giffard. Les soumissions seront ouvertes le même jour, au cours d'une séance du conseil municipal tenue dans la salle des délibérations du conseil, à compter de 8 heures du soir (20 h.).

La cité de Giffard ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Giffard, ce 27e jour du mois de mars 1968.

Le Greffier,
(JACQUES SIMONEAU).

la ville de quebec
avis/offres/demandes

Nous donnons avis public que la "Ville de Québec" s'adressera à la Législature, à sa présente session, pour modifier la loi qui la régit au sujet des chefs ou directeurs des services; pour déterminer de quelle façon les procès-verbaux des délibérations du Comité Exécutif et du Conseil doivent être tenus et signés; pour rendre exigibles les taxes municipales imposées sur les immeubles dont l'évaluation fait l'objet d'une plainte devant le bureau de revision; pour accorder à la Ville et aux contribuables le droit d'en appeler des décisions du bureau de revision; pour déterminer la date d'exigibilité des taxes et accorder au Conseil le droit de fixer le taux d'intérêt sur les taxes dues et non payées; pour modifier le système de paiement des comptes de la Ville et la loi concernant la signature des obligations ou débentures émises par la Ville et leur enregistrement; pour porter à $600,000 par année le pouvoir d'emprunt de la Ville pour la construction et le remplacement de pavages permanents; pour demander l'autorisation d'emprunter annuellement la somme de $1,000,000 pour dépenses d'immobilisation pour fins municipales; pour que la Ville soit autorisée à émettre un certificat d'occupation de tout immeuble nouvellement érigé; pour que la Ville soit autorisée à décréter par règlement qu'elle seule doit faire les réparations ou le remplacement des pavages après les excavations faites par d'autres personnes ou compagnies; pour autoriser le Comité exécutif à édicter des ordonnances en rapport avec tout règlement adopté par le Conseil; pour modifier la loi concernant la construction des trottoirs; pour porter à $800,000 le pouvoir d'emprunt de la Ville pour les travaux d'aqueduc et d'égouts; pour accorder à la Ville le droit de fixer les pénalités exigibles dans les cas de contraventions aux règlements et modifier la façon d'assigner les contrevenants devant la Cour municipale; pour modifier la loi concernant la destitution des juges municipaux, fixer à 70 ans l'âge de leur retraite et rendre uniforme le traitement de chacun de ces juges; pour rendre applicable à la Cour municipale la loi des poursuites sommaires de Québec et rendre exécutoire sur les biens des compagnies tout jugement ayant un caractère pénal; pour modifier la loi spéciale déjà adoptée au sujet de certaines ruelles établies par Montcalm Land Co. Ltd; pour permettre, avec l'autorisation préalable du Comité exécutif, des améliorations ou modifications des bâtisses existantes dans une lisière de 400 pieds de chaque côté de la rivière St-Charles; pour autoriser la Ville à exiger un honoraire dans les cas d'incorporation de clubs ou d'associations, en vertu de la loi des clubs de récréation; pour obtenir l'autorisation de consolider, s'il y a lieu, les déficits budgétaires financiers de 1968-69 et 1969-70; pour soustraire l'usine de filtration et ses dépendances aux taxes municipales ou scolaires dans la municipalité où elles sont situées; pour modifier, pour la Ville de Québec la loi des Commissions Athlétiques. Pour modifier la loi électorale qui la régit. Pour demander l'autorisation de contracter les emprunts suivants :

$130,000 pour l'achat d'équipement nécessaire à la protection contre l'incendie;
$500,000 pour améliorer le système d'éclairage des rues et parcs publics;
$500,000 pour le remplacement et l'installation de signaux de circulation;
$50,000 pour contribuer à la restauration des immeubles situés dans le vieux Québec;
$400,000 pour le parc Cartier-Brébeuf;
$600,000 pour la construction d'un nouveau garage municipal;
$500,000 pour l'aménagement des berges de la rivière St-Charles;
$500,000 pour un nouveau fondeur à neige;
$3,000,000 pour l'acquisition et l'aménagement des terrains situés dans l'aire numéro 3;
$1,000,000 pour l'ouverture et le pavage des rues, l'établissement des services d'aqueduc et d'égouts dans le territoire de la Colline parlementaire;
$2,000,000 pour le réaménagement et la rénovation du territoire décrit comme étant l'aire numéro 10;
$500,000 pour l'aménagement de parcs et centres de loisirs;
$1,000,000 pour le raccordement du boulevard des Capucins au boulevard Montmorency;
$100,000 pour les études préliminaires au réaménagement et à la rénovation de l'aire numéro 4 et d'une partie du territoire compris dans la paroisse de Stadacona;
$1,000,000 pour l'achat de terrains et la construction de logements à loyers modiques;
$1,000,000 pour l'aménagement de terrains de stationnement et de terrains requis à cette fin; et tous autres pouvoirs qui pourraient être dans l'intérêt des contribuables de la Ville de Québec.

Québec, le 6 mars 1968.

Le procureur,
BENOIT PELLETIER, C.R.

Tchécoslovaquie

Selon des statistiques officielles, la femme tchécoslovaque qui travaille dans l'industrie a une taille moyenne de 5 pi. et 3 pces. Elle pèse 139 livres et a un tour de poitrine de 35 pces.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
SIMON GAGNON,
entrepreneur plombier,
735, Norvège,
Ste-Foy, Qué.
DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens le 20ème jour de mars 1968, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour d'avril 1968, à 10 h. 30 de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, province de Québec.

Daté ce 22ème jour de mars 1968.

Bureau de :
Grégoire Bellavance, c.a., syndic,
760, Grande-Allée-Est,
Québec 4, Qué.
Le syndic,
Grégoire BELLAVANCE, c.a.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 152-429

DANS LA COUR SUPERIEURE
HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corps politique et incorporé ayant une place d'affaires à 375 rue Dorchester sud à Québec, district de Québec
Demanderesse
vs
PAUL-E. ST-LAURENT, autrefois domicilié à 306 avenue Santerre à Québec, district de Québec.
Défendeur
et
MARIUS BERNIER, résidant à St-Patrice à St-Lambert, comté de Lévis, district de Québec,
Tiers-saisi

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans :
"Le journal L'Action"
"Le journal Le Chronicle Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.

BUREAU DU PROTONOTAIRE
Québec, le 26 mars 1968.
(S) **A. LANGEVIN.**
P. A. C. S. D. Q.

COPIE CONFORME
Letarte, St-Hilaire, De Blois, Da Bané, Proulx et Parent, avocats.
PROCS. DE LA DEM.

Dans l'affaire de la faillite de : —
MATERIAUX DU PONT INC.,
Route 3, St-Nicolas, cté Lévis, Qué.,
DEBITRICE.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, à son bureau, le ou avant le vendredi, 5 avril 1968, à 5.00 heures P.M., pour l'achat des item ci-après décrits, savoir :

1)	Stock de marchandises de matériaux de construction	$ 4,763.61
2)	Ameublement et équipement de magasin	884.07
3)	Tracteur Massey Ferguson # 202 avec Fork Lift, gratte à neige et chaines	3,347.40
4)	Camion 1 tonne 1962, G.M.C.	600.00
5)	Camion 3 tonnes 1958, G.M.C.	1,592.84
6)	Terrains, étant parties du lot originaire 21 au cadastre de St-Nicolas, cté Lévis	3,500.00
7)	Entrepôt érigé sur terrain loué	5,000.00

L'inventaire et les titres peuvent être examinés au bureau du syndic soussigné. Les actifs pourront être examinés mardi, le 2 avril 1968, de 10.00 heures A.M. à 4.00 heures P.M., au magasin.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de 10% du montant soumissionné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Conditions de paiement : comptant sur acceptation de la soumission par l'inspecteur.

QUEBEC, ce 27 mars 1968.

MARC ANGERS, C.A. syndic
760, Grande-Allée Est, Québec
TEL.: 522-3147

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
COMTE DE CHAUVEAU.

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Chauveau, qu'à une session tenue le 23 mars 1968, Messieurs les Commissaires d'écoles de ladite commission scolaire ont accepté la résolution suivante :

EMPRUNT A LONG TERME AU MONTANT DE $42,000.00

Considérant qu'il est devenu nécessaire de faire exécuter les travaux préliminaires de drainage pour le rabattement de la nappe d'eau et l'installation des services extérieurs d'aqueduc et d'égout à l'école polyvalente de Neufchatel, conformément aux plans et devis approuvés par le Ministre de l'Education, et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées, à savoir :

a) Coût des travaux	**$34,405.00**
b) Honoraires professionnels	**2,924.42**
c) Réserve en cas d'imprévus	**1,918.18**
d) Impression et escompte sur la vente des obligations, frais de publication dans la Gazette Officielle	**2,752.40**
TOTAL	**$42,000.00**

Considérant que les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt;

Considérant que le Ministre de l'Education a bien voulu octroyer aux commissaires d'écoles une subvention en vue de les aider à défrayer une partie du coût des travaux préliminaires de drainage pour le rabattement de la nappe d'eau et l'installation des services extérieurs d'aqueduc et d'égout à l'école polyvalente de Neufchatel, laquelle subvention sera affectée exclusivement à l'amortissement de la dette ou de l'emprunt contracté;

En conséquence, monsieur le commissaire Liguori Drolet propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit :

Article 1.—Les commissaires d'écoles pour la municipalité susdite ordonnent, par la présente, l'exécution des travaux préliminaires de drainage pour le rabattement de la nappe d'eau et l'installation de services extérieurs d'aqueduc et d'égout à l'école polyvalente de Neufchatel, conformément aux plans et devis approuvés par le Ministre de l'Education, et s'obligent à effectuer, à cette fin, les dépenses ci-dessus spécifiées (qui doivent être considérées comme étant ici au long énumérées) dont la somme prévue se chiffre à $42,000.00.

Article 2.—Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de $42,000.00, en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 7½% l'an, devant être amorti en une période de vingt ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

Article 3.—Les obligations, représentant le capital, seront émises en valeurs nominales de $100.00 ou de multiples de $100.00. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

Article 4.—La date d'émission des obligations sera fixée au 1er juillet 1968. Elles seront remboursables, au pair, par séries, au cours d'une période de vingt ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-annexé pour le capital de l'emprunt. Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnément à l'autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandation du ministre de l'Education) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

Article 5.—Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la Banque de Montréal, situés dans la province de Québec. Les fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de ladite banque à 1450, Chemin Ste-Foy, Québec.

Article 6.—Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 7½% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er juillet et le 1er janvier de chaque année, sur présentation et remise à l'échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

Article 7.—Elles seront signées par le président et contresignées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

Article 8.—Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

Article 9.—Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-annexé, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté, telle qu'établie par la commission scolaire régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 488, 489, 491 et 492 de la Loi de l'instruction publique (chap. 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements).

Article 10.—Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe générale.

Article 11.—Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDERANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

Adoptée unanimement.

Vraie copie certifiée
Ce 27 mars 1968.

Marcel COTE,
assistant-secrétaire-trésorier.

Les expositions à Québec

Petites gloires de l'académisme

LA PEINTURE CANADIENNE 1850-1950, exposition itinérante de la Galerie Nationale du Canada, au Musée du Québec, jusqu'au 15 avril. — Toiles de Lucien Gobeil, au Restaurant d'Europe, jusqu'au 30 avril. (Autre exposition : tableaux de Jean-Antoine Demers à la Galerie Zanettin, — voir critique dans le journal de mercredi).

Par JEAN ROYER

Faire une rétrospective d'un siècle de peinture canadienne en soixante tableaux, ce n'est même pas un défi : c'est absurde. Surtout quand on consacre presque le tiers de l'exposition au Groupe des Sept et que l'on néglige de donner une représentation valable de la période de 1945-1950.

Le catalogue parle de "l'évolution de la peinture canadienne et ses chefs-d'oeuvres". Où sont-ils, ces chefs-d'oeuvres ?

A l'ombre, certes. Parce que l'accrochage au musée ne met pas en lumière le tiers de l'exposition. Les oeuvres sont entassées. Et l'on n'y voit pas grand'chose. Il est vrai que nous n'y perdons rien. Les toiles de Krieghoff et cie n'ont aucun intérêt. Quoi qu'on veuille nous faire croire.

Avec un choix plus exigeant, l'exposition pourrait avoir une réelle valeur didactique et pourrait être un témoignage fiable. Mais ce n'est pas le cas ici. On aurait voulu choisir les tableaux les moins représentatifs, qu'on n'aurait pu faire mieux.

Peut-être aussi l'impression déprimante que nous laisse l'exposition est-elle celle nous révélant que la peinture canadienne n'a pas pris son identité avant 1945-50 ? Avec Riopelle et Dallaire, par exemple ?

Chose certaine, cette exposition n'a même pas le mérite de faire justice à notre peinture. A cause d'un trop grand nombre de tableaux de troisième ordre. A cause d'absences inadmissibles des meilleurs peintres de la dernière période.

On y voit, bien sûr, que notre peinture a toujours été, avant ces dernières années, en parallèle mineur avec les écoles européennes. On y voit la pauvreté d'inspiration du fameux "Groupe des Sept", dont les oeuvres ne supportent guère l'influence légendaire.

On n'y voit que du feu ! A visiter cette exposition qui nous prouve que la peinture canadienne a eu, elle aussi, ses mauvais moments. Et que son identité véritable se fait dans la seconde moitié du siècle, en vérité. Ce qui n'exclut pas la qualité de certains peintres, cependant.

Mais l'on cherche en vain l'intérêt réel de cette exposition terne et sans souffle. Avec ses raccourcis arbitraires. Qui ne racontent que les petites gloires de l'académisme.

TOILES DE LUCIEN GOBEIL

Au restaurant d'Europe, une première exposition-solo d'un jeune étudiant aux Beaux-Arts, Lucien Gobeil.

On ne saurait demander quelque chose de défini, ou de définitif, à un jeune artiste qui cherche sa façon de dire. Aussi faut-il accueillir les acryliques de Lucien Gobeil avec la curiosité à laquelle a droit tout artiste qui se donne à voir. Cette curiosité nous apprend qu'il y a certes une "force intérieure" dans ce que fait Gobeil. Mais l'on voit bien vite que cette "force" est loin d'être canalisée. Et c'est normal. Il y a un manque de précision dans le langage pictural de Gobeil. C'est aussi normal.

Les toiles sont d'un art surtout gestuel. Quelques-unes pouvant être placées à l'enseigne des plasticiens. Ce sont, pour la plupart, des abstractions lyriques. En tout cas, des tableaux jouant avec l'informel, se bâtissant surtout des rythmes des masses composant avec les espaces.

Jouant avec le noir et le blanc, Gobeil va rarement jusqu'au bout de son expression. Les compositions restent en surface et sont plutôt des recherches qu'une expression véritable. Cela me laisse personnellement froid. Et j'attends plutôt une prochaine exposition de Lucien Gobeil, qui sera sans doute plus probante. Dans la voie de l'expression.



● Jean Dallaire, "Le Jardinier".



● Cornelius Krieghoff, "The ice bridge at Longueuil" (Le pont de glace de Longueuil).

Aux semaines internationales de la femme de Cannes

Les Semaines internationales de la femme qui viennent d'avoir lieu à Cannes ont été l'occasion de distinguer de nombreuses femmes peintres, sculpteurs et écrivains.

● Le Grand prix international de l'art a été remis à Mme André Bordeaux-Le Pecq, dont les seize toiles exposées attestent la maîtrise et la virtuosité.

Un choix était difficile à faire parmi les deux cent cinquante envois provenant de divers pays et touchant à tous les genres. Ce sont des oeuvres non figuratives qui ont mérité les médailles d'or gagnées par Hella Fischer Thorer (Allemagne) et une jeune Coréenne, Seund La Rhee.

Dans la section de sculpture, Mmes Annie Bleu (France) et Maria Weber (Allemagne) se sont partagé le prix international.

● Le Grand prix de la Nouvelle féminine d'un montant de cinq mille francs, décerné par un jury présidé par la duchesse de la Rochefoucauld, a été attribué à Mme Marguerite Remy, dont la nouvelle est intitulée "Le Courrier de Glasgow".

La médaille d'or réservée à la meilleure nouvelle écrite par une étrangère de langue française récompense "La Lettre", oeuvre d'une suédoise, Mme Livia Flood, tandis que la médaille d'or "Jeune talent" (dotation de Lucien Barrière) consacre les mérites du conte "Les machines à sous" écrit par une jeune fille de 19 ans, Catherine Ardouin, de Paris.

Dans le cadre de cette manifestation s'est déroulé un colloque sur le thème de la condition de la femme. Cette discussion, précédée d'un exposé de la duchesse de la Rochefoucauld sur les conquêtes de la femme ,permit aux déléguées de diverses associations féminines représentant neuf nations de confronter leurs points de vue.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – SAMEDI

P.M.
6.00 3—Capital Report
4—Remous
5—Teen Club
7—Forum des sports
10—Terre des jeunes (*)
12—Like Young (*)
13—Syndicats des fonctionnaires publics du Québec
6.10 3—Weatherwise
6.15 3—Newstime
7—Ralliement des créditistes
6.30 3—Roger Mudd (*)
4—Margot Lefebvre (*)
7—Troisième édition
8—Porter Wagoner (*)
11—Téléjournal
13—Actualités — Météo — Sports
6.36 11—Langue vivante
6.45 4—Actualité — Editorial
7—Edition sportive
7.00 3—No Time For Sergeants
4—Jeunesse d'aujourd'hui (*)
5—Beverly Hillbillies (*)
7—Soirée canadienne (*)
8—Divorce Court (*)
10—Jeunesse d'aujourd'hui (*)
11—Perdus dans l'espace (*)
12—The Jackie Gleason Show (*)
13—Jeunesse d'aujourd'hui
7.30 3—Jackie Gleason (*)
5—The High Chaparral (*)
8—The Dating Game (*)
8.00 4—Les arpents verts (*)
7—Cher oncle Bill (*)
8—The Newlywed Game (*)
10—Les arpents verts (*)
11—Cher oncle Bill (*)
11—Cher oncle Bill (*)
12—Academy Performance
13—Cher oncle Bill (*)
8.30 3—My Three Sons (*)
4—A la brunante : "Impossible amour" (4) Drame psychologique, avec Bette Davis et Miriam Hopkins. Une romancière rejette l'amour à deux reprises et manque sa vie.
5—NHL Hockey (*) Montreal vs Boston
7—Soirée du hockey (*)
8—The Lawrence Welk Show (*)
10—Les grands spectacles (*)
11—La soirée du hockey (*) Boston à Montréal
13—La soirée du hockey (*) Boston à Montréal
9.00 3—Hogan's Heroes (*)
9.30 3—Petticoat Junction (*)
8—Hollywood Palace (*)
10.00 3—Mannix (*)
10—Intrigues à Hawaï
12—Garrison's Gorillas (*)
10.15 4—Cols blancs, cols bleus
5—In Person (*)
7—Les couche-tard (*)
11—Les couche-tard (*)
13—Les couche-tard (*)
10.30 8—Carl Smith Show (*)
10.45 4—Actualité - Météo - Editorial
5—The Outdoorsman
7—Téléjournal
10—Dernière heure et météo (*)
11—Téléjournal
13—Téléjournal
11.00 3—Final Edition
5—CBC-TV News
7—Nouvelles du sport
8—Saturday Night Movie (*)
10—La ronde des sports (*)
12—The National News (*)
11.03 4—Nouvelles du sport
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.08 4—Adagio : "La sorcière blanche" (5-A) Film d'aventures, avec Susan Hayward et Robert Mitchum. En mission au Congo, une infirmière est accompagnée d'un aventurier sans scrupules.
11.14 5—Editorial
11.15 3—Tomorrow's Weather
10—Cinéma
11—Cinéma : "Un coup de fusil dans le brouillard". — Film d'espionnage scientifique réalisé par A. Botrovski et A. Sry, avec B. Oya
12—Pulse (*)
13—Ciné-Soir
11.16 5—After II : "Gun Fever"
11.20 3—Sports Final
7—Cinéma 7
11.25 3—The Late Show
A.M.
12.40 10—Dernière édition
12.45 10—Fermeture
11—Fin des émissions
12—Pajama Playhouse
12.49 3—Sign Off
4—Musique Marc Legrand
12.56 5—Postlude
12.59 4—Fin des émissions
1.15 13—Nouvelles anglaises
1.25 13—Fin des émissions
1.30 8—ABC Weekend News (*)

DEMAIN – DIMANCHE

A.M.
7.30 8—The Christophers (*)
8.00 8—Insight (*)
8.30 8—Colby Telecourse
8.45 11—Mire et musique
9.00 3—Tom and Jerry
8—Light Time
12—Newsroom 12
9.13 11—Aujourd'hui à CBVT
9.15 7—Cours Universitaires
8—Catholic Mass
11—Cours Universitaires : "Science religieuse"
12—London Line (*)
9.30 3—Underdog
10—Mire et musique
12—Images Of Childhood (*)
13—Mire et musique
10.00 3—Lamp Unto My Feet
8—Popeye
10—Regards sur le monde
11—Cours Universitaires : "Initiation aux mathématiques modernes"
12—Continental Miniature
13—Cours universitaires
10.25 4—Mire et musique
10.30 3—Look Up and Live
8—Sunday Morning Movie
12—Teledomenica
10.45 11—Cours Universitaires : "Introduction à la psychologie scientifique"
13—Cours Universitaires
10.50 4—Musique Marc Legrand
11.00 3—Caméra 3
4—Aventures d'outre-mer
10—Bon Dimanche
11.30 3—Faith for Today
4—Cinéma : "Le monstre des temps perdus" (5-A) Film fantastique, avec Paul Christian et Ross Elliott. Libéré de sa prison de glace, un monstre préhistorique s'avance vers New York.
7—Le jour du Seigneur
11—Le jour du Seigneur
13—Le jour du Seigneur
P.M.
12.00 3—This is the Life
5—Test Pattern & Music
10—Nouvelle édition (*)
12.20 5—Prelude
12.30 3—Face the Nation
5—The Living Word
7—Le maire de Sherbrooke vous parle
8—American Sportsman
10—Le coin du disque (*)
11—Lecture pour tous
12—Women's World Cup Skiing
13—Salut la compagnie
12.45 5—Crossfoads
1.00 3—Big Picture
4—Ralliement créditiste
5—Sacred Heart Program
7—Panorama
10—Les hommes de l'avenir (*)
11—Panorama
12—Spectrum
1.15 4—Court métrage
5—The Gardener
1.30 3—Insigh
4—Composez 999
5—Country Calendar
7—Les travaux et les jours
8—Gadabout Gaddis (*)
10—Ciné-Dimanche (*)
11—Les travaux et les jours
13—Les travaux et les jours
2.00 3—Hockey — Montreal at New York
4—Mademoiselle de Paris
5—Moods Of Man
7—L'enfant du cirque
8—NBA Basketball (*) —
11—Variations
13—L'enfant du cirque
2.30 4—Ciné - Dimanche : "L'homme au chapeau rond" (4) Drame, avec Raimu et Aimé Clariond. Un veuf poursuit de sa haine l'ancien amant de sa femme.
5—TBA
7—Cent millions de jeunes
11—Cent millions de jeunes
12—VIP
13—Cent millions de jeunes
3.00 5—The Shape of Things
7—Du sport et des hommes
11—Du sport et des hommes Tournoi international de ski à Vancouver
12—Mr. Gardener (*)
13—Du sport et des hommes
3.15 10—C.E.Q.
3.30 5—Wonderfull World Of Golf (*)
10—Sur la seilette
12—What Price Advertising ?
4—Super car
7—La flèche brisée
8—Sunday Shawcase
11—La flèche brisée
12—Super Bingo (*)
13—La flèche brisée
4.30 3—Children's Film Festival (*)
4—Télé-Quilles
5—Bernstein Concert (*)
7—Partout
10—Dernier recours
11—Partout
12—The Sunday Soccer Special
13—Partout
5.00 7—Au bout de mon âge (*)
8—Jacksonville Open (*)
10—Télé-Quilles
11—Au bout de mon âge (*)
13—Au bout de mon âge (*)
5.30 3—Amateur Hour (*)
4—Les hommes volants (*)
5—Hymn Sing (*)
7—L'heure des quilles
11—L'heure des quilles
12—Challenge (*)
13—L'heure des quilles
6.00 3—21st Century (*)
4—Music-Hall des jeunes (*)
5—Star Trek (*)
8—Klassroom Kwiz
10—Caisse-boni (*)
12—Tarzan (*)
6.30 3—You Can Quote Me
4—Peter Gunn
7—L'homme à la carabine
10—Music-Hall des jeunes (*)
11—Téléjournal
13—Corporation des enseignants
6.36 11—Atomes et galaxies (*)
6.45 13—Panorama de France
7.00 3—Lassie (*)
4—Le Virginien (*)
5—Green Acres (*)
7—Ma sorcière bien-aimée
8—Voyage To The Bottom Of The Sea (*)
10—Le Virginien (*)
11—Walt Disney présente (*) : "Cours, antilope, cours"
12—The Monkees (*)
13—C'est votre affaire
7.30 3—Gentle Ben (*)
5—Flashback (*)
7—Le Coq et Fils (*)
12—The F.B.I. (*)
13—Le Coq et Fils
8.00 3—Ed Sullivan (*)
5—Ed Sullivan (*)
7—Les beaux dimanches
8—The FBI (*)
11—Les beaux dimanches (*) — En passant. — Hommage aux artistes de la chaine française de Radio-Canada, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. L'heure du concert : Eileen Farrell.
13—Les beaux dimanches
8.30 4—Chansons à vendre (*)
10—Chansons à vendre (*)
12—I Dream Of Jeannie (*)
9.00 3—Smothers Brothers (*)
4—Sauve qui peut (*)
5—Bonanza (*)
8—Movie Special (*)
10—Sauve qui peut (*)
12—W-5 (*)
10.00 3—Mission Impossible (*)
4—Barons de la pègre
5—The Way It Is
7—Deux plus un (*)
10—Histoire d'une étoile (*)
11—Deux plus un
12—Rowan And Martin's Laugh In (*)
13—Deux plus un
10.30 7—C'est votre affaire
10—Ouverture de la campagne de la Fédération du grand Montréal
11—La morte saison
13—Phares sur le monde
10.45 10—Dernière heure et météo (*)
11.00 3—Harry Reasoner and News (*)
4—Actualité - Météo - Editorial
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—ABC Weekend News (*)
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.15 3—The Late Show
5—Editorial
8—News Final
10—Franc Parler (*)
11—Sport-Dimanche
12—Pulse (*)
13—Sport-Dimanche
11.16 5—After II : "War Drums"
11.18 4—Nouvelles sportives
11.20 7—Sport-Dimanche
11.24 4—En fin de soirée : "Mission spéciale" (1ère partie) "L'espionne" (5) Drame d'espionnage, avec Jany Holt et Jean Davy. L'histoire d'un groupe d'espions français durant l'occupation allemande.
11.30 7—Cinéma 7
8—Movie 8
11—D'hier à demain (*) "La télévision est là" (1ère partie). Film de l'O.N.F., réalisé par André Martin. A partir des théories de Marshall McLuhan, on se questionne sur l'image à travers les temps et tout particulièrement sur l'image télévisée.
13—D'hier à demain
11.40 12—Crossfire (*)
A.M.
12.00 10—Cinéma
12.28 3—Sign Off
12.30 5—Postlude
12.45 11—Fin des émissions
13—Fin des émissions
1.00 4—Musique Marc Legrand
1.10 4—Fin des émissions
1.30 10—Dernière édition
1.35 10—Fermeture

LUNDI

A.M.
6.00 3—Test Pattern
7.00 4—Mire et musique
7.05 3—CBS Morning News (*)
7.15 10—Mire et musique
7.20 4—Musique Marc Legrand
7.30 4—Dessins animés
7—Les Lève-Tôt
10—Les P'Tits Bonshommes
7.45 4—A nous deux
8—Farm and Home (*)
10—Métro-Matin
7.55 3—Vermont Morning Report
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
7—Première édition — Sport
8—Your Breakfast Serial
8.15 4—Toast et café (*)
8.30 7—Rue Pipe de Plâtre
8—Cartoon Carnival
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Romper Room
7—Toast et café (*)
8—Cartoon Carnival
10—Toast et café (*)
12—Sound 12
9.10 5—Test Pattern & Music
9.15 4—Ciné-Roman
12—Newsroom 12
9.28 5—Opening
9.30 3—Ed Allen
4—En forme
5—Quebec School Telecast
8—Cartoon Carnival
11—Mire et musique
12—University Of The Air
13—Mire et musique
9.45 4—En Matinée : "L'ange de la haine" (6) Drame policier avec Franchot Tone et Jean Wallace. Une bande de malfaiteurs sème la terreur dans une ville des Etats-Unis.
9.58 11—Aujourd'hui à CBVT
10.00 3—Candid Camera
5—Québec School Telecast
7—Roman de la science
8—The Baby Game
10—Voix de femmes (*)
11—Roman de la science
12—Romper Room (*)
13—Roman de la science
10.25 8—The Children's Doctor (*)
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Frienldy Giant
7—Monsieur Surprise présente
8—This Morning (*)
11—Monsieur Surprise présente : "La maison du Toutou"
12—Magic Tom (*)
13—Monsieur Surprise présente
10.35 10—Edith Serei (*)
10.45 5—Chez Helene
7—La souris verte
10—L'école du bonheur
11—La souris verte
13—La souris verte
11.00 3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur
5—Mr. Dress Up
7—Zéro, un, Londres
10—Voix de femmes (*)
11—Zéro, un, Londres
12—The Mike Douglas Show (*)
13—Zéro, un, Londres
11.15 4—Meilleure main
11.26 5—Pick Of The Week
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Ton-ton, bon-bon
10—Eternel amour
11—Long métrage : "La loi, c'est la loi" (4) Comédie, avec Fernandel et Toto. Un contrebandier profite d'un problème de frontière pour causer multiples difficultés au douanier, son ami.
13—La poulette grise
11.45 4—Palmarès
11.55 5—CBC-TV News
P.M.
12.00 3—Love of Life (*!)
7—Minirama
8—Bachelor Father
10—Première édition
13—Les aventures de Maluron
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Roman
13—Les petites annonces
12.24 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Treasure Isle (*)
10—Ciné-Midi
12—The Little People
13—Télé-Matinée
12.45 3—Guiding Light (*)
7—Météo — Edition sportive
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Qui suis-je ?
7—Avec André Guy (*)
8—Dream House (*)
12—Photo Finish
1.03 3—Across the Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
11—Ciné-Feuilleton : "La femme de feu"
13—Les plus beaux films
1.25 4—Voix de femmes
1.30 3—As the World Turns (*)
8—Wedding Party (*)
11—Long métrage: "Deux pas sur la pointe", avec Joseph Bélanger, J.-Roch Bisson, Mme Charles Pinault et Wilfrid Raymond. La vie quotidienne à Pointe-au-Père, en été
12—The Big Spenders (*)
2.00 3—Love Is a Many Splendored Thing (*)
4—Entre nous, les 2 font la paire
7—L'école du bonheur
8—Newlywed Game (*)
10—Ciné-Lundi
12—In Town (*)
2.15 7—Lui, elle et vous
2.30 3—Houseparty (*)
5—Test Pattern & Music
8—Girl Talk (*)
12—People In Conflict
2.50 5—Prelude
3.00 3—To Tell The Truth (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—Magistrate's Court
13—Femme d'aujourd'hui
3.25 3—CBC News (*)
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—Hé, les Gars (*)
5—Edge Of Night (*)
8—Dark Shadows (*)
10—Les deux font la paire
12—It's Your Move (*)
3.55 4—Zoo du capitaine Bonhomme (*)
4.00 3—Merv Griffin Show
5—Bonnie Prudden Show (*)
7—Bobino
8—The Dating Game (*)
10—Furie
11—Bobino
12—Buddies (*)
13—Bobino
4.30 5—Forest Rangers (*)
7—La boîte à surprises (*)
8—Bewitched
10—Zoo du capitaine Bonhomme (*)
11—La boîte à surprises (*)
12—Family Theatre
13—La boîte à surprises (*)
4.55 4—M. Jet
5.00 3—Secret Storm
5—Cartoons
7—Perdus dans l'espace
8—The 5 OClock Report
11—Linus (*)
13—Linus (*)
5.25 4—Rin-Tin-Tin
5.30 3—Evening Report
5—Let's Go
8—ABC Evening News (*)
10—Super Heros (*)
11—Les hommes de l'espace
13—Popeye avec oncle André
5.35 3—Newsfilm Flashbacks
5.50 3—World of Sports
5.55 4—Où ?

(*) — Programmes en couleurs

A la Galerie Nationale

Grande exposition Jordaens

La Galerie nationale du Canada organise pour la fin de 1968 une grande exposition des oeuvres du peintre flamand du XVIIe siècle, Jacob Jordaens. Pour cette manifestation artistique, qui s'ouvrira à Ottawa le 30 novembre 1968, elle puise peintures, tapisseries, dessins et estampes dans les grandes collections d'Europe et d'Amérique.

On n'aura pas vu une exposition Jordaens de cette envergure depuis celle d'Anvers de 1905; ce sera la première dans un musée de l'Amérique du nord et probablement la plus importante jamais réalisée où que ce soit.

Né à Anvers, en Belgique en 1593, Jacob Jordaens était déjà, en 1615, à l'âge de 22 ans, maître dans la guilde anversoise des peintres et il en fut même le doyen à compter de 1620-1621. Ses premières oeuvres trahissent une étroite collaboration avec Antoine Van Dyck, également d'Anvers et de six ans son cadet. Mais il a surtout subi l'influence du peintre italien Caravage, mort en 1610, et celle du plus grand artiste flamand de l'époque, Peter Paul Rubens, qui, bien que né en Allemagne en 1577 et grand voyageur, considérait Anvers comme sa ville et peignait là durant les années de formation de Jordaens.

Entre 1620 et 1640, Jordaens fait des cartons pour tapisseries. Parmi les plus attrayantes, signalons les **Académies d'équitation** de 1635. La Galerie nationale du Canada a fait l'acquisition de l'étude à l'huile de l'une d'elles, **Education du prince**, qui faisait partie de la collection Spencer-Churchill mise aux enchères chez Christie à Londres, en 1965.

Vers 1635, Rubens que des attaques de goutte commençaient à faire souffrir, passe certaines de ses commandes à Jordaens et celui-ci même terminera certains travaux que Rubens n'avait pu achever avant sa mort en 1640.

En 1642, Jordaens est devenu le maître incontesté de la peinture à Anvers, car, à peine un an après la mort de Rubens, sir Anthony Van Dyck, fait chevalier par Charles 1er d'Angleterre, meurt à Londres le 9 décembre 1641. Jordaens se met alors à recevoir des commandes de toute l'Europe, de la Scandinavie, des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la France.

Jordaens était destiné à survivre au baroque, personnifié par Rubens, et à connaître la période de réaction classique. Dans l'ambiance d'austérité qui régnait à cette époque il n'est pas étonnant de voir ce peintre catholique embrasser le calvinisme dans son vieil âge. Il s'éteint à Anvers en 1678, à l'âge de 85 ans.

Mlle Jean Sutherland Boggs, la directrice de la Galerie nationale, a déclaré que cette exposition, qui réunira quelque 200 oeuvres, avait pour but de révéler "toute l'étendue des dons de cet artiste, tour à tour peintre de retables, créateur de toiles mythologiques joyeuses et sensuelles et portraitiste sobre et souvent tendre". "Nous ne doutons pas, d'ajouter Mlle Boggs, que cette exposition permettra de faire reconnaître Jordaens comme l'un des plus grands artistes du XVIIe siècle".

Photographe de l'année

Julian Townsend, de la NBC, a été élu photographe de l'année au 25e concours annuel de la Télévision Newsfilm Pictures, patronné en commun par l'Association nationale des photographes de la presse et l'Ecole de journalisme de l'université d'Oklahoma.

Bach et la princesse

La princesse Irène de Grèce jouera un concerto pour deux pianos en C majeur de Bach, à l'occasion de son apparition dans un concert avec l'orchestre symphonique d'Utah.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 17-923
DANS LA COUR PROVINCIALE
GOSSELIN & FRERE INC.,
DEMANDERESSE,
vs
FERNAND PICARD,
DEFENDEUR.
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu de la loi, à 10 heures de l'avant-midi ce 10ème jour d'avril 1968, à St-François, Ile d'Orléans.

Les dits biens meubles et effets consistant en : automobile, marque Dodge 1962, téléviseur, mobilier de salon, refrigérateur, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 30 mars 1968.
GREGOIRE ROYER
H.C.S.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
CITE DE STE-FOY
No : C-688
DANS LA COUR MUNICIPALE
CITE DE STE-FOY,
DEMANDERESSE,
vs
JACQUES TOUTANT,
DEFENDEUR.
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu de la loi, à 11 heures de l'avant-midi, ce 9ème jour d'avril 1968, au no 860 rue Contrecoeur, Ste-Foy.

Les dits biens meubles et effets consistant en : une automobile de marque Chevrolet.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 30 mars 1968.
GREGOIRE ROYER
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 19-322
DANS LA COUR PROVINCIALE
ELZEAR VERREAULT LTEE,
DEMANDERESSE,
vs
F.-B. ROULEAU,
DEFENDEUR.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 11e jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 123, rue Ruelland, Beauport.

Lesdits biens consistent en : téléviseur, 2 lazy-boy, fauteuil, etc . . .,

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
JEAN-MARIE PAYEUR
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 85 de 1967
234 de 1968
DANS LA COUR MUNICIPALE
LA CITE DE QUEBEC,
DEMANDERESSE,
vs
Adélard Marchand (1964) Ltée,
DEFENDERESSE.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public le 8e jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 1124, St-Vallier est, Québec 2.

Lesdits biens consistent en : machine à additionner, machine à écrire, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
EMILIEN MILLER
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 215
DANS LA COUR MUNICIPALE
LA CITE DE QUEBEC,
DEMANDERESSE,
vs
DOMINION TRANSPORT
MOVING & STORAGE LTD,
DEFENDERESSE.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 9e jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 1400, rue Semple, Duberger.

Lesdits biens consistent en : 1 camion, 2 bureaux-secrétaires, 1 machine à écrire Remington, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
EMILIEN MILLER
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 23-003
DANS LA COUR PROVINCIALE
RAYMOND HUOT,
DEMANDEUR,
vs
RENE MILLER,
DEFENDEUR.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 11e jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 250, des Lilas ouest, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur combiné Marconi, 1 divan, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
JEAN-MARIE PAYEUR
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 22-344
DANS LA COUR PROVINCIALE
Docteur Kenneth Lachapelle,
DEMANDEUR,
vs
Madame Christiane Baxendale,
DEFENDERESSE.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 12e jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 3301, Chemin St-Louis, Ste-Foy, P.Q.

Lesdits biens consistent en : un chien Caniche noir. Âgé de 4 mois.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
LOUIS COULOMBE
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 7-258
DANS LA COUR PROVINCIALE
Rivard, Rivard Hickson & Sirois
& American Credit Ind. Co.,
DEMANDEURS,
vs
JOSEPH TREMBLAY,
DEFENDEUR.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 10e jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 155, des Lilas ouest, app. 2, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 stéréo Victor, 1 téléviseur portatif Admiral, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
JEAN-MARIE PAYEUR
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 15829
DANS LA COUR PROVINCIALE
Dr MAURICE CHABOT,
DEMANDEUR,
vs
JEAN-MARIE SAMSON,
DEFENDEUR.
AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 9ième jour d'avril 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 9, du Havre, Beauport.

Lesdits biens consistent en : téléviseur, appareil Hi-Fi.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
A. BLAIS
H.C.S.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire de M. l'abbé Louis-Théodore Trépanier sera chanté samedi le 6 avril, à 3 heures p.m., en l'église de St-Ferréol.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Mme Henri Ferland

A Ste-Marie, Beauce, le 22 mars est décédée Mme Lydia Faucher épouse de feu Henri Ferland, à l'âge de 94 ans et 9 mois.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et sa belle-fille : Mlle Angelina Ferland, de San Francisco, Calf., Sr M.-Louise Ferland, C.N.D., de Montréal, M. et Mme Edouard Ferland (Marie Bourgon), de Verdun, Mlle Anna Ferland, de Montréal, Sr M. Elgan, F.M.M., de Boston, Mass., M. Joseph Ferland, de Montréal, Mlle Juliette Ferland, Mlle Denise Ferland, de Ste-Marie, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi en l'église de Ste-Marie et l'inhumation au cimetière de la paroisse. (**)

Décès de M. Edouard Langlois

M. Edouard Langlois, née en 1ère Noces de Marie-Ange Lefevbre et en 2e Noces de Estelle Chalifour est décédé le 28 mars 1968, à Giffard à l'âge de 71 ans et 11 mois. Il demeurait à 3098 Loyola, Giffard.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Clément Langlois (Jacqueline Huot) Marcel Langlois (Antoinette Germain) André Langlois (Liliane Garneau) Renoit Langlois (Agathe Savard) Jean-Paul Langlois (Aurore Marcotte) Gilles Langlois, M. et Mme Paul Marcotte (Julienne Langlois) Pierre Petitclerc (Jeannine Langlois) sa soeur Mme Fréderic Belleau de Portneuf- et Mme Louis L'Heureux, Mlle Valéda Lefebvre, ses belles-soeurs, Mme Cyrias Chalifour Mme Antonio Chalifour, M. et Mme C. Stewart (Gisèle Chalifour) Joseph Viger (Annette Chalifour) Adélard Giguère (Juliette Chalifour) Roland Chalifour) (Rita Côté) Elzéar Parent (Jeanne D'Arc Chalifour Mlle Laurence Chalifour.

La dépouille mortelle est exposé à 3221 Ave Royale, Giffard.

Les funérailles auront lieu le 1er avril en l'église de Giffard.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert de Beauport.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Giffard.

A la mémoire de Soeur Sainte-Blanche

écrivain et archiviste de l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec, décédée le 2 février 1968, à l'âge de 88 ans.



Elle était sympathique, généreuse, racée. Elle était grande, physiquement et moralement. Lorsque j'allais la voir, elle me sourlait les mains tendues, paumes ouvertes, comme pour une offrande. Son coeur maternel et chaleureux passait tout entier dans ce regard appuyé, lorsqu'elle me disait : Chère madame Reine !

Le trait le plus caractéristique de cette personnalité fut peut-être une dignité noble, d'un calme austère et classique. L'image de cette énergie vigoureuse n'avait rien de spectaculaire, elle dépassait rarement le geste large des mains tendues, mais on la sentait incrustée au fond de l'être, comme une dominante naturelle et lucide. Son coeur secret s'était donné à Dieu avec ferveur et générosité. Elle fut fidèle à ce serment de sa jeunesse, de sa joie spirituelle, sans toutefois renoncer aux joies légitimes de l'amitié terrestre et purement fraternelle.

Cette amitié sincère et désintéressée, elle me l'a manifestée bien des fois au cours de sa vie. Devenue écrivain et archiviste de sa communauté, elle comprenait l'effort de ceux qui se dirigeaient vers cette carrière des lettres, vers ce long et patient travail de l'esprit qui demande du courage, de la fermeté de caractère et aussi beaucoup d'humilité.

Il lui a fallu posséder ces qualités fondamentales pour écrire l'Histoire de l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec et faire la brillante biographie de leur fondatrice, la Révérende Mère Mallet, gros volumes de plus de cinq cents pages chacun, chargés de détails historiques, de pages émouvantes sur l'existence et les moeurs de l'époque, sur les caractères généreux des premières religieuses venues à Québec pour enseigner, secourir et servir le prochain. Elle écrivit également une biographie de Marguerite d'Youville. C'était toujours avec joie et profit qu'elle dépouillait les archives de la communauté: elle aimait redonner une âme aux choses mortes, elles nous parlait longuement du passé, faisait un élégant parallèle entre hier et aujourd'hui, non pour le déplorer ou l'amoindrir, mais pour constater son évolution, remercier le Ciel d'avoir élargi le chemin et d'avoir nivelé la route de cailloux encore rudes, mais plus neufs.

Je garde pour cet écrivain qui a vécu dans le silence, et dont le talent a atteint peu de profanes, une grande admiration et beaucoup de gratitude, pour avoir mis parfois à ma disposition, ses documents, sa compétence d'archiviste, sa patience et sa bienveillance. Je ne l'oublie pas.

Certainement, le Ciel lui a ouvert larges ses portes, il a accueilli cette âme religieuse, dont les pensées se sont si souvent tournées vers lui pour implorer ses lumières et la force de poursuivre son oeuvre. Elle a mérité ses récompenses, le bonheur et la paix, dans l'amour de son Créateur.

(Reine MALOUIN)

Décès de M. Joseph Maranda

M. Joseph Maranda, époux de feu dame Alphonsine Ferland est décédé le 29 mars, à St-Pierre, Ile Orléans, à l'âge de 85 ans et 11 mois. Il demeurait à 194 avenue Royale.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Gérard Maranda (Armandine Vaillancourt), Mlle Régina Maranda, M. et Mme Adélard Maranda (Rolande Vaillancourt), Mme J.-A. Maranda (Léontine Létourneau), M. et Mme Jean-Paul Leclerc (Juliette Maranda), M. et Mme Camille Maranda (Antoinette Gagnon), M. et Mme Clément Maranda (Marie-Jeanne Gagnon), M. et Mme Clovis Maranda (Rolande Roberge), M. et Mme Raymond Gosselin (Gemma Maranda), M. et Mme Macel Maranda (Jeanne-d'Arc Goulet), M. et Mme Rosaire Maranda (Aurore Roberge); ainsi que ses frères, soeurs et petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Les funérailles auront lieu lundi 10 a.m. en l'église de St-Pierre Ile Orléans et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

A Québec Aujourd'hui

Convocations

EGLISE STE - GERTRUDE DE BEAUPORT — samedi à 16h, installation de M. l'abbé Joseph Patry, nouveau curé.

CHATEAU FRONTENAC — congrès annuel de l'Association des Anesthésistes-réanimateurs.

CLUB 2-N — dimanche à 18h.30 au Château Nancy à Champigny, souper d'ouverture de la campagne 1968. Le conférencier invité M. l'abbé Jean-Paul Huot, parlera de "L'esprit de charité dans une campagne de souscription".

CHALET DES EMPLOYES CIVIL — dimanche à 18h 15 fête du 25e anniversaire du Centre Social Louis Braille Inc.

Arts

AUDITORIUM ST - JEAN-EUDES — samedi et dimanche à 20h. 30 concert annuel par le choeur Claire-Fontaine sous la direction de M. François Provencher et de M. Claude Bégin.

GALERIE D'ART LOUIS JOLLIET — exposition des huiles de soeur Jeanne Varasse.

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC — exposition de "La peinture traditionnelle au Canada" de 14h. à 17h. samedi et dimanche.

THEATRE CITE UNIVERSITAIRE — ce soir, la Troupe des "TREIZE" présente à 20 h. 30, "Andorra" pièce de Max Frisch. — Dimanche, à 19 heures et à 21h. 30 présentation du film "Le facisme ordinaire" de Mikhael Romm.

RESTAURANT D'EUROPE — exposition des oeuvres de Lucien Gobeil.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 — 527-3568

A. F. BARDOU ENR.
Fleuriste
1664, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC

4537 30-3 (s. au 20-4) S.S.



Fourrures
LOUIS
MÉTAYER
tailleur et dessinateur
ENTREPOSAGE
VENTE — REPARATION — LOCATION
Spécialité
CONFECTION SUR MESURES
2394, St-Clément - GIFFARD - 667-0713

4647 (30-3) (6-13-4) S.S.

ENTREPOSAGE
FOURRURES
VENTE — REPARATION
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats — 524-3747

4593 20-3 (l.m.s. au 18-5) S.S.

Faites
ENTREPOSER
vos FOURRURES
dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288

4625 21-3 (1 mai) S.S.

Monument de Distinction



SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . . Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.
Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC - TEL.: 527-0854

4368 9-3 (s. au 30-3) S.S.

LE MEILLEUR ENDROIT POUR FAIRE
ENTREPOSER
VOS
FOURRURES
C'EST CHEZ
ADRIEN
LAPOINTE
dessinateur modeliste
745, rue Ste-Claire
(coin Richelieu) Haute-Ville
Tél.: 522-4654 — Rés.: 663-9865
VENTE ET REPARATIONS

43554 23-3 (l.mer.s. au 20-5) S.S.

Cadeaux

Parmi les cadeaux de mariage reçus par la princesse Benedikte de Danemark on retrouve une barque à rames offerte par le parlement des Iles danoises Faroe et un cheval arabe offert par un cirque danois.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 19-057
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN EMOND,
DEMANDEUR,
vs
JEAN-MARC LETARTE,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 9 avril 1968, à 11 h. 15 de l'avant-midi, à Charlesbourg, 8755, Place des Laurentides.

Les dits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, miroir, radio, tables, lampes, fauteuils, etc . . .

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 30 mars 1968.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

Décès de Mme Vve Arthur Parent



Mme Arthur Parent, née Rose Délima Lapointe, épouse de feu M. Arthur Parent est décédée le 28 mars 1968, à Québec à l'âge de 82 ans. Elle demeurait à 293, rue St-Luc.

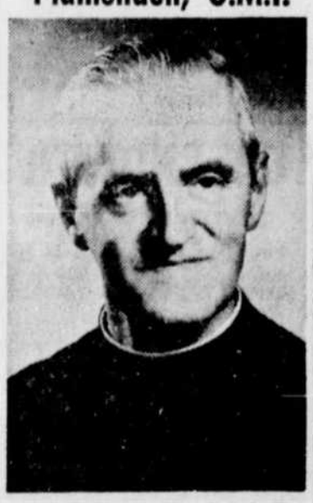
Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme Maurice Pouliot (Marguerite), M. et Mme Marius Laliberté (Bernadette), M. et Mme Maurice Allard (Jeanne), Mlle Aline Parent, Mme Paul Parent; ses petits-enfants: Jacques Pouliot, Pierre Pouliot (Ghislaine Fortin), Mlle Lucie Pouliot, Andrée Laliberté (Mme Paul-André Bourque), Claude Laliberté, Mlle Francine Laliberté, Michel Parent, Denys Allard: ses arrières petits-enfants: Philippe et Sophie Bourque.

La dépouille mortelle est exposée à 253, est St-Joseph.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril 1968 en l'église de St-Sauveur et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison La Cie Hubert Moisant de Québec.

Décès du Révérend Père Apollinaire Plamondon, O.M.I.



Au St-Mary's Hospital de Duluth, Minnesota, le 26 mars 1968, est décédé le Révérend Père Appolinaire Plamondon, O.M.I. à l'âge de 59 ans et 8 mois. Au moment de sa mort, il était missionnaire à St-Philippe de Kamsack, en Saskatchewan, après avoir été pendant plusieurs années, missionnaire à Lebret en Saskatchewan, à Camperville et à Fort Alexandre au Manitoba.

Il était le frère de l'abbé Michel Armand Plamondon, décédé au mois d'octobre dernier, de Marie-Anna qui était avec lui en missions, de Raymond Plamondon de Québec, de Antonio, de Lauréat et Rosaire-D. Plamondon de St-Raymond. Il était aussi l'oncle du député de Portneuf, Marcel-R. Plamondon.

Ses funérailles auront lieu à St-Raymond de Portneuf, lundi le 1er avril 1968. (**)

Héritage

Louis Washkansky, l'homme qui a subi la première greffe du coeur en Afrique du Sud et en est mort 18 jours plus tard, a légué à sa femme une propriété estimée à $45,622.

avis de décès

BELANGER. — A St-Edouard, cté de Lotbinière, le 29 mars 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Gédéon Bélanger, époux de dame Elisabeth Lachance, père de Monique (Mme Antonio Lafond), Georges, Laurette (Mme Cyrille Chrétien), Charles-Auguste, Denis, René, Gilberte (Mme Georges Demers), André, Robert et Joseph.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires P.-E. Faucher Enr., rue Coulombe, à 9 heures 50, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial. 30-3 (1 fs)

CAOUETTE. — A L'Islet, le 28 mars 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Léon Caouette, fils de feu M. Joseph Caouette et de feu Dame Doria Bélanger, demeurant à L'Islet.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ du salon Kirouac & Fils, Ville de L'Islet, à 3 heures 30, pour l'église de L'Islet sur Mer et de là au cimetière paroissial. 29-3 (2 fs)

CHENARD. — A Lévis, le 29 mars 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Camille Chenard, employé de la Cité de Lévis, époux de dame Lauza Charest, fils de M. André Chenard, père de Emery, Viateur, Victoire (Mme Gilles Parker), frère de Joseph, Philippe, Robert, Charles, André, Roger, Rose (Mme André Leclerc), Marthe (Mme Antonio Albert), Jeanne (Mme Gérard Michaud), Irène (Mme Antonio Bérubé). Il demeurait à 62, St-Edouard, Lévis.

Les funérailler auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée, 25, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 29-3 (2 fs)

DECHESNES. — A Québec, le 29 mars 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Marie-Laure Bouchard, épouse de M. Léo Dechesnes. Elle demeurait à 667, St-Bernard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 15, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière de Tadoussac, cté Saguenay. 30-3 (1 fs)

LABRECQUE. — A Québec, le 29 mars 1968, à l'âge de 40 ans, est décédée dame Liliane Lachance, épouse de M. Cyrille Labrecque. Elle demeurait à 257, D'Iberville.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. 30-3 (1 fs)

LANGLOIS. — A Giffard, le 28 mars 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edouard Langlois, époux en premières noces de feu dame Marie-Ange Lefebvre et en secondes noces de dame Estelle Chalifour. Il demeurait à 3098, avenue Royale, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. 29-3 (2 fs)

MARANDA. — A St-Pierre, Ile d'Orléans, le 29 mars 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Maranda, époux de feu dame Alphonsine Ferland, demeurant à 194, avenue Royale, St-Pierre, I.O.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 9 heures 15, pour l'église St-Pierre, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial. 30-3 (1 fs)

PARENT. — A Québec, le 28 mars 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Rose-Délima Lapointe, épouse de feu M. Arthur Parent, mère de Marguerite (Mme Maurice Pouliot), Bernadette (Mme Marius Laliberté), Jeanne (Mme Maurice Allard), Mlle Aline Parent. Elle demeurait à 293, rue St-Luc.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph à 8 heures 50, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 29-3 (2 fs)

PLAMONDON. — A l'Hôpital Ste-Marie de Duluth, au Minnesota, Etats-Unis, le 26 mars 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé le Révérend Père Apollinaire Plamondon, missionnaire à St-Philippe de Kamtack, Saskatchewan. Frère de l'Abbé Michel-Armand Plamondon, décédé au mois d'octobre dernier; et de Marie-Anna, missionnaire en Saskatchewan; de Raymond, Antonio, Lauréat et Rosaire. Il était aussi l'oncle du député de Portneuf, M. Marcel Plamondon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Ernest Plamondon, 338, rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière de St-Raymond. 27-3 (4 fs)

ROBITAILLE. — A l'Ancienne-Lorette, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph-Elzéar Robitaille, célibataire, frère de Lorenzo Robitaille, Yvonne (Mme Philias Paradis), Delvina, Anny (Mme Joseph Boucher), Germaine (Mme Pierre Boivin). Il demeurait à 1140, rue St-Paul, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu samedi, à 5 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 4 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 28-3 (3 fs)

SIMARD. — A Québec, le 27 mars 1968, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Gaston Simard, fils de feu M. Xavier Simard et de dame Berthe Houde, frère de Raymond, Yolande (Mme Emile Desrosiers), Huguette (Mme Réal Descroisselles), Bernard et Pierre. Il demeurait à 785, 17ème Rue.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30, à 11 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 11 heures 05, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière de Giffard. 28-3 (3 fs)

MESSE ANNIVERSAIRE

SAILLANT. — Samedi, le 30 mars 1968, à 3 heures p.m., en l'église de St-Dominique, sera célébrée une messe anniversaire, pour M. Octave Saillant, époux de dame Alexina Morisset.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4753 29-3 (2 fs) M.A.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CASTONGUAY. — Lundi, le 1er avril 1968, à 7 heures 45 a.m., en l'église de Notre-Dame de Grâce, sera chanté le service anniversaire de dame Edmond Castonguay, née Sophie Thibault.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4722 29-3 (2 fs) S.A.

FALARDEAU. — Samedi, le 30 mars 1968, à 4 heures p.m., en l'église de Notre-Dame de Foy, sera chanté le service anniversaire de M. Eugène Falardeau, époux de feu dame Yvonne Morency.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4788 29-3 (2 fs) S.A

REMERCIEMENTS DE FAVEURS OBTENUES

GRANDE reconnaissance à Jean XXIII, pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession, avec promesse de faire publier.
Signé: Mme E. R.
4727 28-3 (4 fs) R.F.O.

La politique salariale englobe plus que la rémunération du travail

"Politique salariale". Voilà le thème du congrès de la Société des Conseillers en Relations Industrielles qui se tiendra à Québec les 4, 5 et 6 avril prochain; Selon les termes-mêmes du président, M. Jean-Paul Deslierres, on a choisi ce thème parce qu'il n'est pas de paix et de congrès social véritable sans de saines relations ouvrières patronales et qu'il n'est pas de saines relations ouvrières patronales possibles de nos jours sans science et compétence particulière.

"De fait, a soursuivi le président, la politique salariale englobe plus que la rémunération du travail. Le thème a aussi été choisi à cause de l'actualité. En effet, le rôle et l'incidence économico-sociale du rôle de l'Etat-employeur devient de plus en plus grande et ce, tant en temps d'économie d'abondance qu'en temps de récession."

Un des points importants qui seront discutés lors du congrès sera sans contredit l'inter-relation de la vie économique au secteur public et que du secteur privé par rapvice-versa. "L'un ne doit pas être à la merci de l'autre."

Semaine de la philosophie à Laval : le marxisme

Les étudiants de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, appuyés par les autorités de la Faculté, organisent une Semaine de Philosophie du 3 au 6 avril 1968. Cette manifestation la cinquième depuis 1963, réunira professeurs et étudiants des facultés ou départements de Philosophie d'Ottawa, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec, ainsi que ceux des Ecoles Normales, CEGEP, Collèges et Séminaires de l'ensemble de la province.

Le thème à l'étude cette année sera: "Le Marxisme"; il a été choisi par un Comité interuniversitaire d'étudiants en philosophie. Différents points de vue seront exposés lors de conférences, panels, débats publics, et les communications les plus importantes seront publiées. Les étudiants ont voulu faire de cette Semaine une occasion d'échanges, dans le but de manifester leur vitalité philosophique.

La reproduction de cette prière a été payée par J.-O. R., de Québec, en remerciement pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.



PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je remets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos coeurs, nos besoins spirituels et temporels, vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE, REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, entendez-nous . . . Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous . . . Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous . Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur :
+ J.-C. (Thaumont, P.A., V.G.

Un bambin écrasé sous les roues d'un autobus

Notre - Dames - des - Laurentides. — Un bambin a péri broyé sous les roues d'un autobus, vers 13 heures, hier, à Notre-Dame-des-Laurentides.

Il s'agit de Stéphan Giguère, âgé de 6 ans, domicilié dans cette municipalités.

Le corps du jeune Giguère a été transporté à la morgue provinciale où le coroner J.-Armand Drouin a ouvert son enquête, hier soir.

Prix de beauté

Chaque femme aux Etats-Unis a dépensé en 1967, une moyenne de 17 dollars pour l'achat de produits cosmétiques et autres produits de beauté.

Gazoline

La taxe sur la gazoline qui a rapporté la somme de $357,725 en 1958, s'est élevée à $606,522

Vandalisme

Il n'y a que 34 boîtes d'alerte contre les incendies à la Nouvelle-Delhi, capitale de l'Inde, et la plupart d'entre elles ne fonctionnent pas. Des vandales les brisent plus rapidement que les employés peuvent les réparer.

· dignité
· courtoisie
· discrétion
LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie	$10.00
(Nécrologie et photo)	$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de l'ACTION

Application du Motu Proprio

Réforme à la Cour Pontificale qui s'appellera "Maison du Pape"

CITE DU VATICAN (AFP) L'abolition de tous les dignitaires qui n'avaient qu'un caractère "purement décoratif" et le maintien de ceux qui ont des fonctions effectives caractérise la réforme de la Cour pontificale, qui ne s'appellera plus désormais que "Maison du Pape" en application du Motu Proprio paraissant aujourd'hui.

Dans l'ensemble, le document accentue le caractère religieux et ecclésiastique de la Maison du Pape et des célébrations religieuses en éliminant toutes les survivances d'un passé révolu.

C'est ainsi que la "garde noble" ne s'appellera plus que "garde d'honneur" du Pape et ses membres, qui ne seront plus nécessairement choisis parmi les nobles, ne figureront plus que dans les cérémonies civiles. La garde suisse, la gendarmerie et la garde palatine seront maintenues "pour ne pas rompre nettement avec le passé, d'autant plus qu'il s'agit d'un passé glorieux qui a connu un dévouement et une fidélité poussés jusqu'à l'héroïsme".

Les princes assistants au trône qui étaient traditionnellement les membres des familles Colonna et Massimo ne resteront en fonction que pour cinq ans, ils ne figureront pas dans les célébrations religieuses et seront choisis parmi les membres de n'importe quelle autre famille.

Disparaissent les charges de dignitaires ecclésiastiques et laïques tel que le maître de chambre, l'échanson, le garde robier, le sacriste, le fourrier majeur, le grand écuyer, le maître des postes, les porteurs de la Rose d'Or.

Autres réformes

Le caractère ecclésiastique et religieux de la Maison du Pape sera accentué par le fait qu'ont été appelés à en faire partie le substitue de la secrétairerie d'Etat, le secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, le "prélat attaché aux oeuvres charitables du Pape", qui était jusqu'à ce jour l'aumônier secret, ainsi que les curés de Rome qui figureront dans les grandes célébrations religieuses.

Les camériers de cape et d'épée s'appelleront désormais "gentilhommes de Sa Sainteté". Ils assureront leur service, comme auparavant, dans l'anti-chambre papale et dans la basilique de Saint-Pierre au cours des grandes cérémonies.

Les différentes catégories de prélats sont ramenées à trois : les protonotaires apostoliques, les prélats d'honneur de Sa Sainteté et les aumôniers de Sa Sainteté.

Enfin, un conseil pour l'Etat de la cité du Vatican est constitué. Il sera formé de 24 membres nommés pour cinq ans. Ce conseil aura pour mission d'étudier toutes les questions qui lui seront soumises, pour avis, par la commission cardinalice chargée du gouvernement de la cité du Vatican. Ses membres feront partie de la famille pontificale laïque.

Les incidents ont fait deux morts et huit blessés à Panama

PANAMA (PA et AFP) — Deux morts et huit blessés, six voitures incendiées dont deux officielles, tel est le bilan des incidents qui se sont produits jeudi à Panama, à la suite d'une manifestation de 10,000 femmes qui protestaient contre la "violation de la constitution nationale".

La crise que traverse actuellement le Panama est due à la lutte pour le pouvoir dont le sort sera tranché en mai prochain, date des élections présidentielles. En octobre dernier, le gouvernement de coalition dirigé par M. Marco Aurelio Robles, s'était divisé sur le choix du successeur.

Les dissidents passèrent alors du côté de l'ancien président Arnulfo Arias, leur adversaire des batailles électorales antérieures, et organisèrent avec lui un puissant bloc représentant les 70 p.c. des élus de 1964.

Mais, le gouvernement Robles conservant le contrôle de l'appareil électoral, cela suscitait les inquiétudes du bloc. "Nous avons les votes, a dit M. Arias, qui est candidat aux prochaines élections présidentielles, mais encore faut-il pouvoir les compter".

Dimanche dernier, le président Robles fut déchu de son mandat par un vote de l'Assemblée qui l'accusait d'avoir soutenu la candidature de son ministre des Finances, David Samudio, à la présidence, et d'avoir ainsi violé la constitution. M. Max Delvale était appelé à lui succéder, en attendant les élections.

La décision de l'Assemblée fut contestée pour vice de procédure auprès de la Haute cour de justice. Et, en attendant que celle-ci se prononce, la Garde nationale, forte de 4,000 hommes et unique force armée du pays, intervenait pour la première fois, pour affirmer qu'en ce qui la concerne Robles demeure président tant que la Haute cour de justice n'en a pas décidé autrement.

Stabilité du pays

Cependant, dans certains milieux responsables du Panama, on a le sentiment que, malgré les assurances prodiguées par le gén. Bolivar Vallarino, commandant de la Garde, celle-ci rejetterait tout verdict de la Cour qui serait favorable à l'opposition. Celle-ci, de son côté, a fait savoir qu'elle n'accepterait aucun verdict qui ne serait pas conforme à la décision de l'Assemblée. Dès le début de la crise, la Garde a interdit l'accès de l'Assemblée nationale aux députés. En outre, les locaux des partis d'opposition ont été perquisitionnés et saccagés.

On craint fort que la stabilité future du pays ne soit gravement compromise si la Garde nationale continue d'intervenir ouvertement dans la crise.

De nouvelles manifestations de femmes doivent avoir lieu aujourd'hui, vendredi, à Colon et à David, respectivement les deuxième et troisième villes du pays.

D'autres part, la grève générale annoncée par M. Max Delvalle n'a pas été appuyée par les syndicats ouvriers, et la situation est restée à peu près normale dans les principales villes. Dans la province de Chiriqui, cependant, quelques entreprises ont fermé leurs portes et le syndicat des camionneurs s'est déclaré en grève.



Massacre au Nigeria

LAGOS. (A.F.P.) — Environ 250 Biafrais auraient péri carbonisés dans l'incendie de la cathédrale catholique d'Onitsha, indique aujourd'hui le journal "Daily Sketch", d'Ibadan.

Selon le quotidien les troupes fédérales ont ouvert le feu sur l'édifice qui avait été épargné par les combats et dans lequel, selon le journal, un millier de Biafrais s'étaient réfugiés.

Le "Daily Sketch" précise que cette nouvelle ne trouve pour le moment aucune confirmation de source militaire.

3e congrès des juristes francophones

TANANARIVE. (A.F.P.) —La municipalité, la paroisse et le Code civil au Québec, par M. André Morel, professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal, la fusion des municipalités dans cette province, par M. Julien Chouinard, sous-ministre de la Justice du Québec, et les modes de contrôle de l'activité des collectivités locales, par M. Louis Marceau, doyen de la faculté de Droit de Laval, ont fait successivement l'objet des communications orales de la délégation canadienne au 3e congrès des juristes francophones qui a pris fin vendredi après-midi à Tananarive.

La délégation du Canada, composée de cinq membres, comprend notamment un représentant du gouvernement fédéral, M. Rodrigue Bédard, sous-ministre associé de la Justice.

"Hold-up" à la dynamite

TOKYO. (A.F.P.) — "L'argent ou je fais tout sauter". Brandissant un bâton de "dynamite", un malfaiteur s'est présenté dans une banque de Tokyo où il s'est fait remettre sous la menace de l'explosif, 10 millions de yen, $30,000.

Après son départ, les policiers ont constaté que le bâton de "dynamite" n'était en fait qu'un cylindre empli de sable.

Soixante morts dans un naufrage en Inde

SOIXANTE MORTS — P. 22

LA NOUVELLE-DELHI AFP — Soixante personnes ont péri jeudi, dans un naufrage qui s'est produit sur la rivière Chagra, affluent du Gange, près de la ville de Chapra, dans le nord de l'Inde.

Le vent violent qui soufflait sur la rivière, au moment de la catastrophe, semble être à l'origine du naufrage. Aucun corps n'a encore été retrouvé.

Comment économiser sur le lait

La hausse continue du coût de la vie vous a-t-elle conduit, vous aussi, à surveiller de très près vos dépenses en nourriture? Saviez-vous qu'un bon moyen de faire des économies consiste à utiliser le lait écrémé en poudre? Vous pouvez économiser jusqu'à $71.00 en un an, si votre famille consomme deux pintes de lait par jour. De plus, les possibilités d'utilisation du lait écrémé sont presque illimitées. Renseignez-vous à ce sujet en lisant le rapport aux consommateurs présenté par Sélection du Reader's Digest dans son numéro d'avril!

La Commission internationale de surveillance au Vietnam

La réduction de personnel devra être approuvée par le Canada

OTTAWA (PC) — Une recommandation de la Commission internationale de surveillance de la trêve au Vietnam visant à réduire son personnel d'environ un tiers doit encore être soumise à l'approbation du gouvernement canadien avant d'entrer en vigueur, a fait savoir vendredi, à Ottawa, un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures.

La Commission, qui réunit des délégations du Canada, de l'Inde et de la Pologne, a proposé dans un document qui n'a pas encore été rendu public officiellement, une réduction de son personnel en raison de difficultés financières.

Décision temporaire

Un porte-parole canadien a déclaré hier que ces difficultés financières de la Commission l'ont également amené à prendre la décision de suspendre "temporairement" l'activité de cinq de ses six équipes d'inspection a des emplacements déterminés.

La Commission avait décidé, en 1956, de relever de toutes fonctions ses équipes d'inspection au Nord-Vietnam et il s'agissait aussi alors, a souligné le porte-parole canadien, d'une "décision temporaire".

Cette décision "temporaire" de 1965 est toujours en vigueur en 1968.

Si elle est approuvée par les gouvernements concernés, dont le Canada, environ 20 des 59 Canadiens actuellement attachés à la Commission internationale de surveillance de la trêve au Vietnam seront rapatriés au cours du mois d'avril.

Difficultés financières

Les cinq équipes d'inspection, qui deviennent inopérantes en raison de la décision de la Commission, étaient situées respectivement à Saigon, à Da Nang, à Qui Mhon, à Nha Trang et à Vumgtau. Le sort de la 6e équipe, postée en permanence à Saigon, était encore incertain, a souligné le porte-parole canadien.

Celui-ci a précisé que le motif principal de la réduction du personnel de la Commission et l'élimination pratique de ses activités d'inspection provient de difficultés financières qui résultent des décisions de certains pays, dont la Chine continentale, de ne pas souscrire au financement de la Commission, selon les termes qui avaient été établis par les accords de Genève en 1954.

En date de 1966, a noté le porte-parole, la Chine continentale devait à la Commission, aux termes des accords de Genève, la somme d'environ $4.6 millions. Par ailleurs, en raison d'avances faites par le Canada, la Commission devait en date de mars 1967 au Canada quelque $1.5 millions.

En date de mars 1967, le Canada avait fourni à la Commission au cours des 13 années de ses opérations au Vietnam environ $13 millions.

Selon M. George V. Ferguson

La chute de Diefenbaker en 1963 a probablement sauvé la Confédération

LONDRES (PC) — Dans un article publié par la revue 'The Round Table', trimestriel indépendant traitant des problèmes du Commonwealth, George V. Ferguson, rédacteur en chef du Montréal Star, écrit que "la chute de Diefenbaker et l'arrivée de Lester Pearson au pouvoir, en 1963, a probablement sauvé la Confédération".

Dans cet article consacré au départ de M. Pearson, Ferguson compare les réalisations des deux premiers ministres. L'auteur écrit que durant son mandat, Diefenbaker avait graduellement réussi à exaspérer l'administration libérale de Lesage au Québec, et était considéré comme ne tenant aucun compte de la "révolution tranquille" qui s'opérait dans cette province. Il ne serait pas exagéré de dire "qu'une année encore de cet immobilisme diefenbakerien aurait abouti à la rupture".

Pearson, lui, avait compris qu'il fallait aller au devant du Québec, ne fut-ce que jusqu'à mi-chemin et avait élaboré des plans qui faisaient droit — au moins partiellement — au nouvel état d'esprit prévalant au Québec.

"Dire donc qu'il a sauvé la Confédération, n'est, de l'avis de plus d'un conservateur, rien d'autre que la vérité."

Du leader conservateur, Ferguson dit:

"Si jamais un homme a dissipé le pouvoir, c'est bien lui. Il lâchait toujours la proie pour l'ombre. Il a remporté de fracassantes victoires au parlement, mais ne s'en ait jamais servi que pour se maintenir au pouvoir."

"L'oeil critique"

Tout en proclamant que le gouvernement actuel a été le plus grand "réformateur" de l'histoire canadienne, il ne s'empêche pas de voir Pearson d'un oeil critique.

"On ne saurait dire que son mandat ne comporte pas de failles... Les réformes ont été doublées d'une étonnante série de nominations malheureuses aussi bien dans la fonction publique qu'au Sénat... Il avait accepté et agi selon des conseils qui allaient nettement à l'encontre de ses profondes tendances réformistes."

Selon Ferguson, M. Pearson s'est acquitté de dettes politiques par des "transactions malheureuses et inutiles", car il s'intéressait davantage aux idées et à la politique qu'à la santé future du parti libéral.

"Il se peut bien que le parti et la nation soient appelés, à l'avenir, à payer un lourd tribut pour ce mépris volontaire des éléments de base de la stratégie de la politique de parti."

Il abandonne son titre de célibataire le plus recherché

NEW YORK (P.A.) — C'est volontairement, dit-on dans la haute société newyorkaise, que George Plimpton a abandonné son titre de célibataire le plus désirable de la métropole américaine.

Devenu célèbre parce qu'il s'intéressait à tout — il a joué au football professionnel comme il a joué du triangle dans la Philharmonique de New York — il jouissait d'une notoriété de chef d'Etat.

Agé de 40 ans, Plimpton, qui est le rédacteur en chef de la Paris Review, s'est marié jeudi soir à la toute blonde Freddy Medora, une flamme qu'il a connue à l'occasion d'une fête en 1963.

Prochains Voyages

12 au 15 avril : 2 jours au coeur de **New York**, au magnifique hôtel Wellington. Au retour, visite du Fort Carillon (Lac George). **$49**

17 au 21 mai : **Washington**; visite de la ville et des "Lieux Saints". Soirée et matinée à New York. **$67**

A partir du 18 mai, Fins de semaine à **Terre des Hommes**. **$19**

24 au 26 mai : **Vermont**, E.-U.; visite des sanctuaires et des endroits touristiques **$33**

21 au 28 juin : Détente à **Old Orchard** et **Atlantic City**. Visite de Boston et New York. **$119**

29 juin au 1er juil.: Visite de **Baie Comeau** et de la **Côte Nord**. **$49**

RESERVATIONS A :

AGENCES FRANCISCAINES

500, 8e Avenue, Québec 3

TEL.: 523-0631

CALENDRIER

SAMEDI, 30 MARS 1968

S. Jean Climaque

Les marées de samedi le 30

Basses: 2.35 a.m. — 2.50 p.m.

Hautes: 7.20 a.m. — 7.40 p.m.

Demain :

La Passion

Les marées de dimanche le 31

Basses: 3.00 a.m. — 3.20 p.m.

Hautes: 7.45 am. — 8.05 p.m.

Les marées, lundi, 1er avril

Basses: 3.20 a.m. — 3.50 p.m.

Hautes: 8.15 a.m. — 8.35 p.m.

SOLEIL: Lever: 5.43 Coucher: 6.27

LUNE: Lever: 6.45 Coucher: 9.33

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL

Premier quart. le 5, à 10 h. 28 p.m.
Pleine lune le 12, à 11 h. 52 p.m.
Dernier quart. le 19, à 2 h. 35 p.m.
Nouvelle lune le 27, à 10 h. 21 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

PHASES DE LA LUNE EN MARS

Premier quartier le 7, à 4 h. 20 a.m.
Pleine lune le 14, à 1 h. 52 p.m.
Dernier quart. le 21, à 6 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 28, à 5 h. 48 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"La foi, c'est le pas qui fait franchir au fidèle le seuil du Royaume de Dieu"
(Paul VI)

(Ann. payée par H. P.)

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél.: 525-7164

A VENDRE
GENERATEUR DE VAPEUR du genre modulaire. Puissance de 65 c.v.; très compact. Surface de chauffe 104 p.c. Peut atteindre 200 lbs de pression en moins de 10 minutes. Peut être vu en opération.
TEL. : 839-9401 (demandez le technicien)

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

A VENDRE
BUREAU DE COLLECTION
établi à Québec depuis plus de 10 ans
Toute application sera gardée confidentielle
Excellent chiffre d'affaires.
CASIER 201 — L'ACTION — QUEBEC

Détachez ce coupon et postez-le comme suit :
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C.P. 220 — LIMOILOU — QUEBEC 3, P.Q.
Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner sur LE PRET A FONDS PERDU, cet excellent moyen d'aider L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, tout en m'assurant une rente viagère généreuse.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES DE REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.
Signalez : 522-4771
demandez le local 36
(Nous desservons le Québec Métropolitain).
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILOU
requiert les services d'un
Directeur des Services pédagogiques
FONCTION :
sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Pédagogiques a la responsabilité des services de l'enseignement, des programmes d'études du CEGEP en collaboration avec le Ministère de l'Education, de leur implantation et des méthodes pédagogiques.
QUALIFICATION :
expérience pédagogique pertinente et un sens averti de l'administration.
TRAITEMENT :
suivant l'échelle du Ministère.
Toute demande doit être faite par écrit **avant le 15 avril 1968**, accompagnée du curriculum vitae et adressée à :
LE COLLEGE DE LIMOILOU
a/s de : Le Registraire
801, 12ième Rue, Québec 3

La Commission scolaire régionale Charlevoix
demande
pour l'année scolaire 1968-69 :
1. Des professeurs dans les disciplines suivantes pour enseigner au niveau secondaire :
— Catéchèse;
— Sciences naturelles, biologie, physique, chimie;
— Anglais;
— Histoire et géographie;
— Mathématiques;
— Français;
— Musique;
— Arts plastiques;
— Education physique;
— Latin et grec;
— Techniques commerciales : dactylographie, sténographie.
2. Un (1) bibliothécaire;
3. Un responsable des techniques audio-visuelles.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur demande et leur curriculum à :
M. Jean-Marie Tremblay,
Directeur général des écoles,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX,
Hôtel de Ville,
Clermont, Charlevoix, P.Q.

CARRIERES et PROFESSIONS

PROFESSEURS DEMANDES
La Commission scolaire régionale Carignan requiert les services immédiats de deux professeurs pouvant enseigner :
la catéchèse, niveau 10e et 11e classique,
les sciences naturelles, niveau 8e classique,
le latin niveau 10e classique.
Faire parvenir vos demandes à :
M. Réal Bertrand,
Directeur Général,
105, rue du Prince,
Sorel, P.Q.

la ville de québec
recherche
DEUX INGENIEURS EN MECANIQUE
et
UN TECHNICIEN DIPLOME EN MECANIQUE
pour occuper les postes suivants à la division de l'équipement du service des travaux publics :
1. CHEF DE LA DIVISION DE L'EQUIPEMENT
FONCTIONS
Sous direction, organiser, planifier et diriger le travail du personnel responsable de l'entretien et de la répartition du matériel et de l'équipement; élaborer et introduire un programme de normalisation; analyser et régler les problèmes administratifs et techniques de son ressort; collaborer avec ses supérieurs et le personnel de direction dans la réalisation des projets ou la solution des problèmes reliés aux activités de la division; accomplir toute autre tâche connexe.
QUALIFICATIONS
Posséder un diplôme universitaire en génie, de préférence avec spécialisation en mécanique et avoir au moins cinq années d'expérience progressive dans des tâches du domaine de l'emploi ou s'y apparentant, une bonne partie de l'expérience ayant été acquise à la direction d'hommes ou à la coordination d'activités de même ordre. Qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
2. CONTROLEUR DE L'EQUIPEMENT
FONCTIONS
Sous le chef de la division de l'équipement, organiser, planifier et diriger le personnel assigné à diverses activités de contrôle concernant l'entretien et la répartition de l'outillage; seconder le chef de la division dans l'établissement des normes, la préparation des spécifications techniques et dans l'élaboration et la mise en application du programme de normalisation; accomplir tout autre travail connexe.
QUALIFICATIONS
Formation universitaire en génie, de préférence avec spécialisation en mécanique; avoir quelques années d'expérience progressive dans le domaine de l'emploi, dont une partie à la surveillance d'activités de même ordre. Qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
3. SURINTENDANT DES ATELIERS
FONCTIONS
Sous le chef de la division de l'équipement, organiser, planifier et diriger le travail du personnel affecté aux ateliers de réparations et d'entretien mécaniques de la Ville; collaborer avec les coordonnateurs de l'entretien et de l'outillage de même qu'avec les usagers à la solution des problèmes occasionnés par l'entretien et la réparation de l'outillage; participer à l'élaboration des normes d'entretien et en contrôler l'application dans les ateliers; analyser et régler des problèmes administratifs et techniques; accomplir tout autre travail connexe.
QUALIFICATIONS
Posséder un diplôme d'études techniques en mécanique décerné par un Institut de Technologie et avoir plusieurs années d'expérience progressive dans le domaine de l'entretien et des réparations d'équipement lourd et léger, une bonne partie ayant été acquise à la direction d'hommes ou à la coordination d'activités de même ordre. Qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
TRAITEMENT
Le traitement pour chacun de ces postes sera établi selon les qualifications et l'expérience des candidats choisis.
Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le 12 avril 1968. Pour obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels, les candidats doivent s'adresser au
SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de Ville,
Québec 4, P.Q.
Tél. 522-7041, postes 247 ou 249.